



Bibliothèque nationale de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Bibliothèque nationale de France
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 23 juin 2015
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2015-002507-01



TABLE DES MATIERES

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014.....	5
CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS	9
1.1 LE DEPOT LEGAL	9
1.1.1 <i>Le dépôt légal des imprimés</i>	<i>10</i>
1.1.2 <i>Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels.....</i>	<i>11</i>
1.1.3 <i>Le dépôt légal de l'internet.....</i>	<i>11</i>
1.2 LES ACQUISITIONS, LES DONs ET LES ECHANGES	11
1.2.1 <i>Les ressources papier</i>	<i>12</i>
1.2.2 <i>Les ressources numériques.....</i>	<i>12</i>
1.2.3 <i>Les documents spécialisés et audiovisuels.....</i>	<i>13</i>
1.3 LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS	13
1.3.1 <i>Le traitement bibliographique.....</i>	<i>13</i>
1.3.2 <i>La conservation préventive et curative</i>	<i>14</i>
1.3.3 <i>La reproduction de sauvegarde.....</i>	<i>16</i>
1.3.4 <i>La conservation des collections numériques</i>	<i>16</i>
1.3.5 <i>La sûreté des collections</i>	<i>17</i>
CHAPITRE 2 – LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE	19
2.1 LA NUMERISATION DES COLLECTIONS	19
2.1.1 <i>Les marchés de numérisation</i>	<i>19</i>
2.1.2 <i>Les programmes internes de numérisation.....</i>	<i>21</i>
2.2 GALICA ET LA POLITIQUE NUMERIQUE	21
2.2.1 <i>L'offre documentaire et les fonctionnalités</i>	<i>21</i>
2.2.2 <i>Les publics</i>	<i>22</i>
2.2.3 <i>Gallica, bibliothèque collective.....</i>	<i>23</i>
CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER	27
3.1 LA STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT	27
3.1.1 <i>Les perspectives de saturation des espaces de stockage.....</i>	<i>28</i>
3.1.2 <i>L'optimisation de l'exploitation des sites</i>	<i>28</i>
3.2 LA RENOVATION DE RICHELIEU	28
3.2.1 <i>Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)</i>	<i>29</i>
3.2.2 <i>La préparation de la phase 2 du chantier.....</i>	<i>29</i>
3.2.3 <i>Le projet scientifique et culturel.....</i>	<i>29</i>
3.3 LA REDUCTION DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	29
3.3.1 <i>Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre</i>	<i>29</i>
3.3.2 <i>Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics.....</i>	<i>30</i>
CHAPITRE 4 – LES PUBLICS	31
4.1 LES ACTIVITES DE LECTURE.....	31
4.1.1 <i>L'inscription et l'accréditation des lecteurs</i>	<i>31</i>
4.1.2 <i>L'évolution de la fréquentation des salles de lecture</i>	<i>33</i>
4.1.3 <i>L'accès aux ressources documentaires</i>	<i>34</i>
4.2 LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES	35
4.2.1 <i>Les expositions</i>	<i>35</i>
4.2.2 <i>Les conférences et les colloques</i>	<i>36</i>
4.2.3 <i>Les activités pédagogiques</i>	<i>37</i>
4.2.4 <i>La médiation, le handicap et la diversification</i>	<i>37</i>
4.2.5 <i>Les éditions</i>	<i>39</i>
4.3 LA MEDIATION CULTURELLE EN LIGNE	40
4.3.1 <i>Les expositions et les bibliothèques virtuelles</i>	<i>40</i>
4.3.2 <i>Les dossiers pédagogiques</i>	<i>40</i>
4.3.3 <i>L'offre sur iTunes U.....</i>	<i>40</i>
4.4 L'INFORMATION ET LES AUTRES SERVICES EN LIGNE	41
4.4.1 <i>La communication externe</i>	<i>41</i>
4.4.2 <i>Le site internet et les réseaux sociaux.....</i>	<i>41</i>
4.4.3 <i>Les services bibliographiques</i>	<i>41</i>

CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT	45
5.1 LES ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	45
5.1.1 <i>Des collections en partage.....</i>	<i>45</i>
5.1.2 <i>Une expertise au service des bibliothèques</i>	<i>47</i>
5.1.3 <i>Les partenariats bilatéraux.....</i>	<i>48</i>
5.2 LA COOPERATION DOCUMENTAIRE NATIONALE.....	48
5.2.1 <i>Les pôles associés de dépôt légal imprimeur</i>	<i>49</i>
5.2.2 <i>La coopération documentaire</i>	<i>49</i>
5.2.3 <i>Le Catalogue collectif de France (CCFr)</i>	<i>50</i>
5.3 LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE.....	51
5.3.1 <i>Les programmes de recherche subventionnés au niveau national</i>	<i>53</i>
5.3.2 <i>L'activité de recherche et développement au niveau international.....</i>	<i>54</i>
5.3.3 <i>L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche.....</i>	<i>54</i>
5.3.4 <i>Les centres de recherche de la BnF.....</i>	<i>55</i>
CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE	57
6.1 LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE LA BIBLIOTHEQUE	57
6.1.1 <i>Les outils de pilotage et la réflexion stratégique.....</i>	<i>57</i>
6.1.2 <i>L'information et la communication interne.....</i>	<i>60</i>
6.2 LES RESSOURCES HUMAINES	60
6.2.1 <i>L'évolution des effectifs.....</i>	<i>60</i>
6.2.2 <i>La gestion administrative et statutaire.....</i>	<i>61</i>
6.2.3 <i>La gestion des compétences</i>	<i>62</i>
6.2.4 <i>Le dialogue social.....</i>	<i>62</i>
6.2.5 <i>L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux.....</i>	<i>62</i>
6.3 LES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES.....	63
6.3.1 <i>La modernisation des procédures financières et comptables.....</i>	<i>63</i>
6.3.2 <i>Le budget et son exécution.....</i>	<i>63</i>
6.4 LES RESSOURCES PROPRES	65
6.4.1 <i>Le mécénat.....</i>	<i>65</i>
6.4.2 <i>La reproduction.....</i>	<i>66</i>
6.4.3 <i>Les autres ressources</i>	<i>67</i>
FOCUS 1 : UN APPEL AU DON POUR LES DOUZE CESARS.....	68
FOCUS 2 : ACQUISITIONS ET DONS DE DOCUMENTS NUMERIQUES - UNE NOUVELLE FILIERE EN CONSTRUCTION	70
FOCUS 3 : LA FUITE D'EAU SURVENUE LE 12 JANVIER 2014 SUR LE SITE FRANÇOIS- MITTERRAND	71
FOCUS 4 : LES JOURNEES PORTES-OUVERTES : UNE GRANDE FETE A LA BNF	73
FOCUS 5 : UN NOUVEAU DEPARTEMENT DE L'ORIENTATION ET DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE	75
FOCUS 6 : PARTAGER LA CULTURE : LES PROJETS FINANCES PAR LE FONDS EUROPEEN D'INTEGRATION	76
FOCUS 7 : PARTAGEONS LA CULTURE : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE LA BNF.....	78
FOCUS 8 : VERS UNE NOUVELLE INTERFACE POUR LE CATALOGUE GENERAL.....	80
FOCUS 9 : LE 80^E CONGRES ANNUEL DE L'IFLA	82
FOCUS 10 : UNE BOURSE DE RECHERCHE POUR L'INNOVATION ET LA TECHNOLOGIE	83
FOCUS 11 : AVEC CORRECT, LA BNF EXPERIMENTE LE CROWDSOURCING.....	84
FOCUS 12: UN AUDIT DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DE LA BIBLIOTHEQUE ...	85

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2014

▪ Janvier

1 ^{er} janvier	La BnF devient la troisième Agence d'enregistrement ISNI (International Standard Name Identifier)
12 janvier	Importante fuite d'eau sur le site François-Mitterrand, inondation d'une partie des magasins du département Littérature et art
14 janvier	Lancement de l'application Gallica pour smartphones et tablettes Android
23 janvier	Soirée anniversaire <i>Les 20 ans de la BnF</i> (François-Mitterrand)

▪ Février

1 ^{er} février	Lancement du projet Europeana Sounds, cofinancé par la Commission européenne
4 février	Évacuation à titre préventif d'une tour de bureaux du site François-Mitterrand pour des raisons de qualité de l'air
5 février	Renouvellement du partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et la BnF « Faciliter l'accès des porteurs de projet à l'information économique »
5 février	Signature d'une convention de coopération avec la Fondation Napoléon
18 février	Ouverture de l'exposition <i>Les Trente Glorieuses – Dessins de Gus et Tetsu</i> (François-Mitterrand)
21 février	Mise en ligne, avec les bibliothèques de l'Université de Stanford, du portail des Archives numériques de la Révolution française
27 février	Sylviane Tarsot-Gillery est nommée directrice générale de la BnF à compter du 10 mars

▪ Mars

1 ^{er} mars	Ouverture de l'exposition <i>Carolyn Carlson</i> (Maison Jean Vilar)
4 mars	Mark Pigott fait don d'un mécénat exceptionnel pour soutenir des bourses de recherche, acquérir un équipement de pointe pour le laboratoire de conservation et restaurer la prestigieuse salle de lecture du département des Manuscrits
18 mars	Ouverture de l'exposition <i>Dessins français du XVII^e siècle. Collections du département des Estampes et de la photographie</i> (Richelieu)
20 mars	Le département des Estampes et de la photographie acquiert la mythique collection de gravures de Sébastien Leclerc, connue sous le nom de <i>collection Jombert</i> , libraire parisien du XVIII ^e siècle
20 mars	Lancement de la première campagne de communication institutionnelle de la Bibliothèque, conçue par l'agence BETC grâce à un mécénat de compétence
21-24 mars	La BnF au salon du Livre de Paris
24 mars	Fin des travaux en salles I (Centre national de la littérature pour la jeunesse) et J (Philosophie, histoire, sciences de l'homme) et achèvement de la phase de réaménagement des salles de lecture du Haut-de-jardin, débutée le 17 septembre 2013

25 mars Ouverture de l'exposition *Sur les pas de Louis Barthas 1914-1918 Photographies de Jean-Pierre Bonfort* (François-Mitterrand)

Ouverture de l'exposition *Chemin de paix par Clara Halter* (François-Mitterrand)

Ouverture de l'exposition *Été 14 – Les derniers jours de l'ancien monde* (François-Mitterrand)

27 mars Remise du Trophée Presse-citron/BnF

29 mars 3^{ème} Biennale du dessin de presse

31 mars Ouverture du centre de ressources et d'information sur le développement durable en salle C (Sciences et techniques) du site François-Mitterrand, réalisé grâce au mécénat de la Fondation d'entreprise Hermès

▪ Avril

3-4 avril Conférence Europeana Collections 1914-1918 : une bibliothèque virtuelle sur la Grande Guerre

6 avril Mona Ozouf lauréate du Prix de la BnF 2014

8 avril Ouverture de l'exposition *De Picasso à Jasper Johns – L'Atelier d'Aldo Crommelynck* (François-Mitterrand)

24 avril Signature d'un accord de partenariat entre BnF-Partenariats, ARTE et UniversCiné pour la valorisation des contenus numérisés par BnF-Partenariats par leur mise à disposition dans la Médiathèque Numérique

▪ Mai

6 mai Ouverture de l'exposition *Les coulisses des Cités obscures* (François-Mitterrand)

17 mai Nuit des musées : accès gratuit au Musée des Monnaies, médailles et antiques et aux expositions du site Richelieu ; Apéro-théâtre et exposition de documents d'archives sur le théâtre pour le jeune public au Festival d'Avignon de 1969 à 1975 à la Maison Jean Vilar

22 mai Signature du contrat de performance de la Bibliothèque : Confiance, partage, innovation – Les priorités pour 2014-2016

27 mai Deuxième concours de récitation *Réciter aujourd'hui ?*

31 mai – 1^{er} juin Rendez-vous aux Jardins, sur le site François-Mitterrand

▪ Juin

Don d'archives et de manuscrits du peintre et poète mauricien Malcolm de Chazal

11 juin Une péniche citoyenne : rencontre entre les habitants de la Grande Borne et la BnF, dans le cadre d'un projet financé par le Fonds européen d'intégration

11 juin Ouverture de l'exposition *Les Ballets suédois – 1920-1925* (Bibliothèque-musée de l'Opéra)

16-22 juin *Hommage à Felix Leclerc*, avec la Délégation générale du Québec à Paris : exposition, concert, rencontres et projections (François-Mitterrand)

- 17 juin Ouverture de l'exposition *l'Argent (du) citoyen* au centre social et culturel Le Pari's des Faubourgs, dans le cadre du projet « BnF hors les murs » soutenu par le Fonds européen d'intégration
- 18 juin Attribution des deux Prix Pasteur Vallery-Radot 2014
- 23 juin Dîner annuel des mécènes en faveur de l'acquisition des *Douze Césars*
- 30 juin Don de manuscrits du poète et romancier Georges-Emmanuel Clancier

▪ Juillet

- 10 juillet Publication du 3^{ème} Observatoire du dépôt légal
- 17 juillet Le fonds René Barjavel entre à la BnF
- 20 juillet Résultats du concours des dix plus belles affiches du festival OFF d'Avignon 2014, organisé par la Maison Jean Vilar en partenariat avec la ville d'Avignon et Avignon Festival & Compagnies – Le OFF

▪ Août

- 16-22 août 80^e congrès de l'IFLA, à Lyon
- 26 août Lancement de l'appel au don pour l'acquisition des *Douze Césars*

▪ Septembre

- 8 septembre BnF-Partenariats lance *BnF collection ebooks*, une collection de livres numériques de référence publiée en haute qualité éditoriale au format epub
- 16 septembre Arrêté du ministère de la Culture et de la communication ouvrant l'accès aux archives de l'internet dans 26 bibliothèques en région
- 16 septembre L'illustrateur Georges Lemoine fait don d'un vaste ensemble de carnets de dessins
- 21 septembre Ouverture de l'exposition *Antonio Tabucchi – Le fil de l'écriture* (François-Mitterrand)
- 23 septembre Suite à un don de l'École Estienne d'environ mille pièces de son laboratoire d'expérimentation graphique, la bibliothèque de l'arsenal en présente une sélection au cours d'une soirée exceptionnelle
- 25 septembre Remise de la bourse de recherche Louis Roederer pour la photographie
- 30 septembre Attribution de la première bourse de recherche Mark Pigott sur l'innovation et les technologies

▪ Octobre

- 2-3 octobre *Les nouveaux visages du patrimoine* : 15^{èmes} journées des Pôles associés et de la Coopération (Montpellier)
- 2 octobre Ouverture du premier accès distant aux archives de l'internet à la Bibliothèque municipale de Montpellier
- 7 octobre Signature d'une convention de coopération entre la BnF et l'Université Paris-Sorbonne. La BnF intègre le Labex OBVIL – Observatoire de la vie littéraire.

- 9-12 octobre La BnF aux Rendez-vous de l'histoire de Blois
- 13 octobre Sommet du livre 2014 (François-Mitterrand)
- 13 octobre Mise en ligne du nouveau portail bibliographique des publications des chercheurs de la BnF, production-scientifique.bnf.fr
- 24 octobre Renouveau de la coopération entre la BnF et la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc
- 28 octobre Ouverture de l'exposition *Alix Cléo Roubaud, photographies* *Quinze minutes la nuit au rythme de la respiration* (François-Mitterrand)

■ Novembre

- 11 novembre Ouverture de lagrandecollecte.fr, nouveau site Gallica marque blanche
- 14 novembre Lancement de reseau.correct, plateforme collaborative de correction de documents numérisés issus de Gallica
- 18 novembre Ouverture de l'exposition *Oulipo, la littérature en jeu(x)* (Bibliothèque de l'Arsenal)
- 20 novembre Ouverture de l'*Espace français* à la Bibliothèque nationale de Madagascar
- 25 novembre Ouverture de l'exposition *Éloge de la rareté – Cent trésors de la Réserve des livres rares* (François-Mitterrand)
- 26 novembre Ouverture de l'exposition *Les Écritures du monde*, proposée par la RATP et la BnF (station Saint-Germain-des-Près)
- 26 novembre-1^{er} décembre La BnF au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil

■ Décembre

- 2 décembre Ouverture de l'exposition *Théâtre ouvert, l'audace du texte* (François-Mitterrand)
- Colloque *Chemins d'accès – Quelle(s) médiation(s) pour les sciences ?*
- 3 décembre Signature d'une convention de coopération entre la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale d'Algérie
- 6-7 décembre Week-end portes ouvertes sur le site François-Mitterrand
- 16 décembre Ouverture de l'exposition *Rameau et la scène* (Bibliothèque-musée de l'Opéra)
- 17 décembre Signature d'un contrat d'acquisitions pour trois manuscrits de François-Marie Koltès avec son frère, François Koltès. Cette acquisition majeure est suivie d'une donation d'autres manuscrits et d'un important ensemble d'archives
- 17 décembre Ouverture du portail numérique *France-Japon*
- 18 décembre Ouverture de l'exposition *Jeunes photographes de la Bourse du Talent 2014* (François-Mitterrand)
- 31 décembre Échéance des conventions de redistribution du deuxième exemplaire du dépôt légal imprimé

CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France sont aussi riches que variées : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er}, mais aussi grâce à des acquisitions onéreuses, ainsi que par des dons, legs et échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la communication, des pièces de première importance rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque. L'année 2014 a été particulièrement riche en acquisitions patrimoniales majeures, notamment de Trésors nationaux. Le montant total des acquisitions patrimoniales s'établit ainsi à plus de **7 millions d'euros** grâce aux résultats obtenus auprès des mécènes et au succès de la souscription lancée pour l'acquisition des *Douze Césars*.

⇒ *Focus 1 : Un appel au don pour les Douze Césars*

Alors que les entrées de monographies par dépôt légal ont cette année battu un nouveau record, les acquisitions onéreuses de livres et périodiques sous format papier poursuivent la baisse tendancielle engagée depuis quelques années. En parallèle, l'offre de livres et périodiques numériques continue de progresser dans les emprises de la Bibliothèque et à distance pour les titulaires d'une carte Recherche.

En complément de l'activité d'enrichissement des collections, les activités de catalogage et de conservation permettent de garantir la transmission aux générations futures et dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans.

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine, le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet.

Depuis 2009, les éditeurs de livres ou de périodiques ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt en ligne grâce à [un extranet](#) dédié ; ce service a été étendu aux documents spécialisés (cartes, estampes, photographies, etc.) en 2013. **12 000 déposants** sont désormais inscrits à ce service qui intègre directement dans le catalogue les données télédéclarées, permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide de la production éditoriale. Ce service émet automatiquement un récépissé électronique de dépôt, dispensant la Bibliothèque de son envoi par voie postale. L'année 2014 a vu une innovation dans ce domaine en permettant aux distributeurs des grands groupes d'édition, mandatés par les éditeurs, d'adresser par flux FTP les déclarations des ouvrages simultanément à leur mise en vente.

Par la profondeur historique de ses données et sa couverture exhaustive de l'ensemble des secteurs de l'édition, le dépôt légal constitue une source majeure d'information sur les grandes évolutions de l'édition française. Consciente que cette information est susceptible d'intéresser des chercheurs mais aussi un plus large public, la BnF publie désormais chaque année un *Observatoire du dépôt légal*. [La troisième édition](#), comprenant un réservoir de données statistiques publiques et une synthèse générale pour l'année 2013, est en ligne.

L'année 2014 a permis de préparer avec les bibliothèques attributaires la fin de la redistribution du second exemplaire remis par les éditeurs en prévision de la modification du Code du patrimoine survenue le 19 mars 2015. Elle a vu également la mise à disposition progressive des archives du web dans les premières bibliothèques

de dépôt légal imprimeur pilotes (*cf.* 5.2.1). Cela manifeste l'adaptation du dépôt légal à l'évolution numérique de la production éditoriale, dans toutes ses composantes (archives du web, livres numériques). Dans cette perspective, l'année 2014 a été l'occasion de conduire différents chantiers : technique pour préparer l'entrée et le traitement des livres numériques, juridique pour la réforme de la partie réglementaire du Code du patrimoine afin de réduire à un exemplaire le dépôt imprimé et d'introduire le dépôt d'un exemplaire numérique, organisationnel et de ressources humaines.

1.1.1 *Le dépôt légal des imprimés*

Le premier exemplaire des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections d'imprimés de la Bibliothèque selon leurs thématiques. Le second exemplaire, quand il existe, peut être réparti au sein de la BnF elle-même ou bien entre des établissements partenaires conformément à des conventions dont l'échéance arrive à terme au 31 décembre 2014.

▪ **Le dépôt légal éditeur**

➤ *Les livres*

La hausse du nombre de livres entrant par dépôt légal s'est poursuivie cette année encore avec une augmentation de 7 % par rapport à 2013 pour atteindre un niveau jamais égalé de **plus de 80 000 livres déposés**. La répartition des dépôts par catégorie de déposants reste globalement stable : 78 % sont le fait d'éditeurs professionnels et 5 % celui d'auteurs autoédités. En revanche, les auteurs autoédités représentent désormais un déposant sur quatre.

Le palmarès des déposants en nombre de titres place à nouveau en tête un éditeur à compte d'auteur et d'auto-édition dont les dépôts ont augmenté de 74% par rapport à l'année précédente et équivalent à 14 nouveaux titres déposés par jour.

Tableau 1.1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

Comme les années précédentes une large majorité (59 %) des livres reçus a rejoint le département Littérature et art. Un cinquième (21 %) est destiné au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

➤ *Les périodiques*

L'évolution à la baisse de la production se confirme, et, pour la première fois, le nombre de nouveaux titres enregistrés (2 949) est inférieur au nombre de cessations de parution. Le nombre de titres en cours de parution reçus diminue légèrement, même s'il reste très élevé à 39 352.

Tableau 1.1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

Le département Droit, économie, politique reste le premier destinataire de ces dépôts, en proportion de titres (39 % des titres collectés, parmi lesquels la presse d'information générale et les titres de publications officielles) mais surtout de fascicules, 61% des dépôts lui étant adressés.

➤ *Les brochures*

Sont également entrées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires, administratifs ou à caractère politique ou religieux (tracts, affichettes). **10 603 brochures** ont été déposées en 2014, en nette diminution par rapport aux volumes de la dernière période.

Tableau 1.1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

➤ *La redistribution du second exemplaire éditeur*

2014 est la dernière année de la redistribution du second exemplaire du dépôt légal éditeur, avec l'arrivée à échéance des conventions de redistribution qui liaient la BnF avec 58 établissements partenaires et la parution du décret n°2015-318 du 19 mars 2015 relatif au dépôt légal par les éditeurs qui réduit le nombre d'exemplaire à déposer. 34 332 monographies et 4 034 titres de périodiques ont été redistribués en 2014, soit respectivement -9% et -12% par rapport à l'année précédente.

▪ Le dépôt légal imprimeur

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques dépositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (cf. 5.2.1). Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur et permettent ainsi un contrôle croisé.

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

Le dépôt légal des documents audiovisuels reste à un niveau élevé, avec **plus de 25 000 documents** au total, mais la baisse, déjà constatée l'an dernier se confirme. L'édition sur support est en net déclin pour tous les médias, et l'un des principaux déposants de phonogrammes a cessé son activité au cours de l'année 2014. La part des fichiers dématérialisés collectés s'accroît dans les dépôts, mais ne vient pas encore compenser la chute des supports, la collecte et la prospection auprès des éditeurs étant plus complexes à mettre en œuvre.

Par ailleurs, **18 924 documents spécialisés** (cartes géographiques, partitions, photographies, etc.) sont entrés dans les collections de la BnF au titre du dépôt légal. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il assemble des objets de nature diverse, continue la progression observée au cours de la dernière période.

Tableau 1.1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

1.1.3 Le dépôt légal de l'internet

Visant la représentativité de l'internet français, l'activité de collecte s'organise autour d'une collecte large annuelle du web français et de collectes ciblées. Ces dernières se répartissent entre les collectes courantes, sélectionnées par les départements de la Bibliothèque dans un souci de continuité des collections, et les collectes projets relevant d'une démarche de prospection approfondie autour d'une thématique, d'un partenariat extérieur ou d'un événement particulier, comme les célébrations du centenaire de la guerre de 1914-1918 ou le 250ème anniversaire de la mort de Jean-Philippe Rameau.

La collecte large de l'année 2014 est la plus importante jamais réalisée.

Tableau 1.1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

La Bibliothèque a porté une attention particulière aux deux nouveaux TLD (Top level domain) de régions de France métropolitaine (.paris et .bzh) autorisés par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) ainsi qu'aux TLD d'outremer, dans une visée d'exhaustivité de la couverture de ces extensions géographiques. L'exploitation des listes de sites de l'AFNIC (Association française pour le nommage Internet en coopération) et les fruits du partenariat signé en 2013 avec un fournisseur de solutions d'hébergement de sites web (OVH) ont permis de collecter près d'**un million de nouveaux domaines** déclarés par rapport à la précédente collecte de 2013.

La collecte de la presse en ligne, qui permet de conserver et de donner accès aux PDF de titres de presse quotidienne et régionale s'est poursuivie avec succès : 20 titres de presse quotidienne régionale avec l'ensemble de leurs éditions locales et deux titres de presse quotidienne nationale sont désormais accessibles via les archives de l'internet et signalés dans le catalogue général, à l'instar des microfilms que ces collectes numériques tendent à remplacer.

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et mécénats. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire des acquisitions, élaborée en 2005 et en cours de révision. 2014 a vu l'entrée dans les collections de la BnF de nombreuses acquisitions patrimoniales remarquables.

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables

1.2.1 Les ressources papier

59 967 monographies sous format papier sont entrées dans les collections en 2014 par achat, don, échange mais aussi second exemplaire du dépôt légal (en particulier pour le livre de jeunesse), soit une nouvelle baisse de 14 % par rapport à 2013. Cette baisse est tendancielle depuis 2011. L'expérimentation des commandes sur profils¹ se poursuit pour certains domaines mais reste limitée en volume de monographies commandées et en montants. Le renouvellement des marchés de libraires en 2015 devrait permettre d'élargir le périmètre de cette procédure.

Tableau 1.2 : Monographies entrées par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

S'agissant des seuls achats, 26% des monographies reçues en 2014 ont été mises à disposition en libre accès en Haut-de-jardin, 14% en libre accès en Rez-de-jardin, 52% ont été orientées vers les magasins de stockage du site François-Mitterrand et 9% vers les autres sites. L'essentiel des dons sont orientés vers les magasins du site François-Mitterrand (44%) et vers les autres sites (50%).

Afin de garantir la fraîcheur et l'attractivité des collections proposées en libre accès, des opérations de désherbage sont conduites : en 2014, les volumes concernés sont en baisse par rapport aux deux années précédentes qui avaient connu d'importants mouvements en lien avec la rénovation du Haut-de-jardin. Ainsi près de 11 000 volumes de monographies ont été retirés du Haut-de-jardin en 2014, et 8 283 du libre accès du Rez-de-jardin. Sur ce total, 57% des volumes retirés ont été mis au pilon, 15% ont fait l'objet de dons et 27% ont rejoint les magasins de stockage de la Bibliothèque.

En 2014, **9 070 titres de périodiques** en format papier sont entrés dans les collections, contre 9 779 en 2013. Cette baisse régulière depuis 2009 s'explique par le choix de basculer une partie des abonnements papier vers leur version numérique, en particulier dans le domaine des sciences et techniques, afin de tenir compte de l'évolution du paysage documentaire en France et des usages des chercheurs (cf. 4.1.3). L'enchérissement tendanciel des parutions constitue également une contrainte de la politique d'acquisition : un important travail a été mené de redéfinition de la politique documentaire en matière de périodiques mais aussi de dédoublement systématique des abonnements entre les différents sites de la Bibliothèque.

Tableau 1.3 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

La majorité des abonnements payants reçus en 2014 a été orientée vers les magasins de stockage du site François-Mitterrand (47% des titres), la part des titres mis à disposition en libre accès en Haut-de-jardin et en Rez-de-jardin étant similaire (respectivement 21 et 20%), le reste des titres étant orientés vers les autres sites (12%).

1.2.2 Les ressources numériques

Engagée en 2009, la politique d'acquisitions d'ouvrages numériques (acquisition de fichiers ou accès pérenne) se poursuit et se diversifie. L'année 2014 a été la première année où la Bibliothèque a été progressivement associée aux négociations avec les éditeurs menées par le consortium Couperin qu'elle a rejoint en fin d'année 2013. Ces négociations ont permis des réductions de coût mais également une amélioration des services associés pour certaines ressources, notamment l'accès distant pour les titulaires d'une carte de lecteur Recherche.

Les acquisitions dans ce domaine prennent des formes très variées : abonnements annuels à des bases de données de périodiques et livres, abonnements en « pay-per-view » pour certains titres en sciences et techniques fondamentaux mais avec un faible taux de consultation, achats d'archives numériques (par exemple, acquisition en 2014, des volumes 99 à 146 de l'International Directory of Company Histories, venus compléter les volumes 1 à 98 précédemment acquis ; acquisition des 10 collections de Periodical Archive Collection, qui offrent le texte intégral de 750 titres de périodiques en sciences humaines et sociales, publiés entre 1802 et 2005), achats de livres numériques par grands ensembles ou au titre à titre (environ 17 500 nouveaux titres acquis en 2014), contenus négociés en licence nationale dans le cadre de l'ISTEX (environ 3 000 périodiques accessibles dans ce cadre).

Au-delà des acquisitions onéreuses, c'est l'ensemble des modes d'enrichissement des collections qui s'adaptent à la transition numérique : la dématérialisation concerne également des documents qui présentent un intérêt documentaire et patrimonial (œuvres manuscrites, correspondances, photographies, cartes et plans, œuvres musicales, etc.) qui sont remis à la Bibliothèque sous forme de fichiers numériques dans divers formats et pour lesquels un projet innovant de filière d'entrée et de consultation des documents a été lancé en 2014.

¹ Le profil définit le type et le niveau de documents que la Bibliothèque souhaite acquérir dans un domaine, en fonction de ses besoins et de ses missions. Il est élaboré dans un dialogue entre l'acquéreur et le fournisseur, afin d'être le plus précis possible.

⇒ Focus 2 : Acquisitions et dons de documents numériques - Une nouvelle filière en construction

1.2.3 Les documents spécialisés et audiovisuels

Le nombre de documents audiovisuels acquis à titre onéreux évolue à la baisse avec un total de **3 839 documents acquis**. Les entrées par dons (9 292 documents) reviennent à un niveau comparable aux années antérieures après les dons exceptionnels de 2013.

Les entrées des autres documents spécialisés (affiches, estampes, manuscrits, etc.) par achat, don et échange sont détaillées dans le **Tableau 1.4 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées**.

1.3 Le traitement des collections

1.3.1 Le traitement bibliographique

La BnF a poursuivi en 2014 la révision des modalités et des outils de sa production bibliographique. Cette démarche implique de repenser la structuration de l'information, de s'appuyer davantage sur des données produites par des tiers et de favoriser le travail en réseau afin de concentrer les efforts de production de la bibliothèque sur sa valeur ajoutée propre. Elle implique pour l'établissement de trouver sa juste place dans un écosystème plus vaste de production de données liées, en dialogue avec d'autres opérateurs bibliographiques, qu'ils soient français (Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, etc.) ou étrangers (bibliothèques nationales étrangères, OCLC, VIAF, etc.), issus du secteur public ou privé.

Le département du Dépôt légal a créé cette année **84 446 notices bibliographiques** et **25 782 notices d'autorité** pour les livres et les périodiques reçus par dépôt légal, reflète le record atteint cette année par les entrées. Cependant, la chaîne de traitement des documents a connu d'importantes perturbations en début d'année, du fait d'un incident lié à la qualité de l'air dans la Tour des Temps du site François-Mitterrand qui a conduit à l'évacuation et à la consignation des espaces de travail situés dans cette tour du 4 février au 3 mars, entraînant un allongement important des délais de catalogage et la constitution d'un stock significatif d'ouvrages en attente de catalogage. L'affectation de personnels supplémentaires a permis de résorber une grande partie du retard en fin d'année.

Tableau 1.5 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et des périodiques

Les départements de collections ont également une activité de catalogage courant pour les documents entrés par acquisition, don et échange. À ces trois modes d'entrée s'ajoute le dépôt légal pour les documents audiovisuels et spécialisés. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice déjà existante).

Tableau 1.6 : Catalogage courant par les départements de collections

Initiée en 2012 pour le catalogage des monographies étrangères des départements thématiques, la dérivation automatique de notices est étendue depuis 2013 à l'ensemble des départements de collections. La possibilité de dériver des notices pour les monographies dépend de la nature des collections, celles-ci ne permettant pas toujours ce mode de traitement, comme par exemple les publications officielles étrangères, les collections en plusieurs volumes traitées globalement ou les publications de pays non représentés dans WorldCat. Sur les 44 273 notices de monographies cataloguées en 2014 par les départements de collections, **52 %** ont été dérivées. En revanche, au regard du nombre de notices existantes dans les réservoirs de référence effectivement disponibles à la dérivation, le **taux de dérivation s'élève à 89%**, en légère progression par rapport à 2013.

Tableau 1.7 : Dérivation de notices pour les monographies

Les fonds d'archives, collections de manuscrits et manuscrits isolés sont décrits par le biais d'instruments de recherche qui représentent aussi bien un document isolé qu'un ensemble de taille variable de documents. En 2014, **2 436 instruments de recherche** ont été créés ou alimentés avec de nouveaux composants (descriptifs d'éléments du fonds concerné). La comparaison avec l'activité 2013 est difficile, du fait d'une modification des modes de comptage qui permettent désormais de retracer à la fois les fonds nouvellement signalés (instruments créés) et les fonds dont le signalement a été complété de nouveaux composants, rendant mieux compte de l'activité de signalement.

En plus de ce catalogage courant, les départements spécialisés et le service de l'inventaire rétrospectif effectuent un catalogage rétrospectif des fonds anciens n'ayant pas encore été catalogués. Ce catalogage a permis en 2014 le chargement dans le catalogue général de 20 012 notices bibliographiques et 14 812 notices d'autorité créées, 14 270 notices dérivées et modifiées et 37 585 exemplaires créés correspondant au seul chargement effectué en 2014, soit celui du fichier des imprimés modernes de la Société de géographie du département des Cartes et Plans. Le fichier Laborde (13 080 fiches), répertoire alphabétique de noms d'artistes et d'artisans des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, numérisé en mode image a été [mis en ligne en décembre 2014](#) : il est consultable sur [Gallica](#), BAM et data.bnf.fr.

L'inventaire rétrospectif des fonds imprimés est chargé de l'enrichissement et de la correction du Catalogue général de la Bibliothèque pour la partie ancienne de ses collections imprimées (livres antérieurs à 1831 à l'exception des incunables; périodiques ayant commencé à paraître avant 1860; autorités liées, notamment imprimeurs/libraires, auteurs et journalistes). Il effectue ce travail en liaison avec les programmes de numérisation menés par les départements ou dans le cadre de BnF-Partenariats (chantier ProQuest) ainsi que de la mise en valeur des collections, notamment par le biais du BIPFIG. En janvier 2014, un nouveau chantier a été confié à l'inventaire, celui de la correction des notices sans date en lien avec le programme de numérisation ProQuest. Ce chantier a donné lieu à des découvertes et identifications d'éditions rarissimes (non conservées en France ailleurs qu'à la BnF)

1.3.2 La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide. Les programmes de numérisations et de microfilmage jouent aussi un rôle très important pour la sauvegarde des collections, même si leur but premier reste le plus souvent la valorisation et la diffusion des fonds. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites de la BnF, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation, soit enfin par des prestataires externes dans le cadre de marchés.

L'année 2014 a été marquée par un important travail d'actualisation du document d'orientation stratégique de la politique de conservation de la Bibliothèque, renommé *Charte de la conservation*. Cette nouvelle version intègre davantage les questions de la préservation numérique, de l'articulation entre numérisation et conservation physique, ainsi que les problématiques liées au plan d'urgence et à la gestion des risques.

Elle a été également marquée par une importante inondation qui a touché quatre magasins du Département littérature et art et a donné lieu au déploiement du plan d'urgence auquel la mobilisation et l'implication personnelles de nombre d'agents de la Bibliothèque ont donné toute son efficacité.

⇒ **Focus 3 : La fuite d'eau survenue le 12 janvier 2014 sur le site François-Mitterrand**

■ **Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage**

Les conditions de magasinage des collections dans les magasins constituent un élément déterminant pour leur conservation. Un travail quotidien est mené pour gérer correctement les entrées courantes et garantir de bonnes conditions de stockage des fonds déjà présents (surveillance des conditions thermo-hygrométriques, équipement des rayonnages mobiles en bandes antidérapantes, etc.).

Outre la gestion des milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections – documents qui ont représenté en 2014 un accroissement de **plus de 4 700 mètres linéaires** –, les départements de collections ont assuré cette année le remagasiner de nombreux fonds et continué à préparer les transferts entre sites, soit dans le cadre de la rénovation du site Richelieu, soit dans le cadre de la gestion dynamique des collections, en particulier afin de faire face à la saturation progressive des magasins du site François-Mitterrand.

Les transferts vers le site de Bussy-Saint-Georges ont concerné cette année les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme (200 ml de bulletins paroissiaux et 90 ml de jaquettes), Droit, économie et politique (complément du transfert de la presse 2011-2009), Cartes et plans (1 991 ml), Manuscrits (1 568 ml d'imprimés et xylographes chinois, d'imprimés coréens et de thèses), Estampes et photographie (88 ml de plaques de verre et matrices en métal), Monnaies, médailles et antiques (939 ml de monographies et périodiques et 16 boîtes de moulages).

▪ La reliure mécanisée et le conditionnement

La reliure mécanisée et le conditionnement des documents en magasin sont deux des principaux instruments de la conservation préventive : la première permet d'empêcher les dégradations des ouvrages lors de la communication et du magasinage courant, le deuxième de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés en attente d'un traitement.

Le nombre de documents envoyés en 2014 en reliure mécanisée se redresse sensiblement après les aléas de l'année 2013 et atteint **20 624 volumes**. Par ailleurs, **19 681 conditionnements** sur mesure ont été réalisés, dont 86 % en interne. À ce chiffre s'ajoute l'équipement léger de **7 447 documents**.

▪ Le dépoussiérage et la désacidification

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts des collections, cette activité s'est intensifiée ces dernières années. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, sur le site de Bussy-Saint-Georges qui dispose d'une station de dépoussiérage intégrée dans l'unique chaîne sanitaire de l'établissement ou dans le cadre de prestations externes, à l'occasion des importantes opérations de préparation et de mouvement des collections liées au chantier de Richelieu. La station interne a assuré en 2014 le dépoussiérage de **6 m³ de documents**. Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré par la même occasion.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections et mise en œuvre désormais dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne par la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel relancé en fin d'année 2014. Les deux filières de désacidification ont permis cette année de traiter 4 670 kg de documents (10 196 documents). La production externalisée est minoritaire cette année, du fait du calendrier de relance du marché.

▪ La restauration et la reliure main

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées soit dans les ateliers internes, soit en externe. Elles bénéficient notamment du prix Heilbronn pour la restauration des manuscrits et livres anciens, dotés d'un montant de 10 000 € qui a permis cette année la restauration du manuscrit Allemand 34, *Vie de sainte Catherine de Sienne*, d'un manuscrit à peintures du ^{XIV}e siècle, *Directoire* de Guillaume de Saint-Cloud et de deux ouvrages provenant de la bibliothèque personnelle de François 1^{er}, conservés à la Réserve des livres rares.

Au total, le nombre de volumes réparés physiquement (restauration, maintenance et consolidation) est de 9 535², auxquels s'ajoutent 219 603³ documents en feuilles (ou, surtout, feuillets de documents). Le traitement de ces documents progresse à nouveau (208 547 en 2013), du fait de la montée en production de l'atelier de préparation de la presse avant reproduction sur le site de Bussy-Saint-Georges. La quasi-totalité des documents en feuilles sont traités par les ateliers internes.

Enfin 5 358⁴ objets divers (monnaies, globes, maquettes, etc.) ont été restaurés, contre 9 109 en 2013. Citons parmi ceux-ci, deux globes ayant appartenu à Napoléon 1^{er} et confiés par le ministère des Affaires étrangères, 7 globes anciens du département des Cartes et plans en vue de leur numérisation en 3D, les globes céleste et terrestre dits de Walk, ou encore un important chantier de traitement et de reconditionnement d'objets en plomb conduit au département des Monnaies, médailles et antiques.

Destinés principalement à des documents anciens et précieux, souvent dégradés, les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates ou en feuilles). En 2014, le nombre total de reliures réalisées, 832, est en forte diminution, en particulier les reliures réalisées en externe du fait de la mise en place en toute fin d'année des nouveaux marchés.

² À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 4 431 documents réparés par les magasiniers de la DCO.

³ À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 20 611 documents en feuilles réparés dans les départements DCO.

⁴ À la production des ateliers DSR, ont été ajoutés les 4 749 objets restaurés dans les départements DCO.

▪ La station de désinfection

La station de désinfection installée sur le site de Bussy-Saint-Georges a été arrêtée plusieurs mois avant la mise en place d'un nouveau contrat de maintenance, puis pour réparation ; environ 30 m³ de documents gravement infestés par des moisissures ont cependant pu bénéficier d'un tel traitement en 2014.

La BnF est par ailleurs équipée d'un matériel d'anoxie (suppression de l'oxygène). Cette nouvelle possibilité de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves, insectes ou autres est maintenant utilisée très régulièrement, notamment pour les objets textiles. 189 objets ont bénéficié d'un traitement d'anoxie en 2014, en provenance des collections du département Arts du spectacle (costumes de scène) mais aussi du département de l'Audiovisuel (traitement d'un appareil de la collection Charles Cros).

Tableau 1.8 : Conservation curative

Tableau 1.9 : Conservation préventive

1.3.3 La reproduction de sauvegarde

Certains travaux de transfert de support (micrographie argentique et numérisation) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde, essentiellement par les ateliers internes de l'établissement. Ces prestations permettent de répondre aux exigences quotidiennes de la communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. Il s'agit des activités de reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis 2009) ou numérique pour les collections imprimées et du plan de sauvegarde audiovisuel. La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisées (*cf.* 2.1.1) participe également à la sauvegarde des documents.

▪ La sauvegarde micrographique des imprimés et de la presse

Poursuivant le mouvement de bascule numérique des ateliers internes, la micrographie continue d'y décroître, avec l'arrêt complet de cette activité sur le site de Sablé-sur-Sarthe ; depuis 2011, elle n'est plus pratiquée en interne que sur le site de Bussy-Saint-Georges. Deux marchés complétaient jusqu'alors la production interne : un marché de microfilmage des collections de périodiques anciens (376 368 images produites en 2014), arrivé à échéance à l'été 2014 et non relancé et un marché de reproduction de la presse quotidienne régionale (338 913 images produites en 2014) pour lequel les besoins diminuent progressivement grâce à la collecte des fichiers numériques des journaux via le dépôt légal du web.

Tableau 1.10 : Reproduction micrographique

▪ La sauvegarde des documents audiovisuels

Le plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy-Saint-Georges). 14 084 vidéos, 69 280 documents sonores, 13 745 cédéroms ainsi que 1 407 images fixes (étiquettes de disques) et 5 objets de la collection Charles Cros ont été numérisés en 2014.

1.3.4 La conservation des collections numériques

La stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Pour assurer cette pérennité, la BnF a développé un système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), opérationnel depuis mai 2010. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ni un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, tiers archivage, etc.

À la fin de l'année 2014, 3 347 583 paquets (pour les documents numériques) étaient préservés dans SPAR, ce qui représente 1,6 péta-octet. En un an, le nombre de paquets a doublé (+1,7 million de paquets) et la volumétrie s'est accrue de moitié (+561 téra-octets).

1.3.5 La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections dont elle a la garde est une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Les dispositions préventives nécessaires à la préservation de ces collections comprennent la mise en place de procédure de suivi des ouvrages (notamment par pistage informatique quand cela est possible), le marquage de toutes les entrées et l'estampillage rétrospectif, l'organisation d'importants chantiers de récolement, le suivi des prêts d'ouvrages au personnel et les autorisations d'accès en magasin à renouveler tous les ans.

En 2014, les départements ont ainsi inventorié et estampillé **486 283 documents**, tous sites confondus, auxquels s'ajoutent **37 751 supports optiques** marqués au laser. Les chantiers de récolement ont concerné quant à eux plus de **428 000 documents**, un chiffre en hausse par rapport à l'année précédente même s'il reste inférieur à l'objectif initial de 500 000 documents récolés par an, qui avait été atteint jusqu'en 2011.

La sûreté des collections passe aussi par la prévention des sinistres et par le déploiement du plan d'urgence en cas de situation de crise : la forte mobilisation et l'implication personnelle de nombre d'agents de la Bibliothèque pour faire face aux conséquences de l'inondation survenue le 12 janvier 2014 ont fortement contribué à limiter l'impact sur les collections de cet incident.

⇒ *Focus 3 : La fuite d'eau survenue le 12 janvier 2014 sur le site François-Mitterrand*



CHAPITRE 2 – LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections. Ouverte en 1997, la bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de cette mission, qui passe par d'importants programmes de numérisation. Bibliothèque encyclopédique et raisonnée, Gallica offre un accès gratuit à tous types de supports, en mode image et en mode texte : imprimés (livres, périodiques et presse), manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, etc. Par son avance technologique, par son enrichissement constant et par son réseau de bibliothèques partenaires, elle constitue l'une des premières bibliothèques numériques au monde.

Gallica compte fin 2014 **plus de 3,2 millions de documents** indexés ou accessibles directement, représentatifs de la richesse et de la variété des collections, qu'elles soient détenues par la BnF ou par l'un de ses **270 partenaires**. Sa fréquentation a atteint **près de 15,3 millions de visites** et le grand public bénéficie du développement de pages de médiation et d'éditorialisation des fonds en ligne.

Gallica s'enrichit à partir de travaux de numérisation internes et de marchés financés majoritairement grâce aux crédits du Centre national du livre (CNL). Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés, largement ouvert aux collections de bibliothèques partenaires.

2.1 La numérisation des collections

La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse, documents spécialisés et audiovisuels. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica (et, au niveau européen, d'Europeana), la sauvegarde de certains fonds dégradés ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques. Les documents imprimés numérisés sont désormais systématiquement convertis en mode texte (OCR : reconnaissance optique des caractères).

2.1.1 Les marchés de numérisation

▪ Les imprimés et la presse

Le marché 2011-2014 de numérisation de masse des imprimés, financé par le CNL, s'est achevé avec la passation d'un avenant pour permettre la numérisation d'un premier lot de documents indisponibles du projet ReLIRE (cf. 4.4.3). Sur cette filière le nombre d'images livrées est de 3,81 millions, pour un peu **plus de 15 500 documents**.

Par ailleurs, un nouveau marché de numérisation de masse des imprimés, financé par le CNL, a été mis en place, avec sa phase de test pour une production courante en 2015.

Un deuxième marché, également financé par le CNL, traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares et de la bibliothèque de l'Arsenal. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Pour 2014, le nombre d'images livrées et validées sur ce marché est de 552 233, soit **6 323 documents**, monographies et fascicules de périodiques.

Un troisième marché, sur fonds propres, concerne la numérisation et la conversion en mode texte de périodiques. Il a été notifié en juillet 2011 avec l'installation du prestataire dans un atelier dédié du site de Bussy-Saint-Georges. Dans le cadre de ce marché, le niveau de qualité OCR a été fixé à **98,5 %**. Il a permis au cours de l'année 2014 de numériser 247 238 pages, correspondant à 46 210 fascicules de périodiques, dont 509 documents (1 744 images) provenant des fonds du Musée de la Résistance nationale installé à Champigny-sur-Marne.

▪ Les collections spécialisées

Lancé en 2013, le nouveau marché de numérisation des collections spécialisées, scindé en deux lots, a vu ses phases de test validées dès février 2014 : le premier lot porte sur les collections de manuscrits, estampes, photographies et cartes, le second sur les monnaies.

Le démarrage du marché de numérisation des manuscrits, estampes, photographies et cartes a connu quelques difficultés, en particulier pour la phase de post-production. Les objectifs de livraison prévus dans la programmation n'ont pas pu être respectés et le nombre d'images livrées est inférieur aux prévisions, même si la qualité des documents numériques atteint désormais les standards prévus : 316 459 images ont été livrées en 2014 correspondant à **5 802 documents**, pour un objectif de 500 000 images par an.

Pour le marché de numérisation des monnaies, ce sont près de 50 000 pièces, principalement romaines, mais également carolingiennes, mérovingiennes et royales françaises, qui ont été reproduites dans l'atelier du prestataire installé sur le site Richelieu. En raison de décalages entre prises de vue et livraison, la production livrée en 2014 s'élève à 46 048 images pour **23 025 monnaies**, les livraisons se poursuivant sur le début de l'année 2015.

▪ BnF-Partenariats

Créée en 2011, la filiale BnF-Partenariats a pour mission la constitution d'offres numériques à partir des œuvres conservées par la BnF (imprimés, manuscrits, presse, estampes, photographies, cartes, plans, musique, etc.) et leur valorisation commerciale. Les revenus issus de ces activités seront réinvestis par la BnF dans de nouveaux projets de numérisation. Après les deux accords de partenariat signés début 2013, l'année 2014 a vu la concrétisation de trois nouveaux projets qui portent sur le livre numérique, la presse et un service de streaming de livres et de musique.

S'agissant des premiers partenariats conclus, l'année 2014 a vu pour le programme sur les collections sonores conduit avec Believe Digital et Memnon Archiving Services, la numérisation de l'intégralité des **45 500 microsillons** publiés entre 1949 et 1962 dès le mois d'août et la mise en ligne de 80% du catalogue à fin décembre. **200 000 titres** issus des collections de la BnF bénéficient désormais d'une diffusion sur **130 plateformes** dans plus de 100 pays : ils ont été écoutés plus de 5,5 millions de fois en streaming et plus de 25 000 albums ont été téléchargés.

Le programme sur le livre ancien, conduit en partenariat avec ProQuest, a vu la numérisation dans l'atelier installé sur le site François-Mitterrand de **2,9 millions de pages** (dont 1,9 million en 2014) et la publication en octobre de la première collection d'*Early European Books* portant uniquement sur le corpus de la BnF, avec 3 700 ouvrages.

Le nouveau partenariat conclu avec la société Ligarán, jeune entreprise innovante spécialisée dans la production d'ePubs, vise à constituer un catalogue de **4 000 livres numériques** à partir d'ouvrages libres de droit du XVIII^e au début du XX^e siècles. Les œuvres sélectionnées avec le concours de conservateurs de la Bibliothèque concernent tous les genres de la production éditoriale : littérature, histoire, histoire des idées, religions, récits de voyage, sciences... Les ouvrages sont numérisés pour être convertis au format ePub et diffusés dans l'ensemble du réseau des libraires en ligne. À fin décembre, 434 ouvrages étaient numérisés et une centaine distribuée.

Dans le domaine de la presse, l'accord conclu avec la société Immanens, expert de la diffusion de contenus numériques, va permettre la création d'une plateforme donnant accès à plusieurs millions de pages de presse ancienne couvrant trois siècles d'histoire en ligne. Ce projet va doubler le volume des collections de presse numérisées par la Bibliothèque et de donner accès à des contenus structurés grâce à un travail sémantique sur les données (accès par thématiques, entités nommées, événements, etc.).

Enfin dans le domaine de la diffusion, un accord a été conclu avec Arte et Le Meilleur du Cinéma pour développer un service de streaming de livres et de musique dédié au réseau institutionnel : BnFcollection.com. Les bibliothèques et centres de documentation pourront souscrire à partir de 2015 et pour un prix modique un abonnement annuel offrant à leurs publics un accès illimité sur place et à distance aux catalogues proposés.

2.1.2 Les programmes internes de numérisation

Les ateliers internes de la BnF se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de grande ampleur : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets. Au total, ce sont plus de 1,58 million d'images qui ont été produites en 2014.

Mise en place en octobre 2011, la filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou petit volume de périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Avec 363 documents numérisés (63 337 images), cette filière marque légèrement le pas par rapport aux résultats antérieurs (75 722).

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction partielle a été demandée par un client auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire 74 881 pages.

Tableau 2.1 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

2.2 Gallica et la politique numérique

Gallica est une bibliothèque numérique accessible gratuitement sur internet, constituée majoritairement de documents libres de droits – ou dont les droits de diffusion ont été négociés par la BnF avec leurs ayants droit – issus des collections de la BnF, mais aussi des fonds numérisés de bibliothèques partenaires, d'une sélection de titres de l'édition contemporaine et, depuis 2012, de documents sous droits issus des collections de la BnF et consultables uniquement en bibliothèque de Recherche.

Grâce à d'importants programmes de numérisation concertée et des partenariats d'interopérabilité, Gallica n'est plus seulement une plateforme de consultation des documents conservés à la BnF, mais elle est une bibliothèque numérique collective et le véritable vecteur de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques. La richesse des contenus et le nombre de visites de Gallica ont continué leur croissance, avec 300 000 documents mis en ligne en 2014 et 15,3 millions de visites.

2.2.1 L'offre documentaire et les fonctionnalités

▪ L'offre disponible et sa dissémination

Le nombre de documents indexés et accessibles, soit dans Gallica, soit sur les sites des partenaires de la BnF, s'élève fin 2014 à plus de 3,2 millions, contre 2,9 millions à fin 2013. Près de 90% de ces documents, consultables directement dans Gallica, correspondent aux collections numérisées de la BnF et à celles des institutions partenaires qui ont été intégrées dans Gallica, soit du fait de leur numérisation par la BnF, soit par dépôt des fichiers numériques. Un peu plus de 10% des documents accessibles dans Gallica sont consultables sur des sites externes, qu'il s'agisse des sites de bibliothèques partenaires ou des sites d'e-distributeurs dans le cadre du partenariat pour la diffusion de l'offre numérique contemporaine engagé entre la BnF, le Syndicat national de l'édition, le Centre national du livre et le ministère de la Culture et de la Communication.

Gallica intra muros offre dans les emprises de la BnF un accès unifié et facilité à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public et sous droits. Le nombre de documents s'élevait, fin 2014, à près de 3,5 millions, dont environ 300 000 documents sous droits visibles uniquement dans les emprises de la Bibliothèque.

Outre un [blog](#) et une [lettre d'information](#) (52 000 abonnés), Gallica renforce sa présence sur les réseaux sociaux : la [page Facebook](#) (80 000 abonnés, en forte progression par rapport aux 42 000 abonnés à fin 2013), le [fil Twitter](#) (27 000 abonnés) et le [compte Pinterest](#) (3 200 abonnés) de Gallica valorisent les contenus et services de Gallica. Ils s'attachent également à mettre en valeur les réutilisations de documents de Gallica sur le Web (hashtag #Gallicanautes sur Twitter ; tableau « [Trouvailles de Gallicanautes](#) » sur Pinterest) et à interagir avec les Gallicanautes (énigmes du vendredi et « albums de l'invité » sur Facebook ; chasse au trésor hebdomadaire sur Twitter).

▪ Le développement des fonctionnalités de Gallica

L'année 2014 a été en grande partie consacrée à la refonte technique, ergonomique et graphique de Gallica, dont le premier état a été mis à disposition pour test sur [Gallica Labs](#) (d'abord en interne BnF uniquement au cours du mois de novembre 2014, puis en externe au cours du mois de janvier 2015).

Cette nouvelle version est dotée d'un nouveau graphisme et d'une nouvelle page d'accueil visant notamment, à terme, à mettre en valeur les pages de médiation numérique. D'importants travaux ont été menés sur l'accessibilité de la page d'accueil (respect de la [norme RGAA](#)).

La refonte de Gallica a également pour objectif d'offrir aux Gallicanautes un nouveau visualiseur de documents doté d'une interface unique permettant de choisir différents modes d'affichage (simple page, double page, défilement vertical, vue d'ensemble mosaïque), avec une barre d'outils latérale sur la gauche. Un nouveau mode d'affichage (texte + image) est désormais disponible pour les documents dotés d'un mode texte ; un player vidéo a été intégré pour permettre la consultation des images animées. Le zoom, plus fluide, peut également être décliné en plein écran. Ont été améliorés la navigation dans les tables des matières, le fonctionnement du module de recherche plein texte et la navigation au sein des périodiques numérisés. Un effort a porté sur l'accessibilité de l'interface, avec la possibilité de feuilleter les documents au clavier.

Le protocole de téléchargement des documents en ligne a été simplifié : il est désormais possible, en rajoutant un suffixe à l'ARK d'un document, d'obtenir tout ou partie du document en question au format PDF ou d'obtenir une page au format JPEG.

Des améliorations concernant la recherche au sein des collections numérisées ont enfin été mises en place grâce à une nouvelle grammaire de requête pour les URL de recherche (SRU) ; la rétrocompatibilité avec les URL de requête de l'ancienne version de Gallica, établies notamment pour les pages de médiation numérique, sera assurée à terme.

▪ Le développement de la médiation numérique

Le développement d'accès structurés aux collections de Gallica, conçus afin de faciliter la recherche des internautes et de valoriser la richesse et la diversité des fonds numérisés, a débuté en 2013. Après une première phase de mise en place organisationnelle et de formation des personnels, plusieurs centaines de pages de médiation numérique ont été réalisées. À fin 2014, **rente-deux corpus** ont été publiés et/ou mis à jour – ces corpus pouvant être centrés autour de types de documents ([Les cartes marines sur parchemin](#), [Les livrets xylographiques](#), [Photographes et photographies](#), [Abécédaires](#), [Feuilles de tranchées](#), [Archives de la parole](#)), de thématiques ([Essentiels du droit](#), [Essentiels des sciences naturelles](#)) ou d'accès géographiques ([La France en cartes](#), [Les revues savantes par région](#), [France-Japon](#), [France-Chine](#)). Chaque corpus bénéficie d'une valorisation spécifique au moment de sa mise en ligne (billet de blog et relais sur les réseaux sociaux). Les statistiques de consultation font apparaître un grand intérêt des internautes pour la majorité des ensembles documentaires ainsi valorisés. La nouvelle version de Gallica donnera une visibilité accrue à ces pages de médiation numérique, notamment dès la page d'accueil.

2.2.2 Les publics

Le nombre de consultations de Gallica continue de croître (15,3 millions de visites en 2014, **42 000 visites par jour**, en progression de 1 million par rapport à 2013, soit + 7,7%) avec un large éventail de points d'entrée : à partir du site [gallica.bnf.fr](#), mais également à partir des applications Gallica pour iPad et Android (453 808 visites), du site web mobile Gallica (**925 601 visites**). Les visites en mobilité représentent 9% du total de la fréquentation de Gallica. En 2014, le nombre de pages vues s'élève à plus de 272 millions ; la durée moyenne d'une visite sur le site principal reste stable (**plus de 14 minutes**) pour un nombre moyen de pages consultées de 28 en moyenne, en progression. Les usages en mobilité sont plus contrastés avec 54 pages vues en moyenne par visites entrantes via les applications, mais seulement 4,6 pages pour le site mobile.

Tableau 2.2 : La fréquentation de Gallica

Dans le cadre du Bibli-Lab, laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques né d'un partenariat entre la BnF et l'école Télécom-ParisTech, un programme intitulé « L'observation des publics de Gallica : état des lieux et perspectives » a été mené entre septembre 2013 et septembre 2014. Ce programme,

qui a conduit à la publication d'un [rapport final](#) par Valérie Beaudouin et Jérôme Denis, a permis de faire des préconisations dans le domaine de l'analyse des usages de la bibliothèque numérique.

2.2.3 *Gallica, bibliothèque collective*

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine, national, régional, local ; rendre plus visibles sur Internet la culture et la langue françaises en atteignant une masse critique ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche en révélant des sources inédites ou méconnues.

La démarche couvre tout le spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des gisements documentaires à numériser, sélection des corpus, numérisation, valorisation éditoriale et scientifique des corpus, multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources, au niveau local (sites et catalogues des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international. Pour mener à bien ces actions, un écosystème de partenaires s'est constitué autour de la BnF, agissant avec des objectifs partagés : bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques dépendant des ministères et des corps constitués, bibliothèques des archives et des musées, bibliothèques de statut divers (associations, fondations, etc.).

▪ **Les programmes de numérisation en partenariat**

Appliquant à la numérisation partenariale une logique documentaire, la BnF est guidée par des principes structurants : numérisation d'imprimés en français et dans les langues de France (livres et revues, hors presse), du domaine public ou dont les droits ont été négociés, dans le cadre de programmes de numérisation aux objectifs et principes explicités (signalement préalable, complémentarité documentaire optimale, recherche de l'exhaustivité), ouverts à toutes bibliothèques et ambitionnant la constitution de corpus thématiques ou d'intérêt régional d'envergure, très visibles sur Internet. Il s'agit donc d'optimiser la numérisation en recherchant une efficacité collective et en produisant un effort partagé dans une démarche complémentaire de celle que la BnF mène depuis 2007 en numérisant massivement ses propres collections d'imprimés. Tous les programmes de numérisation soutenus par la BnF visent à enrichir Gallica

Les bibliothèques françaises – pôles associés de la BnF et autres partenaires – sont invitées à participer à [plusieurs programmes de numérisation concertée](#) : thématiques (sciences juridiques, lancé en 2008 avec 20 partenaires ; histoire de l'art, lancé en 2010 avec 14 partenaires ; Première Guerre mondiale ; littérature patrimoniale pour la jeunesse) ou d'intérêt régional (histoire des territoires, revues des sociétés savantes), ainsi qu'à des programmes visant à compléter des corpus plus modestes, mais précieux sur le plan documentaire et scientifique (publications des académies et sociétés nationales, presse clandestine 1939-1945, patrimoine équestre). Ces différents programmes atteignent en 2014 des volumes significatifs, ainsi les programmes thématiques ont vu la production cumulée de plus de 6 millions de pages et les programmes d'intérêt régional 5,9 millions de pages.

La BnF conduit également des programmes de numérisation concertée pour des ressources non imprimées (portulans, manuscrits), avec l'objectif de reconstituer virtuellement des ensembles répartis physiquement entre différentes bibliothèques. Enfin, certaines bibliothèques peuvent être parties prenantes, aux côtés de la BnF, de programmes européens et internationaux (*cf.* 5.1.1. et 5.3.2).

▪ **L'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques**

Au cours des dernières années, Gallica a fortement accentué sa dimension de bibliothèque numérique collective. La démarche fédérative, engagée dès le lancement de Gallica en 1997, permet de donner accès aux ressources numériques de **270 partenaires**. Parmi ceux-ci, on distingue trois types de partenaires :

- 175 partenaires des territoires (bibliothèques et archives des collectivités territoriales, structures régionales de coopération, sociétés savantes) ;
- 46 partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 49 autres partenaires (bibliothèques spécialisées essentiellement, avec des statuts variés et rattachées à des tutelles très diverses).

Au total à fin 2014, Gallica diffuse **396 046 documents de partenaires**. Il existe aujourd'hui trois modes d'entrée pour ces documents :

1. *Intégration par numérisation des documents physiques dans les marchés de la BnF*. Ce dispositif a été mis en place dès 1997 avec le programme national de numérisation des sociétés savantes. Il a pris une nouvelle ampleur à compter de 2009, et en particulier sur la période 2011-2014, avec l'ouverture du marché de numérisation des imprimés aux bibliothèques partenaires pour un tiers de sa volumétrie. De 2009 à 2014, plus de 8,8 millions de pages d'imprimés ont été numérisées à partir des collections de 110 bibliothèques et organismes documentaires partenaires. L'intégration concerne également des documents à haute valeur patrimoniale (manuscrits, portulans) numérisés dans les ateliers internes de la BnF : après la mise en ligne en 2013 du [*Brouillon de la lettre présentée par Émile Zola au président de la République Émile Loubet*](#), conservé à la bibliothèque de la Cour de cassation, qui complète le riche fonds relatif à l'affaire Dreyfus, et du [*Projet de Constitution française de 1791 annoté de la main de Robespierre*](#), document exceptionnel conservé à la bibliothèque de l'Assemblée nationale, c'est le manuscrit de la [*Consultation sur la validité des mariages protestants de France*](#), rédigé en 1770 par Portalis et annoté par Voltaire, autre trésor de la bibliothèque de la Cour de Cassation qui est désormais accessible à tous.

2. *Intégration par dépôt de fichiers numériques*. Lorsque le partenaire ne dispose pas de bibliothèque numérique, il peut souhaiter la diffusion de ses ressources dans Gallica. Testée depuis 2010 avec l'entrée de fichiers à l'unité (manuscrits de Rousseau), l'intégration de masse a été expérimentée en 2013 dans le cadre du projet Numistral avec la BNU de Strasbourg, première expérimentation d'une offre de bibliothèque numérique en marque blanche.

3. *Référencement par interopérabilité OAI-PMH⁵*. Ce mode d'entrée a été mis en œuvre depuis 2005 avec medic@, la bibliothèque numérique de la bibliothèque interuniversitaire de santé. En 2014, six nouvelles bibliothèques numériques sont venues rejoindre Gallica, portant à 60 le nombre de bibliothèques dont les documents numériques sont indexés dans Gallica (56 bibliothèques françaises et 4 étrangères). Elles enrichissent Gallica de 225 338 documents.

Tableau 2.3 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2014

Soucieuse de garantir à ses partenaires le respect de leur identité numérique, la BnF présente leurs collections dans Gallica avec des mentions de source individualisées et dans des environnements numériques personnalisés. Les partenaires intégrés bénéficient de l'ensemble des fonctionnalités présentes et à venir de Gallica, dont la visibilité sur les services en mobilité (applications Gallica pour tablettes, site web mobile).

▪ Numistral et la Grande Collecte, deux sites en marque blanche

Le service Gallica marque blanche est un service « dans les nuages » de bibliothèque numérique personnalisée aux couleurs du partenaire et disposant de toutes les fonctionnalités de Gallica existantes et à venir : recherche de documents, affinage des résultats de la recherche, visualisation et possibilité de zoom, services de téléchargement, d'export, de partage, etc.

[Numistral](#), réalisée en partenariat avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est la première bibliothèque numérique en Gallica marque blanche. Ouverte en octobre 2013, Numistral donne aujourd'hui accès à plus de **80 000 documents** d'une grande variété et pour certains absents des fonds de la BnF, enrichis de plus de 300 documents relatifs à l'Alsace numérisés par la BnF, soit au total plus de 600 000 pages. Tous les documents sont également consultables dans Gallica et viennent ainsi enrichir les collections numériques nationales. Cette vaste collection devrait s'enrichir de 200 000 à 300 000 nouvelles pages numérisées par la BNU chaque année.

Après Numistral, un nouveau site en marque blanche a vu le jour en novembre 2014 à l'occasion des commémorations de l'armistice de 1918 : [La Grande Collecte](#). Ce site diffuse un florilège des documents les plus significatifs parmi ceux qui ont été recueillis par les Archives Départementales dans le cadre de l'opération « Grande Collecte 14-18 ». Cette deuxième expérimentation du dispositif marque blanche a engagé un nombre important d'acteurs (16 archives départementales, coordonnées par le Service Interministériel des Archives de France) et a permis la mise en ligne de documents numériques moins nombreux (environ 300) et de nature moins diverse que dans le cas de Numistral.

⁵ Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting.

▪ La dissémination des ressources de Gallica hors de Gallica

En parallèle à la fédération des ressources, la BnF favorise l'enrichissement des bibliothèques numériques françaises, des catalogues et des bases bibliographiques, à partir de sélections de contenus de Gallica réalisées par les partenaires et fournies gracieusement par la BnF. Cette démarche permet de valoriser les ressources numériques de la BnF, d'accroître la fréquentation de Gallica mais surtout d'irriguer le territoire national ; elle permet également aux partenaires, dispensés de numériser des documents déjà présents dans Gallica, de concentrer leurs efforts sur la médiation et l'éditorialisation.

Parmi les intéressantes réalisations de 2014, on mentionnera l'initiative de la Fondation Napoléon. Dans le cadre du partenariat conclu en février 2014 entre la BnF et la Fondation Napoléon, cette dernière publie en effet sur son site des [bibliographies napoléoniennes thématiques](#) réalisées à partir du fonds Gallica. « L'alliance de la puissance de numérisation de la BnF et de l'expertise historique de la Fondation Napoléon », selon les termes du partenaire, a d'ores et déjà permis la production de neuf bibliographies numériques, parmi lesquelles [Napoléon à l'île d'Elbe](#), [L'Impératrice Joséphine](#) ou encore [Waterloo 1815](#).



CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation. Le site offre également des espaces d'exposition, permanents et temporaires, des auditoriums et des espaces pédagogiques ;
- le site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscripts, estampes et photographies, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle), auquel se rattache l'immeuble de la rue de Louvois (musique) ;
- la bibliothèque de l'Arsenal et la bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy-Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

L'année 2014 a été marquée par la poursuite du chantier de rénovation du quadrilatère Richelieu et par l'achèvement du projet de rénovation des espaces Haut-de-jardin du site François-Mitterrand, avec la fin du réaménagement du Hall Est, la fin du programme d'aménagement des salles de lecture, la mise en place d'un système d'affichage dynamique et d'une signalétique intérieure, ou encore la création d'un nouveau café dans le Hall Ouest.

L'inondation de plusieurs magasins du département Littérature et art provoquée par une fuite d'eau a donné lieu à la réactivation du plan de prévention de ce risque, pour lequel une enveloppe complémentaire de 400 k€ a été débloquée, s'ajoutant aux 49 k€ alloués chaque année.

3.1 La stratégie immobilière de l'établissement

Comme demandé à tous les opérateurs de l'État, la BnF a élaboré en 2010 un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). À l'horizon 2020, il s'agit de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur s'articule à une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

Le SPSI inclut des décisions importantes relatives aux biens immobiliers de la BnF, dont la mise en œuvre s'est poursuivie en 2014 :

- bibliothèque-musée de l'Opéra : poursuite des opérations de valorisation des espaces d'exposition, avec la mise en lumière de la Rotonde de l'Empereur ;
- bibliothèque de l'Arsenal : poursuite de l'aménagement des espaces en vue de l'ouverture sur le site d'une Maison des métiers du livre, étude de faisabilité pour l'ouverture au public d'une salle polyvalente ;

- immeuble du 2, rue de Louvois : à la suite de l'étude sur le relogement du département de la Musique au sein du quadrilatère Richelieu conduite en 2013, intégration de cette hypothèse et des adaptations induites au dossier d'avant-projet détaillé de la zone 2 du chantier.

3.1.1 Les perspectives de saturation des espaces de stockage

Un état des lieux de l'occupation des capacités de stockage des collections sur les sites François-Mitterrand et de Bussy-Saint-Georges et de leurs perspectives d'évolution avait été confié, en 2013, à un bureau d'étude spécialisé. Cette étude pointait des risques de saturation des magasins dès le courant de l'année 2015 pour Bussy-Saint-Georges et à l'horizon 2017 pour François-Mitterrand : l'accroissement annuel des collections (dépôt légal, acquisitions, autres modes d'entrée) se trouve en effet amplifié conjoncturellement par les mouvements de collections induits par la rénovation en cours du site Richelieu.

Sur la base de cet état des lieux, la Bibliothèque a défini un plan d'actions à court, moyen et long terme, qui vise à repousser à l'horizon 2023 la mise à disposition d'un nouvel espace de stockage de grande capacité. Différentes mesures ont ainsi été programmées : densification des magasins existants, remembrement des espaces existants et réorientation, à l'arrivée, de la partie la moins consultée du dépôt légal vers les magasins de Bussy-Saint-Georges.

Compte tenu des enjeux financiers associés, tant pour la mise en œuvre des mesures transitoires d'aménagement et de travaux que pour la création d'un nouvel espace de stockage, cette programmation fait l'objet d'échanges approfondis avec le ministère de la Culture et de la communication.

3.1.2 L'optimisation de l'exploitation des sites

La recherche d'économies dans l'exploitation des bâtiments et des sites s'est poursuivie en 2014 au travers, notamment, de la modification des marchés de maintenance à l'occasion de leur renouvellement, grâce à une révision ciblée des gammes de prestation, et de la mutualisation des activités de maintenance entre les différents sites (réorganisation de la division Travaux maintenance exploitation du département des Moyens techniques).

3.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du quadrilatère Richelieu est un chantier exceptionnel dont l'achèvement est prévu en 2019. À cette date, le site sera de nouveau entièrement accessible au public et la BnF pourra déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu, en coopération avec autres occupants du site (Institut national d'histoire de l'art, École nationale des chartes). Les travaux sont conduits par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC).

Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, qui est entré dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d'œuvre, l'architecte Bruno Gaudin, poursuit principalement **quatre objectifs** :

- Rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections qui y sont conservées ;
- Conforter le site comme haut lieu scientifique et culturel en synergie avec l'INHA et l'ENC ;
- Étendre et moderniser les services offerts aux publics avec le réaménagement de la salle Labrouste (au profit de l'INHA) et des salles de lecture des départements spécialisés de la BnF pour les chercheurs et la mise en place de nouveaux services ;
- Ouvrir le quadrilatère Richelieu à des publics plus larges avec la création d'une salle de lecture accessible au grand public dans la salle Ovale, de nouveaux espaces d'exposition et des espaces permanents de valorisation des collections de la Bibliothèque, le déploiement sur place d'activités pédagogiques pour les plus jeunes.

La rénovation s'effectue en deux phases : la première, de juin 2011 à juin 2016, se déroule dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu (zone 1) ; la seconde, de 2016 à 2019, se déroule dans la moitié située le long de la rue Vivienne (zone 2).

3.2.1 Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)

Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année en zone 1. À l'extérieur, le nettoyage et la restauration des façades sont terminés. Les toitures des ailes Petits-Champs, Richelieu et Colbert sont restaurées et celle du vestibule Labrouste est désormais prête à accueillir la galerie de verre donnant sur la cour d'honneur.

À l'intérieur, les travaux de gros œuvre sur les réservations pour le passage des réseaux et de ventilation se sont achevés. Dans la salle Labrouste, les réseaux techniques et la structure du nouveau plancher ont été installés, tandis que le mobilier a été restauré.

L'ensemble des couvertures est achevé, de même que les travaux de restauration des peintures patrimoniales de l'aile Petits Champs et de la rotonde des donateurs. La restauration des décors et peintures des plafonds des espaces patrimoniaux non classés a démarré à l'automne par les futurs espaces de la bibliothèque de l'École nationale des chartes et par la rotonde des donateurs. Celle de la galerie Viennot et de la rotonde Van Praet suivra. Enfin, le chantier de restauration de la salle des Manuscrits, sous maîtrise d'ouvrage de la BnF a été mené à bien, grâce à un important mécénat de Mark Pigott (cf. 6.4.1).

La livraison de la zone 1 est désormais prévue pour fin 2015. La réouverture de cette zone rénovée au public est prévue pour l'été 2016.

3.2.2 La préparation de la phase 2 du chantier

L'avant-projet définitif de la phase 2 a été transmis par l'Oppic en septembre 2014 et a fait l'objet d'une analyse présentée en CHSCT. En parallèle, les transferts anticipés de collections se poursuivent, avec **9 km linéaires de collections transférées** vers les espaces de stockage de François-Mitterrand et de Bussy-Saint-Georges et le transfert des deux-tiers des collections de Monnaies, médailles et antiques vers la Banque de France.

Enfin, le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le transfert des collections et des services a été notifié en mai 2014. La fin de phase d'études est prévue pour mars 2015.

3.2.3 Le projet scientifique et culturel

Le programme technique détaillé des futurs espaces muséographiques permanents a été présenté en juillet dernier à la BnF. Compte tenu du décalage entre le calendrier des études muséographiques et celui des aménagements, la Bibliothèque a jugé préférable de marquer un temps d'attente après la validation du PTD et avant de débiter les études muséographiques en 2016. Ce délai supplémentaire permettra d'actualiser le projet scientifique et culturel, notamment d'affiner la sélection des pièces et d'avancer sur les contours de la médiation en s'appuyant sur une étude prospective des attentes du public potentiel.

3.3 La réduction de l'empreinte écologique et le développement durable

La Bibliothèque nationale de France poursuit ses efforts pour réduire son empreinte écologique et atteindre à l'horizon 2020 les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008. L'élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière a ainsi été l'occasion d'identifier les opérations qui contribueront de manière importante à la diminution des consommations énergétiques et de fluides grâce à des installations plus performantes.

L'établissement poursuit également un effort constant de pilotage des installations visant à modérer et quand c'est possible à réduire les consommations.

3.3.1 Énergie, fluides et émissions de gaz à effet de serre

L'année 2014 a été marquée par une **baisse globale de consommation de 7 %** par rapport à l'année précédente, tous sites et toutes sources d'énergie confondus, soit 48 GWh en 2014 contre 52 GWh en 2013. Au total, depuis 2008, la BnF a vu sa consommation électrique baisser de 19 %.

Ces résultats s'analysent par :

- des conditions météorologiques favorables : d'une part, un hiver doux, donc moins de chauffage, et d'autre part, un été pluvieux, donc moins de climatisation ;
- la baisse qui perdure sur Richelieu, en raison de la poursuite du chantier ;

- les efforts d'économie dans la conduite de la production frigorifique en particulier pour le site François-Mitterrand ;
- la performance des nouvelles installations de climatisation du Centre Technique du Livre de Bussy-Saint-Georges remplacées en 2013 et la performance électrique des onduleurs/chargeurs du site François-Mitterrand.

La consommation d'énergie du site François-Mitterrand a baissé de 5%, performance remarquable compte tenu de l'implantation nouvelle du cinéma MK2 qui, à année équivalente, aurait dû faire augmenter la consommation de 2 à 3 %. Il reste le plus consommateur des sites, avec 71% de la consommation globale, suivi de Richelieu, 18%, Bussy-Saint-Georges, 7%, la bibliothèque de l'Arsenal, 2% et le site de Sablé-sur-Sarthe, 1%.

Par postes, la répartition de la consommation est la suivante : 84 % pour EDF, 12 % pour la Compagnie parisienne de chauffage (CPCU), 2 % GDF, 1 % Climespace (réseau de froid de la ville de Paris) et 1 % pour le fuel.

La moindre consommation d'énergie induit une diminution d'émissions de gaz à effet de serre plus importante encore de 18%, passant de 4 600 tonnes en 2013 à 3 800 tonnes en 2014, soit **-830 tonnes équivalent CO₂**. Depuis 2010, les émissions de gaz à effet de serre ont ainsi été réduites de 3 370 tonnes équivalent CO₂, soit une diminution de 47%. La maîtrise des consommations CPCU, source d'énergie très émettrice de gaz à effet de serre, et la montée en puissance de la récupération de chaleur en lieu et place expliquent également cette performance.

S'agissant de la consommation d'eau, l'année 2014 a vu une légère baisse en raison d'une moindre consommation des tours aéro-réfrigérantes du fait de l'été médiocre et, plus particulièrement pour le site Richelieu, grâce au remplacement des tours aéro-réfrigérantes par des tours fermées (autrefois ouvertes). Sur le site François-Mitterrand, la consommation est bien maîtrisée pour ce qui est des usages de climatisation, mais les usages sanitaires restent plus difficiles à maîtriser.

S'agissant des coûts d'achat de l'énergie et des fluides, la **dépense globale baisse de 2%** pour la première fois depuis 2009, alors que les tarifs augmentent d'environ 5% par an. Si la première cause en est la diminution des consommations, la sortie du tarif régulé du gaz, pour le site de Bussy-Saint-Georges, avec l'achat en groupement de commande a occasionné un gain tarifaire de 15%.

3.3.2 Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

Pour tous les marchés dont le montant est estimé supérieur ou égal à 50 000 euros (HT), la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétales dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple : existence de produits bénéficiant d'un écolabel).

Tous les marchés des scénographes des expositions et tous ceux relatifs aux travaux de réalisation des expositions comportent par ailleurs des clauses environnementales.

En 2014, **41 marchés** sur 181, soit 23 % des marchés, ont intégré une clause relative au développement durable.

CHAPITRE 4 – LES PUBLICS

Chercheurs et étudiants, touristes et curieux, professionnels des bibliothèques, enseignants et scolaires : les publics de la Bibliothèque nationale de France sont aussi variés que l'offre de services et d'animations, sur place ou à distance. Pour l'ensemble de ses activités de diffusion du savoir et de valorisation de ses collections, la BnF s'adapte à des usages de plus en plus mobiles. Pour les publics sur place, l'évènement de l'année 2014 aura été l'achèvement des derniers travaux de réaménagement des salles de lecture du Haut-de-jardin, en mars, puis, l'installation d'un vestiaire automatique en libre-service et du Café des Globes dans le hall Ouest, fin novembre, parachevant le projet de rénovation du Haut-de-jardin. Le succès du week-end portes ouvertes des 6 et 7 décembre est venu apporter une note festive pour la clôture de ce vaste chantier.

⇒ Focus 4 : Les journées portes-ouvertes : une grande fête à la BnF

La fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions, des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites est en baisse significative de 13 % par rapport à 2013, avec **1 050 000 visiteurs** accueillis en 2014, soit une diminution de près de 150 000 entrées. Cette baisse affecte à la fois les salles de lecture, en particulier celles de la bibliothèque de Recherche, et les expositions et activités pédagogiques, dont les fréquentations sont très liées.

Consciente de la priorité que constitue le développement actif de ses publics, la Bibliothèque a entrepris en 2014 de reformuler sa politique en la matière, en élaborant un document d'orientation stratégique explicitant les différentes actions à mener et les objectifs assignés aux différents services de la Bibliothèque qui contribuent à sa mise en œuvre. Cette démarche ordonnée, animée par un consultant externe, articule l'élaboration d'un état des lieux précis des cibles des publics à fidéliser ou à conquérir, selon les espaces (virtuels ou physiques) et les services, avec une hiérarchisation des priorités et fixe la feuille de route des actions et projets à conduire pour la période à venir. Ce chantier aboutira au premier semestre 2015.

4.1 Les activités de lecture

4.1.1 L'inscription et l'accréditation des lecteurs

L'année 2014 a vu la création du département de l'Orientation et de la recherche bibliographique, issu de la fusion entre le département de la Recherche bibliographique et le service de l'Orientation des lecteurs. Véritable département de service public, il regroupe désormais l'ensemble des missions d'accueil des lecteurs et de recherche d'information, dans l'optique de mieux accueillir, former et informer les publics des salles de lecture.

⇒ Focus 5 : Un nouveau département de l'Orientation et de la recherche bibliographique

▪ La bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-jardin les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou un ticket journalier. L'accès après 17 h est gratuit. La production de cartes annuelles pour le Haut-de-jardin a enregistré cette année un léger recul de 2 % (**24 881 cartes**⁶ produites au total contre 25 438 cartes en 2013). Le taux de renouvellement est de 34 %. La vente des tickets 1 jour est stable par rapport à 2013, avec **44 412 tickets**, soit 153 tickets vendus en moyenne par jour.

Tableau 3.1 : Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-jardin

Par ailleurs, 46 cartes Pro, à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME), mais également à toutes les autres ressources de la BnF, ont été produites en 2014, correspondant à 26 organismes différents. Ces cartes Pro ne recouvrent qu'une petite

⁶ Ont été soustraites les 3 611 cartes produites en remplacement de cartes perdues ou défectueuses.

partie des activités de PRISME, dont les ateliers dédiés aux ressources documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'activité ont accueilli cette année 420 demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs d'entreprises, auxquels il faut ajouter des activités de formation et la participation à divers salons, comme le Salon des entrepreneurs, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France (février 2014), le Salon Franchise Expo (mars) ou la 8^{ème} Journée régionale de la cession-reprise d'entreprise (novembre).

▪ La bibliothèque de Recherche

Pour utiliser les services de la bibliothèque de Recherche, à l'exception des espaces de la Maison Jean Vilar, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. Leur est proposée, en fonction de leur besoin, une des trois formules d'accès : carte avec accès illimité, carte 15 entrées ou carte 3 entrées. Ces trois cartes sont valables un an et donnent également accès aux salles de la bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin.

En Rez-de-jardin, grâce à l'augmentation du nombre de places pour la consultation du libre-accès et des ressources électroniques, 1 400 places sont dorénavant réservables par les lecteurs, dont 15 places prioritaires pour les personnes à mobilité réduite. Depuis la mise en place du service de réservation simplifié en septembre 2013, l'occupation des places de la bibliothèque du Rez-de-jardin est optimisée : les lecteurs ne subissent plus de files d'attente, même lors des pics de fréquentation, les conditions d'accueil et de travail ont été considérablement améliorées avec un accès facilité aux salles des disciplines de prédilection des chercheurs (histoire, art et littérature).

Les quatre autres sites (Richelieu-Louvois, bibliothèque de l'Arsenal, bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar) offrent 435 places.

Le nombre de titres Recherche produits en 2014 s'élève à **26 376**⁷, soit une diminution de 7% par rapport à 2013 (28 324). La part des cartes annuelles continue de progresser, à 61% des titres délivrés, celle des cartes 15 entrées continue de décroître (6%) et celle des cartes 3 entrées est stable à 33% des titres délivrés.

Tableau 3.2 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF

D'une année sur l'autre, la répartition des inscriptions selon les types de recherches reste très stable : 46,7 % d'accréditations pour études, 43,8 % pour raisons professionnelles et 9,5 % pour raisons personnelles. La part des lecteurs étrangers, si l'on prend en compte la nationalité et non le pays de résidence, progresse légèrement à 34,8 %. La répartition par catégorie socioprofessionnelle montre quant à elle un infléchissement de la part des enseignants et chercheurs (27% des lecteurs accrédités en 2014, contre 30% en 2013) et de celle des étudiants en master (17% contre 18%). Les doctorants représentent toujours **25% des lecteurs accrédités** en 2014, et les retraités 6%.

Tableau 3.3 : Répartition du public accrédité par type de recherche

Tableau 3.4 : Répartition du public accrédité par nationalité

Le service de [pré-accréditation en ligne](#) connaît une nouvelle baisse importante (-14% par rapport à 2013) : seules 2 314 personnes ont profité de ce service, soit moins de 10% du total des titres délivrés.

▪ Le renouvellement en ligne

Les titulaires d'une carte annuelle Haut-de-jardin et les titulaires d'une carte Recherche (tous types de titres confondus) peuvent [renouveler eux-mêmes leur abonnement en ligne](#). En 2014, malgré une progression par rapport à 2013, ce service est resté sous utilisé par les lecteurs : **4 210 réabonnements** ont été effectués en ligne, dont 3 617 par des lecteurs de la bibliothèque de Recherche, ce qui correspond à un taux de renouvellement en ligne de 18%. Le réabonnement se fait via un espace personnel, qui permet d'accéder aux autres services tels que les espaces personnels du catalogue général et de Gallica, ainsi que la réservation de places et de documents en bibliothèque du Rez-de-jardin ou encore la vente en ligne de reproduction de documents.

⁷ Ont été soustraites des cartes produites les 2 055 remplacements de cartes perdues ou défectueuses.

4.1.2 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

En 2014, les salles de lecture de la Bibliothèque ont enregistré **810 367** entrées, soit une baisse de 4 %, qui affecte cette année uniquement les salles de lecture de la bibliothèque de Recherche. Si la fréquentation de la bibliothèque tous publics du Haut-de-jardin reste stable, elle ne retrouve pas cependant son niveau de 2012, avant le démarrage des travaux de réaménagement de la nouvelle entrée et des salles de lecture.

Ces tendances à la baisse invitent la Bibliothèque à se mobiliser pour définir et mettre en œuvre un ensemble de mesures de relance de la fréquentation, en assouplissant les conditions d'accréditation pour l'accès à la bibliothèque de Recherche, en poursuivant la modernisation des services proposés aux lecteurs, mais aussi en réfléchissant plus globalement aux conditions tarifaires d'accès aux salles de lecture.

Tableau 3.5 : Fréquentation des salles de lecture

▪ Les salles de la bibliothèque du Haut-de-jardin

Si la fréquentation des salles de lecture du Haut-de-jardin atteint en 2014, avec **464 162** entrées, un niveau comparable à celui de 2013, ce résultat stable masque des configurations d'ouverture très différentes : réduction des horaires d'ouverture pendant la période estivale en 2013 puis fermeture par roulement des salles de lecture pour travaux d'octobre 2013 à mars 2014. Ainsi, par comparaison à la même période de 2012, la fréquentation du dernier trimestre 2014 reste en nette diminution (-20 000 entrées).

Tableau 3.6 : Calendrier des travaux et de fermeture des salles de lecture Haut-de-jardin

La répartition des différents titres d'accès dans les entrées reste globalement stable. Les détenteurs d'une carte annuelle génèrent plus des trois quarts de la fréquentation (77%), la fréquentation au ticket se décomposant en 11% pour les tickets 1 jour et 5% pour les tickets d'accès gratuit après 17 h (6% en 2013). Le reste des entrées (7%) est le fait de titulaires de la carte annuelle Recherche.

La gratuité d'accès aux salles de lecture du Haut-de-jardin pendant les week-ends d'été a généré 2 773 entrées, soit un tiers des accès enregistrés ces mêmes jours.

Cependant, la fréquentation des salles de lecture ne suffit plus aujourd'hui pour donner une vision complète de l'utilisation du Haut-de-Jardin. En effet, le déploiement de stations de travail et de lutrins dans les déambulatoires a permis de conforter de manière très significative un usage constaté depuis plusieurs années : le travail en dehors des salles de lecture.

▪ Les salles de la bibliothèque de Recherche

La fréquentation globale des salles de la bibliothèque de Recherche recule de 8 % par rapport à l'an dernier, avec un total de **346 205 entrées**.

Pour les salles du Rez-de-jardin, les fluctuations au cours de l'année sont restées sensiblement proches de celles des années précédentes avec des pics de fréquentation enregistrés au premier semestre. On notera qu'en août, les lecteurs étrangers sont venus en moins grand nombre : le Rez-de-jardin enregistre une baisse de 15% sur cette période habituellement très fréquentée. La répartition de la fréquentation par salles reste stable : les salles du département Philosophie, histoire, sciences de l'homme enregistrent toujours un tiers du total des entrées, la Réserve enregistre une baisse marquée de sa fréquentation (-18 %). Grâce au nouveau service de réservation qui a permis d'allonger le délai de retard autorisé à une heure (au lieu de 30 minutes), le taux de réservations honorées remonte très sensiblement à 75 % (61 % en 2013).

Sur le site de Richelieu, les travaux de rénovation de la première phase du chantier se poursuivent dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu, alors que la préparation de la deuxième phase se traduit par d'importants transferts de collections. Dans ce contexte relativement perturbé, la fréquentation du site Richelieu enregistre une baisse marquée de 10 %.

On soulignera enfin le fort redressement de la fréquentation de la Maison Jean Vilar, qui enregistre 4 500 entrées.

4.1.3 L'accès aux ressources documentaires

▪ La communication des documents de la bibliothèque de Recherche

La baisse du nombre de documents communiqués en salle, tendance constatée au cours de la dernière période, s'amplifie fortement en 2014 avec un total de **942 664 documents**, en recul de 19% par rapport à 2013.

Cette baisse est tout particulièrement marquée dans les salles de lecture du Rez-de-jardin où elle s'établit à - 21 %, soit une moyenne de **2 560 documents par jour** et de 2,6 documents par lecteur. Pour la première fois depuis 2000, le nombre de documents par jour et par lecteur passe sous la barre des 3 documents. L'ensemble des départements sont affectés par la diminution de la communication des collections, avec des amplitudes variées. La diminution du volume d'activité s'accompagne d'une amélioration de la qualité du service : le délai moyen de mise à disposition des documents demandés s'établit à **33 minutes** sur l'ensemble de l'année et la part des documents mis à disposition en moins de 45 minutes n'a jamais été aussi élevée (78%).

Comme en Rez-de-jardin, toutes les salles de lecture des départements spécialisés sont touchées par la baisse de la communication. En revanche, les départements spécialisés délivrent un nombre croissant d'autorisations de photographies personnelles par les lecteurs de documents ayant plus de 90 ans : **11 867**, en progression de 11% malgré la diminution globale de la fréquentation et du nombre de documents communiqués.

Tableau 3.7 : Nombre de documents communiqués

▪ Les ressources numériques

En plus de ses collections traditionnelles, la Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'une carte annuelle Recherche, une offre importante de ressources numériques : bases en ligne, périodiques et monographies numériques. Cette offre couvre un large spectre disciplinaire avec une forte dominante scientifique et technique, reflétant en cela les évolutions de l'édition dans ce domaine.

L'offre numérique continue de croître et compte fin 2014 **plus de 180 000 documents électroniques** (contre 145 000 fin 2013) : 60 000 périodiques dont la moitié accessible à distance ; 113 240 livres dont près de 100 000 accessibles à distance ; et 235 bases de données dont une centaine accessible à distance. Ces bases de données recouvrent une offre très diversifiée : abonnements annuels, ressources achetées en archives électroniques, bases de données acquises en licence nationale, bases gratuites suites à des accords de partenariat ou encore ressources gratuites sélectionnées pour leur pertinence documentaire.

Le nombre de sessions aux deux outils complémentaires qui donnent accès aux ressources électroniques (répertoire par titre AtoZ et moteur de recherche Ebsco Discovery Service) est en diminution par rapport à 2013, avec un peu moins de **95 000 sessions ouvertes**, dont 12% à distance.

La consultation des bases de données reste concentrée sur quelques titres : ainsi les dix bases les plus consultées pèsent pour 41% du total des consultations. On retrouve parmi celles-ci les bases liées au monde de l'entreprise.

Les ressources numériques disponibles en salles de lecture comprennent également les archives du web et Gallica intra muros qui propose, outre l'offre également accessible à distance, un ensemble de documents numérisés sous droits.

Afin de faciliter l'accès à ces ressources pour les lecteurs, un nouveau service a été mis en place en novembre 2014 : le portail numérique [AVEC](#) (Avec Votre Équipement de Communication) permet d'accéder, à partir de son propre ordinateur portable, après téléchargement préalable d'un logiciel gratuit qui permet de sécuriser la consultation des documents et d'empêcher leur enregistrement ou diffusion, à l'offre de Gallica intra muros et aux archives de l'internet.

▪ Les portails des centres de ressources documentaires

Dans le prolongement des centres de ressources thématiques installés dans les salles de lecture du Haut-de-jardin (développement durable en salle C, Europe en salle D, Francophonie en salle F et Sociétés en débats en salle J), des [portails en ligne](#) proposent aux lecteurs des sélections d'actualités, de sites internet, de documents physiques comme numériques sur les thématiques choisies. Avec 37 400 visites en 2014, la fréquentation de ces portails est en hausse de 37% par rapport à 2013.

4.2 Les activités culturelles et éducatives

Les activités culturelles de la BnF participent à la diffusion du patrimoine et de sa connaissance, en permettant chaque année la présentation au public de documents originaux parmi les plus rares et les plus précieux de ses collections. En 2014, la Bibliothèque a maintenu une très importante activité d'expositions sur l'ensemble des sites de la BnF ainsi qu'à l'extérieur de ses emprises : ce sont ainsi **4 815 documents originaux** – soit 2 549 pour les expositions produites dans les espaces de la BnF et 2 266 œuvres prêtées par la BnF – qui ont pu être montrés au public, grâce à **15 expositions** organisées dans les espaces propres à l'établissement⁸ et les prêts consentis à **182 expositions** tant en France qu'à l'étranger (184 en 2013). À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent diverses manifestations : conférences, colloques et propositions pédagogiques.

4.2.1 Les expositions

▪ Les expositions à la BnF

En incluant la fréquentation des espaces de présentation en libre accès (allée Julien Cain, allée de l'Encyclopédie, hall des Globes, galerie des donateurs), mais en ne prenant pas en compte celle des espaces d'expositions de la BMO, le nombre de visiteurs d'expositions se situe autour de 200 000 pour l'année 2014, en très nette diminution par rapport à 2013. Ce chiffre se décompose en un peu plus de **106 000 entrées pour les expositions temporaires** comptabilisées (175 000 en 2013) et 92 000 visiteurs estimés pour les autres espaces temporaires (allée Julien Cain) ou permanents (hall des Globes).

La fréquentation comptabilisée des expositions temporaires est en nette diminution par rapport à l'année 2013, qui avait enregistré de beaux succès publics, notamment en fin d'année avec *Astérix à la BnF !*. La fréquentation de l'exposition *Été 14 : les derniers jours de l'ancien monde* a été décevante avec 22 703 visiteurs, tandis que les autres expositions présentées dans les galeries payantes ont enregistré des fréquentations très modestes, moins de 5 000 visiteurs pour *Dessins français du XVII^e siècle. Collections du département des Estampes et de la photographie*, *Alix Cléo Roubaud, photographies* *Quinze minutes la nuit au rythme de la respiration* ou encore *De Picasso à Jasper Johns – L'atelier d'Aldo Crommelynck*.

Tableau 3.8 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)

La programmation 2014 s'est étendue sur les quatre sites parisiens (François-Mitterrand, Richelieu, bibliothèque-musée de l'Opéra, Arsenal). Elle a mobilisé sept espaces d'expositions temporaires (Galerie 1 et 2, Allée Julien Cain, Galerie des donateurs, Galerie Mansart, salles d'exposition de la bibliothèque-musée de l'Opéra, salons de l'Arsenal) et trois espaces d'expositions permanentes ou semi-permanentes (Hall des Globes, Labo, Allée de l'Encyclopédie), auxquels est venue s'ajouter la mezzanine du musée des Monnaies, médailles et antiques pour la présentation *Vases grecs : collections du duc de Luynes* visible jusqu'en 2015.

Sur le site François-Mitterrand (Galeries 1 et 2) quatre nouvelles expositions ont été proposées : *Été 14, les derniers jours de l'ancien monde*, *De Picasso à Jasper Johns – L'atelier d'Aldo Crommelynck*, *Éloge de la rareté – Cent trésors de la Réserve des livres rares*, *Alix Cléo Roubaud, photographies* *Quinze minutes la nuit au rythme de la respiration*. Organisée en partenariat avec le ministère de la Défense dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale, *Été 14, les derniers jours de l'ancien monde* a permis de proposer au public, en lever de rideau des célébrations de la Grande guerre, la première exposition d'histoire à la BnF. Cette leçon d'histoire, déployée dans l'espace à travers une muséographie spectaculaire, constituait une sorte de manifeste de ce que les historiens du comité scientifique, parmi lesquels les plus grands spécialistes de la première guerre mondiale, comme Jean-Jacques Becker, Jay Winter, Antoine Prost ou encore Gerd Krumeich, ont appelé la « micro-histoire », concentrée sur les toutes premières semaines du conflit. Même si la fréquentation n'a pas été à la hauteur des espérances, cette exposition, par son projet scientifique, par le dialogue qu'elle a initié entre les collections de la BnF et du ministère de la Défense demeure un modèle du genre, à juste titre salué par la presse (« remarquable exposition (...) la scénographie claire et efficace rend perceptible spatialement la dramatisation du propos (...) autant de témoignages qui permettent de donner une dimension humaine aux faits bruts (...) la volonté de construire une exposition didactique accessible au grand public capable en même temps d'assouvir la soif de connaissances des passionnés de 14-18 mérite d'être saluée » *Le Monde*, 27 mars 2014).

Axe de circulation important du site François-Mitterrand, accessible gratuitement, l'allée Julien Cain a accueilli en 2014 une exposition de photographies, Sur les pas de *Louis Barthas, 1914-1918, Photographies de Jean-Pierre Bonfort*, et *Chemin de paix par Clara Halter* ; puis, en fin d'année, la traditionnelle présentation du concours

⁸ Expositions ouvertes en 2014, hors expositions dont l'exploitation a débuté en 2013.

photographique *Jeunes photographes de la Bourse du Talent*, organisée avec l'agence Picto. La galerie des donateurs a présenté quatre expositions, accessibles gratuitement pendant un mois-et-demi : *Les Trente Glorieuses, dessins de Gus et Tetsu* ; *Les coulisses des Cités obscures, Peeters et Schuïten* ; *Antonio Tabucchi – Le fil de l'écriture* ; *Théâtre ouvert, l'audace du texte* ainsi que pour un mois, une présentation d'éditeur de livres d'artistes, *Les éditions du Solstice*.

Sur le site de Richelieu, avant la fermeture pour travaux, la galerie Mansart a accueilli une seule exposition, au printemps, *Dessins français du XVIIIe siècle. Collections du département des Estampes et de la photographie*. La présentation *Vases grecs : collections du duc de Luynes*, réalisée en 2013, est restée visible durant toute l'année 2014 au musée des Monnaies, médailles et antiques. L'année 2014 a vu la poursuite de la collaboration entre l'Opéra Garnier et la BnF, concrétisée par la coproduction des expositions présentées dans les espaces de la bibliothèque-musée de l'Opéra : l'Opéra a réalisé *Les ballets suédois*, présentée à l'été, et la BnF l'exposition *Rameau et la scène*, à l'automne. Enfin, la bibliothèque de l'Arsenal a proposé l'exposition littéraire *Oulipo, la littérature en jeu(x)* à l'automne.

Des 2 549 pièces originales présentées à l'occasion des expositions temporaires, 67 % sont issues des collections BnF, part en augmentation par rapport à 2013.

▪ Les prêts à d'autres expositions

En 2014, la BnF a été sollicitée pour **235 demandes de prêt** de documents originaux à des expositions : 182 ont abouti à des prêts effectifs, représentant le déplacement de 2 266 pièces, contre 2 093 en 2013. Leur répartition géographique reste équilibrée entre étranger, régions et Île-de-France, qui représentent chacun environ un tiers des prêts, avec cependant cette année une légère diminution des prêts à l'étranger (28% du total contre 31% en 2013). La répartition par départements de collections est peu modifiée par rapport aux années précédentes : le département des Estampes et de la photographie reste le département le plus sollicité, avec 986 pièces prêtées, soit plus de 40% du total.

▪ Les expositions hors les murs

Les expositions hors les murs recouvrent plusieurs types de projets : les itinérances (reprise intégrale ou partielle par des établissements extérieurs, avec ou sans contrepartie financière, d'expositions produites par la BnF) ; les coproductions (expositions élaborées en collaboration avec une autre institution culturelle) ; les créations (expositions réalisées spécifiquement pour l'extérieur) ; les expositions de reproductions.

Au cours de l'année, la BnF s'est engagée dans trois projets hors les murs, contre 7 en 2013 : *The Berthouville Treasure and Roman Luxury* (The Getty Villa, Los Angeles), *Martin Karplus* (Galerie du Café Einstein, Berlin) et *De Picasso à Jasper Johns. L'atelier d'Aldo Crommelynck I* (Musée Soulages, Rodez).

À ces projets viennent s'ajouter un certain nombre de collaborations. Quand le nombre des pièces prêtées pour une exposition représente au moins le tiers du total des pièces exposées, le prêt donne lieu à la signature d'un contrat de collaboration qui prévoit notamment en contrepartie une visibilité accrue pour la BnF. 13 contrats de collaboration ont été signés en 2014 (contre 19 en 2013), parmi lesquels *Sonia Delaunay, les couleurs de l'abstraction*, présentée au Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, *Sade, Attaquer le soleil*, présentée au Musée d'Orsay, *Saint-Louis*, présentée à la Conciergerie.

4.2.2 Les conférences et les colloques

Fondée sur l'ouverture encyclopédique à tous les savoirs, la programmation des conférences et colloques s'étend du débat d'idées contemporain à la valorisation des collections pour tous les publics, en passant par la découverte de raretés ou d'inédits mis en scène. Ces conférences sont ensuite mises en ligne sur le site bnf.fr et désormais également sur iTunes U.

La BnF a accueilli **plus de 170 manifestations publiques** en 2014 : débats, colloques, conférences, concerts, lectures, dont 50 environ sont le fruit d'une collaboration avec des partenaires. Parmi ces manifestations, citons les spectacles les Inédits de la BnF, avec le *Docteur Sangrado*, opéra-comique en un acte de Egidio Duny et Jean-Louis Laruelle sur un livret de Louis Anseume (6 février), *l'Opéra pour la Paix* de Jean-Philippe Rameau, par l'ensemble Les Paladins (7 octobre) et la création de *Rien du tout*, cantate comique de Nicolas Racot de Grandval, créée à l'occasion du week-end portes ouvertes (7 décembre), les rencontres avec Mo Yan (30 septembre), Bruno Latour (19 novembre), Alain Prochiantz (11 décembre), dans le cadre des grandes

conférences Fondation del Duca-Institut de France. Le cycle « Un texte, un mathématicien » confirme son impressionnant succès, chaque séance réunissant entre 200 et 400 personnes.

Au total, les manifestations de la BnF ont accueilli cette année **19 990 personnes**, auxquelles s'ajoutent **179 554 consultations en ligne** qui se répartissent pour moitié via le site bnf.fr et via iTunes U.

Tableau 3.9 : Fréquentation des principales manifestations culturelles

4.2.3 Les activités pédagogiques

L'action pédagogique de la BnF est reconnue par les enseignants comme une ressource majeure dans le domaine de l'histoire du livre, que ce soit en direction de leurs classes ou dans le cadre de leur formation continue. L'année 2014 a été marquée par un tassement du nombre d'élèves et d'enseignants accueillis à la BnF, atteignant le chiffre de **19 985** (-8,4 % par rapport à 2013). Cette diminution porte sur les activités temporaires liées aux expositions, du fait d'une programmation moins plébiscitée par les enseignants qu'en 2013, tandis que les activités permanentes confirment leur attractivité.

En effet, l'offre permanente, c'est-à-dire les activités proposées aux élèves toute l'année, a enregistré une progression de 10 % de sa fréquentation. Cette offre porte sur les domaines d'excellence de la BnF : la bibliothèque (ses lieux, son histoire, ses missions) et les collections patrimoniales. Les ateliers thématiques et artistiques autour du livre ont attiré cette année à nouveau près de **4 700 élèves** tandis que les visites de la BnF, qu'il s'agisse du bâtiment ou des visites contées (visites « polar ») attirent un public important. L'offre élaborée autour des collections répond ainsi aux attentes du monde scolaire.

L'offre temporaire accompagne certaines expositions choisies pour leur intérêt pédagogique : des visites guidées, des visites animées et visites-ateliers (« La préparation des esprits à la guerre », par exemple) ont été conçues et proposées en lien avec les expositions *Été 14 – Les derniers jours de l'ancien monde*, *Dessins français du XVIIe*, *Éloge de la rareté* ou encore *Oulipo, la littérature en jeu(x)*. Des fiches pédagogiques sont également éditées et distribuées aux enseignants ; elles sont également téléchargeables sur le site classes.bnf.fr. Cependant, la fréquentation de cette offre liée aux expositions a marqué le pas par rapport à 2013, avec 5 000 élèves et enseignants accueillis.

Pour les enseignants, la BnF a continué à développer une offre originale et très prisée. L'année 2014 a été marquée par une diversification des contenus des stages, une hausse du nombre de jours de formation et une intensification des partenariats institutionnels (musées, archives, théâtres,...). Les liens tissés avec les rectorats d'Île-de-France et l'effort mis sur la communication se traduisent cette année par un total de **5 738 enseignants reçus**, contre 5 059 en 2013. Répondre aux besoins des enseignants sans se substituer à l'Éducation nationale, maintenir une autonomie d'approche tout en prenant en compte les programmes scolaires et l'évolution du métier d'enseignant, tels sont les axes que la Bibliothèque continue de mettre en avant.

Cette offre pédagogique s'appuie de plus en plus sur les possibilités de relais offertes par le numérique : le site classes.bnf.fr permet ainsi d'informer les enseignants, et propose des liens vers les expositions virtuelles et les fiches pédagogiques téléchargeables ; la page Facebook Classes BnF contribue à animer une communauté éducative autour de l'offre et des ressources de la Bibliothèque.

Tableau 3.10 : Fréquentation des activités pédagogiques

4.2.4 La médiation, le handicap et la diversification

Pour favoriser l'appropriation de l'offre culturelle par les visiteurs, des visites guidées des différents sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et bibliothèque de l'Arsenal) ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. À cette offre de visites s'ajoutent des propositions dédiées aux familles et aux enfants de 5 à 12 ans, à travers des parcours ludiques de découverte de la Bibliothèque sous la forme de jeu de piste et de jeu de rôle et des ateliers pour enfants. Sur le site François-Mitterrand, les visites en groupe touchent aussi bien le grand public qu'un public d'étudiants et de professionnels du livre ou du bâtiment. Au cours de l'année 2014, l'ensemble des visites guidées a accueilli **9 743 personnes**, groupes ou individuels, contre 11 059 en 2013, soit une diminution de 12 %. Au sein de cet ensemble, 1 948 personnes ont participé aux visites guidées proposées autour des expositions temporaires, fréquentation en nette diminution comme celle des expositions elles-mêmes. Pour les visites des bâtiments (sites de François-Mitterrand, l'Arsenal et Richelieu), individuelles ou en groupe, la fréquentation est en légère baisse avec 5 928 visiteurs. Les visites familiales et ateliers pour enfants ont concerné quant à eux 1 867 personnes.

La BnF a inscrit la [politique d'accueil des publics en situation de handicap](#) au cœur de ses priorités et de ses missions de service public. Un diagnostic des conditions d'accessibilité aux personnes en situation de handicap sur ses différents sites recevant du public a été réalisé en 2010. Cet état des lieux a permis de hiérarchiser les travaux à entreprendre au sein des différentes entités de l'établissement dans les années à venir. Ce diagnostic entre dans le cadre légal pour la mise en accessibilité des établissements culturels en 2015. En 2014, la fin des travaux d'aménagement du Haut-de-jardin a permis la mise en conformité des banques d'accueil des salles de lecture aux préconisations du diagnostic et d'autres améliorations pour l'accueil des personnes en situation de handicap ont été effectuées : mise aux normes des escaliers intérieurs publics, réalisation d'un chemin de guidage au sol, pour les usagers déficients visuels, de l'entrée de la bibliothèque à l'accueil dans le hall principal, installation de boucles magnétiques aux banques d'accueil des salles de lecture.

Outre le respect des normes favorisant la [visite des expositions de la Bibliothèque](#) des personnes en situation de handicap moteur, une attention particulière a été accordée aux dispositifs permettant d'améliorer la visite des personnes déficientes visuelles à l'occasion de l'exposition *Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde* : sept stations audio tactiles et points sonores ont permis au public déficient visuel d'appréhender l'atmosphère de l'été qui a précédé la déclaration de la guerre de 14 et de mieux saisir les causes du conflit mondial. Le parcours sonore a également fait l'objet d'une mise en ligne pour préparer ou prolonger la visite de l'exposition.

La BnF accueille également les publics en difficulté sociale et éloignés de la culture. Pour être au service de ces publics les plus divers, elle est en contact avec **plus de 900 associations et structures institutionnelles** (centres sociaux, travailleurs sociaux, éducateurs, etc.). Un partenariat avec l'association Cultures du cœur, inscrit dans une convention triennale, permet d'élargir en permanence le réseau des partenaires institutionnels et associatifs. Outre les visites proposées de l'établissement et de ses expositions, l'accueil d'élèves issus des quartiers défavorisés et de travailleurs sociaux en formation, 2014 a vu l'aboutissement de trois projets ambitieux, qui ont bénéficié d'un financement du Fonds européen d'intégration.

Un blog, [BnF pour tous](#), permet de découvrir plus avant les actions de diversification des publics.

⇒ Focus 6 : Partager la culture : les projets financés par le Fonds Européen d'Intégration

4.2.5 Les éditions

La Bibliothèque nationale de France est un éditeur public de taille moyenne dont le catalogue compte un peu plus de mille titres. Au sein de sa production éditoriale, on distingue trois types de publications : des ouvrages scientifiques de référence, catalogues et inventaires de collections, qui relèvent d'une mission de service public et font l'objet d'une diffusion directe par la Bibliothèque ; des catalogues d'exposition, largement diffusés en librairie, dont l'exploitation commerciale se prolonge au-delà de l'exposition qui a motivé leur publication ; des ouvrages de valorisation des collections à destination d'un large public.

Dans le domaine des ouvrages scientifiques, 2014 a vu la parution des *Catalogue des incunables T.1 fascicule 4*, de *Jacqueline Sanson, une vie au service de la BnF*, du tome 2 de *Jeton royal*, des tomes 3 et 4 des *Monnaies chinoises*, du tome 6 des *Manuscrits hébreux*, d'*Intailles magiques*, de *Dessins français du XVIIe siècle*, du volume *La Bruyère et le collectionnisme* des conférences Delisle, des deux volumes *Côtes-d'Armor* et *Charente* du BIPFPIG et de *Matrices de sceaux médiévaux*. Trois numéros de la Revue de la BnF, disponible au format électronique sur www.cairn.info, sont parus : *Éditer, penser, interpréter Rameau*, *Des paroles et des hommes* et *Les Archives de la parole*.

Cinq expositions ont fait l'objet d'un catalogue : *Été 14, les derniers jours de l'ancien monde* (coédition Ministère de la Défense), *Dessins français du XVIIe siècle*, *De Picasso à Jasper Johns, l'atelier d'Aldo Crommelynck* (coédition Musée Soulages), *Alix Cléo Roubaud, photographies*, *Oulipo* (coédition Gallimard), *Rameau et la scène* (coédition Opéra de Paris) et *Éloge de la rareté, cent trésors de la Réserve des livres rares*. En dépit d'un contexte fortement concurrentiel en librairie, où les commémorations du centenaire ont donné lieu à la parution de nombreux ouvrages, et d'une fréquentation inférieure aux attentes pour l'exposition, le catalogue *Été 14, les derniers jours de l'ancien monde* s'est bien vendu ; 3 199 se sont écoulés, sur un tirage initial de 4 020 exemplaires. Parallèlement, les catalogues d'exposition *Estantpes japonaises* et *Anders Petersen*, datant respectivement de 2008 et 2013, ont été réimprimés pour satisfaire une demande durable.

Dans le domaine de la valorisation, citons *l'Agenda gourmand 2015*, *Prélude à l'après-midi d'un faune* (coédition Brepols), une version brochée des *Plans de Paris* (coédition Le Passage, Paris Bibliothèque, Atelier parisien d'urbanisme), *Hokusai, le vieux fou d'architecture* (coédition Seuil), les *Contes de Perrault illustrés par Doré*, une version brochée de *Cartes marines* (coédition Seuil) et *Animal*. Les ouvrages *Manga* et *36 Vues du mont Fuji*, publiés en coédition avec Le Seuil en 2007 et 2010, ont également été réimprimés, l'exposition *Hokusai* du Grand Palais offrant un contexte favorable à la remise en avant de ces deux ouvrages de fonds.

Animal illustre de façon emblématique les nouvelles orientations de la stratégie éditoriale de la BnF en matière d'ouvrages de valorisation. Publié en novembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, cet ouvrage collectif sur la gravure animalière réalisé par le département des Estampes et de la photographie et préfacé par Michel Pastoureau a été imprimé à quelque 4 000 exemplaires et a connu un succès critique notable (« Un plaisir de l'intelligence et des yeux », titrait ainsi *le Monde des livres* spécial beaux livres qui lui consacrait sa Une). Il s'est vendu à ce jour à 2 314 exemplaires. Cette initiative inspirera d'autres projets qui verront le jour dès 2015, avec notamment un ouvrage sur l'histoire de la gastronomie, la publication du fac-similé de l'exemplaire de Dora Maar du Buffon Picasso conservé à la Réserve des livres rares ou encore le développement d'une offre éditoriale pour la jeunesse.

En passant de 25 titres publiés en 2013 à 30 en 2014 tous secteurs confondus, les éditions de la BnF sont revenues à un niveau de productivité conforme à leurs capacités. Outre ces publications essentiellement « physiques », l'année 2014 a été marquée par l'inauguration, annoncée de longue date, du programme de publication en ligne des ouvrages scientifiques de la BnF sur la plateforme OpenEdition Books. Lancé avec 4 titres, le portail des publications de la BnF compte 19 titres disponibles à fin 2014. Ce programme, soutenu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, répond aux préconisations de l'Union européenne en matière d'Open Access, il permet d'élargir la diffusion des ouvrages notamment grâce au référencement et au relais dont il bénéficie (portail editions.bnf.fr, Amazon, communication auprès des libraires spécialisés...). Il offre également une seconde vie à des ouvrages épuisés et facilite la consultation grâce aux fonctionnalités qu'il propose (recherche, agrandissement des images, liens hypertextes...) et aux différents formats de lecture proposés. Il représente par ailleurs une économie substantielle grâce au service d'impression à la demande, qui permet de limiter les frais d'achat papier, d'impression et de stockage.

Le chiffre d'affaires net des éditions de la BnF est **en progression de 16%** par rapport à 2013, à 575 823 € hors taxes, performance d'autant plus remarquable qu'elle est réalisée dans un contexte de recul marqué de la fréquentation des expositions de la Bibliothèque et, sectoriellement, du marché du livre d'art.

4.3 La médiation culturelle en ligne

Expositions virtuelles, bibliothèques de livres numériques, dossiers pédagogiques : les activités de médiation en ligne assurent le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. Ces propositions touchent un public nombreux, avec **4,26 millions de visites** au cours de l'année. Les nouveaux usages numériques, sur mobiles et tablettes, sont désormais parfaitement intégrés à cette offre, notamment au travers de sites mobiles proposés en accompagnement des expositions ou de la collection de livres enrichis lancée avec Orange.

4.3.1 Les expositions et les bibliothèques virtuelles

Avec **89 expositions proposées en ligne**, le portail des expositions virtuelles est organisé en cinq galeries ; dans l'ordre décroissant de leur fréquentation : la *Galerie du livre et de la littérature* (2,16 millions de visites en 2014), la *Galerie de l'histoire des représentations* (1,37 millions de visites), la *Galerie des arts et de l'architecture* (487 000 visites), la *Galerie de la photographie* et la *Galerie des cartes et globes*. Ces expositions sont conçues comme des portes d'entrée invitant à poursuivre la recherche dans Gallica, en facilitant l'accès. Les expositions en ligne comprennent désormais une visite guidée téléchargeable sur téléphones portables ou baladeurs MP3 qui vient enrichir la visite de l'exposition sur site.

Une bibliothèque de [fac-similés numériques](#) propose également de feuilleter plus de quarante manuscrits exceptionnels, d'en agrandir les pages pour en découvrir les moindres détails, d'écouter le récit des épisodes et, pour en savoir plus, de consulter analyses d'images et commentaires, ainsi que la version intégrale du manuscrit sur Gallica.

4.3.2 Les dossiers pédagogiques

La Bibliothèque a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques en ligne au sein du portail [classes.bnf.fr](#) qui offre des moyens de recherche dans les **90 000 pages de ressources** et les **60 000 images** commentées du site pédagogique de la BnF. Toutes les ressources pédagogiques y sont indexées par discipline et par niveau d'enseignement. Ce portail est complété par un référencement de ces ressources dans le portail du ministère de la Culture et de la communication et son [portail de l'histoire des arts](#).

La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est désormais structurée dans le cadre d'une convention pluriannuelle qui a été revue en 2013 pour prendre en compte la participation de la BnF au portail [Éduthèque](#), portail des ressources pédagogiques des établissements publics. C'est dans ce cadre que s'est développé, à la suite du site consacré à [L'Aventure des écritures](#) (258 000 visites en 2014) et du site pédagogique sur [L'Aventure du livre](#) (65 000 visites), un dossier pédagogique sur [l'histoire de la presse](#) (85 000 visites). C'est dans ce même cadre que s'est ouvert le chantier des *Essentiels de la littérature*, projet ambitieux qui vise à guider un public lycéen ou étudiant dans les ressources numériques à travers des parcours mettant en relation textes, manuscrits et illustrations. Un prototype consacré à [Montesquieu](#) a été mis en ligne et un comité scientifique a procédé à la sélection des auteurs et des œuvres.

Accompagnant l'exposition *Oulipo, la littérature en jeu(x)*, le thème de l'écriture sous contrainte a été l'occasion de lancer, pour la onzième année consécutive, une opération nationale dans les écoles primaires avec le concours du Syndicat national unitaire des instituteurs professeurs des écoles (SNUIPP), du Café pédagogique, du Réseau français des villes éducatrices, des éditions Actes Sud et de la Ligue de l'enseignement. Chaque classe inscrite au concours était invitée à produire un recueil de poèmes en s'appuyant sur les ressources en ligne et les ateliers proposés par le service de l'action pédagogique de la BnF. Plusieurs centaines de classes ont participé à cette opération.

4.3.3 L'offre sur iTunes U

Soucieuse de diffuser ses collections auprès des étudiants, de leurs enseignants et d'un large public, la BnF a décidé en 2012 de rendre un certain nombre de ses productions accessibles sur iTunes U. Le site de la BnF sur iTunes U propose des œuvres de la littérature française ou étrangère au format ePub, des fiches sur l'histoire du

livre, la littérature, la photographie, l'histoire des arts, etc. Il propose également des rencontres avec des écrivains et une sélection de conférences audiovisuelles ou sonores ; les grands intellectuels, artistes, chercheurs français ou étrangers qui interviennent régulièrement dans l'enceinte de la BnF deviennent ainsi accessibles en téléchargement pour une consultation sur ordinateur, tablette ou téléphone. La fréquentation de ces ressources se maintient en 2014, avec 100 000 connexions, 90 000 chargements et 22 000 consultations en streaming. Notons que 38 % des visiteurs consultent ce site depuis l'étranger.

4.4 L'information et les autres services en ligne

4.4.1 La communication externe

Pour la première fois depuis sa création, la BnF a lancé au printemps 2014 une campagne de communication institutionnelle afin de conforter sa notoriété et d'actualiser son image auprès du public. Conçus par l'agence BETC (groupe Havas), dans le cadre d'un mécénat de compétences, quatre visuels ont été diffusés dans la presse pendant trois semaines, par un spot sur les chaînes de télévision, dans le métro et sur les lignes de bus et de tramway.

⇒ Focus 7 : Partageons la culture : une campagne de communication de la BnF

Les temps forts de l'actualité institutionnelle ont bénéficié d'opérations de communication ciblées, ainsi la souscription publique pour l'acquisition d'un Trésor national, les *Douze Césars*, le congrès de l'IFLA à Lyon ou encore les Journées Portes ouvertes des samedi 6 et dimanche 7 décembre, s'appuyant tout particulièrement, dans ce dernier cas, sur les réseaux sociaux avec la création d'un compte [Instagram](#) à cette occasion.

L'année 2014 a été l'occasion pour la BnF de communiquer très largement sur son activité à travers les médias : 12 partenariats médias ont été conclus autour d'expositions, pour une valorisation totale des espaces publicitaires de 208 592 euros HT. Ces partenariats se sont notamment traduits par des spots de 20 secondes diffusés sur France 3 et France 5, des messages sur France Culture, des publicités dans *Le Monde*, *Le Journal du Dimanche*, *Connaissance des Arts*, *l'œil*, *A nous Paris*...

La Bibliothèque participe chaque année à une vingtaine d'événements institutionnels, festivals, congrès et salons. Parmi ceux-ci, citons le salon du livre ancien et de l'estampe, dont la Bibliothèque était cette année l'invitée d'honneur (11-13 avril), la Nuit des Musées (17 mai), les Rendez-vous aux jardins (30 mai – 1^{er} juin), les Journées européennes du Patrimoine (20 et 21 septembre), les Rendez-vous de l'histoire de Blois (9-12 octobre) ou encore le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil (26 novembre-1^{er} décembre). Enfin, du 21 au 24 mars, la Bibliothèque était présente au Salon du livre de Paris, Porte de Versailles, avec un stand de 98 m² et du 16 au 22 août au Congrès de l'IFLA, à Lyon.

4.4.2 Le site internet et les réseaux sociaux

De nouveaux services, de nouvelles rubriques, des contenus restructurés et enrichis, des améliorations techniques : telles ont été les différentes réalisations opérées sur le site [bnf.fr](#) au cours de l'année.

En particulier, au sein de la rubrique [Collections et services](#), chaque département de collections bénéficie désormais d'une présentation personnalisée : conditions d'accès à ses collections, services et outils, actualités du département, médias sociaux en lien avec ses thématiques.

Les chiffres de fréquentation du site web et des divers médias internet sont en augmentation. Pour le site web dans son ensemble, la fréquentation a augmenté de 5 % par rapport à 2013, avec 27 524 705 visites et 406 750 351 pages vues, auxquelles s'ajoutent la fréquentation, en forte progression, des sites mobiles et applications (2 007 471 visites et 22 974 755 pages vues).

De plus en plus présente sur les réseaux sociaux, la BnF compte également [sept pages Facebook](#), [six comptes Twitter](#), [quatre blogs](#), [dix lettres électroniques](#), auxquelles s'est ajoutée la lettre élaborée à l'occasion du congrès de l'IFLA, un compte [Instagram](#), [une chaîne YouTube](#) et [un portail Dailymotion](#).

4.4.3 Les services bibliographiques

Les métadonnées se retrouvent dans tous les processus, physiques ou numériques, qui permettent à la BnF de conduire ses missions, au premier rang desquelles, celle de faire connaître ses collections et de faciliter leur consultation par le public. Le développement du dépôt légal et des acquisitions numériques, de même que la montée en charge des programmes de numérisation et la croissance de Gallica confirment la nécessité de

disposer de métadonnées de qualité, indispensables au signalement des ressources numériques. Maintenir aujourd'hui une politique de signalement ambitieuse et efficace – les usagers se détournant des catalogues traditionnels au profit des moteurs de recherche – nécessite d'optimiser les coûts de production bibliographique tout en valorisant davantage en ligne, et dans les formats du web, la diffusion des données produites par la BnF afin de développer les usages et les réutilisations. Cette politique s'inscrit dans un double mouvement : l'ouverture des données publiques et le développement du web sémantique. Dans la masse des données publiées sur internet, les métadonnées structurées des bibliothèques présentent une vraie valeur ajoutée et favorisent l'accès à une information de confiance. La modernisation des produits et services bibliographiques de la Bibliothèque constitue donc un enjeu majeur pour l'établissement, tant pour ce qui est des modes de production des données que pour les outils permettant leur exposition et leur consultation.

▪ Le catalogue général de la BnF

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Ces catalogues sont constitués de notices bibliographiques, qui identifient les documents conservés par la BnF, de notices d'exemplaires qui les localisent et de notices d'autorité, qui comportent des termes ou expressions normalisées facilitant l'accès à l'information. Ces notices font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. La BnF attache un soin particulier à leur bonne diffusion dans un contexte où l'interopérabilité des données est devenue un enjeu crucial pour les bibliothèques, notamment pour des raisons économiques. L'alimentation du catalogue général résulte de plusieurs sources : la création de nouvelles notices directement par les catalogueurs, la dérivation de notices produites par des bibliothèques étrangères (réservoir WorldCat d'OCLC), les notices issues de la conversion rétrospective des catalogues imprimés ou celle des fichiers des départements spécialisés, et enfin les notices issues des anciennes bases informatiques.

Chantier important d'enrichissement du catalogue général et de rationalisation de la production et de la diffusion des données bibliographiques au sein de la Bibliothèque, les notices bibliographiques du Centre national de la littérature pour la jeunesse ont été intégrées au catalogue général en 2014, soit par enrichissement de notices déjà existantes (294 000 notices), soit par création automatique (113 000 notices). D'autres évolutions marquantes de l'année 2014 ont concerné l'intégration des identifiants ISNI dans les notices d'autorités relatives aux personnes et collectivités ou encore l'amorce d'une révision profonde des règles de catalogage dans la perspective d'une adaptation française du nouveau code de catalogage international RDA (Ressource description and access), qui fait l'objet du [Programme national pour la Transition bibliographique](#).

Le chargement des ISNI (International standard name identifiers) dans les notices d'autorité personnes et collectivités du catalogue général, démarré en 2013, s'est poursuivi en 2014 : en fin d'année, plus de 80% des notices personnes et plus de 18% des notices collectivités ont un ISNI.

À fin 2014, le nombre total de notices bibliographiques au sein du catalogue général approche de 13 millions.

Tableau 4.1 : État du catalogue général – Volumétrie

Tableau 4.2 : État du catalogue général par type de documents (nombre de notices bibliographiques)

Tableau 4.3 : Distribution par type de notices bibliographiques

Tableau 4.4 : Distribution par type de notices d'autorité

Un ambitieux projet de refonte de l'interface utilisateur du catalogue général est en cours qui vise à l'adapter aux usages du web, à tirer le meilleur parti de la richesse des données bibliographiques structurées qui le constituent, notamment en proposant des résultats par facettes, ou encore à décliner l'interface sous forme de vues ou d'univers thématiques de façon à proposer des contextes d'interrogation correspondant à des usages différenciés. Une étape majeure du projet a été franchie en 2014, avec l'ouverture d'une première version interne du catalogue général Labs en juin, puis la mise en ligne de la première [version publique](#) en octobre.

⇒ **Focus 8 : Vers une nouvelle interface pour le catalogue général**

▪ Le catalogue BnF Archives et manuscrits et les autres bases

Le catalogue BnF Archives et manuscrits permet d'explorer et de localiser les collections de la BnF qui sont organisées selon une logique archivistique, qui implique de chercher à l'intérieur de fonds plus ou moins finement hiérarchisés. Ces collections sont principalement conservées dans les départements spécialisés et

concernent aussi bien des manuscrits que des archives administratives ou thématiques (fonds audiovisuels, musicaux, des Arts du spectacle, de la bibliothèque de l'Arsenal, etc.). Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne couvre pour le moment qu'une petite partie des collections concernées et fait l'objet d'un enrichissement progressif. Il décrit des objets très divers, selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (description archivistique encodée).

Un double chantier de modernisation de cet outil de signalement est en cours qui porte, d'une part, sur l'évolution de l'outil de production des données bibliographiques et d'autre part sur la modernisation de l'interface de recherche et de consultation des données. S'agissant de l'outil de catalogage en EAD, une étude associant la BnF, l'ABES, l'Equipex-Biblissima et les ministères de tutelle a été lancée, qui vise à évaluer l'opportunité et la faisabilité d'un outil de production national mutualisé. S'agissant de l'interface, le chantier a été engagé avec la réalisation par briques successives d'un nouvel outil de recherche. Suivront l'ergonomie de l'interface, le parcours de recherche et l'éditorialisation du catalogue.

D'autres bases de données en ligne sont mises à la disposition des chercheurs : la base des manuscrits enluminés [Mandragore](#), et une [base des reliures numérisées de la BnF](#).

▪ Les produits bibliographiques

➤ *La Bibliographie nationale française*

La [Bibliographie nationale française](#) est la publication officielle qui recense les documents nouvellement parus en France. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chaque type de documents : livres, publications en série, musique imprimée, documents cartographiques et documents audiovisuels. En 2014, la *Bibliographie nationale française* a publié **78 367 notices pour les livres**, ce qui constitue un niveau record avec près de 10 000 notices de plus que la moyenne 2010-2013 et 4 497 notices pour les publications en série (périodiques et collections). Depuis cette année les notices de livres sont accompagnées des couvertures des ouvrages, communiquées par les éditeurs via leurs déclarations faites par [l'extranet du dépôt légal](#).

➤ *Les services et les produits bibliographiques*

Les notices d'autorité comme les notices bibliographiques sont non seulement consultables en ligne mais également téléchargeables, à l'unité ou par lots, dans plusieurs formats professionnels et selon différents protocoles (envoi par FT, moissonnage OAI ou téléchargement au format RDF). Évolution majeure depuis le 1^{er} janvier 2014, l'ensemble de ces données est désormais librement réutilisable, y compris à des fins commerciales, la Bibliothèque ayant adopté la licence ouverte de l'État afin d'encourager leur très large réutilisation. Le catalogue général de la BnF constitue ainsi la source de différents produits bibliographiques qui peuvent être livrés gratuitement aux utilisateurs (autres bibliothèques, éditeurs, sociétés de gestion de droits, etc.) sous forme de fichiers standards de données brutes (*Bibliographie nationale française*, certains fichiers d'autorité) ou bien composés à la demande moyennant le paiement de frais d'extraction et de traitement spécifique de données.

Tableau 4.5 : Activités des produits bibliographiques

L'année 2014 a été marquée par l'intégration des ISNI (International Standard Name Identifier) à l'offre de produits bibliographiques, suite à leur intégration dans le catalogue général, et par l'organisation d'une [journée professionnelle sur la réutilisation des données de la BnF](#), le 7 novembre, qui a rencontré un grand succès auprès des professionnels.

➤ *data.bnf.fr*

Mise en production en 2011, l'application [data.bnf.fr](#) est un outil de valorisation, de référencement et d'accès fédéré aux ressources de la BnF sur le web. Alimentée par les fichiers d'autorité des catalogues, elle permet de créer des pages web relatives aux auteurs et aux œuvres en reliant les contenus grâce au langage RDF (Resource Description Framework).

Outre une refonte partielle de son interface, l'application a connu un fort accroissement de ses contenus au cours de l'année 2014, grâce à l'extension du périmètre et à celle du volume des données exposées. Fin 2014, **630 000 auteurs** (personnes et organisations) et leurs documents liés (soit 35 000 liens vers BnF Archives et manuscrits et environ **7 millions de documents** du catalogue général) sont exposés dans data.bnf.fr, qui

constitue ainsi un nouveau point d'entrée vers les documents numérisés de Gallica. De nouveaux types de références ont été intégrés : bibliographies, certaines références des archives du web, les expositions virtuelles et ressources multimédias. Les ressources musicales et les notices de spectacles ont aussi fait l'objet de développements particuliers, permettant ainsi de valoriser nombre de ressources spécialisées sur lesquelles la Bibliothèque dispose de collections uniques ou rares et donc une forte valeur ajoutée sur le web. Grâce aux technologies utilisées et à l'intérêt qu'il suscite dans de nombreuses communautés d'innovation, data.bnf.fr devient aujourd'hui une passerelle vers les ressources d'autres organismes culturels et scientifiques et constitue de fait une véritable « bibliothèque d'alignements » appelée à favoriser l'insertion de la BnF dans un nouvel écosystème de partenaires sur le web.

Tableau 4.6 : Part des notices du catalogue général versées dans data.bnf.fr

Cette offre plus riche et plus diversifiée rencontre une audience en forte progression, avec près de **1 754 000 visites** au cours de l'année, soit près de 1 million de visites supplémentaires par rapport à 2013, et des pics de consultation à plus de 10 000 visites quotidiennes en fin d'année.

▪ **L'expertise bibliographique de la BnF au service de communautés professionnelles**

Dans le paysage en pleine mutation des métadonnées culturelles et scientifiques, la BnF veille à développer son rôle d'opérateur de confiance dans le cadre de projets d'intérêt collectif et à renforcer ses collaborations avec l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), avec le renouvellement, en mai 2014, de la convention de coopération qui lie les deux établissements.

Elle exerce plusieurs missions spécifiques nouvelles qui lui ont été confiées par les pouvoirs publics pour l'exception handicap et l'édition adaptée, d'une part, et la gestion du registre des œuvres indisponibles du XX^e siècle, d'autre part.

Entrée en service en 2010, la plateforme sécurisée de transferts d'ouvrages numériques [PLATON](#) permet l'amélioration de l'accès à la lecture aux personnes en situation de handicap, grâce à la collaboration des éditeurs, des organismes agréés et de la BnF. La plateforme a été étendue aux abonnements de périodiques en septembre 2013 et connaît une activité dynamique avec 700 éditeurs inscrits et 8 200 adaptations au total. La [rentrée littéraire accessible](#) organisée par le Syndicat national de l'édition avec le Centre national du livre et la BnF a été une réussite, récompensée par le [troisième Prix d'excellence internationale d'accessibilité de la Foire de Londres](#), avec **plus de 200 ouvrages adaptés** et 85% des sélections des prix littéraires rendus ainsi accessibles, et a permis d'optimiser le circuit et les délais d'adaptation.

Le Salon du Livre 2014 a coïncidé avec la publication d'une nouvelle liste sur le registre des œuvres indisponibles du XX^e siècle, dans la perspective de leur numérisation, sur le site dédié au projet, [ReLIRE](#). À fin décembre 2014, plus de **85 000 œuvres** étaient entrées en gestion collective, dont plus de 16 000 œuvres de la liste de 2013 ont fait l'objet de souscription de licences exclusives de la part des éditeurs. Par ailleurs, les opérations de numérisation ont démarré en toute fin d'année. Les fichiers numérisés sont immédiatement mis à disposition du prestataire chargé de leur transformation en ePub en vue de leur commercialisation et mis à disposition des lecteurs de la bibliothèque de Recherche, au travers de Gallica intra muros.

CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT

La Bibliothèque nationale de France fait de son exceptionnel patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires de programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). La BnF mène enfin une politique de recherche ambitieuse qui participe de son rayonnement national, européen et international.

5.1 Les activités européennes et internationales

L'universalité des collections de la BnF, qui comprennent d'importants fonds étrangers, constitue le socle d'une coopération tournée vers le partage d'un patrimoine documentaire exceptionnel. La reconnaissance des capacités d'expertise et d'innovation de la Bibliothèque, la confiance dans les équipes qui l'animent sont le second axe autour duquel se construit une action internationale de long terme notamment dans un cadre multilatéral (Europe, francophonie, organisations internationales).

5.1.1 Des collections en partage

▪ La contribution à la construction de l'Europe de la culture

Par l'intermédiaire de Gallica, la BnF demeure un des fournisseurs les plus importants d'Europeana, la bibliothèque numérique européenne. Le rôle reconnu de la France dans la création et le développement d'Europeana, la reconduction pour un an du mandat du comité exécutif de la Fondation CENL présidé par Bruno Racine en mai 2014 après le renouvellement en octobre 2013 de son mandat de président du conseil d'administration de la Fondation Europeana, permettent à la Bibliothèque de rester étroitement associée à la vie de ce grand projet européen.

S'agissant de la Fondation CENL, l'enjeu principal a consisté à mener à bien l'évolution de l'agrégateur des bibliothèques TEL/The European Library créé par la CENL vers une autonomie juridique et financière ou, dans le cas où celle-ci ne se révélerait pas viable, à préparer son intégration dans Europeana. Il s'agit également d'élaborer une nouvelle stratégie pour la CENL, qui permette aux bibliothèques nationales de mieux faire entendre leurs voix dans un contexte technologique et juridique en profonde mutation. Pour ce qui est d'Europeana, l'année 2014 a été consacrée à la recherche d'un modèle économique soutenable. Dans le même temps, un nouveau modèle de gouvernance a été mis en place afin de mieux associer les membres du réseau, et notamment les fournisseurs de contenus, aux processus décisionnels.

▪ Les projets européens

L'année 2014 a été marquée par la clôture de plusieurs projets européens et par la préparation de propositions de participation aux appels à candidatures pour les nouveaux programmes pour les années 2014-2020 mis en place par la Commission européenne, *Horizon 2020*, *Europe Créative* et *Fonds structurels*.

La conférence finale d'*Europeana Collections 1914-1918* s'est tenue à la BnF les 3 et 4 avril 2014 : 400 000 documents provenant de 12 institutions européennes sont désormais accessibles sur le portail [Europeana 14-18.](#), dont près de 48 000 documents issus des collections de la BnF.

Les résultats obtenus par la BnF dans le cadre de la Grande Collecte, action phare du projet *Europeana Awareness*, ont été présentés lors de la conférence finale du projet à Madrid le 29 octobre. Des efforts importants ont été déployés pour assurer la validation des 2 800 histoires collectées en 2013 par les institutions françaises. Le projet, achevé fin décembre 2014, a connu un prolongement pérenne avec la création d'une plateforme nationale sous technologie Gallica marque blanche pour la poursuite des opérations de collecte par la direction des Archives de France.

La conférence finale du projet *SUCCEED* s'est tenue à la BnF le 28 novembre 2014. Ce projet a permis à l'établissement de tester **5 outils** de contrôle d'OCR et d'extraction d'entités nommées. Outre son apport en matière de numérisation de masse de textes historiques, l'établissement a contribué à la création d'un annuaire de la numérisation en Europe.

Depuis l'automne, les résultats du projet *Europeana Newspapers* (soit **18 millions de pages de la presse quotidienne** de 12 pays européens) sont accessibles sur le portail de [TEL/The European Library](#). La BnF a largement contribué à ce projet avec 1 166 238 pages océrisées, 1 002 761 pages structurées au niveau de l'article et 600 000 pages supplémentaires directement extraites de Gallica. Elle a par ailleurs développé des outils d'extraction des entités nommées en français, en collaboration avec le laboratoire d'informatique de Paris VI (Lip6), outils présentés aux professionnels lors d'une [journée d'information](#), le 27 novembre 2014.

Le projet *Europeana Sounds* a démarré en février 2014 : la BnF coordonne le groupe de travail consacré à la promotion et, à ce titre, participe au comité exécutif du projet. Cette première année a permis de définir et de mettre en place une stratégie de communication, avec notamment la création des outils de diffusion et de promotion du projet (site web, lettre d'information, vidéo, etc.) et d'investir les réseaux sociaux. La BnF a également participé à l'évolution du format de métadonnées EDM (Europeana Data Model) pour les documents audiovisuels et contribué aux travaux sur les aspects juridiques de l'utilisation et la réutilisation de ces documents.

Lancé en juin 2014, le projet *Europeana V3* a pour objectif de contribuer à la mise en place de la nouvelle stratégie d'Europeana et à sa pérennisation.

▪ **Le Réseau francophone numérique, le portail des bibliothèques francophones**

La BnF est membre fondateur, avec cinq autres institutions, du Réseau francophone numérique (RFN). Ce réseau fédère 24 grandes institutions documentaires de la francophonie engagées dans le développement d'une politique concertée de numérisation au service du rayonnement des cultures francophones et de la langue française. En 2014, la BnF a poursuivi l'instruction de deux dossiers particulièrement structurants, la définition des conditions d'extension du service Gallica marque blanche au RFN, d'une part, et la conduite, avec l'appui d'un cabinet d'avocat international, d'une étude juridique sur la future structure juridique à donner au Réseau.

▪ **Les projets de numérisation partagée**

Les programmes internationaux de numérisation partagée visent à valoriser les liens qui unissent la France à l'ensemble du monde, à travers les collections de sa bibliothèque nationale. S'appuyant sur une politique de valorisation numérique des contenus comme mode d'accès à un patrimoine partagé, ces programmes favorisent la constitution d'ensembles thématiques donnant accès à des documents dispersés entre les différents pays et institutions partenaires, permettant ainsi de reconstituer un héritage commun.

Depuis 2005, la BnF a lancé **sept programmes de numérisation partagée** bilatéraux et contribue à cinq programmes collectifs multilatéraux, à l'initiative de réseaux internationaux (World Digital Library, Europeana, Réseau numérique francophone, International Dunhuang Project) ou d'institutions nationales (Taiwan). Les portails qui résultent de ces programmes et les bibliothèques numériques internationales auxquelles la Bibliothèque contribue sont désormais recensés dans une [rubrique dédiée](#) du site bnf.fr.

Au titre des avancées notables de l'année 2014 dans ce domaine, on retiendra la signature d'une convention avec la Bibliothèque d'État de Russie relative à un projet de numérisation partagée ayant pour thème le Transsibérien ; la signature d'une convention avec l'Université de Shandong, en décembre, pour la numérisation d'environ 2 000 imprimés chinois anciens la relance du projet France-Chine, conduit dans le cadre de la convention de coopération avec la Bibliothèque nationale de Chine de 2007, avec la publication dans Gallica du corpus [Sinica](#) qui présente, à travers des textes, des gravures et des cartes, la façon dont la France a découvert la Chine, sa langue et jeté les bases de la sinologie : près de **1 600 documents** issus des fonds de la BnF témoignent de ces contacts initiés dès le XVII^e siècle.

Enfin, en application de la convention cadre signée en mars 2013 avec la Bibliothèque nationale de la Diète, un portail [France-Japon, une rencontre 1850-1914](#), a été inauguré en décembre 2014 à l'occasion des célébrations de la fondation de la Maison franco-japonaise. Cet ensemble documentaire témoigne du choc qu'a été la rencontre des artistes français avec le Japon et de son importance dans le renouvellement des formes graphiques et du langage artistique tant pour les arts graphiques que pour les arts décoratifs et dans l'émergence de l'Art nouveau. Il présente notamment un ensemble exceptionnel de dessins et gravures japonistes exécutés par des artistes français à la fin du XIXe et au début du XXe siècle et les versions virtuelles des expositions organisées ces dernières années par la BnF autour de ses collections japonaises. De son côté, la Bibliothèque nationale de la Diète a ouvert un [site](#), traduit en français et en anglais, qui pointe vers le portail français et met ainsi en valeur les documents de la BnF auprès du public japonais.

5.1.2 Une expertise au service des bibliothèques

▪ La présence dans les réseaux professionnels internationaux

À travers sa participation aux grandes instances internationales, la BnF contribue de manière significative à l'innovation et aux développements des bibliothèques dans le monde. L'année 2014 a bien entendu été marquée par l'organisation du 80^e congrès annuel de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA) à Lyon, du 16 au 22 août. La co-présidence du Comité national d'organisation par Bruno Racine aux côtés de Gérard Collomb, maire de Lyon, a impliqué un investissement tout particulier de l'établissement.

⇒ Focus 9 : Le 80e congrès annuel de l'IFLA

En marge du Congrès de l'IFLA, la BnF a organisé en 2014 l'Assemblée générale annuelle de la Conference of Directors of National Libraries (CDNL), qui a accueilli 120 présidents et directeurs de bibliothèques nationales étrangères dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon. L'accueil du [Summit of the Book](#), à l'automne 2014 est venu clôturer cette série d'événements liée à la tenue de l'IFLA en France. Il a permis de renforcer les liens avec la Bibliothèque du Congrès, à l'origine de cette manifestation annuelle consacrée aux évolutions du livre et de la lecture dans les sociétés contemporaines.

La BnF a par ailleurs poursuivi sa participation active au Consortium of European Research Libraries (CERL), à la Ligue des bibliothèques européennes de recherche (LIBER), au Virtual International Authority File (VIAF) ainsi qu'à l'International Internet Preservation Consortium (IIPC).

L'expertise de la BnF se diffuse également très largement à travers la participation de ses personnels scientifiques à des colloques et journées d'études internationales (201 missions à l'étranger en 2014).

▪ La formation

Cinq pensionnaires Profession Culture, en provenance d'Italie, du Bénin, du Mali, du Japon et de Taïwan ont effectué des travaux scientifiques sur les collections et services de la Bibliothèque tandis que 14 professionnels en provenance de 13 pays ont participé en novembre 2014, dans le cadre du programme « Courants du monde », au stage consacré aux ressources audiovisuelles en bibliothèque, organisé en collaboration avec la Bibliothèque publique d'information.

Pour marquer la fin du programme de formations liées à la création de la bibliothèque francophone, la Bibliothèque d'Alexandrie a souhaité organisé une cérémonie de clôture en septembre 2014 : cette cérémonie a été l'occasion de remettre des certificats à la trentaine de bibliothécaires de la Bibliothèque d'Alexandrie qui ont suivi une formation en France entre 2010 et 2013.

Par ailleurs, l'année 2014 a permis d'établir les premiers jalons de la mise en place de la plateforme de formation pour le Moyen-Orient et l'Afrique francophone qui constituait le deuxième volet de la coopération établie avec la Bibliothèque d'Alexandrie : des échanges et réunions avec les différents partenaires ont défini les contours que prendra la plateforme, un diplôme universitaire dans le cadre d'une convention entre l'ENSSIB et l'Université Senghor, la BnF et la Bibliothèque d'Alexandrie étant associées en tant que bibliothèques d'application (tutorat et accueil de stagiaires).

Enfin, l'engagement de la BnF au titre du plan de sauvegarde du patrimoine malien défini sous l'égide du ministère de la Culture et de la communication et de l'UNESCO, a pris la forme d'un stage de formation de formateurs en février 2014, au bénéfice de **20 agents** du Centre Ahmed Baba et de la Savama, association regroupant plusieurs bibliothèques privées. La BnF a mis à disposition son expertise dans les domaines de la

codicologie, de la conservation, étapes préalables à la numérisation des manuscrits. Les professionnels maliens ont également bénéficié de l'apport de spécialistes des Archives nationales et du Centre de recherche sur la conservation des collections. Cette initiative a été menée en lien étroit avec l'ambassade de France au Mali et a été soutenue financièrement par la Région Rhône-Alpes, durablement engagée dans le soutien au Mali.

▪ Les Espaces français

Dans le cadre de sa convention avec le Centre national du livre (CNL), la BnF soutient la constitution de collections en français dans les bibliothèques nationales francophones. Après le Vietnam et la Côte d'Ivoire, un troisième espace a ouvert en 2014, à Madagascar, dans un contexte politique et institutionnel fragile. L'achat de près de 1 500 ouvrages, sélectionnés conjointement par les équipes de la BnF et de la Bibliothèque nationale de Madagascar, a été financé par le CNL, dans le cadre de son programme de soutien aux librairies francophones à l'étranger.

5.1.3 Les partenariats bilatéraux

La BnF est signataire d'accords de partenariat avec plus de 20 bibliothèques nationales ou archives dans le monde. Ces partenariats concernent principalement des échanges d'expertise et des transferts de compétences dans les domaines d'excellence de l'établissement : conservation, numérisation, normalisation, services aux publics, dépôt légal du web et couvrent l'ensemble des aires géographiques : Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie, Amérique centrale et du sud et Amérique du nord.

Outre les réalisations dans le domaine de la numérisation partagée évoquées plus haut, les principaux jalons qui ont marqué l'année 2014 concernent, notamment, le [renouvellement le 24 octobre de la convention de coopération](#) qui lie la BnF et la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc depuis 1993, la signature, le 3 décembre, d'une [convention de coopération entre la BnF et la Bibliothèque nationale d'Algérie](#), ou encore la publication conjointe avec la Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Musée canadien de l'histoire, d'un [Recueil de règles de numérisation](#), initiative qui répond à un besoin avéré d'uniformisation des pratiques dans la sphère francophone, à l'heure de la multiplication des acteurs dans le domaine de la numérisation.

5.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur est constitué par les « pôles associés ». Ces pôles se répartissent en deux catégories aux finalités distinctes : les pôles associés de dépôt légal imprimeur et les pôles associés documentaires, dont les conventions de coopération ont été renouvelées en 2012 pour trois ans. À ces conventions-cadres triennales s'ajoutent désormais des conventions de projet qui permettent des partenariats souples et évolutifs autour de projets limités dans le temps et dans leur périmètre documentaire. À côté des bibliothèques universitaires et territoriales, partenaires de longue date de la BnF, le réseau s'est ainsi ouvert à un nouvel ensemble d'acteurs : les bibliothèques relevant de ministères et des corps constitués, désireuses de faire connaître et de valoriser leur patrimoine.

Le nombre d'établissements partenaires en 2014 est de 229⁹, soit 13 de plus qu'en 2013. Ces partenaires sont soit individuels (bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, etc.), soit regroupés dans des réseaux d'intérêt et d'actions (pôles associés régionaux, réseau des bibliothèques protestantes VALDO, etc.).

En 2014, la BnF a consacré un budget de 2,33 millions d'euros à sa politique nationale de coopération. Les actions de numérisation et le dépôt légal imprimeur représentent chacun 39 % des actions subventionnées, devant le signalement (22%).

Les principaux attributaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (75 %), au premier rang desquelles les BDLI - principalement pour de la rémunération de personnel, mais également les bibliothèques territoriales membres des pôles associés régionaux, avec lesquelles de nombreuses actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent 22 % des partenaires subventionnés. Avec celles-ci sont conduites uniquement des actions de coopération numérique. Notons enfin la part non négligeable quoiqu'en diminution des

⁹ Somme totale du nombre de partenaires par convention : certains partenaires peuvent être signataires de plusieurs conventions. Ne sont pas comptés les pôles associés de dépôt légal éditeur (présentés en 1.1.1).

associations et fondations parmi les partenaires (9 %), dont les structures régionales de coopération, relais importants au plan régional.

5.2.1 Les pôles associés de dépôt légal imprimeur

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française par un contrôle croisé des exemplaires déposés à la BnF (éditeurs) et dans les BDLI (imprimeurs). 26 bibliothèques sont liées à la BnF par une convention triennale de dépôt légal imprimeur : 20 bibliothèques municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et 1 établissement public territorial (Nouméa). Pour leur permettre d'assurer cette mission, 1,32 million d'euros a été versé en 2014 à ces établissements, soit 70 % du budget de la coopération.

Récemment la relation entre la BnF et les BDLI s'est enrichie d'une collaboration nouvelle autour des archives de l'internet.

En 2014 a été mis en place le dispositif permettant un accès distant dans les bibliothèques de dépôt légal imprimeur aux archives de l'internet constituées par la BnF grâce à l'instauration du dépôt légal de l'internet en 2006. Les 26 BDLI sont les seuls points d'accès au dépôt légal du web hors des emprises de la BnF, en vertu du décret du 19 décembre 2011 qui autorise la consultation du dépôt légal de l'internet à la BnF et dans des organismes habilités par le ministère de la Culture et de la communication (Code du Patrimoine, article R132-23-2) et de l'arrêté du 16 septembre 2014 qui fixe la liste de ces organismes. L'ouverture de cet accès distant a été préparée en 2014 avec trois bibliothèques pilotes : Montpellier, Nancy et Strasbourg. La première connexion a été réalisée à Montpellier le 2 octobre 2014, à l'occasion des Journées des pôles associés et de la coopération, avant déploiement à Nancy et Strasbourg au premier trimestre 2015 et élargissement du dispositif à d'autres BDLI de France métropolitaine et d'Outre-mer.

Depuis 2004, les BDLI ont été invitées à accompagner la BnF dans la collecte des sites internet à l'occasion de plusieurs campagnes électorales (2004, 2007, 2010, 2012). Souhaitant élargir le périmètre de la collaboration documentaire avec les BDLI, la BnF leur propose dorénavant une sélection partagée des sites web d'intérêt territorial. À partir de l'expérience menée en 2013 avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (première sélection partagée d'une centaine de sites d'intérêt régional - Les Alsatiques du web -, menée avec une BDLI en dehors des collectes électorales), la BnF travaille à la mise en place d'un réseau territorial de sélection nationale venant compléter le réseau de sélection interne de la BnF.

5.2.2 La coopération documentaire

Deux objectifs majeurs ont été définis depuis 2009 par la BnF, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la communication : soutenir la dynamique de mise en valeur du patrimoine écrit et accompagner l'action du ministère en faveur du signalement, dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et par le biais d'actions concertées, régionales et thématiques ; contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation, en particulier pour les imprimés, en faisant de Gallica une bibliothèque numérique toujours plus collective, assortie de services personnalisés.

L'éventail des actions de coopération est large : dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur des fonds anciens, locaux et spécialisés grâce, entre autres, à un outil collectif de recherche bibliographique et documentaire, le Catalogue collectif de France (CCFr) ; dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser de manière collaborative les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs (*cf.* 2.2.1).

Les crédits consacrés en 2014 à la coopération documentaire thématique et régionale représentent 30 % du budget de la coopération (14 % pour le signalement et 16 % pour la numérisation). Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec, sauf exception, un soutien de la BnF à hauteur de 50 %, et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien du ministère de la Culture et de la communication. Le soutien à titre gracieux trouve actuellement sa principale expression dans l'ouverture du marché de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires (*cf.* 2.1.1).

▪ La coopération régionale

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis 2009. Les pôles associés régionaux sont le dispositif privilégié pour conduire des actions de coopération avec les partenaires régionaux de manière raisonnée et efficace. En 2014, on compte **14 pôles associés régionaux** (Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Martinique, Midi-Pyrénées, Picardie, Rhône-Alpes) et **1 pôle associé interrégional** (Antilles-Guyane). Les partenaires pivots d'un pôle associé régional sont la direction régionale des affaires culturelles, la bibliothèque de dépôt légal imprimeur et la structure régionale de coopération. Sept pôles associent des universités via leur service commun de documentation et trois pôles comptent le Conseil régional parmi les signataires.

L'objectif des pôles associés régionaux est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et de valoriser le patrimoine régional des bibliothèques françaises. Cela passe par le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le Catalogue collectif de France (cf. 5.2.3.), par des campagnes de conversion rétrospective, par le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies avec des documents numérisés, par la poursuite de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFIG) et par des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux.

▪ Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expérience et de compétences

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences.

Les 2 et 3 octobre 2014, se sont ainsi tenues à l'Opéra Comédie de Montpellier les 15èmes Journées des Pôles associés et de la Coopération, autour du thème « Les nouveaux visages du patrimoine ». Co-organisées par la BnF et le pôle associé régional Languedoc-Roussillon, elles ont réuni 210 participants. Ce moment fort dans la vie du réseau a permis de mettre en valeur la dynamique de coopération avec les partenaires territoriaux, en particulier à travers deux sessions consacrées l'une aux usages savants, ludiques et créatifs du patrimoine en Languedoc-Roussillon, l'autre à la valorisation des langues de France.

Le 28 novembre 2014, dans le cadre d'une journée d'information et d'échange sur *Les journaux clandestins de la Résistance à l'heure de la numérisation : nouvelles lectures et perspectives de recherche*, co-organisée par la BnF, la Fondation de la Résistance et le Musée de la Résistance nationale, a pu être présenté au public le programme de numérisation concertée de la presse clandestine 1939-1945, qui intéresse tout particulièrement les historiens et les chercheurs.

La BnF veille également à proposer un soutien méthodologique à l'action en organisant pour ses partenaires des sessions de formation : 282 personnes ont été formées en 2014 lors de **19 sessions de stage**. Elle informe enfin son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages [Coopération nationale](#) du site de la Bibliothèque, la liste de diffusion des pôles associés et les lettres d'information de Gallica et du CCFr. Pour faciliter les échanges numériques avec ses partenaires, la BnF a également ouvert un extranet, l'[Espace Coopération](#).

5.2.3 Le Catalogue collectif de France (CCFr)

Le Catalogue collectif de France (CCFr) est à la fois un instrument de localisation de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt interbibliothèques. Son enrichissement s'est poursuivi en 2014 en termes de contenus (notices bibliographiques et notices de description de fonds) et de services offerts.

À la fin de l'année 2014, le CCFr donne accès à environ **30 millions de notices** et fédère **plus de 20 catalogues** : les catalogues de la BnF (Catalogue général et BnF Archives et manuscrits) ; les catalogues des bibliothèques de l'enseignement supérieur (Sudoc et Calames) ; des bases gérées directement par la BnF (bases Patrimoine et Manuscrits). La base Patrimoine dépasse les 5,4 millions de notices (+ 9 % par rapport à fin 2013). En tout, ce sont plus de 627 000 notices qui ont été traitées en 2014 (ajouts et suppressions).

Deux mises en productions importantes du CCFr ont permis d'enrichir les contenus (Base patrimoine, Catalogue général des manuscrits, Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires) et d'offrir des évolutions techniques et fonctionnelles (interrogation sur les langues régionales notamment). Il a fallu accompagner l'augmentation du trafic et l'accès au site a été fiabilisé par l'ajout de nouveaux serveurs.

Comme suite aux recommandations de l'étude sur l'évolution du Catalogue collectif de France dans l'environnement numérique, des travaux ont été menés pour aboutir à un meilleur référencement des données du CCFr par les moteurs de recherche. Les résultats ont été visibles dès 2014 avec une progression sensible de la fréquentation qui s'établit à **464 462 visites** (+22% par rapport à 2013) et une moyenne de 18,4 % de visites en provenance des moteurs de recherche (contre 2,4% en 2012 et 10,1% en 2013). L'autre piste identifiée pour aboutir à une meilleure diffusion des données du CCFr, à savoir le référencement d'une partie de la Base patrimoine et du Catalogue général des manuscrits par le portail du Consortium of European Research Libraries (CERL), est en cours d'instruction.

Le recensement systématique des fonds des bibliothèques françaises, et notamment les fonds anciens, locaux et spécialisés, s'est poursuivi en 2014, principalement dans le cadre des pôles associés régionaux, permettant l'enrichissement du Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) du CCFr. De 2 359 fonds en provenance de 342 bibliothèques fin 2013, le RNBFD est passé à **3 215 fonds** de 449 bibliothèques fin 2014. Le recours à la saisie collaborative permet des chantiers ciblés aussi bien avec des établissements qu'avec des réseaux ou des régions. Deux formations ont été organisées en région (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) pour accompagner les professionnels, élargir à un maximum d'acteurs et favoriser ce type de démarche.

▪ Base Patrimoine

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés se sont poursuivis, avec une priorité donnée aux bibliothèques municipales classées (BMC) et aux opérations menées dans le cadre des pôles associés régionaux. Une bonne complémentarité s'est instaurée entre l'action de la BnF et celle de l'appel à projets « Patrimoine écrit » du service du livre et de la lecture (ministère de la Culture et de la communication).

En 2014, parmi les conversions rétrospectives en cours, on mentionnera celles des bibliothèques municipales de Belfort, Carcassonne, Conche-en-Ouches, Foix, La Ferté-Macé, Montbéliard, mais aussi celles des BMC de Albi, Colmar, Nancy, Nîmes Périgueux, Versailles et celles de deux bibliothèques spécialisées, l'Assemblée nationale (2ème tranche) et le Musée des hussards de Tarbes.

Parmi les bibliothèques dont les notices ont été chargées dans la base Patrimoine en 2014 se trouvent 2 BMC (Roubaix et Compiègne), 11 bibliothèques municipales et 6 bibliothèques spécialisées. Par ailleurs, trois bibliothèques municipales classées ont mis à jour leurs fonds (Amiens, Chalon-sur-Saône et Toulouse).

▪ Bases Manuscrits

L'actualisation et l'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) se sont poursuivis, grâce à la mise en ligne du catalogue d'une nouvelle institution, la Médiathèque musicale Mahler et à la fourniture de compléments par les partenaires. L'enrichissement des notices par l'ajout de renvois vers des documents numérisés s'est poursuivi : fin 2014 ce sont ainsi **7 800 documents numérisés** qui sont accessibles par le CGM, en complément de leur description bibliographique complète. Si l'on considère l'ensemble des bases de manuscrits accessibles grâce à la recherche fédérée offerte par le CCFr (CGM, BnF-Archives et manuscrits et Calames, le Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur, connecté en 2013), ce sont **plus de 27 800 documents numérisés** qui sont consultables.

Le ministère de la Culture et de la Communication pilote depuis septembre 2014 un groupe interministériel permettant une concertation nationale autour de la conception d'un outil de catalogage en EAD commun aux institutions françaises détentrices de collections de manuscrits. L'enjeu, majeur pour le Catalogue collectif de France, sera d'offrir aux bibliothèques présentes dans le CGM (toutes bibliothèques hors BnF et Enseignement supérieur) l'outil permettant de mettre à jour et d'enrichir le Catalogue général des manuscrits, élaboré entre 1849 et 1993 et non actualisé depuis lors. Le bilan de l'étude menée avec le pôle associé régional Champagne-Ardenne en 2012-2013, finalisée en 2014, permettra à la BnF de proposer à ses partenaires une méthodologie régionale.

5.3 Les activités scientifiques et de recherche

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche

scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des laboratoires, grandes écoles, universités, instituts ou bibliothèques, français et étrangers. Lauréate à plusieurs reprises des appels à projets labex et équipex auxquels elle a pris part, la BnF s'est engagée sur l'excellence de sa recherche. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de celle-ci et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée d'un [portail d'archives ouvertes](#) au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Article en Ligne).

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique présidé, depuis 2008, par Roger Chartier et d'un comité des programmes de recherche.

L'étude et la connaissance des usages en ligne du patrimoine numérique constituent un nouvel axe fort de la politique de recherche de la BnF, notamment dans le cadre de programmes de recherche conduit au sein du Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques (Bibli-Lab), créé en partenariat avec l'école Télécom Paris-Tech. Grâce à un financement du Labex Les Passés dans le présent (PP), un premier programme a pu voir le jour qui porte sur *Le devenir en ligne du patrimoine numérisé : l'exemple de la Grande Guerre*. Ce programme vise à observer la manière dont le patrimoine numérisé autour de la Grande Guerre est utilisé et se diffuse à travers le web. Le projet est entré fin 2014 dans ses phases opérationnelles, concrétisées par l'embauche de deux personnes appelées à jouer un rôle-clé dans la recherche : un ingénieur de recherche & développement et un chargé de veille sur le web.

L'année 2014 a également été marquée par le don de Mark Pigott qui a doté la Bibliothèque d'un fonds d'un million d'euros qui sera destiné, entre autres projets, au financement de plusieurs bourses de recherche dans les domaines de l'Histoire, des Arts et de l'Histoire de l'art, et de l'Innovation et des Technologies pour un montant de 10 000 € chacune. Pour l'année universitaire 2014-2015, une première bourse d'un montant de 10 000 € a été attribuée, sur un projet concernant la thématique de l'innovation et des nouvelles technologies.

⇒ Focus 10 : Une bourse de recherche pour l'innovation et la technologie

Parallèlement aux programmes de recherche collectifs ou individuels bénéficiant de subventions externes ou d'un financement spécifique présentés ci-dessous, la BnF conduit au quotidien une intense activité de recherche dans les différents domaines où s'illustre le « cœur de métier » de la BnF et de ses conservateurs, bibliothécaires, experts : science des bibliothèques, bibliographie, histoire du livre, de l'édition et des médias, génétique textuelle, iconographie, numismatique, musique, cartographie, conservation, numérisation, métadonnées et accès aux documents, préservation des données numériques, etc. La diversité des travaux scientifiques fait écho à la richesse des fonds et à l'éventail des compétences de ses personnels.

L'expertise des personnels scientifiques se mesure à l'aune de leurs nombreuses publications d'ouvrages (une quinzaine recensée en 2014), la direction ou la contribution (une trentaine) à des ouvrages collectifs, français et étrangers, la publication de très nombreux articles, notamment, en 2014, plus de 60 dans des revues avec comité de lecture, de comptes rendus de lecture, ainsi que des participations (commissariat, rédaction de notices) à des expositions extérieures. La valorisation des résultats des programmes de recherche prend ainsi la forme de publications imprimées (monographies et articles scientifiques), d'enrichissements de bases de données en ligne ou hors ligne mais aussi de la participation à des colloques et journées d'études en France et à l'étranger (environ 230 participations recensées en 2014). En plus de leur production scientifique, les agents de l'établissement mènent également de nombreuses activités relevant des missions scientifiques autres que la recherche.

Dans le domaine de la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche, la BnF a publié à l'automne 2014, sur son site institutionnel, la bibliographie des productions scientifiques de ses personnels au moyen d'un site permettant de récupérer les références, entre autres, selon la norme BibTex : <http://production-scientifique.bnf.fr/>. Le public et les laboratoires partenaires peuvent ainsi identifier les experts de l'établissement pour susciter des partenariats.

Par ailleurs, conformément au principe du libre accès promu par la Commission européenne et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la BnF, aux côtés d'éditeurs tels que CNRS éditions, le Collège de France, l'EHESS, les éditions de la Bpi, s'est associée à la plateforme de diffusion OpenEdition Books pour proposer certaines de ses publications sous des formats numériques ouverts (HTML, ePub et PDF). Les ouvrages sont consultables en ligne et téléchargeables sur tablettes et liseuses. La mise en œuvre de ce programme constitue une formidable opportunité pour élargir la diffusion et valoriser les travaux et compétences de la BnF. Cette offre, [Les éditions de la BnF sur OpenEdition Books](#), qui compte fin 2014 une vingtaine de titres, s'étoffera régulièrement par la suite avec des ouvrages du fonds et des nouveautés. (cf. 4.2.5)

5.3.1 Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

▪ Le plan triennal de la recherche

Le plan triennal de la recherche constitue une part significative de l'activité de recherche au sein de la BnF. L'année 2014 a vu la poursuite des travaux des [dix-sept programmes](#) retenus au titre du septième plan triennal qui couvre la période 2013-2015 et porte sur huit domaines d'excellence de l'établissement : « bibliographie », « numismatique », « patrimoine musical », « supports, usages et circulation de l'écrit », « iconographie », « histoire du livre », « conservation », « supports numériques et nouvelles technologies ».

▪ Les programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)

La BnF a pris part avec succès aux appels à projets des Investissements d'avenir. Elle est ainsi désormais impliquée dans cinq laboratoires d'excellence : [ARTS-H2H](#) (Arts et médiations humaines), [CAP](#) (Création, arts et patrimoines), [PATRIMA](#) (Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation) et [PP](#) (Les passés dans le présent) et, depuis 2014, [OBVIL](#) (Observatoire de la vie littéraire).

Le 7 octobre 2014, la BnF a signé une convention de coopération scientifique et documentaire avec le Labex OBVIL et, après validation des membres du consortium de la COMUE Paris-Sorbonne, du CNRS et de l'ANR, a intégré le consortium du Labex. Dans ce cadre un programme de numérisation et de fourniture de fichiers numériques pour l'édition numérique annotée des corpus littéraires est conduit et rendu visible sur le site du Labex (<http://obvil.paris-sorbonne.fr/bibliotheque>).

Elle participe également à trois équipements d'excellence : [BIBLISSIMA](#) (Bibliotheca bibliothecarum novissima), [PATRIMEX](#) (Patrimoines matériels, réseau d'instrumentation multisite expérimental) et [ORTOLANG](#) (Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue).

▪ Les programmes de recherche soutenus par l'Agence nationale de la recherche

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire principal bénéficient des financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d'autres institutions ou organismes de recherche. Pour l'année 2014, [six programmes](#) sont en cours :

- [DEF 19](#) : Dictionnaire des éditeurs français du XIX^e siècle, porté par le Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines, dans le cadre de l'AAP « Création, cultures et patrimoines » (DS0804).
- [DOREMUS](#) : DONnées en REutilisation pour la Musique en fonction des Usages, porté par OUROUK, dans le cadre de l'AAP « Contenus numériques et interactions ».
- [ECHO](#) – Écrire l'histoire de l'oral, porté par l'UMR Atelier de recherche sur l'intermédialité et les arts du spectacle (ARIAS).
- [HEMEF](#) – Histoire de l'enseignement musical public en France au XIX^e s. (1795-1914), porté par l'équipe Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX^e s. de l'EPHE.
- [IDT](#) – Les idées du théâtre (2011-2015), dont l'objectif vise à publier l'ensemble des textes liminaires placés en tête des pièces françaises, italiennes et espagnoles des XVI^e et XVII^e s. (voire, à terme, du XVIII^e s.), susceptibles de participer à la construction d'une histoire des idées du théâtre en Europe.
- [DIFDEPO](#) : Différences de potentiel. Histoire, poétique et esthétique de l'Oulipo (2013-2015) qui vise à créer une fédération internationale de chercheurs travaillant sur l'Oulipo et à valoriser les archives de l'Oulipo en dépôt à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Trois programmes se sont achevés au cours de l'année :

- [ARCHIZ](#) – Archives zoliennes (2011-2014). Objectif : réaliser un [portail d'archives électroniques d'œuvres d'Émile Zola](#).
- [DIGIDOC](#) – Document Image Digitisation with Interactive Description Capability (2011-2014). Objectif : dans un contexte où se multiplient les projets d'acquisition et de valorisation du patrimoine écrit, définir les conditions de production des images permettant d'améliorer et de simplifier leur utilisation ultérieure (archivage, reconnaissance de texte, extraction de document, etc.).

- [EVE](#) – Enfance violence exil (2009-2014). Objectif : collecter, mettre à jour et valoriser les fonds relatifs à l'expérience enfantine de la guerre et de l'exil depuis la Première Guerre mondiale à l'aube du XXI^e siècle.

▪ Les programmes de recherche soutenus par d'autres agences de financement

Le pôle de compétitivité de la région Île-de-France, Cap Digital, finance deux programmes de recherche dont la BnF est partie prenante : [CINECAST](#) (projet de développement d'outils permettant de nouvelles formes de navigation, d'enrichissement de contenus et de partage de points de vue) et OZALID (plateforme de validation et d'enrichissement par réseaux sociaux des documents écrits numérisés). L'établissement public à caractère industriel ou commercial Oséo soutient le projet [QUAERO](#) dont l'objet consiste à développer des outils intégrés de gestion des contenus multimédias, incluant des extensions multimédias pour des moteurs de recherche permettant de rechercher des images, du son et de la vidéo à partir de texte.

Le projet CINECAST a été clos au cours de l'année 2014. Quant au projet OZALID, la plateforme de crowdsourcing CORRECT (correction et enrichissement collaboratifs de texte) a été ouverte le 24 novembre 2014, pour expérimenter en conditions réelles la correction collaborative, permettant à tous de participer à des projets de correction des documents numérisés provenant de Gallica.

⇒ *Focus 11 : Avec Correct, la BnF expérimente le crowdsourcing*

5.3.2 L'activité de recherche et développement au niveau international

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche et développement : [Corpus Vasorum Antiquorum](#) (CVA), Les atlas dans les cultures scientifiques et artistiques modernes et contemporaines : représenter, organiser, conserver les connaissances et les objets (ACSAM), [Machaut in the Book: Representations of Authorship in Late Medieval Manuscripts](#), avec l'université de Stanford, [Comparative Oriental Manuscript Studies](#) (2009-2014), Christine de Pizan Digital Scriptorium Project (depuis 2011), programme Guiron le Courtois, avec l'université de Zurich et la Fondazione Franceschini. La BnF est également impliquée dans le programme Archiver à l'époque numérique, portant sur le fonds du théâtre yiddish Dora Wasserman du Centre Segal.

La contribution de la BnF aux programmes de recherche et développement menés avec le soutien de la Commission européenne s'est par ailleurs poursuivie en 2014 (cf. 5.1.1.).

5.3.3 L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

La BnF accueille chaque année individuellement de nombreux [chercheurs](#) dans le cadre de deux programmes : le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans des anciens élèves des Écoles normales supérieures ; le second (2003, complété en 2013 avec la création du statut de « musicien chercheur associé ») s'appuie sur l'appel à chercheurs national lancé chaque année pour l'accueil de chercheurs associés et invités sur une durée de un à trois ans.

La mobilisation de mécènes permet de renforcer et de diversifier ces dispositifs d'accueil de chercheurs, avec l'attribution de bourses de recherche sur des thèmes spécifiques. Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à trois chercheurs associés qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot ». Cinq autres bourses de recherche ont également été attribuées en 2014.

En octobre 2014, la Bibliothèque accueillait ainsi [25 chercheurs individuels](#) :

- 3 chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot ;
- 2 chercheurs soutenus par la Fondation Louis Roederer ;
- 1 chercheur invité Mark Pigott ;
- 1 chercheur invité Prix de la BnF ;
- 1 chercheur invité Claude Maillard ;
- 17 chercheurs associés.

Par ailleurs, 5 chercheurs bénéficiant de contrats doctoraux financés par des Labex sont également accueillis à la BnF, 3 au titre du Labex CAP et 2 au titre du Labex PATRIMA.

5.3.4 Les centres de recherche de la BnF

▪ Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF

Au fil de son histoire, la Bibliothèque a développé des techniques appropriées à sa mission de conservation. Aux activités de conservation curative traditionnelle et à la reliure, sont venues s'ajouter des activités nouvelles : la prévention et la préservation, la formation et la sensibilisation des personnels, la numérisation, la recherche et la veille technologique. Son laboratoire permet une véritable approche scientifique grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation. Les activités se répartissent sur quatre sites distincts coordonnés par un service central basé sur le site François-Mitterrand.

Le laboratoire de la BnF mène une coopération active avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux, de projets financés par des laboratoires d'excellence (projet COMPRESSIL subventionné par le Labex PATRIMA), que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan triennal de la recherche ou pour répondre à des problématiques internes.

▪ Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires

Le but du centre est d'étudier, et éventuellement de restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département des Monnaies, médailles et antiques. Le résultat des recherches est publié dans la revue spécialisée dont s'est dotée la BnF depuis 1979, *Trésors Monétaires*.

Enfin, la BnF fait partie de deux [unités mixtes de recherche](#) (UMR) : l'Institut de Recherche en Musicologie (IReMus, UMR 8223), qui a pris la suite de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France et le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL, UMR 7270).



CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France, l'une des plus grandes bibliothèques du monde et l'un des tout premiers établissements publics culturels français par son budget et ses effectifs, comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

6.1 La gouvernance et l'organisation de la Bibliothèque

Organisation complexe, dont les activités s'exercent sur plusieurs sites, la Bibliothèque est dotée de plusieurs instances de programmation, de pilotage ou de coordination de ses activités ou projets stratégiques transverses. Certaines associent les tutelles, comme le Comité de pilotage informatique, le Comité des travaux et équipements immobiliers, le Comité de la recherche ou encore le Comité de la coopération ; d'autres instances de programmation sont exclusivement internes (Comité éditorial, Comité de programmation des manifestations). Plusieurs instances de pilotage stratégique de grands projets ou de domaines d'activité (Comité de pilotage du système d'information numérique et bibliographique, Comité de la conservation, Comité de la numérisation, Comité des métadonnées, Comité de coordination du dépôt légal, Comité Internet, Comité des projets Européens) et instances de réflexions prospectives (Conseil des Études) complètent la cartographie des instances de gouvernance internes, auxquels s'ajoutent des instances de concertation en vue du fonctionnement courant de la Bibliothèque, comme le Comité d'exploitation ou le Comité de coordination informatique.

La gouvernance interne repose également sur un dispositif d'animation et de concertation de l'équipe de direction et de l'encadrement : des séances de travail associant les directeurs de départements (comités de direction élargis) et les chefs de service (réunions de l'encadrement élargi) rythment l'année et portent à la fois sur les grands dossiers de la Bibliothèque, en particulier ceux relevant de la démarche stratégique, sur des points d'actualité ou de réflexions.

À ce titre, l'année 2014 a vu le lancement d'une démarche prospective visant à dessiner les contours d'une Bibliothèque nationale pour la France de 2025 : impulsée à l'occasion d'un séminaire de l'encadrement animé par les équipes d'[Ideas Laboratory](#) (laboratoire d'innovation ouverte) du CEA, cette réflexion doit permettre d'imaginer le positionnement scientifique, culturel, éducatif et sociétal de la Bibliothèque à un horizon de 10 ans et d'identifier les lignes de force d'une nouvelle ambition. *Quels seront les publics de la Bibliothèque en 2025 ? Quels services devront être proposés pour répondre à quels besoins et pratiques de recherche, de culture, de loisir ? Comment s'organiseront les missions de la BnF dans un environnement transformé par le numérique, avec quels partenaires ?* Tels sont les thèmes que la Bibliothèque se propose d'interroger. La méthode retenue pour la conduite de cette réflexion stratégique privilégiera l'innovation participative.

6.1.1 Les outils de pilotage et la réflexion stratégique

▪ Confiance, partage, innovation – Les priorités stratégiques 2014-2016

Le [deuxième contrat de performance](#) de la Bibliothèque nationale de France, signé le 22 mai 2014 par Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, et Bruno Racine, président de l'établissement, met l'accent sur les valeurs de **confiance**, de **partage** et d'**innovation** qui guident la BnF dans l'exercice de ses missions.

S'appuyant sur le bilan largement positif du précédent contrat de performance attesté par les Inspections générales des bibliothèques et des affaires culturelles, les **trois grandes priorités stratégiques** de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 visent **à garantir l'accès aux collections nationales, aujourd'hui et demain, à partager ses richesses et ses savoir-faire et à optimiser ses ressources au service de ses missions fondamentales**. Il précise les actions prioritaires qui seront conduites au cours de la période et les résultats attendus, mesurés notamment au travers du respect des calendriers de réalisation des engagements pris et d'indicateurs.

Objectif 1. Garantir l'accès aux collections de la Bibliothèque, aujourd'hui et demain.

Cet axe a pour objectif de conforter l'exercice par la BnF de ses missions statutaires d'enrichissement, de signalement et de conservation de ses collections et de poursuivre leur adaptation au numérique. Par la conduite de projets innovants, la BnF confirmera le rôle moteur qu'elle entend jouer pour intégrer le numérique dans le patrimoine national et en faciliter durablement l'accès aux chercheurs, actuels et futurs.

L'émergence d'un patrimoine nativement numérique (livres et périodiques numériques, archives du web, manuscrits d'auteur...) exige d'adapter les modes d'entrée dans les collections, au premier rang desquels le dépôt légal. Après le lancement en 2006 du moissonnage des sites web du domaine français, la BnF doit parvenir, à l'horizon 2016, à collecter, mais aussi à signaler, conserver et communiquer, l'édition nationale de livres numériques. En parallèle, elle s'attachera à rendre plus facilement accessibles les collections numériques qu'elle a déjà constituées (archives du web, ebooks acquis de façon pérenne, archives numériques reçus par dons, ...), en mettant au point des modes de signalement qui favorisent l'usage par les publics de ce patrimoine documentaire, pour partie inexploré.

Ce souci d'un meilleur signalement impose de rénover aussi les catalogues : améliorer l'ergonomie et la puissance de recherche des catalogues existants mais également favoriser la diffusion sur le web des données bibliographiques qu'ils contiennent.

L'augmentation continue des collections physiques et numériques oblige à préciser la stratégie de préservation à moyen et long terme tant en ce qui concerne les espaces de stockage que les différents traitements de conservation. Pour faire face à la saturation prochaine de ses magasins, la BnF doit élaborer et mettre en œuvre un programme pluriannuel d'accroissement de ses capacités de stockage afin de développer la gestion dynamique de ses collections entre ses sites parisiens et le site de Bussy-Saint-Georges. Les actions de conservation profiteront plus encore de la numérisation des collections grâce à une politique intégrée de numérisation et de traitements physiques.

Enfin, la politique d'acquisition de la BnF s'adaptera à la diversité des supports (papier ou numérique) et de leur mode d'accès (sur place ou en ligne), à la réalité des usages et des attentes des publics ainsi qu'à l'environnement documentaire dans lequel la BnF opère.

Actions prioritaires 2014-2016 :

- Enrichir les collections dans toute leur diversité
- Collecter et rendre accessibles l'ensemble des documents, notamment ceux nativement numériques
- Inscrire le signalement bibliographique dans l'univers numérique
- Garantir les meilleures conditions de conservation

Objectif 2. Partager les richesses et les savoir-faire de la Bibliothèque.

Ce deuxième objectif stratégique touche au cœur des missions de service public et de coopération de la BnF.

Il concerne au premier chef la qualité des services rendus aux divers publics pour l'exploration des collections patrimoniales qu'elle soit savante, de loisir, éducative ou culturelle. Il traduit également la volonté d'ouverture de l'établissement à un large public, sur place et en ligne, au nom de la démocratisation des accès au savoir et à la culture.

Le numérique permet aujourd'hui de renouveler toutes les formes de médiations.

Ce partage des richesses et des savoir-faire est également le socle des coopérations de toute nature, entre la BnF et ses partenaires institutionnels. Il s'incarne dans un grand nombre de projets de collaborations, nationaux et internationaux, dans les domaines de la recherche, de l'expertise professionnelle et de l'innovation.

Actions prioritaires 2014-2016 :

- Maintenir l'excellence des services aux lecteurs et s'ouvrir à de nouveaux publics
- Enrichir l'offre culturelle nationale et contribuer à l'éducation culturelle et artistique
- Renforcer Gallica comme outil de partage des richesses de la Bibliothèque et de ses partenaires
- Renforcer la coopération de la BnF avec les territoires
- Mettre à disposition l'expertise BnF au service des communautés professionnelles
- Consolider les engagements internationaux de la BnF
- Être un acteur important des programmes de recherche nationaux et internationaux

Objectif 3. Optimiser les ressources de la Bibliothèque au service de ses missions fondamentales

Afin de relever les défis posés par les deux premiers axes stratégiques et plus généralement pour bien remplir ses missions statutaires, la Bibliothèque doit progresser dans la gestion de ses moyens et optimiser ses ressources. Faisant le constat non seulement d'une diminution des subventions publiques mais également des opportunités créées par les évolutions de la gestion publique, la BnF s'engage à accélérer les réformes de sa gestion d'ores et déjà initiées.

Il est en premier lieu nécessaire de mobiliser les ressources humaines, en particulier grâce à une véritable gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences. La BnF souhaite s'inscrire dans une démarche volontaire de responsabilité sociale partagée puisque les agents au service de l'établissement sont assurément sa première richesse.

À ceci s'ajoute la nécessité, pour la Bibliothèque, de rénover ses modes de gestion administrative et

financière afin de développer des marges de manœuvres nécessaires à l'accomplissement de ses missions, au lancement de projets nouveaux, à la réalisation des investissements. La maîtrise des dépenses de fonctionnement passera par la mise en œuvre des chantiers d'optimisation lancés en 2012 et par une politique d'achats rationalisée. Les marges de manœuvres dégagées sur les dépenses seront complétées par une recherche active de ressources propres tant en mécénat qu'en recettes commerciales.

L'actualisation du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de la BnF, la poursuite du chantier du quadrilatère Richelieu et l'optimisation de l'exploitation des différents sites grâce à une maîtrise d'ouvrage renouvelée constituent les principaux leviers en ce domaine. L'engagement en faveur du développement durable, inclus dans la responsabilité sociale de l'établissement, sera maintenu.

Actions prioritaires 2014-2016 :

- Adapter la politique des ressources humaines au nouveau contexte
- Viser un niveau accru de ressources propres
- Faire évoluer les modes de gestion
- Adapter les ressources immobilières et informatiques à l'évolution de la Bibliothèque
- Confirmer l'engagement en faveur du développement durable

Le contrat de performance constitue à la fois un outil de formalisation de la stratégie à moyen terme de la Bibliothèque avec le ministère de tutelle et un outil de pilotage interne des activités. Les résultats font chaque année l'objet d'un rapport de performance annexé au présent rapport.

Voir : Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance 2014-2016

▪ Les études sur les publics

La politique des études repose sur deux axes forts qui permettent de suivre l'évolution des publics et des usages sur le moyen terme : d'une part, une analyse annuelle des données de fréquentation des publics sur place,

complétée par des enquêtes régulières (Observatoire permanent des publics de la BnF, dont ont été diffusés cette année les résultats 2013, incluant une segmentation fine des profils d'utilisateurs) ; d'autre part, l'étude des usages en ligne à travers le Bibli-Lab, [Laboratoire d'étude des usages du patrimoine numérique des bibliothèques](#), partenariat avec l'école Télécom ParisTech qui s'est poursuivi cette année à travers deux programmes de recherche : le premier portant sur les méthodes et outils de connaissance des usages de Gallica, le second sur la dissémination à travers le web du patrimoine documentaire autour de la Grande Guerre. Entre ces deux axes, des enquêtes et analyses ponctuelles ont été également conduites : ainsi par exemple de la première étude menée depuis l'ouverture du site François-Mitterrand sur les usages documentaires des chercheurs du Rez-de-jardin, en appui du travail en cours sur la charte des acquisitions ; ainsi également des tests utilisateurs organisés sur la nouvelle interface du catalogue général de la BnF. Au total, **onze études** – contre huit en 2013 – auront été conduites cette année, en lien étroit avec les départements concernés, et deux notes de synthèse auront été rédigées.

Les rapports d'études susceptibles d'intéresser la communauté scientifique et les partenaires de la BnF sont désormais versés dans le [portail d'archives ouvertes HAL-BnF](#).

6.1.2 L'information et la communication interne

Afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication comportant un journal interne (*Trajectoire*, trimestriel qui paraît en versions papier et numérique enrichie), un intranet, un système d'affichage dynamique sur le site François-Mitterrand et des séances d'information. Ce dispositif connaît des évolutions importantes, initiées dès 2012 et qui ont été pour la plupart menées à bien en 2014, en particulier avec la migration du site intranet *Biblionautes* vers un nouveau système de gestion de contenus et avec une refonte de sa charte graphique et la mise en place de nouvelles fonctionnalités.

Les grands projets structurants de la Bibliothèque et les temps forts de son actualité bénéficient d'opérations et de dispositifs de communication interne adaptés. Ainsi, deux numéros de la lettre numérique « Richelieu en projets » sont parus en juillet et décembre 2014, des diaporamas légendés ont été diffusés sur l'intranet et une séance des « Midis de l'info » a été consacrée à l'avancement du projet. De la même manière, le projet d'aménagement du Haut-de-jardin a bénéficié de quatre matinées portes ouvertes à destination des agents pour présenter les nouveaux espaces, nouveaux services et nouvelles ressources des salles de lecture. Afin de marquer, en interne, les **20 ans du décret** portant création de la BnF, une affiche réunissant le témoignage de 20 agents, ayant 20 ans d'ancienneté ou plus a été réalisée. Le lancement et la réalisation de l'audit en responsabilité sociale ont également bénéficié d'un accompagnement ad-hoc, notamment au travers des deux Matinées de l'info. Dans le cadre de la participation de la BnF au Challenge entreprises don du sang organisé par l'EFS Ile-de-France, une campagne de communication spécifique a été conçue en interne pour inciter les agents à devenir donneur afin d'augmenter le nombre de donneurs sur l'ensemble des sites de la BnF.

La communication interne s'appuie également sur les « Midis de l'info », séances ouvertes à l'ensemble des personnels. Neuf séances ont été organisées cette année, accueillant en moyenne plus de 100 agents, auxquels il faut ajouter deux Matinées de l'info lors de la fermeture annuelle. D'autres rendez-vous internes permettent de valoriser les réalisations de personnels de la BnF et de partager leur expertise : deux présentations de la contribution d'agents dans le domaine scientifique – appelées « Focus » – ont été proposées ; deux séances d'information professionnelle à destination plus spécifiquement des catalogueurs intitulées « Chantiers de l'information bibliographique » ont été organisées et mises en ligne. Enfin, « Les rendez-vous du numérique », séances qui sous une forme interactive ont pour objectif de donner une culture commune sur le numérique aux agents de toutes catégories se sont poursuivis en 2014 : le premier rendez-vous, consacré à « [data.bnf.fr : la BnF sur le chemin des internautes](#) » a réuni 160 participants, le deuxième, « *Qu'est-ce qui a changé dans notre manière de faire du service public à destination des lecteurs* », 85.

6.2 Les ressources humaines

6.2.1 L'évolution des effectifs

L'année 2014 a connu, sur le plan de l'emploi, une poursuite de la baisse des effectifs, avec **2 393 agents** présents en fin d'année pour 2 404 à la fin de 2013 (soit une baisse de 11 agents). Cette réduction est cependant plus sensible si l'on observe les effectifs en moyenne lissée annuelle : 2 214,7 équivalents temps plein travaillés

(ETPT) pour 2 256,1 ETPT en 2013 soit – 41,4 ETPT, mais elle reste inférieure à celle observée les années précédentes.

Tableau 5.1 : Répartition des effectifs par corps et catégories

Le taux de vacance des postes, calculé en référence au plafond d'emploi budgétaire qui correspond à la capacité de la BnF à financer ses emplois, s'établit en 2014 à 3%. Ce taux de vacance, en augmentation par rapport à celui constaté en 2013, s'explique par plusieurs facteurs :

- Le décret N° 2014-364 du 21 mars 2014 venant préciser les modalités d'application de la loi N°2012-347 du 12 mars 2012 dite « loi Sauvadet » a considérablement renforcé le cadre de gestion et les modalités de recours aux contrats pour les établissements publics administratifs comme la BnF. De ce fait, la BnF a perdu une souplesse de gestion et privilégie autant que faire se peut le recrutement de fonctionnaires sur les postes permanents, quels que soient le métier et le niveau de fonction.

Les modalités de publication (BIEP / POPPEE) et les calendriers liés notamment aux CAP induisent une nouvelle temporalité plus lente pour la BnF et pour les candidats intéressés par des postes au sein de l'établissement. Force est de constater que les mobilités de fonctionnaires sont moins faciles.

Les cas de recours aux contrats étant désormais limitativement listés (annexe III de la circulaire du 22 juillet 2013), le nombre de recrutements par cette voie a donc naturellement diminué en 2014.

- Par ailleurs, indépendamment du fondement du recrutement, la BnF connaît de réelles difficultés à recruter sur certains métiers et certains profils (profils techniques, compétences rares, management).

La balance entre les arrivées et les départs sur certaines fonctions est également un élément déterminant. Ainsi, pour le corps des magasiniers de bibliothèques, on constate un solde négatif récurrent chaque année qui conduit la BnF à subir une vacance de 33 postes au 31 décembre 2014.

Les départs à la retraite ont été assez similaires à ceux de l'année précédente : 48 en 2014 pour 45 en 2013. Ils se sont répartis entre 33 départs de titulaires et 15 de contractuels.

Les recrutements et arrivées en mutation ou par détachement se sont plutôt concentrés sur la fin de l'année et ont totalisé 44 entrées de fonctionnaires et parmi eux 23 conservateurs, 3 attachés et 3 bibliothécaires adjoints spécialisés, pour citer les corps enregistrant les mouvements d'effectifs les plus significatifs.

Le fléchissement du nombre de fonctionnaires s'est poursuivi en 2014 même s'il a été un peu moins marqué qu'en 2013 : 33,3 ETPT de moins pour 49,8 ETPT l'année précédente. Au-delà des départs en retraite, ce sont surtout les départs en mutation, détachement ou disponibilité qui sont nombreux et s'échelonnent tout au long de l'année. Du côté des contractuels, le niveau des personnels à temps complet a lui aussi connu une baisse au cours de l'année avec 633,5 ETPT en 2014, dont 37 agents sur des contrats à courte durée équivalent à 36,5 ETPT. Dans la même période, les emplois « hors plafond », correspondant à des programmes de recherche ou européens sur ressources affectées, ont un peu progressé : 12,9 ETPT en 2014 pour 11,1 ETPT en 2013. Enfin, l'année 2014 a connu la suite des recrutements sur Emploi d'avenir : 4 jeunes sont arrivés au 5 mai 2014 représentant sur l'année 2014 un total de 6.6 ETPT.

6.2.2 La gestion administrative et statutaire

La BnF a poursuivi activement son engagement dans la démarche d'application de la loi du 2 mars 2012, dite loi Sauvadet, en lien étroit avec le service des ressources humaines du ministère de la Culture et de la communication qui pilote ce projet. Cet engagement s'est traduit par un accompagnement collectif et individuel des agents éligibles et concrétisé par le recrutement réservé de 6 bibliothécaires assistants spécialisés, 4 adjoints techniques des administrations de l'État, 8 adjoints techniques de surveillance et de magasinage et 1 adjoint administratif.

Une convention d'engagement avec l'État a été signée pour la mise en œuvre des emplois d'avenir. Dans ce cadre, la BnF s'est engagée à recruter 8 jeunes relevant de ce dispositif, en lien avec les missions locales, sur des contrats de droit privé d'un an renouvelable deux fois. En octobre 2013, 4 agents ont été recrutés et en mai 2014, 4 nouveaux agents ont rejoint la BnF. Leur accompagnement est assuré par un tuteur et par différentes actions de formation dont l'objectif est d'offrir une véritable insertion professionnelle à des jeunes peu ou pas qualifiés.

Le dispositif de mouvements internes mis en place début 2014 a permis de dynamiser la mobilité interne au sein de l'établissement et de fluidifier les mouvements entre directions et départements. Trois mouvements à

destination des agents à temps complet et deux mouvements internes dédiés aux agents à temps incomplet ont été organisés en 2014. Les trois mouvements internes réservés aux agents à temps complet ont permis de pourvoir 72 postes par la mobilité interne, soit 45% des postes ouverts. Pour les postes réservés aux agents à temps incomplet, 50 postes ont été publiés dans le cadre des deux mouvements qui ont débouché sur 24 recrutements par mobilité interne et 26 recrutements en externe.

6.2.3 *La gestion des compétences*

Dans le domaine de la formation, dans un contexte de restriction budgétaire et pour accompagner les évolutions de la BnF, trois orientations pédagogiques prioritaires ont été définies : les formations réglementaires et de sécurité, les formations nécessaires dans le cadre de réorganisations ou d'évolutions de services, les formations dispensées de manière collective. Ainsi, l'accent a été mis sur cinq domaines principaux : la sécurité et la santé au travail, les formations de formateurs, l'accueil des usagers sur place et à distance, les préparations aux concours et le numérique, tous domaines qui ont enregistré de nettes augmentations.

Tableau 5.2 : Les principaux domaines de formation des agents

Les agents de l'établissement ont été plus nombreux que l'année précédente à suivre des formations, formations elles-mêmes d'une durée moyenne en progression. Au total, 1 745 agents (soit 73% de l'effectif global) ont suivi **8 305 jours de formation**, tous types de formation confondus.

Hors projets individuels de formation, formations statutaire et congés formation, ce sont 1 618 agents (soit 68% de l'effectif en progression par rapport aux 1 520 agents soit 63% de l'effectif en 2013) qui ont suivi 6 090 jours de formation.

Conformément aux objectifs que la Bibliothèque s'est assignés en la matière, la formation dispensée par des formateurs internes progresse et a porté sur 60% des stagiaires formés. Ces formations concernent principalement les domaines du Catalogue et du catalogage, de l'Administration et des ressources humaines, des Concours et des Collections.

Enfin, la Bibliothèque consacre une attention et des moyens tout particuliers à la formation des agents de catégorie C qui se traduisent par une forte progression du nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation en 2014, avec **586 agents formés** contre 504 en 2013.

6.2.4 *Le dialogue social*

L'année 2014 a vu l'organisation des élections professionnelles pour le renouvellement des instances représentatives du personnel au niveau des ministères de tutelle et des instances représentatives du personnel de la Bibliothèque nationale de France, à savoir le comité technique (CT), le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et la commission consultative paritaire des agents contractuels (CCPC).

Pour l'élection au comité technique de la BnF, le taux de participation s'est élevé à 52,72% des électeurs inscrits, soit une légère progression par rapport aux précédentes élections de 2010. Sur les dix sièges à pourvoir, 4 sont attribués à la CGT, 3 à la CFDT, 2 à la FSU et 1 à SUD.

Les élections ont conduit également au renouvellement de la commission consultative paritaire des contractuels. Tous collèges confondus, 39,69% des électeurs inscrits ont exprimé leur suffrage. La CFDT et la CGT obtiennent chacun 2 sièges, et SUD 1 siège.

L'année 2014 a également été marquée par la conduite d'un audit de la responsabilité sociale de la Bibliothèque. Consciente de l'impact social, économique et environnemental de son activité et soucieuse de le gérer de manière responsable, la Bibliothèque a souhaité s'engager dans cette démarche novatrice en confiant la réalisation d'un tel audit à un cabinet spécialisé.

⇒ **Focus 12: Un audit de la responsabilité sociale de la Bibliothèque**

6.2.5 *L'action médicale et sociale, la prévention des risques psycho-sociaux*

La priorité donnée par l'établissement en matière d'action sociale se traduit par le niveau très élevé du budget qui y est consacré en comparaison à d'autres établissements culturels et par la diversification des offres

proposées aux agents, notamment au travers, en 2014, de forums d'information sur des thèmes comme la dépendance, qui ont rencontré un grand succès auprès des personnels.

En 2014, la priorité a été donnée au logement social avec de nouvelles conventions de réservation d'offres de logement et la présentation d'un bilan de la politique en la matière présenté au conseil d'administration.

La prévention des risques psycho-sociaux constitue un autre engagement prioritaire de l'établissement : le comité de suivi des recommandations de la délégation d'enquête du CHSCT a été élargi et transformé en comité paritaire de suivi des risques psycho-sociaux qui s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2014. En outre, un groupe pluridisciplinaire a été mis en place qui a pour mandat de traiter les alertes RPS collectives selon une procédure validée par le CHSCT et d'instruire tous les sujets relevant de la politique de prévention des risques de l'établissement. Enfin, un chantier a été ouvert d'intégration des risques psycho-sociaux dans le document unique d'évaluation des risques professionnels.

6.3 Les affaires financières et budgétaires

6.3.1 La modernisation des procédures financières et comptables

Durant l'année 2014, la Bibliothèque a poursuivi la modernisation de la fonction financière et l'amélioration de la qualité comptable. Ces actions font l'objet d'un protocole de modernisation financière et comptable entre le président de la BnF, l'agent comptable et la direction générale des finances publiques dont la troisième édition pour la période 2014-2016 a été signée le 2 juillet 2014. Ce nouveau protocole est décliné selon quatre grands objectifs qui visent la certification sans réserves des comptes de la Bibliothèque, la mise en œuvre des nouvelles règles budgétaires et comptables instituées par le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, l'amélioration de l'efficacité des processus comptables et le renforcement de l'aide au pilotage et de la communication financière.

Du côté des actions engagées ou réalisées, on soulignera en particulier le lancement des travaux de certification des comptes avec l'examen des comptes 2013 et du bilan d'ouverture 2014, nécessitant notamment la définition d'une méthode de comptabilisation des collections physiques de la Bibliothèque, la mise en œuvre d'actions de fiabilisation de l'actif et la valorisation des stocks de fournitures techniques ; la généralisation de la dématérialisation des processus de toutes les catégories de dépenses et de recettes et l'arrêt de la transmission à la Cour des comptes des dossiers de pièces justificatives désormais conservées à la Bibliothèque sur support dématérialisé ou encore la poursuite des travaux de contrôle interne.

La BnF a poursuivi la mise en œuvre des modifications induites par le décret de 2012 sur la gestion budgétaire et comptable publique, notamment en élaborant son budget initial pour 2015 en mode autorisations d'engagements / crédits de paiement (AE-CP) en parallèle au mode classique d'élaboration du budget. En outre, un projet majeur de réorganisation de la fonction financière au sein de la Bibliothèque a été lancé au cours de l'année 2014 qui vise à mutualiser dans un centre de service partagé les compétences et ressources aujourd'hui dispersées dans les différents services afin de renforcer le contrôle de la prévision et de l'exécution budgétaire et, plus largement, de répondre à la nouvelle contrainte juridique et aux objectifs de qualité comptable attendus de l'entrée en vigueur de l'ensemble des règles du décret GBCP. Ce projet de réorganisation repose sur une forte mobilisation des agents concernés, dans une dynamique de co-construction des processus de travail et de l'organisation, au travers d'ateliers associant l'ensemble des agents concernés. Il prévoit un volant important sur les implications en termes de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de la réforme.

6.3.2 Le budget et son exécution

▪ Le budget primitif et ses décisions modificatives

Le BP 2014 a été élaboré dans le contexte contraint de l'effort national pour le redressement des comptes publics avec une diminution globale de 3,098 M€ en partie due à l'augmentation du taux de gel.

L'atteinte de l'équilibre a nécessité des mesures importantes de maîtrise des dépenses ou d'économies qui se sont traduites par :

- un niveau de crédits consacrés aux rémunérations et charges basé sur une réduction du plafond d'emplois budgétaire de 29 ETPT. Cette diminution du plafond si elle reste importante est cependant

moindre que celle inscrite au budget 2013 (-59 ETPT) et que celle initialement prévue pour le triennal (-50) ;

- une réduction des dépenses de fonctionnement courant de 325 k€ ;
- des projets d'investissement, hors projets exceptionnels, dont le montant global est réduit de 5,5 M€ par rapport au BP 2013 et de 1,8 M€ par rapport au BP 2013 revu après surgel.

▪ Le compte financier

L'exécution 2014 se solde en définitive par un bénéfice de 7,099 M€ qui conduit à une capacité d'autofinancement (CAF) de 8,007 M€ et un prélèvement de 3,365 M€ sur le fonds de roulement qui s'élève ainsi à 42,027 M€ (contre 45,391 M€ constatés au compte financier 2013).

Par rapport à l'exercice 2013 et à périmètre égal¹⁰, le compte financier 2014 enregistre, du côté des recettes :

- une augmentation de 6,8 M€ (+ 3 %) des recettes de fonctionnement qui résulte d'une augmentation des opérations internes de 9,7 M€, d'une diminution de la subvention de l'État de 2,4 M€ et de la diminution des ressources propres de 0,5 M€ ;
- une augmentation de 3,9 M€ (+ 10 %) des ressources d'investissement essentiellement due aux mécénats.

Pour les dépenses, également analysées à périmètre égal¹¹, la situation est plus contrastée :

- les charges de personnel diminuent de 237 k€ (- 0,2 %) ;
- les dépenses de fonctionnement diminuent de 576 k€ (- 1,2 %) ;
- les opérations internes (dotation aux amortissements et provisions) augmentent de 7,8 M€ (+20 %) essentiellement en raison de la comptabilisation des passifs sociaux ;
- les emplois d'investissement augmentent de 2,1 M€ (+5,9 %).

Tableau 6.1 : Le compte financier de la BnF

Tableau 6.2 : Le compte financier de la BnF (comptabilité budgétaire / mode GBCP)

Tableau 6.3 : Le budget 2014 par destinations (rang 1 & 2) – dépenses mandatées

Tableau 6.4 : Détail des recettes 2014 / Section fonctionnement – recettes titrées

Tableau 6.5 : Le bilan 2014

▪ Une adéquation satisfaisante entre prévision et exécution

L'exercice 2014 enregistre un total de recettes en fonctionnement de 236,1 M€ (contre 229,8 M€ prévus) soit 6,3 M€ de plus que prévus en raison essentiellement de la reprise de la provision pour passifs sociaux inscrites en correction du bilan d'ouverture 2014 à la demande du commissaire aux comptes. En revanche, le taux de réalisation des ressources propres est de 80 % soit une moins-value de 2,3 M€ essentiellement due au décalage du calendrier des projets européens et de recherche (-1,2 M€ sur les subventions fléchées). Les recettes des activités retraitées des opérations de pilonnage des stocks d'éditions (qui réduisent à due concurrence le montant des recettes) enregistrent un taux de réalisation de 91 % et un montant quasiment identique à celui de 2013.

Les recettes nettes d'investissement s'élèvent à 27 M€ (contre 30,6 M€ prévus) soit une moins-value de 3,6 M€ essentiellement due au décalage vers 2015 du solde de la subvention CNL (1,5 M€) et du financement des projets de BnF-Partenariats (1,1 M€).

Les taux de consommation des crédits 2014 restent très satisfaisants en fonctionnement (92 %) et en personnel (98,5 %, en recul d'un point par rapport à 2013). En investissement hors CNL et opérations exceptionnelles le taux atteint 71,1 %, à nouveau en diminution, mais on notera que 93 % des crédits d'investissement ont été engagés juridiquement.

Tableau 6.6 : L'exécution du budget 2014

¹⁰ Hors recettes exceptionnelles.

¹¹ Hors dépenses exceptionnelles.

6.4 Les ressources propres

La stratégie de développement des ressources propres s'est poursuivie en 2014 avec la conduite d'un important travail d'identification des possibilités de développement des recettes qui a permis de recenser une trentaine de pistes concrètes pour les années à venir. En plus des activités déjà mentionnées (expositions, entrées dans les salles de lecture, etc.), les ressources propres incluent principalement le mécénat, les recettes de l'activité de reproduction des collections et les recettes liées à la valorisation des sites.

6.4.1 Le mécénat

2014 a été une année exceptionnelle en matière de levée de mécénats, les diverses activités de la BnF ayant bénéficié de soutiens à hauteur de **plus de 6 M€**, en tenant compte de la valorisation des dons et des mécénats en compétence ou en nature. L'année a été marquée par le soutien d'un très Grand Mécène, le philanthrope américain Mark Pigott qui a apporté 1 million d'euros pour des projets de conservation, de rénovation et de recherche. Une partie de cette somme sera placée sur le fonds de dotation de la BnF qui sera créé en 2015.

Outre le montant des soutiens, 2014 affiche une grande diversité des activités de la Bibliothèque ayant bénéficié de mécénats. 2014 a ainsi vu l'acquisition de **deux Trésors nationaux** : 43 manuscrits modernes et contemporains de la Société des Manuscrits des Assureurs Français et le manuscrit royal des *Douze Césars*. Pour cette dernière acquisition, la Bibliothèque a lancé un nouvel appel aux dons. Le succès de l'opération souligne l'importance du développement du mécénat de particuliers et du capital confiance dont bénéficie la Bibliothèque auprès du grand public.

Ces opérations de mécénats contribuent à la visibilité des activités de la Bibliothèque et au dynamisme de son image, les projets bénéficiant de tels soutiens étant largement relayés par les médias.

- Les acquisitions : l'acquisition du manuscrit royal, *Description des Douze Césars avec leurs figures*, d'une valeur de 2 400 000 € a bénéficié de la mobilisation de quatre Grands mécènes, CNIM, Mercurio Spa, Septodont et Champagne Henriot, ainsi que du soutien du Fonds du Patrimoine. Les bénéfices du dîner de gala annuel donné en faveur des collections ont également été dédiés à cet achat ainsi que les fonds collectés dans le cadre d'une souscription publique.

⇒ Focus 1 : Un appel au don pour les Douze Césars

Deuxième Trésor national acquis en 2014, un lot de **43 manuscrits** modernes et contemporains de la Société des Manuscrits des Assureurs français (SMAF) qui regroupe des œuvres du XVIII^e au XX^e siècle a été entièrement financé par le mécénat d'entreprises. La Fondation Breslauer et la Fondation Annenberg, fidèles mécènes de la BnF, ont respectivement financé l'acquisition d'une maquette originale par Élisabeth Ivanovsky de l'album *Grands et petit* et d'un carnet inédit de Marcel Proust. Enfin, un obituaire du XVe siècle provenant du couvent des Célestins a rejoint les collections de la Bibliothèque de l'Arsenal grâce au soutien de deux nouveaux mécènes.

- Expositions, manifestations et éditions : la Fondation Louis Roederer, aux côtés de la BnF depuis 2003, a été le mécène exclusif de l'exposition *Alix Cléo Roubaud. Photographies Quinze minutes la nuit au rythme de la respiration. Été 1914. Les derniers jours de l'ancien monde* a été soutenue par Esri France qui s'engage de nouveau aux côtés de la BnF après son mécénat en 2012 pour l'exposition consacrée aux portulans. Le mécénat financier a été complété par un mécénat de compétence consistant en la réalisation de plusieurs StoryMaps sur le thème de l'exposition. L'exposition *Éloge de la rareté. Cent trésors de la Réserve des livres rares* a bénéficié du mécénat de la Fondation Breslauer, de la librairie Benoît Forgeot, de la librairie Thomas Scheler, de la librairie Rodolphe Chamonal, de la librairie Quentin et d'un particulier. Dans le domaine des conférences, la Fondation Simone et Cino del Duca – Institut de France a renouvelé sa confiance à la BnF pour trois grandes conférences invitant Mo Yan (Prix Nobel de littérature en 2012), Bruno Latour, sociologue (Prix Holberg 2013) et Alain Prochiantz, neurobiologiste (grand Prix de l'Inserm 2011). Henri Schiller, fidèle mécène de la BnF, a pour sa part permis la tenue d'une conférence du cycle Léopold Delisle sur le thème de la contrefaçon des livres, notamment du *Sidereus Nuncius* de Galilée avec l'intervention de Nick Wilding. Enfin, dans le cadre de la réunion annuelle de l'*International Federation of Library Associations (IFLA)*, le Online Computer Library Center (OCLC) a apporté son soutien à l'organisation d'une conférence sur le web des données en bibliothèques organisée à la BnF. Dans le domaine des éditions, deux nouveaux mécènes, la Horvitz Collection et Nicolas Joly Art Conseil, ont soutenu la réalisation du catalogue de l'exposition *Dessins français du XVII^e siècle*.

- **Bourses et Prix** : la Bourse de recherche pour la photographie, dotée par la Fondation Louis Roederer depuis 2006, a récompensé Anne-Cécile Callens pour ses travaux sur Paul Martial, et une mention spéciale a été attribuée à Muriel Berthou Crestey pour son projet sur les figurations du patrimoine dans la photographie de mode à travers l'exemple de Philippe Pottier et des frères Séeberger. Deux nouvelles bourses ont été créées en 2014 : Claude Maillard, auteur d'une quarantaine d'ouvrages a doté une bourse de recherche dans la perspective d'une étude psychanalytique de son œuvre, bourse attribuée à Hugues d'Alascio ; enfin, la première Bourse de recherche Mark Pigott pour l'Innovation et la technologie a été attribuée.

⇒ **Focus 10 : Une bourse de recherche pour l'innovation et la technologie**

- Le Prix de la BnF, doté par Jean-Claude Meyer, président du Cercle de la BnF, a récompensé Mona Ozouf. Le prix lui a été remis lors du dîner annuel de la BnF, en présence du Premier Ministre. Enfin, le Prix Hubert Heilbronn pour la restauration des manuscrits et des livres anciens, décernés depuis 2010, a permis d'entreprendre la restauration de quatre ouvrages : *Directoire* de Guillaume de Saint-Cloud, une *Vie de sainte Catherine de Sienne* de Raymond de Capoue, *Opera d'agricoltura* de Pietro de Crescenzi et *Il Petrarca* de Pétrarque. Ces deux derniers ouvrages proviennent de la bibliothèque de François 1^{er}.
- **Rénovation du site Richelieu** : Une partie de l'important mécénat de Mark Pigott a été dévolu à la restauration de la salle de lecture du département des Manuscrits. La rénovation du site Richelieu constitue un enjeu majeur pour les années à venir, qui conduira la BnF à mener une importante prospection sur ce thème dès 2015.
 - **Valorisation des collections et médiation** : le projet Passerelle(s), lancé en 2013 grâce au mécénat de la Fondation BTP PLUS, s'est poursuivi en 2014. Plusieurs visites du site François-Mitterrand ont été organisées pour des apprentis de Centres de Formation des Apprentis. Le portail internet [Passerelle\(s\)](#) qui a pour objectif de favoriser l'accès à la culture au travers d'un portail multimédia entièrement dédié aux élèves apprentis dans le BTP ainsi que de tous les jeunes en insertion professionnelle, s'est enrichi de nouveaux contenus. Pour la deuxième année consécutive, la Caisse d'Épargne Île-de-France s'est engagée auprès de la BnF en soutenant la réalisation d'une application portail pour iPad, iPhone et Android qui propose une ergonomie de consultation sur tablettes et téléphones mobiles de séries iconographiques en ligne sur le site bnf.fr.
 - **Conservation, restauration et numérisation des œuvres** : le laboratoire de conservation du site Richelieu s'est équipé d'un microscope Full HD 3D dont l'achat a été financé par le mécénat de Mark Pigott. Trois nouveaux mécènes ont soutenu des restaurations d'œuvres : AEL Consultant pour une *Carte topographique des côtes de Catalogne* (1680), la University Library Club of New York pour la restauration d'une *Carte manuscrite des environs de Newport (Rhodes Islands)* dessinée en 1780 et un particulier pour *Les Grandes Heures d'Anne de Bretagne* (1508). Enfin, le projet de numérisation en 3D de **55 globes anciens** du département des Cartes et Plans a démarré en 2014 grâce au mécénat de compétence de Dai Nippon Printing. Il s'agit d'une première mondiale pour un ensemble de ce type d'objets.
 - **Mécénats de compétence** : l'agence BETC a conçu une déclinaison de la campagne de communication institutionnelle, déjà réalisée par mécénat de compétence, à l'occasion du week-end portes ouvertes de la Bibliothèque.

6.4.2 La reproduction

Après l'année 2013 qui avait vu la consolidation des premières actions de modernisation de l'activité, l'année 2014 a posé les bases de la phase de développement commercial des services de reproduction vers les professionnels de l'image. Un chantier de refonte de la redevance a ainsi été engagé au printemps 2014, pour une mise en place des nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2015. Cette refonte vise à simplifier la grille tarifaire, de proposer une tarification compétitive sur le marché de l'image pour reconquérir et fidéliser la clientèle professionnelle et à alléger la procédure de déclaration pour les clients. Ces simplifications tarifaires et de procédures s'insèrent dans une stratégie globale de fidélisation et de développement de la clientèle professionnelle qui passe également par la diversification des partenariats. En 2014, un partenariat de diffusion a été conclu avec la banque d'images américaine Granger.com et doit permettre une meilleure diffusion à l'étranger des images de la BnF. Un partenariat de recherche et de développement a été conclu avec le laboratoire ETIS du CNRS pour un projet scientifique dénommé ASAP (Annotation Semi-Automatique des

images Patrimoniales) qui vise à développer de nouvelles solutions d'aide à la description et à l'indexation des images numérisées.

Le redressement des résultats amorcé en 2013 se confirme en 2014, tant en volume d'activité, avec 12 393 commandes payantes traitées (contre 11 856 en 2013), qu'en délais, avec 60% des commandes livrées en moins de 3 semaines (45% en 2013) et une baisse de 6 jours du délai de traitement moyen d'une commande qui s'établit à 27 jours, et en recettes avec une progression de 5,3% du chiffre d'affaires à 1 445 422 €. Le taux de satisfaction des clients se maintient à 90%.

6.4.3 Les autres ressources

▪ Les locations d'espaces

L'activité de location d'espaces en 2014 a non seulement retrouvé son rythme mais a dépassé le précédent record de 2011 avec un chiffre d'affaires de 585 435 € TTC. Le nombre des locations a lui aussi augmenté avec 74 événements accueillis. Le Hall des Globes, l'esplanade du site François-Mitterrand, la Galerie Mansart du site Richelieu ont pu ainsi être loués pour divers événements.

▪ Les tournages

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure, activité génératrice de recettes, concourent à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque. Ils peuvent porter aussi bien sur les espaces que sur les collections. Cette année encore, de nombreuses sociétés de productions, écoles de cinéma, associations ont sollicité la BnF pour un total de plus de 80 tournages réalisés. Parmi ces tournages, sont à retenir notamment plusieurs documentaires pour l'émission « Secrets d'histoire » (France 2) et « L'Ombre d'un doute » (France 3), la série documentaire « Jésus et l'Islam » (Arte) ou des reportages pour des télévisions françaises et étrangères.

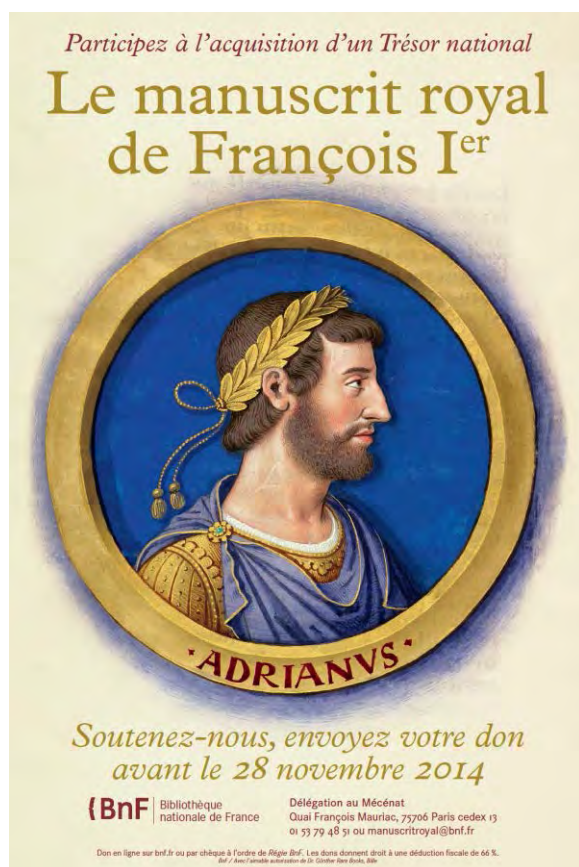
FOCUS 1 : UN APPEL AU DON POUR LES DOUZE CESARS

Le manuscrit des *Douze Césars* valait bien un appel au don ! Ouvrage empreint d'histoire – il est lié à François Ier – sur lequel s'est admirablement penché Jean Bourdichon pour l'enrichir d'enluminures de toute beauté, menacé d'un départ définitif vers l'étranger, il ne pouvait que susciter l'engouement du grand public. Dès lors, la BnF s'est mise en ordre de marche pour lancer une souscription publique, deux ans après celle mise en œuvre pour l'acquisition du *Livre d'heures de Jeanne de France*. Objectif : réunir **300 000 €** en **3 mois**. Pilotée par la Délégation au mécénat, l'opération a mobilisé les compétences de nombreux intervenants internes : conservateur, juriste, informaticien, webmestre, iconographe, chargé de communication, attaché de presse, graphiste, régie de recettes, gestionnaires financier et comptable...

Une plateforme de don en ligne a spécialement été conçue (mecenat.bnf.fr), pérennisée à l'issue de l'opération de souscription pour permettre à tous de faire un don pour soutenir une acquisition, une restauration d'ouvrage, la restauration du site Richelieu ainsi que l'action pédagogique et la diversification des publics.

Pour cette opération, un partenariat avec Chapitre.com a été conclu qui a permis à la BnF de diffuser l'information auprès d'un large public.

L'appel au don a été un véritable succès puisque 320 000 € ont été levés auprès de **2 470 donateurs**. Ce ne sont pas uniquement des dons que la BnF a reçu mais aussi de nombreux messages témoignant de l'attachement des donateurs à l'histoire, au patrimoine, confortant la Bibliothèque dans la nécessité de mener de telles actions pour permettre à chacun de participer activement à la préservation du patrimoine. Le mécénat par tous !



« Je vous remercie de l'importance que vous donnez aux mécènes, même les plus petits. Je réponds aujourd'hui à l'acquisition du manuscrit royal de François Ier, ce roi qui a imposé le français. Je vous remercie Monsieur le Président pour votre action. »

« Un bien modeste don... J'espère que vous pourrez acquérir ce manuscrit, le garder en France. »

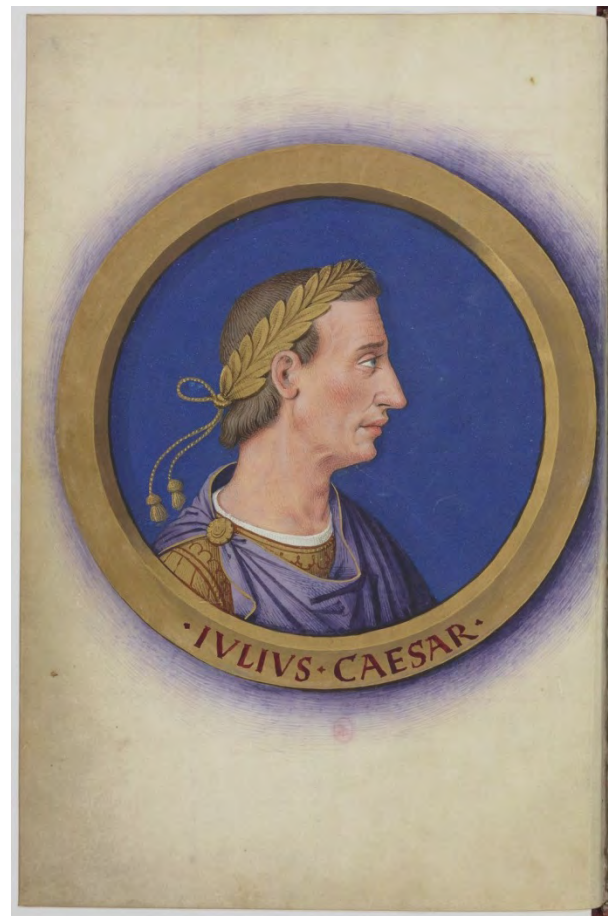
« Avec tous mes vœux de réussite dans cette magnifique acquisition. »

« J'ai trouvé votre demande de don superbe et claire. Pouvez-vous accepter mon humble don de 100 € pour l'acquisition d'un trésor national qu'est le manuscrit royal de François Ier ? »

« C'est avec enthousiasme que je réponds dans la mesure de mes moyens. J'espère que vous parviendrez à réunir la somme nécessaire. Avec mes encouragements. »

Description des douze [sic] Cesar abregees avec leurs figures faictes et portraictes selon le naturel
Parchemin, 220 x 145 mm, II-32-II ff.
Tours, vers 1520, par Jean Bourdichon

Rare témoin de la fin de la carrière de Jean Bourdichon (1456-1521), peintre et enlumineur de trois rois de France, le présent manuscrit fait partie d'une série de trois exemplaires (à Paris, à Genève et à Baltimore) dont on pense qu'ils furent offerts à Henri VIII et Charles Quint par François Ier à l'occasion des entretiens du Camp du Drap d'or (juin 1520) ou peu après. De son pinceau subtil et naturaliste, Bourdichon trace les portraits en médaillons de seize empereurs Romains ; il s'inspire sans doute de médailles italiennes de la fin du XVe siècle, reproduisant des monnaies antiques. À travers cette galerie de portraits impériaux, Bourdichon se fait une fois encore le merveilleux porte-parole de la propagande monarchique : depuis la victoire de Marignan celle-ci associe François Ier à Jules César. Disparu depuis le XVIe siècle, le manuscrit qui avait été repéré dans une collection des Pays-Bas au XVIIIe siècle, fut redécouvert au début du XXe siècle, par le grand historien d'art, le comte Paul Durrieu, qui l'acquit.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

<http://gallicalabs.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10520228t/f1.image>

FOCUS 2 : ACQUISITIONS ET DONS DE DOCUMENTS NUMERIQUES - UNE NOUVELLE FILIERE EN CONSTRUCTION

Pour répondre à la dématérialisation croissante de la production artistique et éditoriale, la BnF lance un grand projet pour intégrer des documents numériques natifs dans ses collections. Cet enrichissement des collections numériques se fera dans le cadre d'une nouvelle filière intitulée Acquisitions et Dons de Documents Numériques.

Grâce à cette nouvelle filière et dès 2015, les lecteurs de la BnF pourront consulter des documents numériques contemporains dans Gallica ou Gallica Intra muros, selon les droits obtenus pour chacun de ces documents, dans le respect des droits d'auteur.

▪ Des documents numériques natifs dans les collections patrimoniales

La proportion de contenus produits et diffusés sous la forme numérique augmente de manière significative depuis plusieurs années ; dans certains domaines, par exemple les reportages photographiques ou les documents d'entreprise, la production est devenue presque exclusivement numérique. La dématérialisation des contenus ne concerne pas seulement l'édition de livres : elle touche aussi des types de documents particuliers, tous domaines disciplinaires confondus, et parmi eux, certains relèvent d'axes prioritaires d'enrichissement des collections de la BnF : les photographies de spectacles, les travaux préparatoires d'écrivains, les partitions, les études de marché qui constituent le cœur de l'offre documentaire du pôle PRISME, etc. La plupart de ces documents relèvent du domaine français dans des domaines non couverts par le dépôt légal (documents d'archives privées, niches éditoriales spécifiques).

Ces documents, identifiés avec précision lors d'une étude préalable menée en 2013-2014, présentent des caractéristiques propres au numérique mais ne sont pas d'un genre entièrement nouveau. Auparavant édités sur des supports matériels, la BnF en conserve un très grand nombre : faute de filière adaptée, la BnF s'exposerait à une rupture dans ses collections patrimoniales. Face à cette évolution, assurer la continuité des collections est un enjeu de premier ordre pour la BnF, la plupart de ces documents étant uniques et conservés nulle part ailleurs qu'à la BnF.

▪ Une filière globale, un projet transverse

Pour intégrer ces documents numériques dans les collections, une filière de traitement complète sera mise en place, reprenant tous les aspects du métier des bibliothèques en les transposant pour le numérique : gestion des entrées, signalement, conservation, communication. La filière technique sera encadrée par une politique documentaire qui donnera lieu à une diffusion dans la charte documentaire des acquisitions.

Pour répondre à l'ensemble de ces problématiques et pour mener à bien la réalisation de la nouvelle filière, neuf chantiers ont démarré en 2014 ; pilotés par un chef de projet, ils mobilisent des expertises bibliothéconomiques, fonctionnelles, informatiques ou encore juridiques. Les départements Arts du spectacle et Droit Economie Politique participent à l'instruction en tant que départements pilotes pour l'ensemble de la direction des Collections.

La mise en place de la filière se fera de manière progressive et s'étalera sur plusieurs années. Dès 2015, elle concernera les livres, les partitions et les photographies (et tous types d'images fixes) aux formats PDF, TIFF ou JPEG. Les autres types de documents et les autres formats seront progressivement intégrés à la nouvelle filière dans les années à venir.

FOCUS 3 : LA FUITE D'EAU SURVENUE LE 12 JANVIER 2014 SUR LE SITE FRANÇOIS-MITTERRAND

La fuite d'eau survenue le dimanche 12 janvier sur le site François-Mitterrand, et la forte mobilisation pour y faire face, ont marqué l'année 2014 par leur ampleur, inédite dans l'histoire de la BnF : 38 000 documents du département Littérature et Art ont dû être évacués, dont 12 000 plus ou moins endommagés par l'eau, des centaines d'agents de toutes les spécialités et de tous les sites de la BnF ont participé avec intensité pendant plusieurs semaines aux interventions de sauvegarde, avec un plein succès. Quelques centaines de documents seulement devront être restaurés ou reliés ; quelques dizaines, considérés comme irréparables, devront être rachetés.

▪ Le déploiement du Plan d'urgence

À la suite de la rupture d'un joint sur une canalisation, 25 m³ d'eau se répandent rapidement sur trois étages, dans six magasins de collections. L'alerte est donnée presque aussitôt grâce à une ronde technique et les sapeurs-pompiers interviennent aussitôt pour colmater la fuite. Dès le dimanche soir, les équipes de sauvegarde des collections commencent à trier les collections par filière de traitement : séchage à l'air libre dans les salles de lecture ou congélation sur site.

Le lendemain matin, le Plan d'urgence se déploie pleinement avec la constitution d'une cellule de crise, pilotée par la direction générale de la BnF, et la mobilisation des personnels : une station de séchage est rapidement aménagée par le département de la Conservation dans les espaces voisins de l'atelier Plan d'urgence, sécurisée par le service de la sûreté ; une salle polyvalente et un gymnase sont provisoirement réquisitionnés, portant à 800 m² la surface occupée pour le tri et le séchage des documents. La rapidité d'action requise pour limiter les effets de l'eau sur les documents est rendue possible grâce à la participation d'environ 200 personnes venues spontanément de tous les départements de collections du site comme du département de la conservation.

Deux jours après le sinistre, la communication dans les salles de lecture peut reprendre progressivement. L'information quotidienne du public par le site internet précisant les cotes incommunicables est relayée par les réseaux sociaux (Facebook BnF, ActuBnF).

Extraits des stocks de divers départements et du Plan d'urgence, des matériels et fournitures en quantités importantes ont pu être très rapidement acheminés sur place pour le traitement et l'aménagement des espaces : ventilateurs – plus de 60 – caisses en plastique, polyane, buvard et papier absorbant. Une commande de réapprovisionnement est passée en urgence.

Les traitements sont encadrés par les restaurateurs du département de la conservation qui coordonnent les équipes. Pour la grande majorité des documents, on procède à un séchage à l'air libre par interfoliage de buvard ou de papier absorbant entre les feuillets des documents maintenus debout en position ouverte. 470 documents parmi les plus mouillés et les plus vulnérables sont envoyés en congélation chez un prestataire.

En trois jours, les opérations de tri sont terminées et la mise à plat (sous presse ou sous ais) des milliers de documents déformés par l'eau peut alors commencer, répartie entre les ateliers de François-Mitterrand, Bussy-Saint-Georges et Sablé-sur-Sarthe. Le séchage est achevé en un peu plus de trois semaines, la remise à plat en cinq (20 février) : les réintégrations en magasin peuvent commencer.

Le département de la conservation entreprend ensuite les traitements différés des documents les plus vulnérables que la congélation a permis de stabiliser. Les papiers glacés les moins atteints sont traités par lyophilisation par une société extérieure. Les ouvrages qui demandent une attention particulière sont traités en interne par les restaurateurs. À partir de juillet, une expertise est conduite pour évaluer les traitements de reliure ou restauration à réaliser sur les documents les plus abîmés, avec le département Littérature et Art qui de son côté évalue l'état des collections réintégrées en magasin. Ces documents devraient pouvoir être pour une bonne part traités au cours de l'année 2015.

▪ La maîtrise des risques a permis d'éviter un phénomène de rebond de la crise

Dès 2006, le département des Moyens techniques avait entrepris une évaluation des risques sur le site François-Mitterrand afin de les traiter préventivement. Des crédits d'urgence débloqués après le sinistre lui ont permis de rénover les circuits d'eau les plus dégradés.

Grâce à la collaboration efficace des climaticiens du département des Moyens techniques et des spécialistes du département de la conservation, la révision immédiate des consignes de température et d'humidité relative dans les magasins touchés par l'inondation et le renouvellement permanent de l'air ont permis de réduire le taux d'humidité dans l'air en-deçà des seuils critiques. Ces dispositions, complétées par l'aspiration de l'humidité résiduelle contenue dans les planchers en aggloméré des rayonnages, ont écarté le risque d'une infestation qui aurait aggravé considérablement le sinistre.

Le retour des documents sinistrés dans leur magasin d'origine constitue une étape critique car les documents qui ont subi un dégât des eaux sont plus vulnérables au risque d'infestation. Un protocole de surveillance sanitaire des collections conservées dans les magasins sinistrés a été mis en place dès le printemps. Le contrôle visuel a été réalisé sur un échantillon de 5 900 documents soit 400 documents par magasin. Cette opération a permis de détecter quelques « poches » isolées de documents infestés, qui ont été désinfectés par la BnF dans son installation de Bussy-Saint-Georges. Une équipe de **30 agents** du département Littérature et art, formée et encadrée par le laboratoire de microbiologie, a réalisé le contrôle sanitaire des magasins pendant trois mois.

▪ **Mobilisés pendant la crise : esprit d'équipe et rapport intime au document sinistré**

D'origine technique ou naturelle, les risques existent et le plus grave d'entre eux est de ne pas y être préparé. La formation des personnels au Plan d'urgence, mis en place dès l'an 2000, a permis à la BnF de pouvoir compter immédiatement sur de nombreux personnels formés et motivés. Ces équipes ont été relayées pendant les mois suivants par celles des sites de Sablé-sur-Sarthe et de Bussy-Saint-Georges pour réaliser les traitements différés.

La gestion du sinistre a été l'occasion d'interroger les pratiques et d'améliorer les traitements par leur mise à l'épreuve et leur utilisation massive en situation réelle : un protocole de prise en charge des reliures en cuir lors de leur décongélation a ainsi été défini par les ateliers de restauration ; de même, des tests sont en cours pour identifier les moyens de décoller sans dommage les pages des documents en papier couché lorsqu'elles se sont soudées après un séchage non contrôlé.

La coordination du plan de sauvegarde à l'occasion d'un sinistre important a été également une expérience humaine marquante, riche d'enseignements pour la préparation et l'amélioration des procédures. On a pu mesurer combien en situation de crise les repères organisationnels étaient modifiés, la perception de la situation contrastée selon les individus et les moments (ainsi, l'évaluation du degré d'humidité d'un document évoluait en fonction de l'expérience, du niveau de séchage global de la collection, des conditions climatiques du local), et combien le besoin d'encadrants formés et coordonnés, délivrant des consignes précises et cohérentes, était déterminant pour l'efficacité des opérations. Un bilan collectif de l'intervention, effectué après la fin des traitements de masse, a permis de réfléchir utilement sur les moyens de rationaliser l'entrée en crise grâce à des procédures opérationnelles normalisées.

Ces évolutions se traduisent dès 2015 dans de nouveaux modules de formation. La formation des agents au Plan d'urgence est plus que jamais une priorité, comme le rappelle la nouvelle version de la Charte de la conservation de la BnF élaborée pendant l'année.

Quinze ans après la décision de créer un Plan d'urgence, l'importante mobilisation des agents et les liens établis entre toutes les directions de la BnF ont démontré la capacité d'adaptation de celle-ci à un accident de grande ampleur. La gestion de l'inondation de janvier 2014 a démontré l'importance d'une approche multisectorielle pour traiter un sinistre et les risques qui y sont associés : l'information du public et des agents, la mobilisation et l'organisation d'équipes nombreuses, les conditions de mobilisation de ressources matérielles.

L'amélioration des plans de sauvegarde après un incident fait partie des processus de gestion de crise. Les premières mesures organisationnelles qui ont été prises dès 2014 seront consolidées pour permettre à la BnF d'apporter les réponses adaptées à une situation plus complexe, comme pourrait l'être un épisode de crue centennale.

FOCUS 4 : LES JOURNEES PORTES-OUVERTES : UNE GRANDE FETE A LA BnF



© B. Lucchese/BnF

Dans une ambiance festive et conviviale, 7 000 personnes ont afflué sur le site François-Mitterrand lors des journées portes ouvertes organisées les samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014.

L'opération Portes ouvertes de la BnF, inédite sous cette forme grand public, a été un succès indiscutable : pendant deux jours, le public a été très nombreux à venir découvrir ou redécouvrir le site François-Mitterrand. C'était l'occasion de présenter les nouveaux espaces et services du Haut-de-Jardin qui vient d'achever sa mutation : le hall d'accueil reconfiguré à la suite de la création d'une nouvelle entrée à l'est, et dans les salles de lectures la nouvelle consultation audiovisuelle, le salon de cinéma et le salon de création audiovisuelle, les nouvelles offres presse, les centres de ressources Développement durable, Europe, Francophonie, Questions de société... ainsi que le Labo de Langue Française langue étrangère. Sans oublier l'ouverture, hall Ouest, du café des Globes.

Une programmation riche et variée était offerte tout au long de ces deux journées : visites guidées des expositions *Eloge de la rareté* et *Alix Cléo Roubaud. Photographies*, visites architecturales du site et de ses coulisses, spectacles, concerts, rencontres avec des écrivains comme Olivia Rosenthal, projections, ateliers-découvertes de Gallica... Des ateliers proposaient aux enfants d'apprendre comment fabriquer un livre de Noël ou les immergeaient dans l'univers d'Arthur et des chevaliers. Ils pouvaient aussi assister avec leurs parents à des lectures de contes sur le *Roman de Renart*, à un spectacle de théâtre de foire...et pour les plus grands, des jeux vidéo, des projections de documentaires, un colloque sur les relations entre Jean-Paul Sartre et René Girard ...

Les visites et ateliers pour les petits ont affiché complet et le spectacle de Fabrice Luchini, *Ma bibliothèque imaginaire* a fait salle comble. Les visiteurs, parmi lesquels de nombreux nouveaux venus, des touristes et des étrangers, ont foulé les espaces de la BnF avec un enthousiasme et une curiosité sans cesse renouvelés au cours de ces deux jours. Face à l'afflux des demandes, des visites supplémentaires ont été improvisées par le personnel pour faire découvrir le Belvédère et sa magnifique vue sur Paris, les espaces du Rez-de-jardin ou le circuit des TAD (Transports automatiques de documents).

Le week-end a été annoncé par une dépêche AFP et dans plusieurs organes de presse (*Le Journal du Dimanche*, *L'Express* et *Télérama* sortir, *Livres Hebdo*, *L'Officiel des spectacles*) ainsi que par une publicité dans *Le Monde*, reprenant une des affiches de la campagne institutionnelle (*Êtes-vous déjà entré à l'intérieur d'une encyclopédie?*) assortie d'une vignette annonçant le week-end. Il a été promu sur les réseaux sociaux – Facebook, Twitter, Instagram – notamment par le biais de jeux -concours qui permettaient de gagner des cartes annuelles de lecteur de la bibliothèque du Haut-de-jardin.

L'opération, pilotée par la Direction des Collections, a étroitement associé les divers services concernés et a largement mobilisé les personnels, à la fois dans la préparation de l'événement et pendant son déroulement. De nombreux volontaires ont participé à l'accueil et à l'information du public dans les halls, les salles de lecture, les divers ateliers et animations. « *C'était un grand plaisir d'accueillir un public aussi divers – d'âges, de catégories sociales très différentes – et d'aller à sa rencontre. Cela a été un vrai moment de fête, convivial et joyeux* » confie Damien Chatagnon, chargé des manifestations institutionnelles à la délégation à la Communication.

Le succès de cette opération témoigne de la nécessité de mieux faire connaître la BnF en tant qu'acteur culturel à Paris et incite à aller plus avant dans le développement d'actions à destination des publics les plus larges, y compris ceux qui ne fréquentent pas habituellement les lieux culturels.

FOCUS 5 : UN NOUVEAU DEPARTEMENT DE L'ORIENTATION ET DE LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Un nouveau département, intitulé Orientation et recherche bibliographique (ORB) a été officiellement créé au 1er juin 2014. Il est issu de la fusion du département de la Recherche bibliographique (DRB), héritier de la « salle des catalogues » de l'ancienne Bibliothèque nationale, et du service de l'Orientation des lecteurs (SOL), qui dépendait de l'Adjoint scientifique et technique de la direction des Collections. Ce département a pour mission d'accompagner tous les publics lecteurs dans la découverte et l'utilisation de l'ensemble des ressources de l'établissement.

Le projet de fusion est parti du constat de l'existence de nombreuses missions transverses communes au DRB et au SOL qui, mises en synergie, pouvaient aboutir à la mise en place d'un seul grand département de services aux publics regroupant l'ensemble des missions d'accueil, de formation et de recherche d'information pour poursuivre les tâches traditionnelles des deux entités (accréditation, accueil des lecteurs et renseignement bibliographique) tout en répondant mieux au besoin de nouveaux services pour les usagers : activités didactiques, accompagnements personnalisés et mise à disposition d'outils de travail. La principale difficulté était de parvenir à réunir la réunion de deux équipes ayant chacune leur héritage, leurs pratiques et leurs espaces propres.

« Notre mission première est de favoriser l'accès de tous les publics à l'information et d'assurer la formation à l'information, dans un contexte d'assouplissement des règles d'accréditation. Accréditer – nous parlons plutôt d'accréditation/accueil-, ce n'est pas uniquement délivrer une carte, mais savoir identifier les besoins documentaires, orienter de façon pertinente, en bref, ne jamais laisser le lecteur les mains vides », souligne Bernard Vouillot, directeur du département.

Le nouveau département regroupe une cellule de coordination et deux services, l'un dédié à l'assistance à la recherche, l'autre aux collections.

Une forte coordination des services aux publics est placée auprès du directeur du département et de son adjoint pour assurer l'organisation du service public sur place, dans les salles de lecture et les bureaux d'accréditation, ainsi que les services à distance (téléphone et [dialogue en ligne](#)), activité centrale du département impliquant l'ensemble des personnels qui y consacrent une grande part de leur temps de travail. La Cellule de coordination du département comprend également la coordination informatique et le suivi de l'évolution [des signets de la BnF](#) ainsi que celle de la formation permanente de ses personnels.

Le service d'Assistance à la recherche, reprend les missions dévolues à l'ancien SOL, tout en élargissant considérablement son champ d'action avec la création d'un poste de « chargé de veille sur les pratiques des chercheurs » et la redéfinition du poste des « chargés d'accréditation » en « chargés d'activités didactiques ». Cette évolution met l'accent sur le lien étroit entre accréditation, information et formation des lecteurs, dans un contexte d'assouplissement des conditions d'accès à la Bibliothèque de recherche, notamment en direction des étudiants de Master.

« L'accréditation est un moment d'échange précieux avec les lecteurs, loin d'un entretien administratif ou austère, c'est le seul moment où ils nous disent qui ils sont, d'où ils viennent et pourquoi ils sont là. C'est un espace privilégié de connaissance de nos publics » indique Dominique Valix, coordonnateur des services aux publics au sein du département.

Le service des Collections poursuit l'enrichissement et le traitement des [collections](#) pour les trois salles relevant de l'ancien DRB : salles E (Recherche bibliographique, livre, bibliothèques en Haut-de-jardin) et X (Recherche bibliographique en Rez-de-jardin) sur le site François-Mitterrand, et salle de références de Richelieu (Salle ovale), qui comptent environ 50 000 ouvrages et 200 titres de périodiques en libreaccès. La salle X en particulier propose un des plus importants fonds pluridisciplinaires de bibliographies, de dictionnaires biographiques et d'encyclopédies, ainsi qu'une collection complète des catalogues et publications de l'établissement, offrant un appui indispensable au renseignement bibliographique.

La fusion du DRB et du SOL a ainsi permis d'inscrire dans un ensemble cohérent les différentes opérations d'accueil du nouveau lecteur, puis d'accompagnement ou de formation et enfin d'aide à la recherche documentaire à distance ou sur place en salle X.

FOCUS 6 : PARTAGER LA CULTURE : LES PROJETS FINANCES PAR LE FONDS EUROPEEN D'INTEGRATION



© B. Lucchese/BnF

La BnF a répondu à l'appel à projets du Fonds Européen d'Intégration (FEI)¹² qui soutient des initiatives favorisant l'accueil des personnes étrangères en France.

3 projets ont été présentés et retenus. Ils étaient portés par la Mission de diversification des publics qui travaille en réseau avec plusieurs centaines de structures pour accueillir à la BnF les publics dits du champ social : populations victimes d'illettrisme, étrangers en démarche d'alphabétisation, jeunes «décrocheurs», élèves des écoles de la deuxième chance, habitant des quartiers dits «sensibles»...

Le premier projet, «BnF hors les murs» a gagné un pari: associer les jeunes de deux territoires pour réaliser avec eux, à partir de leurs questionnements, deux expositions qui ont fait une large part aux documents patrimoniaux de la BnF, l'une sur la citoyenneté, réalisée avec l'association Décider qui intervient dans le quartier de la grande Borne à Grigny et les élèves de l'école de la deuxième chance de l'Essonne, l'autre sur le thème de l'argent du citoyen en partenariat avec le centre social Pari's des Faubourgs.

«Tolérance entre les peuples et les cultures, éviter que les gens ne se replient sur eux-mêmes» ...Il n'était pas question de réaliser des expositions «clés en main» mais d'inviter les jeunes gens à construire, de concert avec les relais sociaux, les conservateurs de la BnF, des personnalités associées, des thématiques d'exposition qui soient le reflet de leurs questionnements et interrogations. L'exposition «Citoyenneté, un chantier en construction», après avoir été montrée à Grigny, a été présentée aux Rendez-vous d'histoire de Blois. «L'Argent du citoyen» a voyagé dans plusieurs quartiers parisiens.

Le deuxième projet «Mémoire de Chibanis» a proposé des ateliers d'écriture aux travailleurs âgés immigrés, venus d'ailleurs, à l'époque où la France des trente glorieuses faisait un appel massif à la main d'œuvre étrangère. Ces ateliers d'écriture ont eu lieu au café social Belleville et au café social Dejean. Les Chibanis ont croisé leur histoire individuelle avec l'histoire collective, grâce aux documents qu'ils ont découverts dans les collections patrimoniales de la BnF.

Un [livre est né de ces récits](#), comme le dit Moncef Labidi, responsable du Café social, «*Il n'y a pas d'amertume ni d'aigreur dans leurs propos. Tout juste un constat commun, la France a changé, mais le pays aussi. Une manière pudique de décrire une posture complexe*».

L'association ADAGE avec qui la BnF a réalisé le troisième projet soutenu par le Fei, accompagne vers l'insertion professionnelle des femmes en grande précarité dont nombreuses sont d'origine étrangère. Pour ce faire, ADAGE et la BnF travaillent régulièrement ensemble pour proposer à ces femmes des ateliers qui

¹² devenu aujourd'hui le FAMI (Fonds Asile, Migration et Intégration).

leur permettent d'apprendre à connaître l'histoire des codes de la société française. A la Bibliothèque, elles rencontrent des métiers afin d'élargir la palette de leurs choix professionnels possibles. Par ailleurs, la découverte du patrimoine multiculturel et pluriséculaire de la BnF invite ces femmes à se sentir accueillies dans un lieu de culture, au même titre que tous.

Le soutien du FEI a permis aux femmes partie prenante du projet, de réaliser un film « *Direction Sortie* », film de fiction dans lequel elles racontent avec brio et un humour certain, les conditions de leur arrivée en France. Ce film est un outil pédagogique qui a permis à ces femmes de prendre confiance en elles en s'exprimant en français, pour donner à voir les efforts qu'elles mènent pour s'intégrer dans la société française. Ce film a été montré au cinéma le Louxor devant une centaine de spectateurs.

Enfin, un livre [*Codes sociaux, liens et frontières*](#), lui aussi financé par le FEI se donne pour objectif de proposer aux relais du champ social un fil de réflexion qui, à partir d'entretiens avec des chercheurs, développe de façon pluridisciplinaire ce que sont les codes sociaux et en quoi ils sont le fondement de la vie en société. Cet outil répond à une demande forte des relais qui accompagnent les publics fragilisés. Ces relais rencontrent beaucoup de difficultés lorsqu'il s'agit d'aborder avec leurs publics des questions qui relèvent de modes de vie différents, vécus parfois par ces publics comme irréductibles. En réalisant ce manuel, la BnF affiche la volonté de contribuer à la formation des relais sociaux grâce à la richesse de ses ressources documentaires et la qualité de ses relations privilégiées avec le monde de la recherche.

FOCUS 7 : PARTAGEONS LA CULTURE : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE LA BnF



Le 20 mars 2014, la Bibliothèque nationale de France a lancé la première campagne de communication institutionnelle de son histoire. Vingt ans après sa création, à la suite de la construction d'une nouvelle entrée site François-Mitterrand, de la rénovation du hall Est, des réaménagements du Haut-de-jardin, le moment était venu pour la Bibliothèque d'actualiser son image auprès du public en faisant mieux connaître ce qu'elle est aujourd'hui : une institution patrimoniale à la pointe de la révolution numérique, qui va à la rencontre de tous les publics et évolue sans cesse pour mieux répondre à leurs attentes.

La conception de la campagne a été confiée à l'agence BETC (groupe Havas) via un mécénat de compétences. Actuellement repérée comme l'une des agences les plus créatives et les plus innovantes avec des campagnes remarquées pour Ikéa, Air France, Evian ou la Cité de l'Immigration, BETC s'est donné pour objectif de rendre la BnF plus présente et plus attractive auprès de ses divers publics.

« À notre époque en manque de repères, la culture est devenue une préoccupation majeure pour donner du sens à notre vie et au monde. La force de la BnF est de rendre accessible à tous et de faire partager la culture dans ses multiples composantes. Nous avons conçu cette campagne en nous appuyant sur les valeurs qu'elle porte : la générosité, la passion, l'ouverture, l'universalité » déclare Mercedes Erra, fondatrice de l'agence et présidente exécutive de Havas Worldwide.

L'un des objectifs majeurs de cette campagne était de transmettre l'idée que la culture n'est pas lointaine, inaccessible et figée dans le passé, mais qu'au contraire elle est disponible pour chacun, source d'échanges, de rencontres, de débats utiles pour mieux comprendre le monde.

Pour ce faire, l'équipe de BETC a choisi de décliner quatre visuels présentant des messages décalés ou empreints d'humour associés à des matériaux rappelant ceux utilisés par l'architecte Dominique Perrault sur le site François-Mitterrand : le béton brut, le bois. Des tubes de néon lumineux, directement inspirés de l'art contemporain, déclinaient quatre phrases qui racontent la BnF avec un brin d'impertinence :

« Ranger la culture pour mieux la déranger », « Pour tout lire, compter 150 000 ans », « internet est tout petit finalement », « Êtes-vous déjà entré à l'intérieur d'une encyclopédie ? »

Les grandes missions de l'établissement - collecter, conserver, enrichir et communiquer- sont réaffirmées par la signature choisie comme emblème de l'institution : « Partageons la culture ».

La campagne de communication institutionnelle a fait l'objet d'une visibilité publicitaire d'une ampleur sans précédent pour la BnF. *Le Monde* et *le monde.fr*, *Le Parisien* et *le parisien.fr*, *TV magazine*, *Télérama*, *M le magazine du Monde*, *Beaux-Arts Magazine*, *L'Œil*, *Connaissance des arts*, *A nous Paris* ont relayé les quatre visuels sur une période de trois semaines. Un spot de 20 secondes a été diffusé sur France2, France3 et France 5 (27 diffusions). Les visuels ont été déclinés sur le web et les réseaux sociaux et les affiches ont été visibles sur les lignes de métro, de bus et de tram.

FOCUS 8 : VERS UNE NOUVELLE INTERFACE POUR LE CATALOGUE GENERAL

Datant de 1998, l'interface de recherche du Catalogue général de la BnF nécessitait une modernisation fonctionnelle et ergonomique, afin de s'adapter à l'évolution des pratiques de recherche des publics.

Démarré en 2013, le projet est mené par une équipe transverse, qui regroupe des experts documentaires et techniques : chefs de produit représentant les usagers (publics et professionnels) et collectant leurs besoins, experts en métadonnées et experts fonctionnels, développeurs et ingénieurs informaticiens, chargé d'étude de publics.

▪ De meilleures performances techniques pour une interface intuitive

L'ambition de la nouvelle interface est de s'adresser aussi bien aux usagers néophytes qu'aux utilisateurs plus experts, chercheurs dans les collections spécialisées ou professionnels du secteur culturel.

Différents modes de recherche seront proposés dès la page d'accueil de la nouvelle interface. La recherche simple permet un accès intuitif et rapide, avec une navigation progressive grâce à un affinage des résultats par facettes (nature du document, date, langue, etc.). Une recherche avancée regroupe des critères de recherche plus pointus, qui peuvent être combinés. Afin de répondre aux besoins les plus couramment exprimés par les lecteurs de la BnF, des recherches ciblées par auteurs ou par sujets, et dans les périodiques, seront également mises à leur disposition.

La richesse des collections de la BnF et la diversité de ses usagers ont conduit enfin à envisager un accès à des corpus documentaires spécifiques, appelés « Univers », dotés de modalités de recherche adaptées, par exemple l'univers Jeunesse, regroupant les collections jeunesse de la bibliothèque. Les usagers professionnels, bibliothécaires ou éditeurs notamment, n'ont pas été oubliés et se verront offrir des services dédiés (recherche dans les notices d'autorité, exports de notices pour enrichir ou consolider leurs propres bases de données, etc.).

▪ Un catalogue pour et par les publics

Les usagers, qu'ils fréquentent ou non la BnF, sont étroitement associés au développement de cette nouvelle interface. Le projet est géré en méthode agile, une méthode de développement destinée à s'assurer de l'adéquation du produit avec leurs besoins. Les avis du public sont ainsi recueillis à partir d'un prototype, le Catalogue général en version Labs (« laboratoire »), en ligne depuis octobre 2014 et qui s'enrichit au fur et à mesure des développements en fonction des retours exprimés par le public invité à tester le prototype.



Une étude d'usages a en outre permis de mettre l'outil à l'épreuve des pratiques. Entre juin et juillet 2014, **10 usagers** actuels ou potentiels du Catalogue général sont venus tester les fonctionnalités de recherche simple du prototype sur le site François-Mitterrand, témoignant au passage de leur satisfaction d'avoir été ainsi sollicités. Âgés de 15 à 70 ans, ils représentaient les usages du catalogue dans toute leur diversité : jeune débutant, chercheur amateur, étudiant, enseignant-chercheur, professionnel des bibliothèques, etc. Chaque test obéissait à un protocole : une phase de libre découverte de l'interface suivie par une série de recherches prédéfinies à réaliser.

L'aspect visuel de la nouvelle interface a été jugé très positivement et la pertinence des évolutions en cours confirmée par leur cohérence avec les services proposés par d'autres grands catalogues de référence (comme celui de la British Library). La facilité de la navigation et la rapidité d'appropriation ont été vérifiées par l'exécution en un temps souvent très court des exercices proposés. Tous s'accordent sur le fait qu'aucune compétence poussée n'est nécessaire pour se servir d'une interface en phase avec les pratiques actuelles de recherche sur le web. Si l'entrée « à la Google » suscite des appréciations diverses, son intérêt pour un public plus jeune ou moins spécialisé est reconnu. La recherche par facettes favorise également l'ouverture du catalogue à des usagers moins aguerris qui pourront arriver grâce à elles à un résultat précis. Par ailleurs, il faut garder en tête que la plupart des usagers ne savent pas comment sont faites les notices du catalogue ; ils sont devant les facettes comme devant une boîte noire. Les intitulés des facettes doivent donc être sans ambiguïté pour éviter toute mésinterprétation des résultats. Un dernier point de vigilance concerne la simplicité et

l'impression de clarté - gages d'efficacité - à respecter pour les développements à venir, l'interface étant appréciée en l'état alors que toutes les fonctionnalités ne sont pas encore proposées.

L'analyse des remarques des usagers a permis d'améliorer l'interface avant même la mise en ligne du prototype « Labs » en octobre dernier.

▪ **Aujourd'hui et demain**

Le Catalogue général Labs est mis à jour tous les deux mois environ avec de nouvelles fonctionnalités de recherche et de nouveaux services. Au mois de décembre 2014, la recherche avancée est ainsi venue compléter l'interface, qui s'enrichira progressivement jusqu'au remplacement définitif de l'actuel Catalogue général, prévu fin 2015.

FOCUS 9 : LE 80^E CONGRES ANNUEL DE L'IFLA

Du 16 au 22 août s'est tenu le 80^e congrès annuel de l'IFLA, International Federation of Library Associations and Institutions. De retour en France, 25 ans après le congrès de Paris en 1989, l'édition 2014 a réuni au Palais des congrès de Lyon, 3 000 participants de près de 150 pays autour du thème « *Bibliothèques, citoyenneté, société : une confluence vers la connaissance* ». Un sujet de circonstance en écho à l'histoire et à la géographie fluviale de la capitale des Gaules entre Rhône et Saône.



▪ L'IFLA en France : une dimension supplémentaire pour 2014

Comme l'explique Pascal Sanz, directeur du département Droit, économie, politique (DCO/DEP) et président du Comité français international bibliothèques et documentation (Cfibd), à l'origine de la candidature française pour l'édition 2014 : « *En un quart de siècle, plusieurs programmes de modernisation ont été mis en place. Ce congrès portera donc un regard rétrospectif sur ces années. Alors qu'en Italie, au Royaume-Uni et aux États-Unis, beaucoup de bibliothèques ont été fermées par les pouvoirs publics, la France a, quant à elle, instauré un mouvement d'élargissement du public et des horaires d'ouverture. La BnF s'inscrit dans cette dynamique avec le projet d'évolution du Haut-de-jardin, qui vise à diversifier le public.* »

Si les enjeux internationaux de ce congrès sont indéniables pour la BnF, la forte implication des collègues français a donné à cette édition un relief particulier. Ce congrès a été également l'occasion de valoriser la francophonie. L'organisation à Lyon permet de porter une attention particulière à la langue française, notamment avec la venue de bibliothécaires francophones de pays du Sud. Derrière la question de la langue apparaît ainsi celle de la solidarité entre pays du Nord et du Sud, dimension à laquelle la BnF est sensibilisée de longue date par son action au sein du [Réseau Francophone Numérique](#).

▪ Une implication multiple

Recevoir 3 000 professionnels exige une organisation bien orchestrée. Aussi, les délégués des sections, les intervenants et près de 300 volontaires ont été appelés à participer à cet événement. Parmi eux, la BnF est largement impliquée avec dix délégués, neuf intervenants animant des sessions et vingt volontaires. La coprésidence du Comité national d'organisation par Bruno Racine aux côtés de Gérard Collomb, maire de Lyon, reflète cette contribution. Si l'organisation principale du congrès se déroule à Lyon, nombre de conférences, de réunions satellites (des journées d'études thématiques) et de visites ont eu lieu dans la capitale, mais aussi dans d'autres villes françaises et même dans plusieurs pays limitrophes. La BnF a ainsi accueilli deux réunions satellites : « [Linked Data in Libraries: Let's make it happen](#) » et « *Lire à 15-20 ans à travers le monde. Où, comment, pourquoi ?* » L'établissement a organisé également deux circuits de visite sur les sites Richelieu et François-Mitterrand pour plusieurs groupes de congressistes. À Lyon, elle s'est exposée avec un stand au salon du congrès pour communiquer sur ses collections et ses missions. Quatre agents ont animé des posters en lien avec les actions de coopération de la BnF.

▪ Des synergies professionnelles à l'échelle internationale

« *L'IFLA, c'est un peu l'ONU des bibliothèques*, résume Franck Hurinville, chargé de mission pour la Francophonie (DRI) et responsable du suivi de l'IFLA pour la BnF. *Elle joue un rôle de porte-parole de tous les professionnels et soulève les grandes questions qui se posent actuellement aux bibliothèques.* » Celles qui ont été évoquées au congrès de Lyon ont porté sur la propriété intellectuelle, la numérisation, mais aussi les travaux de normalisation. Pour Bruno Racine, Président de la BnF, ce congrès a été celui de la solidarité et de la diversité. Solidarité car nous devons plus que jamais coopérer face aux grands défis qui s'imposent à tous : citons l'accès du plus grand nombre au numérique, la relation avec les éditeurs autour du copyright, la préservation du patrimoine menacé par les désastres... Et cette solidarité doit s'appuyer sur le respect des bibliothèques dans toute leur diversité, ce qu'incarne une organisation internationale comme l'IFLA.

FOCUS 10 : UNE BOURSE DE RECHERCHE POUR L'INNOVATION ET LA TECHNOLOGIE

La première Bourse de recherche Mark Pigott pour l'Innovation et la technologie, dotée de 10 000 euros, a été attribuée à Céline Borelle pour son projet de recherche sur la "controverse du neurodroit". Les neurosciences sont, depuis la loi de bioéthique du 7 juillet 2011, susceptibles d'applications juridiques, comme l'évaluation de la responsabilité des auteurs d'infractions pénales dans le cadre d'expertises judiciaires. Si aucune décision judiciaire ne s'est encore appuyée sur les résultats d'imagerie cérébrale en France, cet usage potentiel demeure polémique. À partir d'une enquête s'appuyant sur un corpus de sites archivés par la BnF dans le cadre du dépôt légal de l'internet, ce projet propose une analyse des controverses suscitées par le « neurodroit » en poursuivant trois objectifs. Le premier est d'identifier les acteurs impliqués dans ces débats. Le deuxième consiste à repérer les différents arguments sur lesquels s'appuient ces acteurs. Le troisième vise à saisir la dynamique de la controverse dans le temps. Pour mener à bien son projet de recherche, Céline Borelle s'appuie sur des outils d'analyse innovants, comme ceux de fouille de données et de liens. La démarche intellectuelle et la méthodologie proposées dans ce projet pourront être réinvesties à l'avenir sur d'autres parties des archives du dépôt légal de l'internet.



© B. Lucchese/BnF

▪ Un don exceptionnel pour la Bibliothèque nationale de France

Mark Pigott, important industriel américain, érudit et philanthrope de longue date, a apporté son soutien financier à la BnF par la création d'un programme Pigott pour la recherche et la conservation. Dans ce cadre, il s'est engagé sur une somme globale d'un million d'euros au bénéfice de l'établissement pour soutenir :

- deux à trois bourses de recherche par an d'un montant de 10 000 € chacune sur les thèmes de l'Histoire, l'Art et l'histoire de l'art, l'Innovation et la technologie ;
- la restauration de la salle de lecture du département des Manuscrits sur le site de Richelieu et en particulier ses riches boiseries du XVIII^e siècle ainsi que son parquet ;
- l'achat d'un microscope haute définition en trois dimensions pour le laboratoire du département de la Conservation.

Il s'agit de l'un des plus importants dons de l'histoire de la Bibliothèque.

FOCUS 11 : AVEC CORRECT, LA BnF EXPERIMENTE LE CROWDSOURCING

Le 24 novembre 2014, les réseaux sociaux de Gallica annonçaient la mise en ligne de la plateforme expérimentale [Correct](#) (Correction et enrichissement collaboratifs de texte). Cette plateforme de production participative, ou crowdsourcing, vise à améliorer la qualité du mode texte issu de l'OCR des documents numérisés provenant de Gallica et propose à ses usagers de corriger les textes de manière collaborative. Pour cela, elle met à disposition des outils intuitifs permettant de corriger facilement les documents et s'appuie sur un réseau social dédié pour favoriser l'entraide et soutenir l'organisation de la collaboration.

La conception et le développement de Correct sont le fruit du projet de recherche FUI12 Ozalid réunissant **9 partenaires** sur 3 ans et dont Orange est le pilote. La BnF, en charge des expérimentations, a fait appel à différentes expertises de plusieurs départements pour les réaliser : Pauline Moirez du département de l'Information bibliographique et numérique ; Guillaume Godet, Louis Jaubertie et Mélanie Leroy-Terquem du département de la Coopération ; Julien Barbier de la délégation à la Stratégie et à la Recherche ; Luc Bellier, Isabelle Josse et Jean-Philippe Moreux du département de la Conservation et Catherine Lerouge du département des Systèmes d'information.

L'expérimentation s'est faite sur une sélection d'un petit nombre de corpus susceptibles d'intéresser des communautés déjà actives sur le Web. Les thématiques retenues ont porté sur des sujets variés comme la gastronomie, la Grande Guerre, les contes et légendes, les sciences occultes ou les romans d'anticipation. Pour atteindre les publics visés et notamment les Gallicanautes, une médiation continue et ciblée a été mise en place en s'appuyant particulièrement sur la propagation virale permise par les réseaux sociaux de Gallica.

Trois mois après le lancement de Correct, on comptait **498 personnes inscrites** sur la plateforme avec plus d'un million de mots corrigés à leur actif sur plus de **4 683 pages** issues de Gallica. Cette expérience est l'occasion pour la BnF d'explorer de nouvelles interactions avec son public et d'envisager de nouveaux services pouvant être intégrés dans la stratégie numérique de la bibliothèque. C'est une véritable opportunité pour construire les futurs services de Gallica avec ses utilisateurs. C'est pourquoi, en parallèle de cette expérimentation, une étude d'usage de la plateforme a été lancée pour évaluer les attentes des utilisateurs.

▪ Des retours encourageants

Il apparaît que l'une des premières motivations de la participation des utilisateurs de Correct est d'améliorer les documents de Gallica ou de contribuer de manière citoyenne à un projet de la BnF. Même si les prototypes ne sont pas encore complètement satisfaisants, les premiers retours s'avèrent encourageants. Ainsi, un utilisateur rapportait lors d'un entretien collectif *« Le point fort de cette plateforme expérimentale c'est que cela existe. Enfin ! »* Un autre exprimait lorsqu'il était interrogé sur les évolutions attendues : *« L'idéal serait d'avoir Correct dans Gallica pour faire des corrections courantes au fil de l'eau mais aussi de pouvoir aller plus loin en allant sur le réseau Correct pour, au moins, finaliser la correction d'un document »*. Un dernier utilisateur expliquait avoir été séduit par l'approche participative de Correct et par son côté ludique : *« c'est comme les mots croisés mais c'est utile »*.

Les documents corrigés par le biais de la plateforme seront réintégrés dans Gallica à la fin du projet, offrant une meilleure indexation des documents et une meilleure qualité de leur mode texte. Un autre pan du projet est de travailler sur l'enrichissement des documents pour en produire de nouvelles versions (livre électronique, édition adaptée aux personnes non voyantes ou encore édition critique...). Ce projet va offrir à la BnF de solides retours d'expérience techniques sur la correction d'OCR mais aussi en termes d'usages. Ces enseignements pourront être réinvestis dans d'autres projets similaires participatifs et/ou collaboratifs.

FOCUS 12: UN AUDIT DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DE LA BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque nationale de France a souhaité début 2014 que soit mené un audit de sa responsabilité sociale, dans un souci de transparence avec ses parties prenantes. Cette action a été inscrite au contrat de performance de la Bibliothèque qui manifeste par cette décision qu'elle est consciente de l'impact social, économique et environnemental de son activité et soucieuse de le gérer de manière responsable. Aujourd'hui définie par des normes internationales (ISO 26000, Global Reporting Initiative, etc.), et reconnue tant au niveau européen que national, la notion de responsabilité sociale croise en de nombreux points les missions fondatrices de la BnF et les objectifs qu'elle s'est fixée depuis 2009 (premier contrat de performance) : favoriser l'accès du plus grand nombre aux collections, partager avec d'autres institutions et organisations ses ressources et ses savoir-faire, réduire son empreinte écologique. Si l'évaluation de la responsabilité sociale des organisations est un réflexe aujourd'hui bien installé dans le secteur privé, il s'agit assurément d'une démarche novatrice pour un établissement culturel public français.

La BnF a confié cette mission d'évaluation au cabinet Vigéo, doté d'une forte expérience dans ce domaine. Au regard du contexte dans lequel évolue la Bibliothèque, deux domaines prioritaires d'évaluation ont été identifiés : 1) la gestion des ressources humaines ; 2) l'impact de l'activité sur les domaines environnementaux, économiques et sociaux, notamment au travers de la politique d'achat et des partenariats commerciaux ou financiers. L'audit a également abordé le domaine de l'offre de services et de prestations : la relation aux usagers, clients et institutions bénéficiaires de ses services.

▪ Déroutement de l'audit

La phase opérationnelle de l'audit s'est étendue de juillet à décembre, suivie de près par un comité de projet composé de représentants de la direction de l'Administration et du personnel, de la direction déléguée aux Ressources humaines et de la délégation à la Stratégie et à la recherche.

La phase opérationnelle de l'audit s'est étendue de juillet à décembre. Après un travail d'adaptation des normes en vigueur de responsabilité sociale à la situation particulière de la BnF, **plus de 120 documents internes** ont été transmis au cabinet Vigéo pour analyse : rapports annuels de l'établissement, bilan social, bilans énergétiques, règlement intérieur, outils de communication interne, exemples d'offre d'emploi, de contrat de travail, de cahier des charges d'appel d'offres ou encore de contrat de sous-traitance. N'ont été transmis que des documents préexistants à l'audit, occasion de vérifier que l'on peut avoir de bonnes pratiques sans les avoir pour autant formalisées – ce qui constitue assurément, sans que l'établissement n'en ait toujours conscience, une zone de fragilité. En parallèle à cette analyse documentaire, une importante campagne d'entretiens individuels et collectifs a été conduite par Vigéo, avec des parties prenantes internes (organisations syndicales, directeurs de département, agents volontaires, encadrement, etc.) et externes. Au total, **69 agents de la BnF** et **6 partenaires ou prestataires extérieurs** (fournisseurs, partenaire de recherche, homologue étranger, représentant de la tutelle) ont été rencontrés, dans le respect des règles de confidentialité.

▪ Les premiers résultats

La Bibliothèque réalise une performance de haut niveau sur les enjeux sociétaux liés à son cœur de métier (4-/4) : contribution à la valorisation du patrimoine documentaire, au développement de l'offre culturelle à travers une politique de coopération ambitieuse et une stratégie numérique qui vise le partage et l'ouverture de la BnF à tous les publics. Une performance de bon niveau est également mesurée dans les domaines du respect des intérêts des visiteurs et des usagers (3-/4) et du comportement sur les marchés (2+/4). Dans ces deux domaines cependant, certaines actions ou politiques demandent à être davantage formalisées : suivi de la qualité de service, engagement en matière de déontologie, etc. L'environnement (2/4) est quant à lui un enjeu bien identifié par la BnF, pour lequel d'importants moyens ont été déployés. Mais elle doit énoncer plus clairement ses objectifs et mieux évaluer les actions engagées. La performance dans le domaine des ressources humaines (2+/4) est jugée robuste sur les questions de prévention (santé et sécurité des agents), ainsi qu'en matière de promotion du dialogue social, mais la Bibliothèque gagnerait à mieux structurer et dynamiser sa gestion des ressources humaines, en favorisant l'objectivité et la transparence des règles. Enfin, à l'instar d'autres organismes du secteur public, la Bibliothèque a un important travail à accomplir pour expliciter ses engagements en matière de droits humains : prévention des discriminations, égalité hommes-femmes, etc. (1/4).



Le rapport d'audit a été présenté aux organisations syndicales, aux agents ayant participé aux entretiens collectifs (sur la base du volontariat), et au comité de direction élargi, avant d'être largement diffusé en interne. Au-delà de l'audit lui-même qui donne une vision étayée du niveau de maturité de l'établissement en matière de responsabilité sociale, les propositions formulées ont d'ores et déjà été retravaillées par la BnF et feront l'objet d'un plan d'actions précis visant à améliorer les points faibles qui ont été identifiés.



Bibliothèque nationale de France

RA 2014 – Rapport de performance

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 26 mai 2015
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2015-047553-01

Le présent rapport annexé au rapport annuel de la BnF pour l'année 2014 vise à rendre compte de la manière dont l'établissement atteint ses objectifs tels que définis dans son contrat de performance 2014-2016. Il présente également la façon dont la Bibliothèque contribue aux programmes annuels de performance du ministère de la Culture et de la communication.

En tant qu'opérateur principal du ministère de la Culture et de la communication, la BnF contribue à la réalisation des programmes annuels de performance (PAP) de la mission Médias, livre et industries culturelles. La BnF émerge ainsi directement au programme 334 « Livre et industries culturelles » pour lequel sa contribution est identifiée et mesurée par des indicateurs.

A ce titre, la BnF est l'opérateur principal de l'action 1 « Livre et lecture » du programme « Livre et industries culturelles » et contribue à l'objectif 1 – Diffuser le patrimoine écrit auprès des publics.

Elle participe en outre, au travers de ses programmes de recherche, à l'action 1 « Recherche culturelle » du programme « Recherche culturelle et culture scientifique » de la mission interministérielle Recherche et enseignement supérieur.

1. Contribution de la BnF au PAP de la Mission Médias, livre et industries culturelles

Les résultats obtenus en 2014 pour l'atteinte des objectifs du Projet annuel de performance du **Programme « Livre et industries culturelles »** de la Mission Médias, livre et industries culturelles auxquels la BnF contribue sont indiqués ci-dessous.

OBJECTIF n° 1 : Diffuser le patrimoine écrit auprès des publics

INDICATEUR 1.1 : Fréquentation des bibliothèques

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Réalisation
BnF (salles de lecture)	Nombre	925 394	839 906	895 000	810 367

Le nombre total des entrées enregistrées dans les salles de lecture en 2014 s'établit à 810 367, en nette diminution par rapport à 2013.

Ce total regroupe la fréquentation de la bibliothèque de recherche (sites François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal, Bibliothèque-musée de l'Opéra et Maison Jean-Vilar, soit un total de 346 205 entrées) et celle de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin (464 162 entrées). La fréquentation de la bibliothèque de recherche est marquée par une nouvelle diminution, après celle enregistrée en 2012, avec une perte de 30 000 entrées, essentiellement imputable aux salles de lecture de la bibliothèque de Recherche du Rez-de-Jardin. La fréquentation de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin atteint un niveau comparable à celle de 2013, avec cependant une configuration d'ouverture différente (réduction des horaires d'ouverture pendant la période estivale de 2013, fermeture par roulement des salles de lecture pour travaux d'octobre 2013 à mars 2014). Sur le dernier trimestre 2014, si la fréquentation du Haut-de-jardin est supérieure à celle de 2013, elle reste très en-deçà du dernier trimestre 2012 (-20 000 entrées).

Ces tendances à la baisse de la fréquentation des salles de lecture invitent la Bibliothèque à se mobiliser pour définir et mettre en œuvre des actions de relance de la fréquentation, en assouplissant les conditions d'accréditation pour l'accès à la bibliothèque de Recherche mais aussi en réfléchissant plus globalement aux conditions tarifaires d'accès aux salles de lecture.

Il n'en reste pas moins que la fréquentation sur place des salles de lecture doit s'appréhender en tenant compte de la poursuite de la fréquentation en ligne des ressources de la Bibliothèque, Gallica enregistrant en 2014 une

nouvelle progression de près de 7,5% de sa fréquentation qui atteint 15,3 millions de visites, soit jusqu'à plus de 50 000 visites par jour.

Il s'agit bien, pour la BnF, en agissant de front pour le développement et la modernisation des services en ligne (enrichissement de l'offre documentaire, mobilité, médiation et éditorialisation des fonds en ligne...) et sur place (projet Richelieu, rénovation du Haut-de-Jardin, ...) de continuer à élargir ses publics en diffusant le patrimoine numérisé bien au-delà du cercle des chercheurs accrédités, tout en répondant de manière plus adaptée aux attentes de ses publics naturels, notamment en favorisant la complémentarité des usages et pratiques sur place et à distance, en s'appuyant sur une politique des publics plus dynamique et plus lisible.

INDICATEUR 1.2 : Amélioration de l'accès au document écrit

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2012 Réalisation	2013 Réalisation	2014 Prévision PAP 2014	2014 Réalisation
Nombre de monographies en ligne dans Gallica	Nombre	315 000	350 000	375 000	589 480
Délai médian de catalogage des ouvrages reçus en dépôt légal	Semaine	2,3	4	4	7

À fin 2014, le nombre total de monographies en ligne dans Gallica s'élève à 589 480. Ce total inclut à la fois : les monographies numérisées issues des fonds de la BnF et les monographies de bibliothèques partenaires numérisées dans le cadre des marchés de la BnF (360 000 monographies) ; les monographies de bibliothèques partenaires moissonnées (60 000 monographies) ; les monographies de l'édition contemporaine, mises à disposition par les e-distributeurs (170 000 monographies). La progression de l'offre en ligne est donc globalement conforme aux prévisions en raison de la poursuite du développement de l'offre d'ouvrages de l'édition contemporaine et de l'intensification des relations de coopération avec les bibliothèques partenaires. De même, avec 50 000 nouvelles monographies issues des fonds de la BnF mises en ligne, l'année 2014 traduit la poursuite de la production à grande échelle du programme pluriannuel de numérisation des imprimés bénéficiant de financements du CNL. Il convient cependant de souligner que cette offre documentaire collige des documents pour lesquels les modalités d'accès sont très différentes : accès intégral au texte via Gallica ou Gallica intra muros pour les documents issus des collections de la BnF ou de bibliothèques partenaires numérisés dans le cadre des marchés de la BnF, indexation dans Gallica et consultation via la bibliothèque numérique partenaire pour les documents moissonnés, indexation et consultation de quelques pages pour les documents de l'édition contemporaine. Au regard du critère de l'accès au texte intégral directement dans Gallica, indicateur qui sera retenu à partir du PAP 2015, l'offre documentaire s'élève à près de 360 000 monographies, résultat supérieur aux prévisions.

Le délai médian de catalogage des monographies entrées par dépôt légal s'élève quant à lui, pour l'année 2014, à 7 semaines. Cette dégradation résulte pour l'essentiel d'une interruption de l'activité de la chaîne de traitement des dépôts survenue en début d'année 2014 du fait d'un incident lié à la qualité de l'air (présence de laine minérale dans les gaines de ventilation) dans la Tour des Temps du site François-Mitterrand qui a conduit à l'évacuation et à la consignation des espaces de travail situés dans cette tour du 4 février au 3 mars. Cette interruption temporaire de l'activité, dans un contexte de poursuite de l'augmentation du nombre de dépôts (plus de 80 000 en 2014) se traduit par une dégradation des délais de traitement malgré une forte mobilisation des personnels de la Bibliothèque (création de plus de 78 000 notices, contre moins de 71 000 en 2013), les renforts en personnels dédiés et la poursuite de la modernisation des circuits de traitement (plus de 38 000 livres déclarés via l'Extranet éditeurs). Ces efforts ont permis de faire décroître très sensiblement le stock d'ouvrages non catalogués au cours des derniers mois de l'année. Cette amélioration, associée à une progression du niveau moyen d'activité mensuelle, devrait permettre d'enregistrer des résultats plus conformes à l'objectif dès les premiers mois de l'année 2015.

2. Bilan 2014 du Contrat de performance 2014-2016

Le deuxième contrat de performance de la Bibliothèque nationale de France a été signé le 22 mai 2014 par la Ministre de la Culture et de la Communication et Bruno Racine, Président de la BnF. Il met l'accent sur les valeurs de confiance, de partage et d'innovation qui guident la BnF dans l'exercice de ses missions. S'appuyant sur le bilan largement positif du précédent contrat de performance attesté par les Inspections générales des bibliothèques et des affaires culturelles, les trois grandes priorités stratégiques de la Bibliothèque pour la période 2014-2016 visent à garantir l'accès aux collections nationales, aujourd'hui et demain, à partager ses richesses et ses savoir-faire et à optimiser ses ressources au service de ses missions fondamentales.

Avec la préparation d'une grande réforme du dépôt légal visant à assurer la collecte de la production éditoriale numérique, la BnF confirme son objectif prioritaire d'intégrer pleinement le numérique dans le patrimoine national et d'en assurer durablement l'accès aux publics. La poursuite d'une politique ambitieuse de numérisation, alliant financement par le Centre national du Livre, développement des programmes de coopération numérique avec les territoires et diversification des partenariats privés, constitue un autre axe majeur de sa stratégie. Enfin, la modernisation des services sur place, en particulier au travers du chantier de rénovation du site historique du quadrilatère Richelieu, l'enrichissement de la bibliothèque numérique Gallica et l'amplification des efforts de médiation scientifique, pédagogique et culturelle, traduisent la volonté d'ouverture de la Bibliothèque à un large public, au service de la démocratisation de l'accès au savoir et à la culture. Cette ambition tient compte des contraintes qui pèsent sur les finances publiques ; à cet égard, la BnF souhaite s'engager dans une démarche de responsabilité sociale partagée et misera sur une politique dynamique d'accompagnement au changement des métiers et des compétences afin que l'ensemble des personnels de l'établissement soient au cœur de ces évolutions.

Au titre de son premier objectif stratégique, l'année 2014 a vu la réalisation d'un grand nombre des engagements inscrits à la feuille de route de la BnF avec, notamment, l'actualisation de sa charte documentaire, l'élaboration d'une charte de la numérisation, chantiers qui aboutiront au cours de l'année 2015, ou encore l'actualisation de sa charte de la conservation, dans une optique de meilleure articulation entre les traitements de conservation physique et les filières de numérisation. Une programmation des aménagements et travaux à conduire pour faire face aux perspectives de saturation des espaces de stockage du fait de l'accroissement des collections nationales a été arrêtée.

L'année 2014 a été particulièrement riche en acquisitions patrimoniales majeures et fructueuse en matière de recherche de financements pour faire entrer des Trésors nationaux dans les collections publiques. Le montant total des acquisitions patrimoniales s'établit ainsi à plus de 7 millions d'euros grâce aux résultats obtenus dans le cadre du mécénat et au succès de l'appel à dons auprès du public pour l'acquisition des « Douze Césars ». S'agissant des acquisitions courantes, la BnF a poursuivi le développement de son offre de ressources électroniques et cherche à mieux articuler sa politique documentaire avec celles d'autres institutions et, surtout, avec les besoins et usages des publics. Dans le domaine du dépôt légal, alors que la production éditoriale imprimée ne cesse de croître en volume (plus de 80 000 monographies déposées en 2014) et que les collectes des archives du web continuent de se développer (près de 2,5 milliards d'URL collectées, soit 99 Téraoctets de données), la Bibliothèque a poursuivi son action de modernisation des procédures avec les déposants et a préparé les modalités juridiques et techniques de dépôt légal des livres électroniques. Les deux volets de la réforme du dépôt légal, suppression du deuxième exemplaire pour les dépôts physiques et modalités de collecte des publications dématérialisées, doivent aboutir en 2015.

En matière de diffusion des collections, de services aux lecteurs et d'accès à la culture, l'année 2014 a été marquée par l'achèvement des travaux de réaménagement de la bibliothèque d'étude du Haut-de-Jardin du site François-Mitterrand et le déploiement de la nouvelle offre de services qui lui est associée, par la conduite d'une réflexion ordonnée pour l'élaboration d'une stratégie de développement des publics et de redynamisation des actions dans ce domaine et par l'élaboration d'un plan formalisant la contribution de la Bibliothèque à l'éducation artistique et culturelle. Gallica continue d'être une bibliothèque numérique toujours plus étendue, avec plus de 3,2 millions de documents indexés ou accessibles directement, plus représentative de la richesse et de la variété des collections, qu'elles soient détenues par la BnF ou par l'un de ses 270 partenaires, plus fréquentée (avec près de 15,3 millions de visites) et plus accessible au grand public avec le développement de pages de médiation et d'éditorialisation des fonds en ligne.

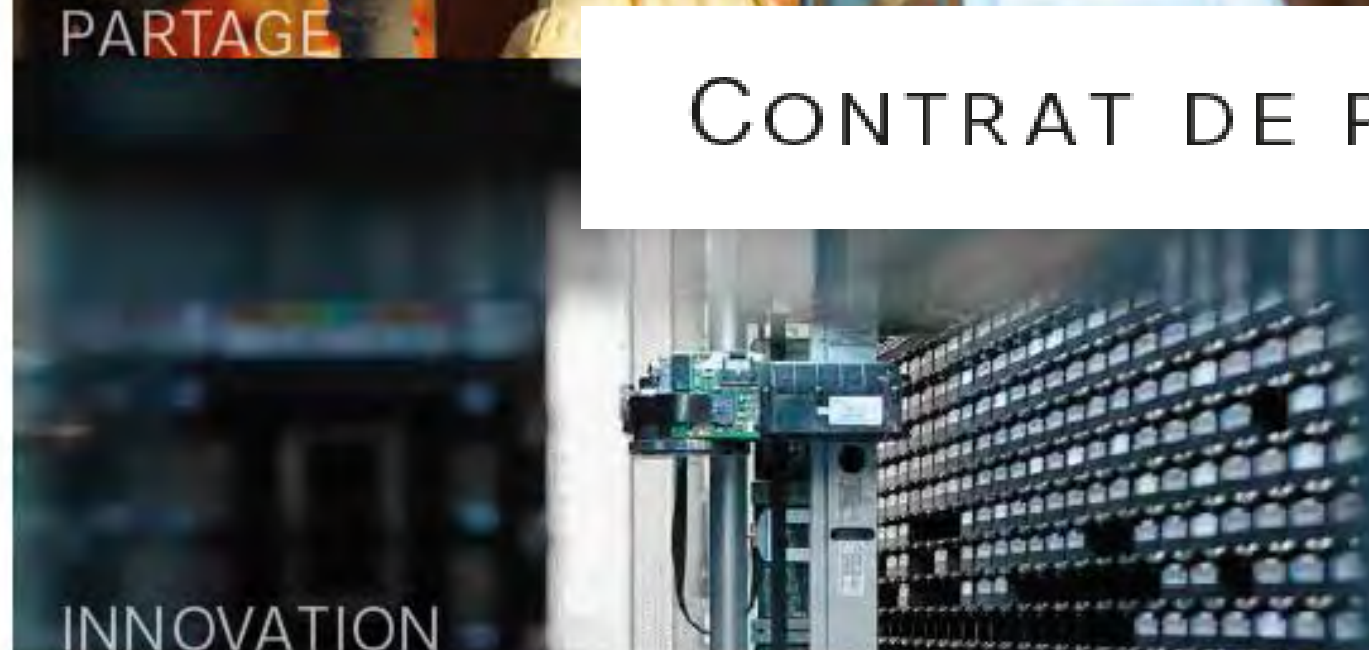
La fréquentation des salles de lecture enregistre une nouvelle diminution en 2014, en particulier pour les salles de la Bibliothèque de Recherche, qui invite la BnF à poursuivre sa démarche de simplification de l'accès à ses ressources et à ses services (conditions d'accréditation, notamment) et à lancer une réflexion globale sur sa

politique tarifaire. Après le redressement de 2013, la fréquentation des expositions est à nouveau en diminution avec environ 106 000 visiteurs, la programmation n'ayant pas été, cette année, portée par un grand succès public.

Au travers d'Europeana, la BnF a poursuivi sa contribution à l'Europe de la culture par la mise à disposition de ses documents numérisés et sa participation active à plusieurs programmes européens de recherche. En particulier, le succès de l'opération La grande collecte 14-18, co-organisée avec les Archives de France et parrainée par la Mission du Centenaire dans le cadre du projet Europeana Awareness dédié à la promotion d'Europeana auprès du public, a connu un prolongement pérenne avec la création en novembre 2014 d'un site national sous technologie Gallica Marque blanche pour la diffusion du patrimoine populaire collecté.

La BnF a poursuivi en 2014 ses efforts de modernisation de ses processus et modes de gestion dans un souci d'optimisation des moyens de fonctionnement de l'établissement (dématérialisation des procédures, mise en place d'une politique des achats, ...). Consciente de l'impact social, économique et environnemental de son activité et soucieuse de le gérer de manière responsable, la BnF a souhaité que soit mené un audit de sa responsabilité sociale. Les résultats de cet audit seront connus en 2015 et donneront lieu à la mise en œuvre d'un plan d'action pour répondre aux problématiques identifiées.

Dans le domaine des ressources, un important travail d'identification de pistes de développement des recettes commerciales de la BnF a été conduit en 2014. L'année 2014 affiche un niveau exceptionnel de réalisation des mécénats, partenariats et dons, qui s'élèvent à près de 6,3 M€ en tenant compte de la valorisation des opérations en nature. En revanche, les recettes commerciales enregistrent des résultats contrastés avec une diminution des recettes liées aux entrées en salles de lecture et, surtout, aux expositions. En revanche, les recettes des activités de reproduction et des activités d'éditions (hors variations des stocks) progressent. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement courant commencent à porter leurs fruits, ainsi pour la maintenance des sites et des équipements, la maintenance informatique et l'infogérance et la logistique et l'exploitation (hors fluides), pesant au total pour environ 25 M€, le montant des dépenses 2014 est en diminution de plus de 2,3 M€ par rapport aux dépenses moyennes de la période 2011/2013. Enfin, la BnF a préparé, en lien avec ses commissaires aux comptes, la certification de ses comptes 2014, notamment en définissant et en réalisant les opérations nécessaires à l'actualisation de son actif (immobilier, valorisations des collections).



CONFIANCE, PARTAGE, INNOVATION

CONTRAT DE PERFORMANCE 2014-2016

{BnF} Bibliothèque
nationale de France

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mémoires
Culture
Communication

objectif 1

Garantir l'accès
aux collections
de la Bibliothèque,
aujourd'hui et demain

objectif 2

Partager
les richesses
et les savoir-faire
de la Bibliothèque

objectif 3

Optimiser les ressources
de la Bibliothèque
au service de ses
missions fondamentales

Feuille de route 2014

objectif 1

Actualisation de la
charte documentaire

En cours

Elaboration d'une
charte documentaire
générale de la
numérisation

En cours

✓
Nouvelle convention
ABES-BnF

✓
Actualisation de la
charte de la
conservation

✓
Programmation
gestion dynamique
des espaces et des
collections

Feuille de route 2014

objectif 1

Réforme du dépôt légal des imprimés et mise en œuvre du dépôt légal des e-books

- Fin de la redistribution ✓
- Expérimentation du dépôt des e-books par un e-distributeur à partir du printemps 2015

Mise en place de la filière varia

- Définition des besoins ✓
- Mise en place de la filière en 2015

Catalogage des e-books

- Expérimentation avec des éditeurs volontaires à partir du printemps 2015

Evolution du catalogue BnF Archives et manuscrits

- Évolution de l'outil de production des données
- Modernisation de l'interface de consultation

Modernisation de l'interface publique du catalogue général

- Mise en ligne d'une version V1, sous la forme d'un catalogue Labs ✓

Nouveaux services bibliographiques

- Installation de l'agence ISNI et définition des services associés ✓

Evolution de SPAR vers un véritable « magasin numérique »

- Définition des besoins organisationnels et techniques pour le pilotage de la conservation numérique

Les indicateurs

objectif 1

1.a.1	Taux de communication des livres entrés par acquisition	Cf. charte documentaire
1.b.1	Nombre de livres numériques entrés par dépôt légal	Sans objet
1.b.2	Pourcentage des livres déclarés par Extranet	
1.b.3	Délai médian de catalogage des livres (dépôt légal)	
1.b.4	Délai médian de mise à disposition dans Gallica intramuros des livres numériques déposés	Sans objet
1.c.1	Taux de dérivation de notices pour les acquisitions imprimées courantes en langue étrangère	 
1.c.2	Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes	
1.c.3	Fréquentation du site data.bnf.fr	
1.d.1	Nombre de documents physiques ayant bénéficié de traitements préventifs ou curatifs	
1.d.2	Taux d'occupation des kml équipés	

1.a.1 Taux de communication des ouvrages acquis à destination des magasins

Différentes approches ont été poursuivies pour définir l'indicateur le plus pertinent :

1 – Examen des sollicitations par les lecteurs au cours d'une année (2012), de l'ensemble des monographies acquises pour les magasins du Rez-de-jardin au cours de la période 2007 à 2011 (5 exercices)

2 – Examen des sollicitations par les lecteurs au cours d'une longue période (8 ans, de 2006 à 2013) des monographies acquises au cours d'une année (acquisitions millésimées 2003, 2004 et 2005) :

=> Poursuivre la réflexion et les travaux afin d'outiller la charte des acquisitions d'indicateurs de pilotage et d'évaluation, différenciés selon les disciplines et/ou départements.

1.b.2 Pourcentage de livres déclarés par Extranet

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pourcentage des livres déclarés par l'Extranet du dépôt légal (y compris par récupération automatique des flux de données des éditeurs)	Part des livres déclarés par l'Extranet (dépôt légal éditeur)	Cible	35%	50%	60%	55%	60%	65%
		Valeur réalisée	29,5%	35,4%	39,7%	47,6%		
	Nombre de livres déclarés par l'Extranet (dépôt légal éditeur)	Valeur réalisée	22 681	27 196	30 915	38 207		
	Nombre total de livres déclarés au titre du dépôt légal éditeur	Valeur réalisée	76 905	76 784	77 791	80 255		

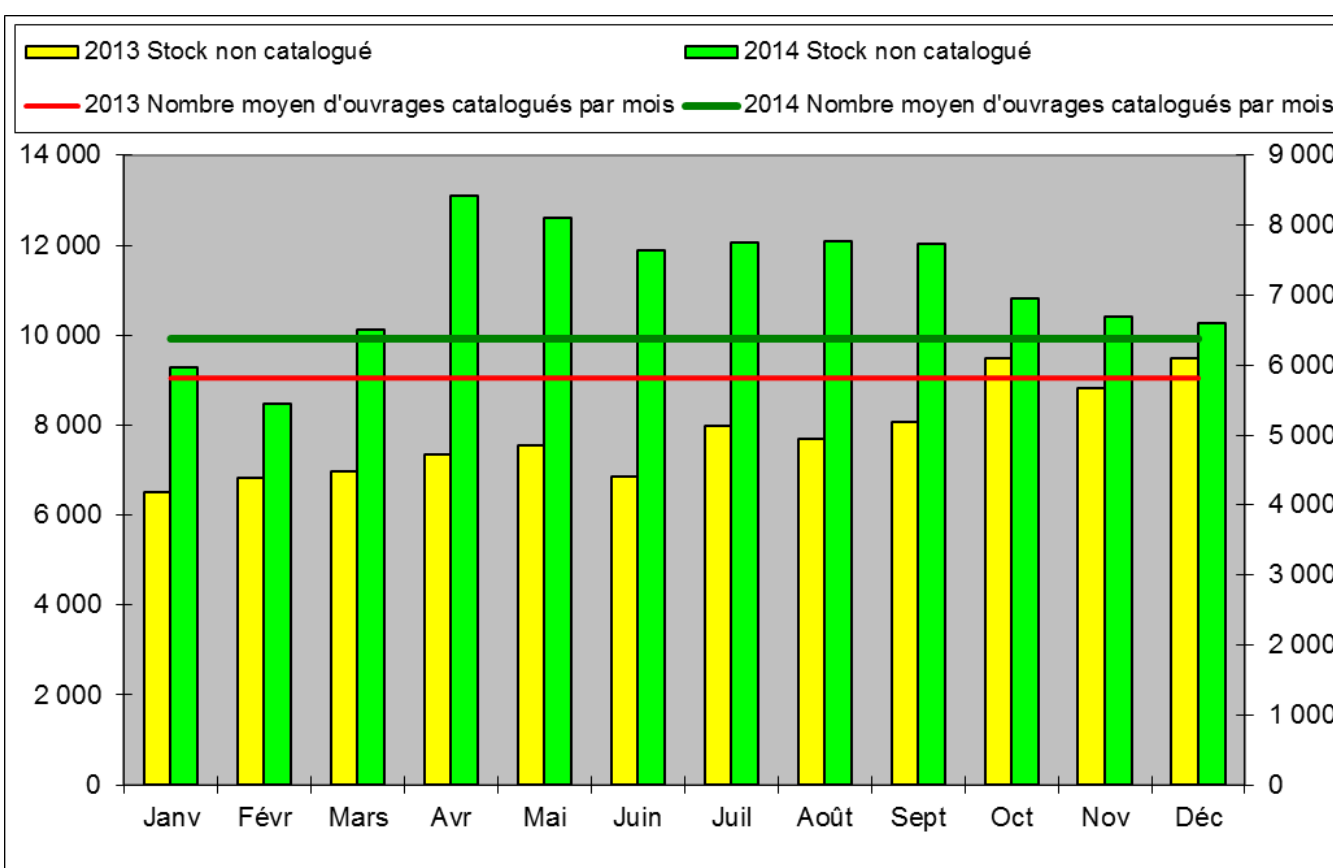
L'utilisation de l'Extranet continue de progresser, avec plus de 38 000 livres déclarés, contre un peu moins de 31 000 en 2013, même si le taux de déclaration reste inférieur à la cible, avec une réalisation de 47,6% contre 55% attendus.

Le nombre d'éditeurs inscrits augmente passant de 2 138 en 2013 à 3 002 en 2014 mais il s'agit de petits déposants.

Le B to B se développe avec les groupes Hachette (8 éditeurs) et Interforum (13 éditeurs) mais des adaptations sont encore nécessaires . De surcroît Fleurus (Media Participations) s'est retiré dans l'attente du B to B .

1.b.3 Délai médian de catalogage des livres (dépôt légal)

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Délai médian de catalogage des livres (dépôt légal)	Cible				4	4	4
	Valeur réalisée (semaine)	3	2	4	7		



Grâce aux renforts en personnels (3 contractuels en mai et 3 autres à partir de septembre) les stocks ont décru fortement au cours du dernier trimestre passant de 12 000 livres fin septembre à 10 000 fin décembre. A fin janvier ils sont de 8 640 livres.

Les personnels en place se sont fortement mobilisés et plus de 78 000 notices ont été produites dans l'année contre moins de 71 000 l'année précédente.

Cependant, les absences (congrés parentaux, départs) vont se prolonger au delà de la fin des contrats et l'objectif du maintien d'un stock de 6 000 livres correspondant à 4 semaines de délai médian de catalogage sera difficile à tenir.

1.c.1 Taux de dérivation de notices pour les acquisitions courantes en langue étrangère

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de dérivation de notices pour les acquisitions imprimées courantes en langue étrangère	%	Cible				85%	90%	95%
		Valeur réalisée			88%	89%		
	Nombre de notices dérivées				26 530	23 655		
	Nombre de notices dérivables				30 258	26 748		

Le taux de dérivation 2014 est en légère progression par rapport à 2013, avec 89% des notices proposées à la dérivation effectivement dérivées.

Cette progression masque cependant une diminution sensible des volumes d'activité par rapport à 2013, avec un total de 23 655 notices dérivées contre 26 530 en 2013 (-11%), et un total de 44 273 notices traitées contre 47 224 en 2013 (-6,4%).

Ramenée à l'activité totale, la dérivation représente 53% des notices traitées (contre 56% en 2013).

1.c.2 Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Délai médian de catalogage des acquisitions imprimées courantes (semaines)	Cible				6	5	4
	Valeur réalisée (semaine)		11	11,4	12		

A fin 2014, pour les ouvrages arrivés dans les douze derniers mois, les résultats sont les suivants :

Pour le libre accès : 52 jours - 7 semaines

Pour les magasins : 98 jours - 14 semaines

Sur l'ensemble : 87 jours - 12 semaines

Pour le libre accès, les délais s'approchent ainsi de la cible 2014, même s'ils restent au global très supérieurs à l'attendu.

Une analyse plus fine par département est à mettre en place notamment pour déterminer si les opérations de pistage sont bien correctement réalisées dans les délais. Un autre point d'examen consistera à évaluer le traitement du stock d'ouvrages arrivés antérieurement au 1er janvier 2012 qui sont de nature à décaler le catalogage des entrées récentes.

NB: suite à stabilisation des outils de suivi, révision des réalisations 2012 et 2013 :

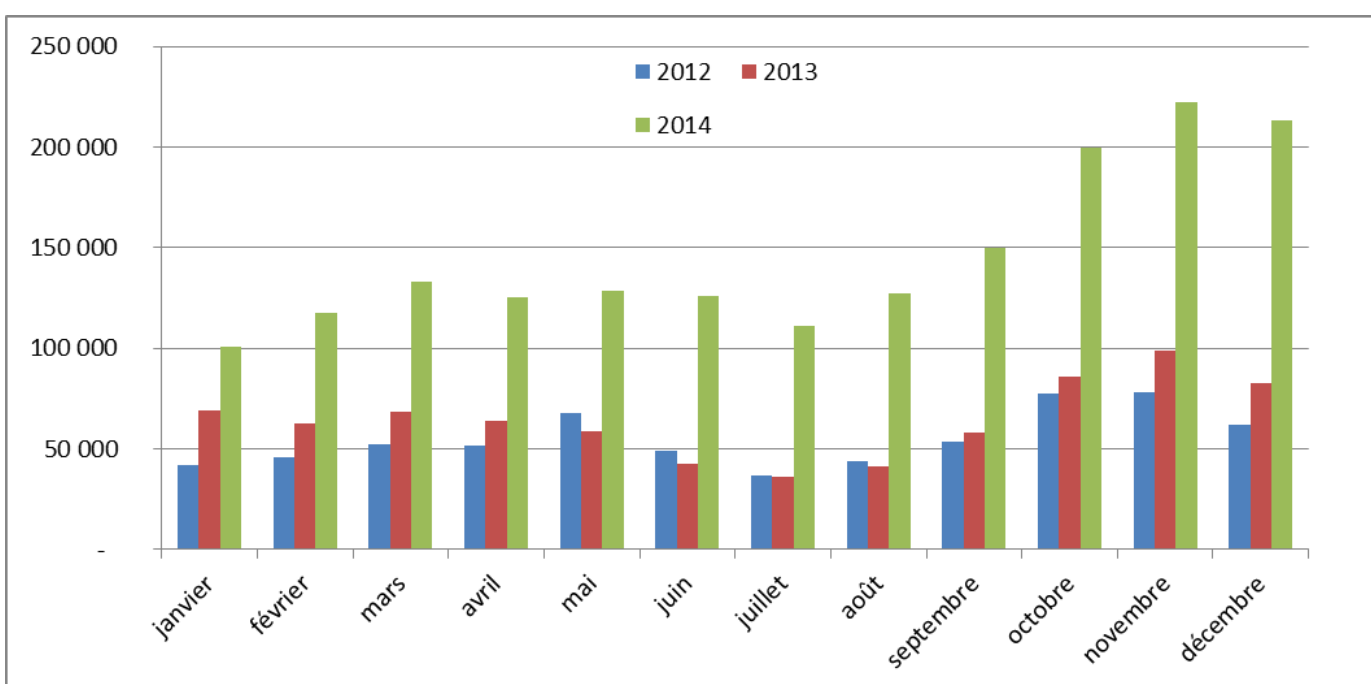
Sur l'ensemble :

77 jours en 2012 - 11,0 semaines

80 jours en 2013 - 11,4 semaines

1.c.3 Fréquentation du site data.bnf.fr

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation du site data.bnf.fr	Cible				880 000	1 000 000	1 200 000
	Valeur réalisée (nombre de visites)	102 148	658 625	766 577	1 754 124		



Le nombre de visites de data.bnf.fr est en forte progression par rapport au niveau enregistré en 2013, avec près de 1 million de visites supplémentaires. La fréquentation progresse de manière très significative au cours du dernier trimestre, avec une moyenne quotidienne d'environ 7 000 visites, à comparer à 4 000 sur les premiers mois de l'année.

Le pourcentage des visites issues des moteurs de recherche continue de progresser pour atteindre 78,3% sur l'ensemble de l'année et 82,1% pour le seul dernier trimestre.

1.d.1 Nombre de documents physiques ayant bénéficié de traitements préventifs et curatifs

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de documents physiques ayant bénéficié de traitements préventifs ou curatifs	Cible				250 000	250 000	250 000
	Valeur réalisée	180 191	250 080	278 054	286 224		

L'objectif est largement dépassé, le total enregistrant même une croissance de 2,8 % par rapport à 2013.

Ce bon résultat s'explique surtout par le développement considérable des traitements de restauration/réparation des documents en feuilles, en particulier de la presse (préparation à la numérisation), qui représentent plus des trois quarts du nombre total des documents traités, ainsi que par un retour à la normale en reliure mécanisée après une très mauvaise année 2013.

La part des traitements "légers" (réduits et de courte durée unitaire) progresse globalement au détriment des traitements "lourds" plus coûteux, plus longs mais d'effet souvent plus durable (restauration de documents et d'objets, reliure main/montages sur onglets, désacidification -en poids), en raison de la baisse des effectifs de certains ateliers et des difficultés de notification de certains marchés.

1.d.2 Taux d'occupation des kml équipés

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'occupation des capacités de stockage équipés	Cible				90%	90%	90%
	Valeur réalisée				97%		

Site François-Mitterrand :

**Capacité nette 290 000 mètres - Espace disponible en fin d'année : 4 052 ml
soit 98,60 %**

Bussy-Saint-Georges :

**Capacité nette 65 000 mètres - Espace disponible en fin d'année : 2 820 ml
soit 95,66 %**

Richelieu : Capacité réduite (la moitié du site est en travaux) : 32 000 ml

Le taux d'occupation à fin 2014 s'établit donc à 97%, largement au-delà de la cible de 90%.

Les actions programmées en 2015 de densification, de remembrement, de réorientation (notamment de l'autoédition) et de stockage hors-BnF devraient ramener le taux d'occupation à une valeur plus conforme.

A noter également la mise en place programmée d'une filière de communication Bussy / BFM (horizon printemps 2015).

Feuille de route 2014

Etude
publics en
2015

Elaboration d'un document stratégique de politique des publics ✓

Elaboration d'un bilan HdJ

Développement des services à destination des partenaires de la BnF

- Définition des conditions d'extension de Gallica marque blanche ✓

Contribution à la construction de l'Europe de la culture

- Conduite à terme des projets Européens en cours ✓
- Préparation des candidatures aux nouveaux programmes

Francophonie / Développement du RFN

- Travaux préparatoires pour un lancement d'appels à projets en 2015

Recherche

- Engagement d'un projet « humanités numériques » avec le Labex Obvil ✓

Les indicateurs

2.a.1 **Fréquentation des salles de lecture**



2.a.2 **Consultation des ressources électroniques**



2.a.3 **Fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr**



2.b.1 **Fréquentation des expositions**



2.b.2 **Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles**



2.b.3 **Fréquentation de l'offre de médiation et d'activités pédagogiques à destination des publics d'âge scolaire**



Les indicateurs

2.c.1 Nombre de pages de presse numérisés au titre de Gallica



2.c.2 Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica



2.c.3 Fréquentation de Gallica



2.d.1 Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web



2.d.2 Fréquentation du CCFr



2.e.1 Nombre de partenaires et de clients de SPAR



2.a.1 Fréquentation des salles de lecture

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
			Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre	Décembre
Fréquentation des salles de lecture (nombre d'entrées)	Fréquentation des salles de lecture - Ensemble	Cible	915 000	860 000	820 000	895 000	880 000	970 000
		Réalisation	923 267	925 394	839 906	810 367		
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque de Recherche	Cible	375 000	380 000	390 000	390 000		410 000
		Réalisation	386 638	388 681	376 837	346 205		
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque de Recherche (François-Mitterrand uniquement)	Réalisation	316 742	320 026	310 866	285 506		
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque de recherche (Autres sites)	Réalisation	69 896	68 655	65 971	60 699		
	Fréquentation des salles de lecture - Bibliothèque d'Etude (Haut-de-jardin)	Cible	540 000	480 000	430 000	505 000		560 000
		Réalisation	536 629	536 713	463 069	464 162		

La fréquentation des salles de lecture s'établit à fin décembre à un peu plus de 810 000, soit une diminution de près 30 000 entrées par rapport aux résultats 2013.

La cible 2014 de 895 000 entrées, qui tenait compte du calendrier de fermeture des salles de lecture pour travaux, n'est pas atteinte.

2.a.1 Fréquentation des salles de lecture

La fréquentation de la Bibliothèque de recherche perd 30 000 entrées par rapport à 2013 , dont 25 000 pour le Rez-de-jardin, à configuration d'ouverture comparable.

La baisse de fréquentation de la bibliothèque de recherche est liée à la baisse des accréditations enregistrées au cours des dernières années. On note une baisse de -6% entre 2013 et 2014.

De plus, la baisse d'assiduité des lecteurs du Rez-de-jardin, déjà constatée au 1er semestre de l'année 2013, s'est amplifiée en 2014.

La conjugaison de ces facteurs entraîne une baisse des entrées de -8,8% entre 2013 et 2014 pour le Rez-de-jardin et de -6,5% pour l'ensemble RAO dont la baisse de fréquentation est particulièrement marquée sur les mois d'été. La baisse d'assiduité (-0,5) concerne l'ensemble des publics mais marque davantage le public des doctorants (-1,08).

La fréquentation du Haut-de-jardin est globalement comparable à celle de 2013, malgré des configurations d'ouverture très différentes (réduction amplitude horaire été 2013 / fermeture de salles d'octobre à décembre 2013 puis de janvier à mars 2014 pour travaux). Sur le dernier trimestre 2014, si la fréquentation du HdJ est supérieure à celle de 2013 (travaux), elle reste très en-deça du dernier trimestre 2012 (-20 000 entrées).

En dépit d'un fonctionnement nominal des salles à compter de la fin du mois de mars, la fréquentation reste à un niveau quasi équivalent à celui de l'année 2013 et, par conséquent, très inférieur à celui de 2012 (-13,5%). Le nombre de lecteurs à la carte a fléchi de -4,4% entre 2013 et 2014.

2.a.2 Consultation des ressources électroniques

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consultation des ressources électroniques (nombre de sessions)	Cible				110 000	120 000	130 000
	Réalisation (en cumul)			97 068	94 695		
Dont % à distance				12%	12%		

Le nombre de sessions AtoZ (listes de titres de livres, périodiques et bases de données) et EDS (moteur de recherche) est en légère diminution par rapport à 2013 avec un peu moins de 95 000 sessions.

Les évolutions sont contrastées pour les différents modes d'accès aux ressources électroniques :

Pour les consultations AtoZ :

- globalement stables (+0,3 %)
- légère augmentation de la consultation sur place (+1,2 %)
- baisse importante de l'accès à distance (-5,7 %)

Pour les consultations EDS :

- globalement, baisse importante de la consultation (-10 %)
- baisse de la consultation sur place (-10%)
- baisse très importante de l'accès à distance (-47 %)

Le taux de consultation à distance reste cependant stable par rapport à l'année 2013 en raison des premiers mois de l'année 2013 où il n'y avait pas d'accès distant à EDS.

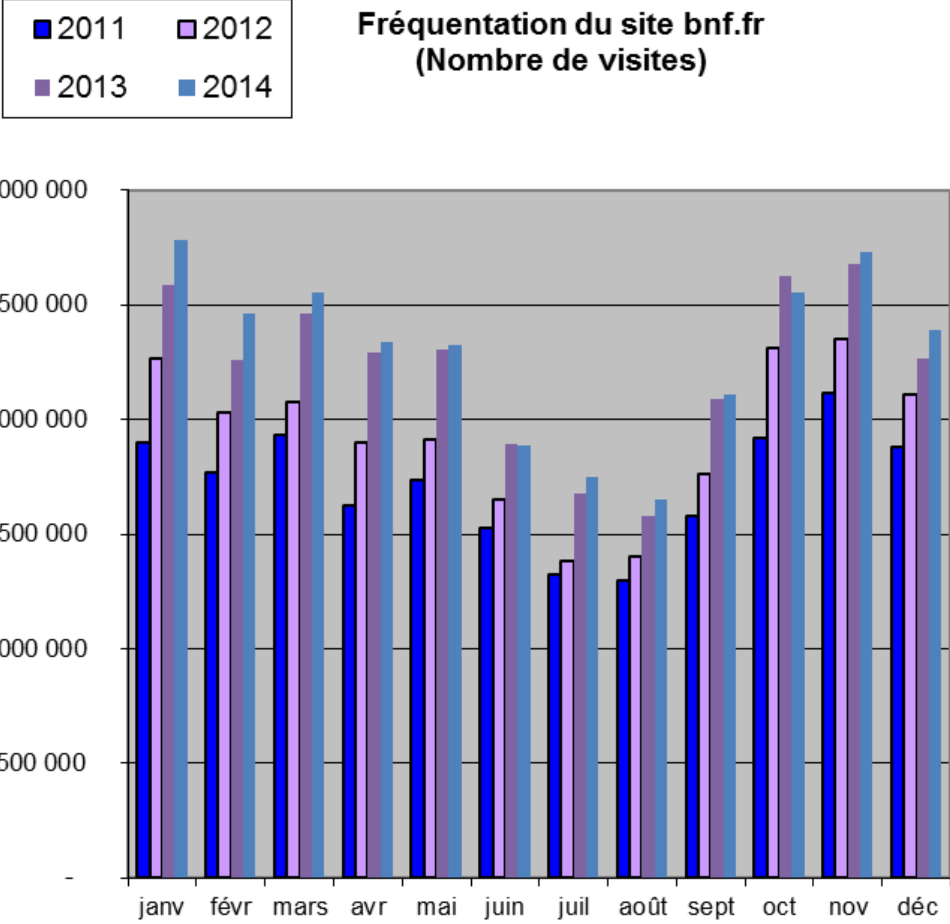
2.a.3 Fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation du site bnf.fr	Nombre de visites (ensemble du domaine)	Cible				29 000 000	32 000 000	36 000 000
		Réalisation	20 608 553	23 270 961	27 217 009	29 532 176	-	-
	Nombre de visites (site bnf.fr)	Réalisation	20 608 553	23 153 179	26 715 637	27 524 705		
	Nombre de visites (tous les sites mobiles et applications)	Réalisation		117 782	501 372	2 007 471		
	Nombre de visites (bnf.fr mobile uniquement)	Réalisation		-		627 842		

Au total sur l'année 2014, la fréquentation de l'ensemble du domaine bnf.fr s'établit à plus de 29,5 millions de visites, en progression de 9% par rapport aux résultats 2013 et en conformité avec la cible inscrite au contrat de performance.

La fréquentation de l'ensemble des sites mobiles et applications s'établit à un peu plus de 2 millions de visites, soit 7% du total des visites.

Pour le seul site mobile BnF, la fréquentation s'établit à près de 630 000 visites depuis le mois d'avril (démarrage des statistiques), avec une forte progression au cours du dernier trimestre (près de 3 500 visites quotidiennes).



2.b.1 Fréquentation des expositions

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation des expositions	Nombre d'entrées (hors espaces permanents et espaces publics)	Cible				130 000	145 000	150 000
		Réalisation	128 540	159 314	160 486	106 467		

La fréquentation 2014 est en baisse significative par rapport à 2013 et inférieure à la cible de 130 000 entrées avec un peu plus de 106 000 entrées pour l'ensemble des expositions temporaires présentées dans des espaces avec comptage de la fréquentation.

Ces résultats s'expliquent notamment par :

- o suppression des expositions présentées sur Richelieu (réduction de l'offre prise en compte pour définir la cible) ;**
- o déception liée à fréquentation de l'exposition Eté 14 malgré notamment un effort conjoint de communication avec le ministère de la Défense ;**
- o programmation d'expositions exigeantes mais à faible attractivité sur le dernier trimestre.**

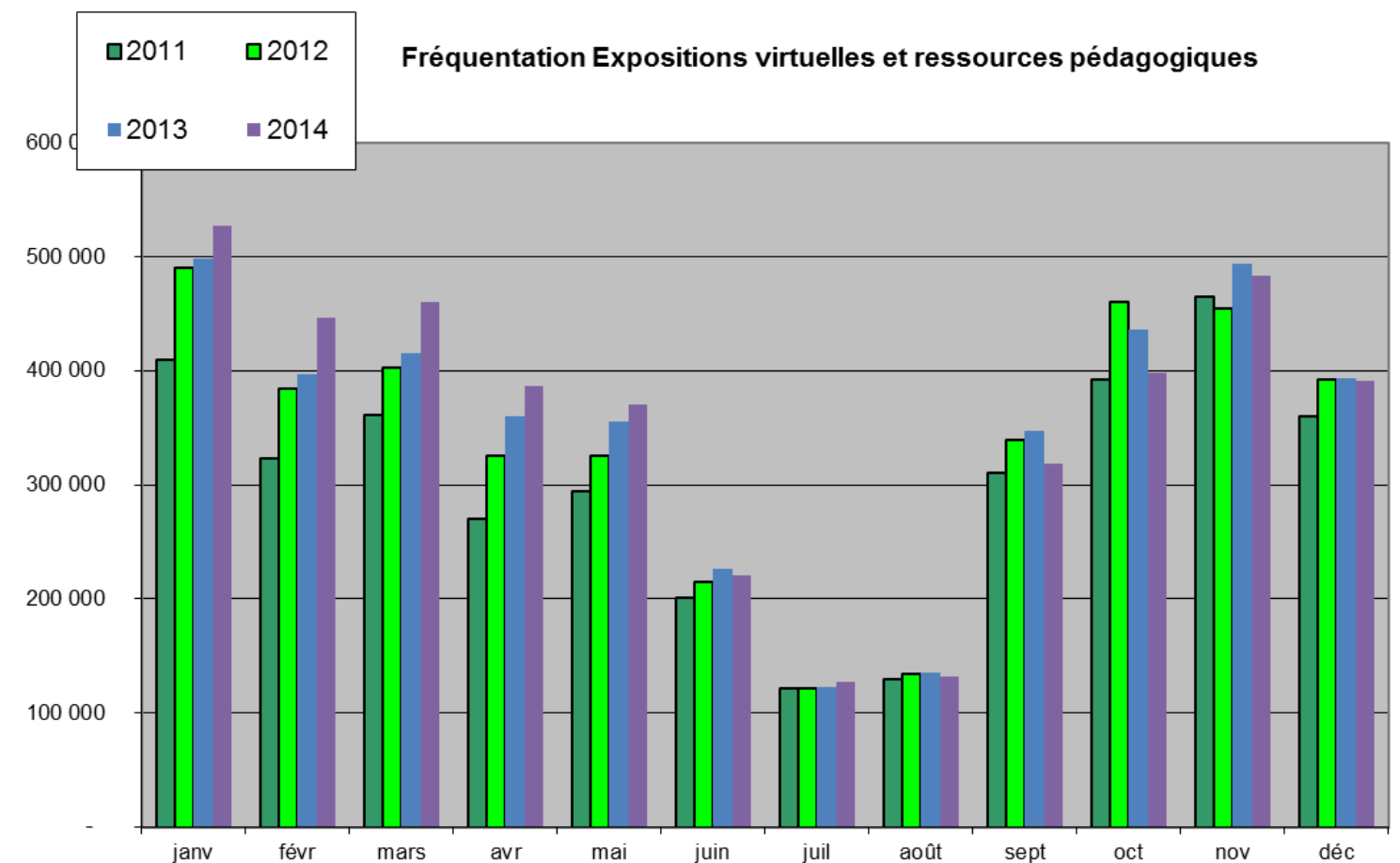
2.b.2 Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles	Nombre de visites	Cible				4 200 000	4 350 000	4 500 000
		Réalisation	3 639 156	4 044 651	4 184 465	4 263 782		

A fin 2014, la fréquentation des rubriques Classes et Expositions virtuelles s'élève à près de 4,3 millions de visites, en progression de 1,9% par rapport aux résultats de 2013.

La cible inscrite au contrat de performance est réalisée.

On notera cependant que sur le deuxième semestre, la fréquentation est globalement en diminution par rapport à la même période de 2013, tendance plus marquée au dernier trimestre.



2.b.3 Fréquentation de l'offre de médiation et d'activités pédagogiques à destination des publics d'âge scolaire

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Fréquentation de l'offre de médiation et d'activités pédagogiques à destination des publics d'âge scolaire	Nombre de visites	Cible				24 400	25 500	26 700
		Réalisation			23 681	21 855		

Les résultats sont en recul par rapport à 2013 et inférieurs à la cible. Si les visites familiales et ateliers pour enfants (service de l'accueil) restent stables par rapport à 2013, une partie de l'activité du service de l'action pédagogique est liée à l'offre d'expositions et à son attractivité pour les publics scolaires.

La programmation 2014, en particulier du dernier trimestre, n'a pas permis d'atteindre les résultats de 2013, portés par Astérix, pour ce segment d'activités.

2.c.1 Nombre de pages de presse numérisées au titre de Gallica

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre		
Nombre de pages de presse numérisées au titre de Gallica	Cible				500 000	500 000	500 000
	Valeur réalisée	127 688	264 866	104 281	379 300		

Les réalisations 2014 toutes filières confondues (marché de numérisation, atelier interne, département de la reproduction, urgents lecteurs) s'établissent à près de 380 000 pages, en forte progression par rapport aux réalisations de la période précédente mais en deçà de l'objectif de 500 000 pages annuelles.

Le budget alloué au marché de presse a limité la production à 237 810 pages sur 2014, d'une part ; d'autre part, un important turn-over des effectifs et des absences cumulées ont affaibli l'atelier de Bussy qui n'a pu tenir ses objectifs de production. Cette question constitue un point d'alerte pour 2015, cette crise d'effectif s'accroissant. En revanche, les problèmes d'équipement (nombre de scanners) devraient être résolus pour 2015.

Enfin, la numérisation de microfilms de presse n'a pu commencer en 2014 contrairement aux prévisions initiales.

2.c.2 Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre		
Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica	Cible				370 000	420 000	470 000
	Valeur réalisée	76 135	106 264	317 784	396 046		
Détail par filière	<i>Dont par moissonnage OAI Dont part ESR</i>			166 000	225338 37,6%		
	<i>Dont par intégration dans les marchés BnF Dont part ESR</i>			119 627	137175 24,4%		
	<i>Dont intégration dans Gallica Dont part ESR</i>			32 157	33533 99,2%		

A fin décembre 2014, le nombre de documents des bibliothèques partenaires s'élève à près de 400 000 toutes filières cumulées, en progression de près d'un quart par rapport à 2013.

L'indexation par moissonnage OAI est la filière qui progresse le plus significativement au cours de l'année avec près de 60 000 nouveaux documents et 6 nouveaux partenaires.

2.c.2 Nombre de documents de bibliothèques partenaires dans Gallica

Cette volumétrie se décompose la manière suivante :

Moissonnage OAI : 225 338 documents, de 60 bibliothèques numériques partenaires

Intégration par numérisation de documents physiques dans les marchés de la BnF : 137 175 documents

Imprimés : 136 604 documents de la Filière "partenaires" des 2 marchés de numérisation des imprimés (test 2009-2010 et marché 2011-2014)

Documents à haute valeur patrimoniale numérisés par la BnF : 571 documents

Intégration de fichiers numériques dans Gallica : 33 533 (33 266 documents mis à disposition par la BNUS via l'opération Numistral + 258 documents proposés par 16 archives départementales pour grandecollecte.fr, 6 portulans de la BM de Marseille et 3 mss de l'Assemblée nationale).

Compte tenu de la spécificité de chacune des filières, la part ESR est calculée pour chacune des filières d'entrée dans Gallica, la moyenne globale n'ayant pas de réelle signification.

2.c.3 Fréquentation de Gallica

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre		
Nombre de visites de <i>Gallica</i>	Cible				16 500 000	18 000 000	21 000 000
	Valeur réalisée	9 485 557	10 956 907	14 242 546	15 290 498		
<i>Dont site principal</i>		9 316 144	10 421 122	13 275 868	13 441 929		
<i>Dont application</i>		-	126 773	405 370	453 808		
<i>Dont site mobile</i>		-	-	88 056	925 601		
<i>Dont Numistral</i>		-	-	13 558	16 365		
<i>Dont Grde Collecte</i>		-	-	-	30 051		

Au total sur l'année 2014, le nombre de visites de Gallica (Gallica, Gallica embedded, Gallica intramuros, Gallica labs et Numistral, d'une part, et site mobile et applications Gallica pour iPad et Android, d'autre part) s'établit à 15,29 millions, en progression de 1 million par rapport à 2013.

La fréquentation des applications mobiles Gallica et du site mobile s'établit sur l'année à près de 1,5 million : si celle du site mobile a progressé au cours de l'année (passant d'une moyenne quotidienne de 2 400 visites au cours du premier trimestre à 3 200 au dernier trimestre), celle des applications reste stable (environ 1 200 visites par jour).

Ces visites en mobilité représentent 9% du total de la fréquentation de Gallica.

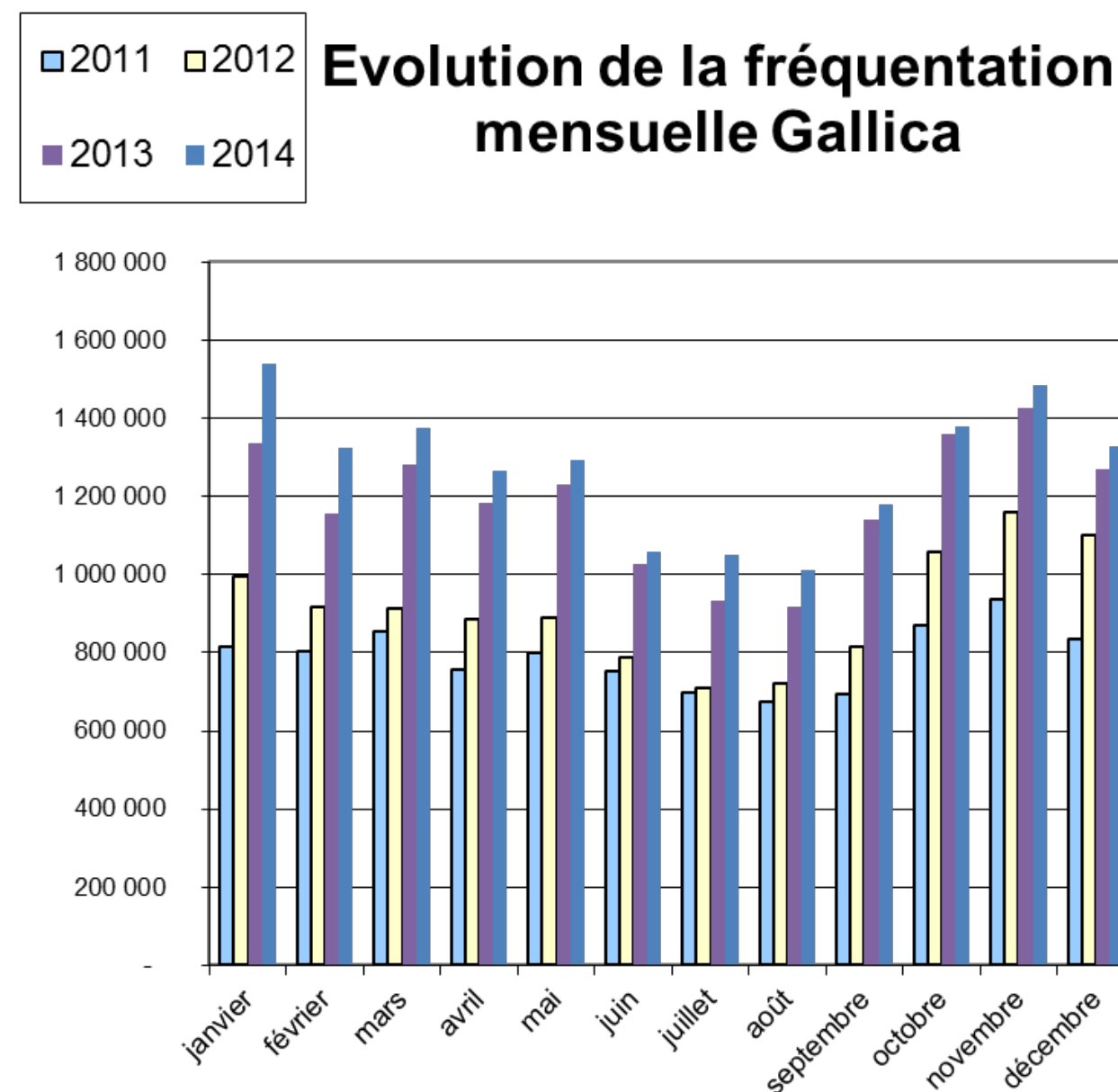
2.c.3 Fréquentation de Gallica

On notera que la progression de la fréquentation du site mobile au cours du dernier trimestre permet de compenser le tassement de celle du site web principal qui enregistre pour la première fois une légère diminution par rapport aux résultats de l'année précédente (3,67 millions de visites au cours du dernier trimestre, contre 3,75 en T4 2013).

Les indicateurs complémentaires (site principal) restent au beau fixe, avec une grande stabilité du taux de visites entrantes (64,7%), de durée moyenne de visite (plus de 14 minutes) et de pages vues par visites entrantes (plus de 28 pages en moyenne, en progression).

Les usages en mobilité sont plus contrastés avec 54 pages vues en moyenne par visites entrantes via les applications, mais seulement 4,6 pages pour le site mobile.

La fréquentation de Gallica intramuros progresse à partir du mois d'octobre et s'établit en moyenne à 160 visites quotidiennes sur le dernier trimestre (vs. 90 en T4 2013).



2.d.1 Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web dans leurs emprises

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre		
Nombre de BDLI donnant accès aux archives du web dans leurs emprises	Cible				3	8	15
	Valeur réalisée				1		

L'ouverture de l'accès distant aux archives de l'internet a été préparée en 2014 avec trois bibliothèques pilotes : Montpellier, Nancy et Strasbourg. La première connexion a été réalisée à Montpellier le 2 octobre 2014, à l'occasion des Journées des pôles associés et de la coopération.

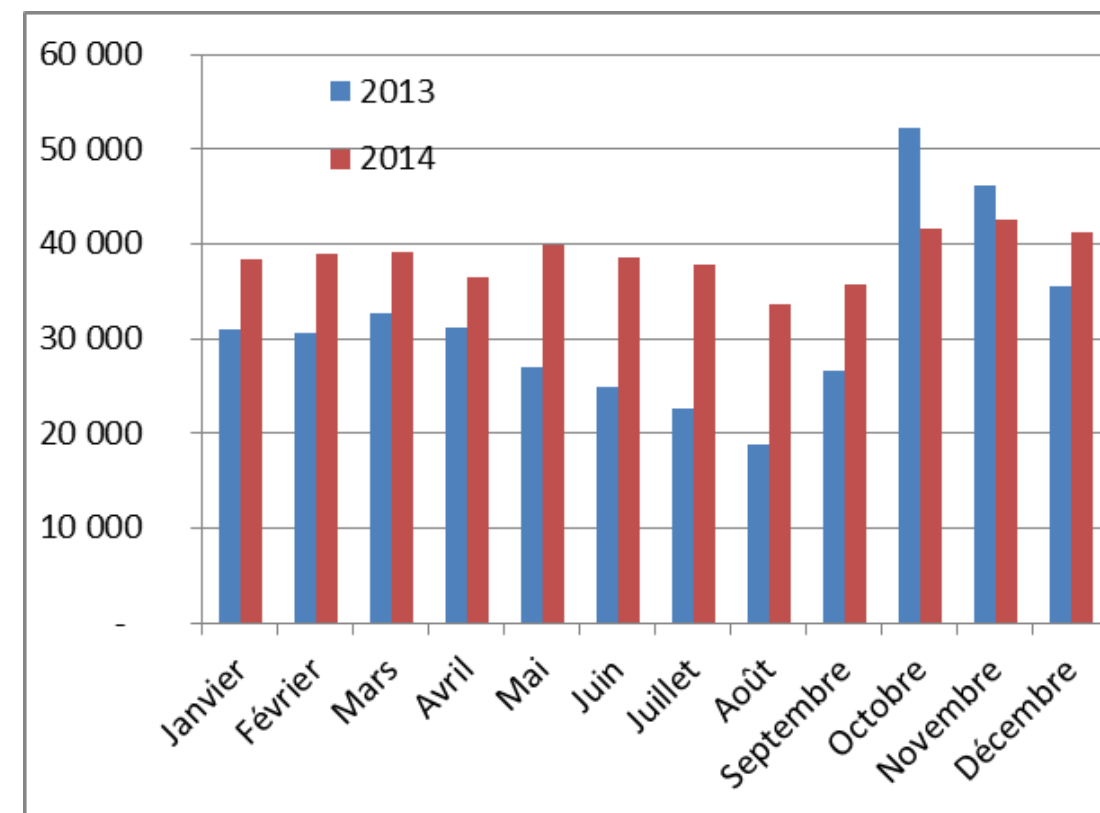
La connexion sera réalisée à Nancy et à Strasbourg au premier trimestre 2015, avec un léger décalage par rapport au calendrier initial dû à différents impératifs de ces deux partenaires.

2.d.2 Fréquentation du CCFr

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre		
Fréquentation du CCFr (nombre de visites)	Cible				390 000	400 000	410 000
	Valeur réalisée	336 153	316 342	379 445	464 362		

La fréquentation 2014 est en augmentation de plus de 22 % par rapport à 2013.

Le CCFr a mis en œuvre en 2014 des mesures pour améliorer son référencement par les moteurs de recherche, comme le préconisait en 2013 le rapport Ourouk (Etude sur l'évolution du CCFr dans l'environnement numérique).



On a ainsi pu constater au cours de l'année 2014 une très forte augmentation de l'accès via les moteurs de recherche (de 10,1 % en moyenne au cours de 2013 à 18,4 % en 2014), ce qui conduit à penser que la hausse devrait se poursuivre. En décembre 2014, pour la première fois, plus d'un quart de l'audience en provenait.

2.e.1 Nombre de partenaires et de clients de SPAR

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Décembre	Décembre	Décembre	Décembre		
Nombre de partenaires et de clients de SPAR	Cible				238	249	260
	Valeur réalisée			227	261		
	Dont partenaires			226	259		
	Dont clients			1	2		

Partenaires de SPAR :

Au 31 décembre 2014, les partenaires de SPAR sont au nombre de 259. Ce nombre correspond aux contributeurs de Gallica, dont les documents ont été pleinement intégrés dans la bibliothèque numérique (cumul des contributeurs à la Filière Intégration de documents physiques imprimés et documents à haute valeur patrimoniale et à la Filière Intégration de fichiers numériques, hors ESR). En termes d'institutions partenaires, le total s'élève à 221.

Parmi les nouveaux partenaires de SPAR, les 16 archives départementales du site en Gallica Marque Blanche lagrandecollecte.fr et le Musée de la Résistance de Champigny (Programme de numérisation Presse clandestine de la Résistance).

Clients de SPAR :

Nouveau client au 1er semestre 2014 : Musée Picasso (marché signé le 24/01/2014)

NB : nouveau client Musée du Quai Branly par convention signée le 29/01/2015 : sera donc compté sur 2015.

Feuille de route 2014

Réalisation d'un
audit en
responsabilité
sociale ✓

Elaboration d'une
cartographie des
emplois ⇒ 2015

Mise en place d'une
charte des
partenariats ✓

Modernisation financière et
comptable

• Préparation de la certification des comptes ✓

Les indicateurs

3.a.1 Part des stagiaires formés en interne



3.b.1 Montant des mécénats, partenariats, parrainages, dons et legs



3.b.2 Montant des recettes d'activités



3.c.1 Montant des dépenses de fonctionnement courant

- Maintenance des sites et équipements
- Maintenance informatique et infogérance
- Logistique et exploitation (hors fluides)



3.e.1 Evolution de la consommation électrique

- Site François-Mitterrand
- Site Bussy-Saint-Georges



3.a.1 Part des stagiaires formés en interne

			2011	2012	2013	2014	2015	2016
Part des stagiaires formés en interne	Part	Cible				56%	57%	58%
		Valeur réalisée			54%	60,0%		
	Nombre total de stagiaires formés en interne (y compris les projets individuels de formation)		Valeur réalisée			2 541	3 565	
	Nombre total de stagiaires ayant bénéficié d'une formation au cours de l'année		Valeur réalisée			4 714	5 904	

La part des stagiaires ayant bénéficié d'une formation assurée en interne progresse et s'établit à 60% pour une cible fixée à 56%. Cette progression s'établit dans un contexte de progression importante du nombre de stagiaires formés au cours de l'année (+25%).

3.b.1 Montant des mécénats, partenariats, parrainages, dons et legs

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Montant des mécénats, partenariats, dons et legs (fonctionnement et investissement)	Cible				13,60 M€		
	Valeur réalisée	5,60	2,87	5,14	6,26		

Le montant des mécénats, partenariats et dons réalisés en 2014 est exceptionnel, s'élevant à près de 6,3 M€. L'écart par rapport aux prévisions inscrites au dernier budget (6,8 M€) tient au décalage d'opérations (Galerie de verre, restauration trône de Dagobert) ou à la non valorisation d'un don important (Newton).

C'est près de la moitié de l'objectif triennal inscrit au Contrat de performance qui est réalisé dès cette année.

3.b.2 Montant des recettes d'activité

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Montant des recettes d'activité	Cible				7,52	8,80	10,56
	Valeur réalisée M€	6,23	7,20	7,20	6,83		

Le montant des recettes d'activités inscrites au compte financier 2014 est dans le niveau moyen des réalisations de la dernière période, mais en retrait par rapport à la cible inscrite au contrat de performance et inférieur au niveau inscrit au dernier budget (DM2 2014 / écart de 940 k€).

La diminution de 373 k€ par rapport aux réalisations 2013 résulte d'évolution contrastées selon les postes de recettes :

- **expositions (-232k€/CF13)**
- **éditions (-106k€/CF13 compte tenu d'une importante opération de pilon des stocks se traduisant par une réduction de recettes de 210 k€)**
- **salles de lecture (-98 k€/CF13)**
- **France Muséums (-260k€/CF13)**
- **gestion des espaces (+259/CF13)**
- **reproduction (+45/CF13)**

Au BI 2015, la prévision inscrite porte sur 8,20 M€, en diminution par rapport à la cible initialement retenue au contrat de performance mais en progression par rapport aux réalisations de la dernière période.

3.c.1 Montant des dépenses de fonctionnement courant

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Maintenance des sites et des équipements	Cible				-8%		
	Valeur réalisée M€	8,76	9,19	8,73	8,26		
Maintenance informatique et infogérance	Cible				-5%		
	Valeur réalisée M€	5,50	6,03	4,74	4,87		
Logistique et exploitation (hors fluides)	Cible				-1%		
	Valeur réalisée M€	12,25	12,47	12,23	11,17		

Au compte financier 2014, les dépenses de maintenance des sites ont diminué de 5 % par rapport à 2013 et celles de logistique et exploitation de 9 % (valorisation des stocks de fournitures techniques qui diminue à due concurrence la consommation).

En revanche, les dépenses de maintenance informatique et infogérance augmentent de 3 %. Mais cette augmentation reste limitée et ne remet pas en cause à ce stade la perspective d'une maîtrise par rapport aux niveaux 2011/2013 (valeur réalisée 2014 est en diminution de 11% par rapport à la moyenne 2011/2013).

Au total sur ces 3 agrégats, les dépenses 2014 présentent une économie de plus de 2,3 M€ par rapport aux dépenses moyennes 2011/2013.

3.e.1 Evolution de la consommation électrique

		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation électrique François-Mitterrand	Cible				-2%	-2%	-2%
	Evolution A-1		-0,2%	-3,0%	-2,4%		
	Valeur réalisée	39 125	39 051	37 883	36 976		
		2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation électrique Bussy St Georges	Cible				-4%	-4%	-4%
	Evolution A-1		-9,1%	-5,7%	2,5%		
	Valeur réalisée	2 739	2 490	2 347	2 405		

- ✓ **Site François-Mitterrand, bilan 2014 : objectif tenu, d'autant qu'en 2014 est venu s'ajouter la consommation du cinéma MK2.**
Ces bons résultats ont été favorisés par les conditions climatiques 2014 (hiver doux, été très tempéré).
- ✓ **Bussy, bilan 2014 : +2,5%, dont 1% lié à une hausse de consommation de SPAR.**
- ✓ **Au global pour les deux sites les consommations restent maîtrisées avec une diminution de 4% par rapport au niveau moyen 2011/2013.**



Bibliothèque nationale de France

RA 2014 - Rapport sur les acquisitions patrimoniales remarquables

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 26 mai 2015
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2015-041130-01

TABLE DES MATIERES

1. DONS	3
1.1. ARTS DU SPECTACLE.....	3
1.2. AUDIOVISUEL	3
1.3. BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL	4
1.4. BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE L'OPÉRA.....	4
1.5. CARTES ET PLANS	4
1.6. LITTÉRATURE ET ART – CENTRE NATIONAL DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE	5
1.7. MANUSCRITS	5
1.8. MUSIQUE.....	6
1.9. RÉSERVE DES LIVRES RARES.....	7
2. DÉPÔTS	7
2.1. AUDIOVISUEL	7
3. ACQUISITIONS ONÉREUSES	7
3.1. ARTS DU SPECTACLE.....	7
3.2. AUDIOVISUEL	8
3.2.1. Enregistrements sonores.....	8
3.2.2. Vidéogrammes	8
3.2.3. Multimédia.....	8
3.3. BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL	8
3.4. BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE DE L'OPÉRA.....	9
3.5. CARTES ET PLANS	9
3.6. ESTAMPES ET PHOTOGRAPHIE.....	9
3.7. MANUSCRITS	11
3.8. MONNAIES, MÉDAILLES ET ANTIQUES	12
3.9. MUSIQUE.....	13
3.10. RÉSERVE DES LIVRES RARES	13

Les acquisitions patrimoniales et remarquables de la BnF en 2014

1. DONS

1.1. Arts du spectacle

BIDON, Pierrot. Archives de sa carrière d'artiste de cirque et de fondateur du cirque Archaos. Don complémentaire de l'association Entropick

Cirque Plume. Archives artistiques (dossiers et carnets de création, dossiers de presse, programmes). Don du Cirque Plume

Festival d'Avignon, direction Bernard Faivre d'Arcier. Archives administratives (documents administratifs, correspondance, dossiers de compagnies) (1993-2003). Don de Vincent Baudriller

Festival d'Avignon, direction Vincent Baudriller et Hortense Archambault. Archives administratives (documents administratifs, correspondance, dossiers de compagnies) (2003-2013). Don de Vincent Baudriller et Hortense Archambault

Festival Paris Quartier d'été. Archives de production, revues de presse et affiches (1994-2013). Don de Patrice Martinet, directeur du festival.

JOUVET, Louis. Ensemble de documents venant compléter le fonds Louis Juvet (2 lettres autographes signées à André Suarès, plan avec numéro et prix des places de l'Athénée, contrat du 13 avril 1939 entre l'Athénée et Louis Juvet). Don Pierre Bergé

MOSCOSO, Roberto. Important ensemble de maquettes de décors retraçant sa carrière de scénographe et de décorateur, notamment pour des spectacles du Théâtre du Soleil (1964-2009). Don de Sophie Moscoso, son épouse.

ROLLAN, Henri. Archives personnelles et artistiques (correspondance, photographies, presse, éditions brochées de pièces de théâtre ayant servi de conduites de scène, périodiques, cassette audio). Don de Patrick Vilbert

Théâtre de l'Athénée. 8 costumes de Léonor Fini (costume de Petrucchio - Pierre Brasseur dans *La Mégère apprivoisée* mise en scène par Georges Vitaly en 1957) et de Mine Barral-Vergez (costumes d'Aurélié - Edwige Feuillère, Constance - Claude Gensac et autres rôles dans *La Folle de Chaillot* mise en scène par Gérard Vergez en 1975). Don de Pierre Bergé

Théâtre du Mouvement. Archives artistiques et de production (archives, affiches, audiovisuel, costumes, accessoires...) de la compagnie de mime créée en 1975. Don de Claire Heggen et Yves Marc, élèves d'Etienne Decroux et fondateurs de la compagnie

Théâtre Ouvert. Vaste ensemble de dossiers d'auteurs et de manuscrits. Don complémentaire de Lucien et Micheline Attoun, fondateurs de Théâtre Ouvert.

WESTPHAL, Eric. Archives personnelles d'auteur dramatique (manuscrits, documentation, affiches). Don de l'auteur

1.2. Audiovisuel

POCHE, Christian. Discothèque. Décédé en 2010, Christian Poché était compositeur, critique musical et ethnomusicologue, connu et reconnu comme un spécialiste des musiques arabes. Sa veuve donne au département de l'Audiovisuel l'intégralité de sa discothèque, soit 6 000 disques (78 tours, microsillons et disques compacts) couvrant les musiques arabes et plus largement les musiques du monde. Pour beaucoup, ce sont des éditions étrangères absentes des collections de la BnF. Don de son épouse.

JAFFRENOU, Michel. Archives. Vidéaste et concepteur de spectacles, Miche Jaffrenou a fait don au département de l'Audiovisuel de ses archives papiers. Carnets et storyboards viennent compléter les archives vidéo et diapositives précédemment données par l'artiste. Don de l'auteur.

1.3. Bibliothèque de l'Arsenal

CARADEC (François). 1 086 monographies, périodiques et dossiers documentaires sur l'imprimerie et la typographie, les supercheries littéraires, l'art brut, la Commune, la chanson et le cabaret. Don de madame Caroline Caradec.

Ecole ESTIENNE. 1424 ouvrages réalisés par le Laboratoire d'expérimentation graphique de l'Ecole Estienne. Don de l'Ecole Estienne.

LECONTE DE LISLE (Charles). Ensemble comprenant 50 monographies (ouvrages ayant appartenu au poète ou à ses proches ; œuvres de l'auteur et le concernant), des manuscrits, de la correspondance, des dossiers de presse, des objets ayant appartenu au poète, un album de photographies et portrait peint. Don de madame Sophie Malaval.

1.4. Bibliothèque-Musée de l'Opéra

LE NESTOUR, Maurice (1929-2014). Archives. 5 cartons en cours de traitement. Le Nestour fut décorateur à l'Opéra de 1946 à 1989, stagiaire en 1946, chef-décorateur en 1971, conseiller technique auprès de la Direction pour la décoration en 1984. Ces archives sont constituées, pour moitié, de ses projets pour un certain nombre de scénographies d'ouvrages chorégraphiques et lyriques ainsi que pour le dispositif scénique utilisé par le Ballet de l'Opéra pour ses représentations dans la Cour Carrée du Louvre, pour moitié d'archives techniques et administratives relatives à ses fonctions de chef décorateur. Don par Maurice Le Nestour, alors encore en vie, par l'intermédiaire de sa fille Bella.

LIFAR, Serge. 1 carton. André Larquié, lors de ses activités au Ministère de la Culture et de la Communication (1975-1980) au cabinet de Jack Lang (1981-1983), à l'Opéra de Paris (après 1985) a eu l'occasion de réunir de la correspondance de Serge Lifar et une documentation administrative et artistique autour de lui. Don d'André Larquié.

Opéra national de Paris. Maquettes de costumes, dossiers techniques et maquettes de décors en volume :

- 59 maquettes de costumes pour les productions d'Aïda (2013), Hänsel et Gretel (2013), Traviata (2014)
- Dossiers techniques pour les costumes de la dernière production du Ring et de 9 productions des années 50/60
- Archives photographiques de la direction technique (2 meubles à dossiers contenant des documents relatifs à des productions des années 60 aux années 2000)
- 84 maquettes en volume de décors pour des productions lyriques et chorégraphiques au Palais Garnier et à l'Opéra Bastille de 1992 à 2012.

Réunion des Opéras de France. Archives. 6 cartons. C'est le quatrième versement, depuis le premier instauré en 2007, de ces archives regroupant les documents internes (administratifs et artistiques) et externes (presse) des grands opéras de France.

RONNAY, Jean-Pierre (né en 1948). 2000 photographies de scène en couleur de 64 productions de l'Opéra de Paris entre 1998 et 2011. Le photographe a accepté de signer un contrat de cession de droits permettant la mise en ligne de ses photographies. Don du photographe.

TERRASSON, René. Archives. 17 cartons. René Terrasson (1924-2011) après une courte carrière lyrique fut scénographe, puis directeur d'opéra (successivement Rouen, Nantes et Opéra du Rhin), réalisant en 1982 la première réalisation théâtrale confiée en Chine à un étranger pour Carmen à Tokyo. Les documents donnés se rattachent à la production, entre 1952 et 1991 et sur 166 scènes, de 55 œuvres lyriques et comprennent d'une part des livrets de mise en scène, d'autre part des documents techniques et artistiques liés à ces productions. Don de la famille.

1.5. Cartes et plans

Don Suzanne Karpelès. Mr Serge Thion ancien chercheur (CNRS - CASPI), spécialiste de l'Asie du Sud-Est a fait don d'un ensemble de près de mille photographies (1938-1968) réalisées par l'orientaliste Suzanne Karpelès (1890-1968). Ces photographies concernent l'Asie (Cambodge, Inde, Ceylan, Himalaya).

Don de l'IFP. L'Institut français du pétrole a fait don d'un ensemble de 5 000 images-satellite (bromures et films) appartenant à Beicip-Franlab prises par les satellites Landsat et Spot dans les années 1970-1980. Il s'agit principalement d'images de format 40x40 cm sur la France, l'Europe et le reste du monde.

1.6. Littérature et art – Centre national de la littérature pour la jeunesse

LEMOINE, Georges. Don d'un ensemble de 230 carnets de dessins. Un ensemble de 60 carnets a fait l'objet d'un premier versement en 2014. Ces carnets couvrent toute la période de production de l'artiste, de 1956 à 2014, et peuvent se répartir en 4 types :

- Carnets uniquement constitués de textes ;
- Carnets consacrés à une thématique et constitués de dessins et d'aquarelles ;
- Carnets intimes réunissant des dessins et des textes ;
- Carnets réalisés dans le cadre de recherches pour des travaux d'illustration.

Il s'agit du premier don remarquable depuis l'arrivée de la Joie par les livres à la BnF en 2008, de la part d'un illustrateur majeur qui a illustré plus de cent livres pour la jeunesse, et réalisé de très nombreuses couvertures, notamment pour les éditions Gallimard et la collection Folio Junior en particulier. Don de l'auteur.



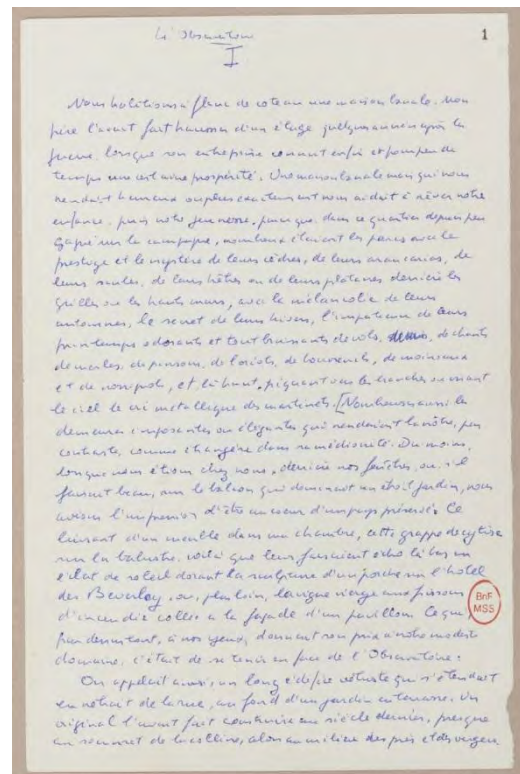
Carnet n°28, novembre 1986-février 1987, page 19 : Anghiari, paysage toscan

1.7. Manuscrits

ANZIEU, Didier. Archives. Ce fonds comprend les manuscrits et documents de travail du psychanalyste (1923-1999), ainsi que les archives des différents groupes qu'il a animés ou auxquels il a participé (113 boîtes). Don de sa femme et de sa fille.

CASSIEN, Jean. *Collationes*, fragments, Cluny, vers 1103. Don d'Henri Schiller.

CHAZAL, Malcolm de. *L'Homme et la connaissance*, manuscrit autographe. Un ensemble de revues rares, livres, documents et correspondances, accompagne ce manuscrit du grand  crivain et peintre mauricien. Don de Paul de Chazal, neveu de l'auteur.



Source gallica.bnf.fr / D partement des Manuscrits

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10509756j>

CLANCIER, Georges-Emmanuel. *L' ternit  plus un jour et Le Repaire/Une Ombre sarrasine*, divers  tats manuscrits. Don de l'auteur.

NAVARRE, Yves. *Portrait de Julien devant la fen tre*,  preuves corrig es. Don d'Alain Lecoultre.

1.8. Musique

BALOGH, Erno. *Danse infernale for the piano*. New York : G. Schirmer, 1949.
 dition d dic e par l'auteur   Eugene Harsh, et accompagn e d'une photographie. Don de Jean Nicolas.

BO LLMANN, L on. Carnet de musique manuscrit. Don d'Alain de Chambure.

BOURDON  mile. Fonds comprenant tous les manuscrits musicaux autographes du compositeur. Don de l'Association Emile Bourdon.

DAVID, Fran ois. *M thode nouvelle ou Principes g n raux pour apprendre facilement la musique et l'art de chanter*, Paris, Veuve Boivin, 1737.

FRIBOULET, Georges. 2 albums (coupures de presse, photos) relatifs au compositeur. Don de Jean-Edouard Friboulet.

HAMELINE, Jean-Yves. Fonds, archives du musicologue (9 m tres lin aires). Don de Marie-Laure Hameline.

LA FEILL E, Fran ois de. *M thode nouvelle pour apprendre parfaitement les r gles du plain chant et de la psalmodie*, Paris, Herissant, 1754. 2e  d. Dons de Marie-Th r se Nitabah-Trinquand.

LEVIDIS, Dimitry. Archives, manuscrits musicaux (compl ment d'un fonds donn  en 2008). Don d'Alain Gedovius.

MACHE, Fran ois-Bernard. 17 manuscrits autographes, des dossiers d'esquisses. Don de F. B. M che.

MASSENET, Jules. Lettre   un confr re, 1909. Don d'Anik Devri s-Lesure.

MASSENET, Jules. Lettre autographe, 1881. Don d'Elsa Van Maren.

MESSAGER, André. 3 lettres autographes du 5 avril 1923. Don de John Wagstaff.

MEYER, Marcelle. Photographies, programmes, lettres, archives, de la pianiste. Don d'Anne-Marie di Vieto.
Office de l'Eglise, noté pour les fêtes et dimanches, à l'usage des laïcs, Paris, 1760, vol. 1 à 6.

PIRIOU, Adolphe ; KUNC, Pierre. Manuscrit et imprimés des 2 compositeurs, documents d'archives relatifs à Kunc (complément d'un fonds donné effectués en 2006 et 2011). Don de Carlos François Pellecer.

PRUNIERES, Henri. Correspondance musicale reçue par le musicologue Henry Prunières. Don de René Prunières.

RAMEAU, Jean-Philippe. *Démonstration du principe de l'harmonie*, Paris, Durand, Pissot, 1750.

SOUZAY, Gérard. Documentation pour les programmes de concerts, textes des pièces vocales (dactyl.), programmes de concerts du chanteur Gérard Souzay. Don de François Leroux.

TIERSOT, Julien. Lettre autographe, 1910. Don de Viviane Niaux.

1.9. Réserve des livres rares

HEIBERG, Edvard. *Jørgens Hjul . Een moderne Billedbog for Børn*. Copenhagen : Mondes Forlag, 1932.
Livre d'enfant illustré de photomontages d'Arne Ungermann, influencé par l'exposition de livres d'enfant soviétiques à Copenhague en 1932. Don de M. Antoine Coron à l'occasion de son départ à la retraite.

MARCET, Édouard. *Australie : un voyage à travers le busch*. Genève : impr. de Jules-Guillaume Fick, 1868.
Éd. originale, limitée à 200 ex., d'une relation de voyage dans le Queensland remarquable par l'accent mis sur les tensions entre colons et aborigènes, illustrée de photographies et de photographies de dessins de l'auteur. Don de Mme Jacqueline Sanson à l'occasion de son départ à la retraite.

2. DÉPÔTS

2.1. Audiovisuel

Fonds vidéo du centre national de la publicité. Précédemment entreposées à Angoulême, les archives du Centre national de la publicité entrent à l'Audiovisuel sous la forme d'un premier lot de 1 500 VHS.

3. ACQUISITIONS ONÉREUSES

3.1. Arts du spectacle

ALLEGRET, Marc. Scénario annoté des *Faux monnayeurs*, 1965, 395 lettres adressées à Marc Allégret, 98 lettres de l'actrice Simone Simon à Marc Allégret (1932-1945), nombreuses photographies de Simone Simon.

BATY, Gaston. Ensemble de documents concernant le metteur en scène : lettres à Lugné-Poe, Jules Romains, Louis Jouvet, etc. ; documentation et manuscrit de Paul Blanchart pour son livre sur Gaston Baty, manuscrits de matinées poétiques au Théâtre Montparnasse en 1930.

CAUCHETIER, Patrice. 1317 dessins et maquettes de costumes pour les spectacles mis en scène par Jean-Pierre Vincent, Jean-Marie Villégier et Marcel Maréchal (1982-2008). L'achat a été complété par un don de documentation sur les spectacles.

Marionnettes de la Collection Jacques CHESNAIS : 4 marionnettes du Théâtre des Nabots de Madame Forain, deux têtes du Théâtre des Walton, deux têtes du Théâtre de Séraphin, une marionnette (Jean Nohain) et une tête, 5 maquettes de Jacques Chesnais, un zinc et son affiche de Carlotti, de nombreuses photographies.

ENGUERAND, Brigitte. 800 diapositives de spectacles (1978-1984)

KOLTES, Bernard-Marie. Manuscrits originaux de *Prologue*, *Roberto Zucco* et *Quai Ouest* (1985-1988)

POUGEOISE, Brigitte. Ensemble de photographies (diapositives, négatifs, tirages et photographies numériques) sur la marionnette (1977-2014)

3.2. Audiovisuel

3.2.1. Enregistrements sonores

GOUNOD, Charles. *Faust*. Grammophon, 1908. 17 disques 78 tours. L'une des deux premières intégrales d'opéra gravées sur disques 78 tours, avec la Carmen enregistrée à la même époque, toutes les deux en langue allemande. L'ensemble est conditionné dans son album d'origine orné d'un plat remarquablement illustré.

A Nation's Nightmare. CBS, 1951. 1 disque microsillon. Version sur disque d'extraits des 6 émissions radiophoniques diffusées par CBS à l'été 1951 et consacrées à la lutte contre la drogue et le crime. La pochette en est illustrée par Andy Warhol, artiste inconnu à l'époque.

Se taire pour une femme trop belle, 1971. Edition originale de l'album du groupe de rock expérimental Fille qui mousse, édité en 1971 à une dizaine d'exemplaire.

Valse triste. Bettini, ca 1900-1903. 1 cylindre. Peder Christensen Møller, violon [accompagnement de piano]. Enregistrement du violoniste Danois Peder Christensen Møller (1877-1940), créateur, en 1910, du Concerto pour violon de Carl Nielsen. De renommée internationale, ce violoniste n'a laissé que très peu de témoignage de son art. Par ailleurs, les enregistrements édités par Gianni Bettini (1860-1938), un des pionniers de l'enregistrement sonore, sont très rares : ses cylindres, pressés en petite quantité, ont quasi tous disparu dans la destruction de la résidence parisienne de l'éditeur pendant la Première Guerre mondiale.

König Karl-Marsch. Kosmograph Schallplatte, 1903. 1 disque monoface : 78 t, aig. ; 17cm. Disque enregistré et publié en 1903 par Albert Költzow, éditeur discographique allemand dont le label Kosmograph connut une durée éphémère pour des raisons majoritairement de standard : ses enregistrements étaient commercialisés sous un format de 17 cm, alors que les disques de 25 cm commençaient à s'imposer. Cet incunable de l'édition phonographique connut un très faible tirage.

Tanabe Hisao . Tōa no ongaku (Musique de l'Asie orientale). Nippon Columbia, 1941. 10 disques ; 78 t, aig. ; 25 cm. Considérant que le *Musik des Orients* d'Hornbostel ne fait pas une place assez large et assez centrale au Japon, en 1941, le musicologue (et premier ethnomusicologue japonais) Hisao Tanabe publie sa propre anthologie : *Tōa no ongaku* (Musique de l'Asie orientale) chez la Columbia japonaise.

HENRY, Pierre. *L'Evangile selon Saint Marc*. Pastorale et musique, 1964. Jean Négroni, Michel Bouquet, Gabriel Gattand, Catherine Sellers, voix. L'acquisition d'un des quatre coffrets du cycle des Evangiles selon Saints Jean, Luc, Marc et Mathieu, mis en musique par Pierre Henry. Celui-ci avait échappé au dépôt légal, contrairement aux 3 autres.

1968-1969 : perspectives des luttes révolutionnaires. Editions Claude Givaudan. Alain Krivine, Paul Virilio..., voix. Rétrospective d'époque des propos tenus par les « ténors » des événements de 1968. Ce document rassemble des interviews, couvrant les années 1968 et 1969 avec Alain Krivine, le rédacteur des Comités d'actions lycéens (CAL), et Paul Virilio.

3.2.2. Vidéogrammes

SORIN, Pierrick. *Autofilmages / installations*, 1987-1993.

SORIN, Pierrick. *Pierrick & Jean-Loup*, 1995.

HYBER, Fabrice. *Conversation*, 1995.

Trois œuvres rarissimes d'art vidéo achetées lors de la vente du 29 janvier 2014 organisée par l'étude Vincent Wapler

3.2.3. Multimédia

E.T. et Princess Rescue, deux jeux vidéo rares pour la console Atari 2600 (achetés lors de la vente publique du 28 juin 2014 organisée par l'étude Million et associés).

3.3. Bibliothèque de l'Arsenal

Le Livre de chœur (obituaire) des Célestins de Paris (XVe siècle). Cet achat réalisé avec l'aide de deux mécènes, est venu compléter le fonds de 94 manuscrits provenant des Célestins de Paris.

REGNIER (Henri de). *La double maîtresse*, manuscrit avec de nombreuses corrections (3 volumes). (Préemption)

3.4. Bibliothèque-Musée de l'Opéra

COYPEL, Charles-Antoine (1694-1752). Portrait de Jélyotte dans Platée de Rameau (1745). Mine de plomb et sanguine sur papier, 13,2 x 11 cm. Ce portrait de Jélyotte travesti, excessivement fardé et vu de profil, est une étude préparatoire pour le portrait du chanteur dans Platée conservé au musée du Louvre et qui est une des rares sources iconographiques relatives à la création de Platée à Versailles.

PERCIER, Charles (1764-1836). Deux projets de décors pour les Mystères d'Isis à l'Opéra de Paris (1801). Aquarelle sur papier et sur calque. Ces deux projets de décors complètent la documentation de la BMO qui conservait la partition et le matériel d'orchestre de cette adaptation de la Flûte Enchantée. L'iconographie relative à cette œuvre est d'une grande rareté et jusqu'à présent, la BMO ne détenait qu'une maquette de costume pour une reprise tardive (1823) de cette œuvre.

Suiveur de Louis TOCQUÉ (?). Portrait de Pierre de Jélyotte à la guitare. Huile sur toile, milieu du XVIII^e siècle, 128x94 cm. Malgré les recherches faites par l'ancien propriétaire de ce tableau et par la Bibliothèque-Musée de l'Opéra dans le cadre de la préparation de l'exposition *Rameau et la scène* (2014), l'auteur de ce portrait reste non identifié. Longtemps attribué à Louis Tocqué, il a été rejeté par l'auteur du catalogue raisonné de ce peintre. Du fait du traitement du fond, des étoffes et des carnations, nous avons cru reconnaître le pinceau d'Alexandre Roslin. En outre, ce portraitiste suédois actif à Paris avait fait le portrait d'un ami de Jélyotte, Jean-François Marmontel, qui, dans ses mémoires, rapporte que le chanteur « s'était fait une étude de choisir et d'apprendre nos plus jolies chansons, et il les chantait sur sa guitare avec un goût délicieux ». D'après les spécialistes de Roslin, il faut renoncer également à cette identification. Ce tableau est doté d'un splendide cadre d'époque.

3.5. Cartes et plans

DELURE, Jean-Baptiste, Globe céleste. 1707. 21 cm de diamètre. Rarissime globe céleste de ce marchand d'instruments scientifiques qui, avec Nicolas Bion et Jean-Pigeon, marque les débuts de la production commerciale de globes en France. Fait la paire avec un globe terrestre de même format déjà conservé à la BnF (Ge A 1318 (RES)).

CHAUFOURIER, Jean (1679-1757) et MATIS, Hippolyte (géographe du roi), *Recueil des Cartes et arpentages du duché d'Antin*. 1717. Recueil de 19 cartes et vue manuscrites réalisé pour Louis Antoine de Pardaillan (1665-1736), marquis de Montespan et de Gondrin, duc d'Antin et pair de France. Une première campagne d'arpentage des terres du duc a été entreprise dans la foulée de l'érection du marquisat d'Antin en duché en 1711 : Oiron 1713, Antin 1717, Montespan 1719, Gondrin 1720. Une telle entreprise de représentation cartographique systématique des domaines seigneuriaux est encore rare à cette époque. Pour le duc d'Antin, il s'agit à la fois de disposer d'outils de connaissance et de gestion de ces terres, et de mettre en scène son opulence, ses ambitions et sa promotion sociale.

MATIS, Hippolyte (arpenteur du roi), et LE PAUTRE, Pierre (graveur et architecte), *Recueil de veuës et plans, Carte générale Et particulière du Château et Seigneurie d'Oyron [Oiron], des Baronnies de Montcontour et de Cursé, Avec les Cartes et Arpentages de chaque Metairie*. 1713. Volume illustré de 27 planches manuscrites aquarellées figurant le château d'Oiron (situé au nord des Deux-Sèvres) dans son état le plus achevé, entouré de l'ensemble des terres afférentes. Dessiné, comme le précédent, pour Louis Antoine de Pardaillan (1665-1736), duc d'Antin, propriétaire des lieux. *Acquis avec une subvention de la BnF et déposé au département des Cartes et Plans par le Centre des Monuments nationaux.*

[Carte de la province de Thái nguyên (Tonkin)]. [Vers 1885]. Carte manuscrite sur soie, à la plume et aquarelle, 187 x 89 cm. Carte chinoise traduite partiellement en français au moment de l'expédition française au Tonkin (1883-1885), qui signale les places occupées par l'armée française par un drapeau tricolore. Elle donne aussi un aperçu de la faune et des activités agraires de la région sous une forme figurative.

3.6. Estampes et photographie

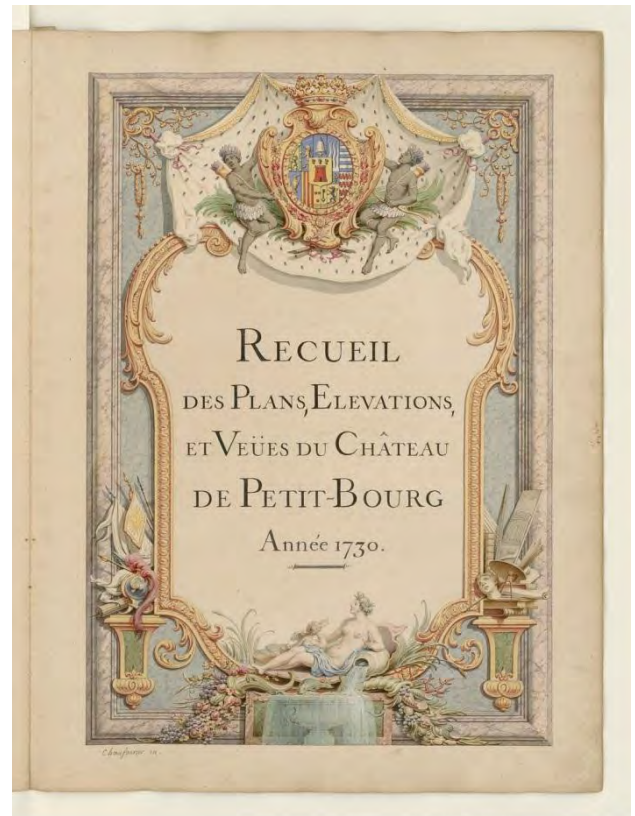
CHAUFOURIER, Jean (1679-1757), *Recueil des Plans, Elevations, et Veües du Château de Petit-Bourg - 1730*. - 1 vol. de 25 dessins : aquarelle ; 63 x 48,5 cm. - Bibliothèque d'un amateur, de Vitruve à Ledoux : vente, Paris, Alde, 6 mars 2014, n° 84.

Ce volume est composé d'un frontispice aux armes du duc d'Antin, de trois vues extérieures du château avec personnages, d'un plan général, de quatre plans en coupe, d'une élévation, de deux coupes sur les appartements et l'orangerie, enfin de treize vues des jardins et d'une double planche de l'allée du mail. À la différence des albums 82 et 83 de la vente Alde, l'album 84, consacré au château de Petit-Bourg, n'est

pas un recueil d'arpentage mais plutôt un album de présentation d'un domaine construit pour le roi et utilisé par lui. Il s'ouvre sur 3 vues d'ensemble – dont l'une représente l'arrivée de Louis XV au château – suivies de plans, coupes et élévations des étages puis plans des jardins. La qualité artistique est évidente. Les dessins (trois sont signés) sont dus à Jean Chaufourier (1679-1757), peintre de perspective, dessinateur et

graveur, dont le département des Estampes et de la photographie possède déjà 3 dessins.

L'album est de première importance pour la connaissance du château de Petit-Bourg, autrefois situé sur le territoire de l'actuelle commune d'Evry (Essonne). Le domaine qu'il décrit correspond au deuxième château (le premier fut détruit par le duc d'Antin vers 1720). Le recueil Chaufourier est le relevé le plus précis que nous possédions sur la décoration intérieure, à laquelle participèrent des peintres comme François Desportes et Jean-Baptiste Oudry. Le recueil Chaufourier est exceptionnel à plusieurs titres : il documente un lieu disparu, qui, aimé de Louis XV, tint une place importante dans les premières années de son règne ; il est la source archivistique principale pour l'histoire d'un témoignage disparu de l'architecture et de la décoration du premier tiers du XVIII^e siècle ; il est d'une grande qualité esthétique. Connu dès le XIX^e siècle, le recueil a appartenu au grand bibliophile Jérôme Pichon et figure à sa vente en 1897. On le retrouve ensuite lors d'une vente Sotheby's Monaco, le 2 décembre 1988 (n° 53).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b530874353/f1>

LECLERC, Sébastien (1637-1714). Recueil de l'œuvre de Sébastien Leclerc ayant appartenu au libraire Charles-Antoine Jombert (1712-1784). Sébastien Leclerc est le plus virtuose et le plus prolifique des aquafortistes de la seconde moitié du XVII^e siècle (plus de 3100 gravures à son actif). La notoriété de l'artiste dès son vivant avait poussé les amateurs à le collectionner. Le département des Estampes possède ainsi son œuvre dans les trois volumes reliés de la collection du marquis de Beringhen (1651-1723). Mais la collection d'estampes de Leclerc rassemblée par le grand libraire et marchand d'estampes Jombert était reconnue comme la plus riche de son temps. Jombert possédait des pièces rares, des états uniques et un grand nombre de dessins préparatoires. Il publie en 1774 le catalogue raisonné de l'œuvre de Leclerc qui reste la référence jusqu'à la publication en 1980 du volume de l'inventaire du fonds français par Maxime Préaud. Cette collection entre à une date indéterminée après la mort de Jombert au séminaire de Saint Sulpice où elle fut conservée jusqu'en 1979. Passée par les mains du grand libraire André Jammes, Maxime Préaud avait pu la consulter pour établir son inventaire. Jammes avait donné à cette occasion de nombreuses gravures et dessins au département. Cependant ni Jammes ni Préaud n'avaient alors identifié que cet ensemble était la collection Jombert à la suite d'une confusion avec une autre collection d'œuvres de Sébastien Leclerc. Pierre Wachenheim, maître de conférences à l'université de Nancy a pu établir récemment que cette collection à nouveau sur le marché à la suite de plusieurs changements de propriété était bien la mythique collection Jombert. Elle compte aujourd'hui 3000 estampes et 45 dessins dont 213 manquant à nos collections. L'ensemble des estampes est sur feuilles volantes contrairement à notre collection Berighen que nous ne pouvions pas exposer car elle était en volumes reliés.

BERNARD, Francis. Une affiche originale pour les machines à écrire portatives AEG, vers 1930. Cette affiche éditée par le grand éditeur publicitaire Paul Martial est un exemple précoce d'insertion d'éléments photographiques dans l'affiche. Le graphisme, l'utilisation de la photographie, les grands à-plats de couleur rapprochent cette création du constructivisme d'un Rodtchenko. La seconde version de l'affiche (différences de slogans et de couleurs) a fait parallèlement l'objet d'un don.

YANTCHEVSKY, Nicolas (1924-1972). Vingt-trois tirages originaux. Le photographe d'origine russe Yantchevsky arrivé à Paris entre les deux guerres mondiales a œuvré dans les années 1950 pour l'édition de romans policiers en

créant des couvertures suggestives évoquant à la fois les films noirs et le Paris de nuit de Brassai. Sa fille a souhaité donner en mémoire de son père 219 tirages originaux, 32 planches contact, des archives et des ouvrages illustrés par Yantchevsky. Cette acquisition vient compléter un fonds désormais très riche qui témoigne de manière très vivante des liens entre le livre et la photographie et d'un aspect méconnu de l'activité des photographes.

Quatre cent pièces propitiatoires chinoises. La tradition des enveloppes rouges est très ancienne en Chine (depuis le Xe siècle) et elle est toujours pratiquée. Elle consiste à donner de l'argent dans cet étui sur lequel sont imprimées des iconographies propitiatoires pour les grandes occasions de la vie (mariages, naissance, déménagement...) Le collectionneur qui a rassemblé cet ensemble unique est également l'auteur d'une thèse sur cette question et chargé de cours à l'Inalco. Les institutions culturelles chinoises ne collectionnent pas ce type de production considérée comme trop populaire et qui devient de ce fait rarissime. Le département des Estampes est riche d'images populaires depuis le XVe siècle et a saisi cette occasion de compléter sa collection d'un bel ensemble très bien documenté et rendant compte de l'usage de l'image dans d'autres civilisations.

Manuscrit d'Emmanuel BERL (1892-1976) accompagné de 31 photographies originales de Germaine KRULL (1897-1985). Il s'agit du manuscrit d'un article « Ouvrières et midinettes au travail & au plaisir » rédigé entre novembre 1931 et mai 1932 et paru en six articles dans la revue *Vu* hebdomadaire d'information fondé par Lucien Vogel en 1928) en décembre 1931, décembre 1932 et janvier 1933. Outre l'intérêt historique, sociologique et littéraire du texte de Berl rédigé dans un cahier sur beau papier vergé, les photographies de la grande photo-reporter Germaine Krull nous apportent un témoignage de la collaboration des photographes et des auteurs dans les revues illustrées qui apparaissent alors. Ce très bel objet sera présenté lors de l'exposition consacrée à Germaine Krull au Jeu de Paume en 2015.

HURET, Grégoire (1606-1670). Huit dessins : études préparatoires pour diverses gravures à caractère religieux. Grégoire Huret est un important graveur du XVIIe siècle dont l'œuvre est actuellement en cours d'inventaire. En acquérant ces dessins préparatoires, le département continue à enrichir sa collection de dessins préparatoires à la gravure.

3.7. Manuscrits

COCTEAU, Jean. *Le Cap de Bonne-Espérance.*

Beau manuscrit autographe, ayant servi à l'impression pour l'édition originale du poème paru aux Editions de la Sirène en 1919.

Vie de saint François d'Assise, seconde version par Thomas de Celano, années 1230.
Rare manuscrit franciscain.



BARJAVEL, René. Manuscrits originaux, cahiers de notes, dactylographies corrigées, etc., 47 boîtes.
Ces archives, entrées par achat et par don, couvrent la quasi-totalité de l'œuvre de René Barjavel (1911-1985), l'un des grands pionniers de la science-fiction en France avec *Ravage* (1943) ou *La Nuit des temps* (1968).

Recueil théologique, comprenant le traité de l'Eucharistie, d'Honorius d'Autun, XIIe siècle.

CLAUDEL, Paul. *La Ville*, manuscrit autographe, 10 f.

3.8. Monnaies, médailles et antiques

Monnaie mérovingienne. Tremissis mérovingien de l'atelier de Ballon.

Droit : BALOYOCOTORTINES. Buste schématisé à droite avec un appendice strié.

Revers : +CELYOVIVY croix ancrée, ici surmontée d'un résidu d'oméga : un demi-cercle. Traits extérieurs.

Or. 1,29g. (11h). Inédit.

Poids de ville en plomb. Poids de ville en plomb de forme triangulaire, Syrie, Laodicée, 727 g.

Droit : ETOUS / QK / LAODIKEWN / THS IERAS / KAI ASILOU / KAI AUTONOMOU / MNA, au-dessus, tête d'homme imberbe de face.

Revers : décor imbriqué, au centre, monogramme encadré de deux palmes.

Un poids coulé dans les mêmes moules et conservé au musée de Damas (n° 8863) est publié dans Seyrig H., "Poids antiques de la Syrie et de la Phénicie sous la domination grecque et romaine", *Bulletin du Musée de Beyrouth* 8, 1949, p. 37-79, pl. I-VI (cet article est publié à nouveau dans Seyrig H., *Scripta Varia. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, Paris, 1985, p. 367-416).

Ce poids fait l'objet d'un article qui paraîtra en décembre 2015 : Gatier P.-L. et Olivier J., "Un poids antique de Laodicée-sur-mer (Syrie)", *Syria* 92, 2015.

3.9. Musique

CHOPIN, Frédéric. 6 éditions rares d'œuvres pour piano (Leipzig, Londres, Saint-Petersbourg, Vienne). Musique imprimée.

DEBUSSY, Claude. Esquisse pour la *Sonate pour piano et violon*, 1916/1917. Manuscrit musical autographe.

MÂCHE, François-Bernard. *Octuor op. 35*, 1977. Manuscrit musical autographe.

MASSENET, Jules. *L'adorable Belboul*, 1873-1887. Manuscrit musical autographe.

3.10. Réserve des livres rares

10.21 towa nanika. [Tokyo : Comité de publication « Qu'est-ce que le 21 octobre ? », 1969].

Protest book japonais en forme de récit photographique, relatant l'émeute ouvrière et étudiante (« assaut de Tokyo ») à l'occasion de la journée internationale contre la guerre du 21 octobre 1968.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Henri. *Paul et Virginie*. Paris : Pierre Didot l'aîné, 1806.

Exemplaire sur grand papier avec suite des figures avant la lettre, dans une reliure doublée des années 1820 signée de Joseph Thouvenin, présentant un grand décor pré-romantique (cat. expo. *Éloge de la rareté*, BnF, 2014, n° 4).

CHAR, René. *Le Soleil des eaux*. Paris : Studio de la copie, [1947-1948].

Exemplaire du scénario du film du même titre, ronéoté par le Studio de la copie, mutilé, recomposé et corrigé en vue de la création radiophonique le 29 avril 1948.

GIFFARD, Pierre. *La Guerre infernale : grand roman d'aventures pour la jeunesse*. Orné de 244 dessins inédits et d'une suite de 15 couvertures de A. Robida. Paris, Albert Méricant, [1908]. 2 vol.

Exemplaire conservé dans son cartonnage d'éditeur et enrichi de 28 dessins originaux d'Albert Robida ayant servi à l'illustration.

IG Times [International Graffiti Times], dir. David Schmidlapp. N° 1 (décembre 1983)-n° 15 (1994). New York : IG Times, [1983-1994].

Collection complète de l'un des premiers périodiques consacrés au mouvement du graffiti contemporain.

LHOMOND, Charles François. *Elemens de la grammaire française...* Paris : Hospice impérial des Quinze-Vingts, 1806.

Impression en relief réalisées par de jeunes aveugles à l'usage de jeunes aveugles (cat. expo. *Éloge de la rareté*, BnF, 2014, n° 72).

MALRAUX, André. *Dessins de Goya*. Dactylographie avec corrections autographes et secondes épreuves d'imprimerie corrigées. 1947.

Dactylographie préparatoire et épreuves corrigées du premier essai de Malraux sur Goya. Cet exemplaire complète l'important ensemble d'épreuves corrigées des écrits sur l'art de Malraux acquis par la Réserve des livres rares en 1991, provenant de la bibliothèque du Professeur Millot.

L'Océanie française : journal de Tahiti. N° 1 (5 mai 1844)-n° 60 (22 juin 1845). Papeete : au bureau du journal, 1844-1845.

Collection presque complète du premier périodique d'expression française dans le Pacifique, jusqu'à présent connu seulement dans les collections publiques (Archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence, Musée de Papeete) par quelques très rares livraisons isolées.

[Pologne. Ministère des Affaires étrangères]. *The Mass extermination of Jews in German occupied Poland : note adressed to the Governments of the United Nations on December 10th, 1942, and other documents*. London ; New York ; Melbourne : Hutchinson & Co. Ltd, [décembre 1942].

Éd. originale de la note sur le génocide juif en Pologne adressée aux gouvernements des Nations alliées par Edward Raczynski, ministre des affaires étrangères polonais (cat. expo. *Éloge de la rareté*, BnF, 2014, n° 96).

SEGALEN, Victor. *Peintures*. Paris ; Zurich : G. Crès et C^{ie}, 1916.

Édition originale, ex. n° 10, l'un des 15 numérotés sur Japon impérial.



Les Soirées de Paris : recueil mensuel. [1re année], n° 1 (février 1912)-3e année, n° 26/27 (juillet/août 1914). Paris : [s.n.], 1912-1914.

Collection complète d'une très importante revue d'avant-garde, animée par Apollinaire et ses amis. Elle accueille notamment la première parution de plusieurs poèmes d'*Alcools* et de *Calligrammes*. L'un des très rares exemplaires sur hollande.



Bibliothèque nationale de France

RA 2014 – Annexe La BnF en chiffres

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 29 mai 2015
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2015-002249-01

TABLE DES MATIERES

LA BNF EN CHIFFRES	5
1. LES COLLECTIONS	6
TABLEAU 1.1 : PRINCIPALES ENTRÉES PAR DÉPÔT LÉGAL À LA BNF	6
TABLEAU 1.2 : MONOGRAPHIES ENTRÉES PAR ACHATS, DONs, ÉCHANGES, SECOND EXEMPLAIRE DL ...	6
TABLEAU 1.3 : PÉRIODIQUES ENTRÉS PAR ACHATS, DONs, ÉCHANGES, SECOND EXEMPLAIRE DL.....	6
TABLEAU 1.4 : DOCUMENTS SPÉCIALISÉS ENTRÉS PAR ACHATS, DONs ET AUTRES MODES D'ENTRÉES ..	7
TABLEAU 1.5 : CATALOGAGE COURANT DU DÉPÔT LÉGAL DES LIVRES ET PÉRIODIQUES	7
TABLEAU 1.6 : CATALOGAGE COURANT PAR LES DÉPARTEMENTS DE COLLECTIONS	8
TABLEAU 1.7 : DÉRIVATION DE NOTICES POUR LES MONOGRAPHIES	8
TABLEAU 1.8 : CONSERVATION CURATIVE	8
TABLEAU 1.9 : CONSERVATION PRÉVENTIVE.....	8
TABLEAU 1.10 : REPRODUCTION MICROGRAPHIQUE (NOMBRE D'IMAGES).....	9
2. LA BIBLIOTHEQUE NUMÉRIQUE	10
TABLEAU 2.1 : NUMÉRISATION (NOMBRE D'IMAGES NUMÉRIQUES VALIDÉES)	10
TABLEAU 2.2 : LA FRÉQUENTATION DE GALlica	10
TABLEAUX 2.3 : LES PARTENAIRES DE GALlica AU 31 DÉCEMBRE 2014	10
3. LES PUBLICS SUR PLACE ET À DISTANCE	11
TABLEAU 3.1 : TITRES D'ACCÈS DÉLIVRÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE DU HAUT-DE-JARDIN.....	11
TABLEAU 3.2 : TITRES D'ACCÈS RECHERCHE ÉTABLIS POUR L'ENSEMBLE DE LA BNF.....	11
TABLEAU 3.3 : RÉPARTITION DU PUBLIC ACCRÉDITÉ PAR TYPE DE RECHERCHE.....	11
TABLEAU 3.4 : RÉPARTITION DU PUBLIC ACCRÉDITÉ PAR NATIONALITÉ	11
TABLEAU 3.5 : FRÉQUENTATION DES SALLES DE LECTURE.....	11
TABLEAU 3.6 : RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX EN SALLES DE LECTURE HAUT-DE-JARDIN.....	12
TABLEAU 3.7 : NOMBRE DE DOCUMENTS COMMUNIQUÉS	12
TABLEAU 3.8 : FRÉQUENTATION DES EXPOSITIONS TEMPORAIRES (ACCÈS PAYANTS ET GRATUITS)	13
TABLEAU 3.9 : FRÉQUENTATION DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS CULTURELLES.....	14
TABLEAU 3.10 : FRÉQUENTATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	16
4. ÉTAT DU CATALOGUE GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET PRODUITS BIBLIOGRAPHIQUES	17
TABLEAU 4.1 : ÉTAT DU CATALOGUE GÉNÉRAL - VOLUMÉTRIE.....	17
TABLEAU 4.2: ÉTAT DU CATALOGUE GÉNÉRAL PAR TYPE DE DOCUMENT (NOMBRE DE NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES)	17
TABLEAU 4.3: DISTRIBUTION PAR TYPE DE NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	17
TABLEAU 4.4: DISTRIBUTION PAR TYPE DE NOTICE D'AUTORITÉ.....	17
TABLEAU 4.5: ACTIVITÉS DES PRODUITS BIBLIOGRAPHIQUES	18
TABLEAU 4.6 : PART DES NOTICES DU CATALOGUE GÉNÉRAL VERSÉES DANS DATA.BNF.FR	18
5. LES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2014	19
TABLEAU 5.1 : RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CORPS ET CATÉGORIE	19
TABLEAU 5.2 : LES PRINCIPAUX DOMAINES DE FORMATION DES AGENTS.....	19
6. LE BUDGET DE LA BNF EN 2014	20
TABLEAU 6.1 : LE COMPTE FINANCIER DE LA BNF	20
TABLEAU 6.2 : LE COMPTE FINANCIER DE LA BNF (COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE – MODE GBCP).....	21
TABLEAU 6.3 : LE BUDGET 2014 PAR DESTINATIONS (RANG 1 & 2) – DÉPENSES MANDATÉES	22
TABLEAU 6.4 : DÉTAIL DES RECETTES 2014 / SECTION FONCTIONNEMENT – RECETTES TITRÉES	24
TABLEAU 6.5 : LE BILAN 2014.....	25
TABLEAU 6.6 : L'EXÉCUTION DU BUDGET 2014.....	25

La BnF en chiffres

1. LES COLLECTIONS

Tableau 1.1 : Principales entrées par dépôt légal à la BnF

En nombre de dépôts

Type de documents	Dépôt légal éditeur			
	2011	2012	2013	2014
Livres	70 109	72 139	74 818	80 255
Périodiques	319 203	303 916	295 663	278 240
<i>Dont dépôt légal importateur</i>	8 043	9 966	9 993	9 959
Brochures et publications diverses	14 298	13 584	13 744	10 603
Phonogrammes	9 555	14 669	12 507	10 926
Vidéogrammes	8 834	13 684	10 149	8 792
Multimédias	7 767	7 313	6 731	5 941
Cartes et plans	2 139	2 333	1 930	2 020
Estampes	545	1 350	454	539
Monnaies et médailles	86	33	63	53
Photographies	34	32	123	3
Affiches illustrées	704	1 180	1 000	945
Imagerie (cartes postales)	6 966	7 478	11 991	12 157
Partitions	2 501	1 667	1 688	2 461
Internet*	1,7	2,3	2,4	2,4
<i>Dont collectes larges</i>	1,1	1,1	1,7	1,7
<i>Dont collectes ciblées</i>	0,6	1,2	0,7	0,7

*en milliards de fichiers web (URL)

Tableau 1.2 : Monographies entrées par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions d'ouvrages			
	2011	2012	2013	2014
Achats	65 739	62 442	51 150	46 714
Dons	9 712	9 855	9 912	7 595
Échanges	1 583	1 332	1 598	1 281
Deuxième exemplaire DL	8 073	4 740	7 008	4 377
Total papier	85 107	78 369	69 668	59 967
Acquisitions numériques*	18 063	16 477	10 699	17 500

*les acquisitions numériques induisent des problématiques de comptage différentes des acquisitions papier, et plus complexes – ces chiffres sont indicatifs.

Tableau 1.3 : Périodiques entrés par achats, dons, échanges, second exemplaire DL

En nombre de titres

	Acquisitions de périodiques (en nombre de titres)			
	2011	2012	2013	2014
Achats	8 808	7 256	6 825	6 515
Dons	1 259	1 390	1 312	1 112
Echanges	926	914	822	1 029
Deuxième exemplaire DL	654	724	810	414
Total papier	11 647	10 284	9 779	9 070
Acquisitions numériques	<i>courant + rétrospectif de profondeur historique variable</i>			

Tableau 1.4 : Documents spécialisés entrés par achats, dons et autres modes d'entrées

Catégories des documents reçus	Achats			Dons et autres modes d'entrées			Total		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
Affiches	7	27	11	16 726	2 461	2 866	16 733	2 488	2 877
Cartes, atlas et globes	2 293	905	965	178	5 064	784	2 471	5 969	1 749
Catalogues de ventes et de libraires	56	9	-	938	863	-	994	872	-
Costumes et accessoires	-	-	1	20	70	21	20	70	22
Dessins	207	185	134	1 774	141	43	1 981	326	177
Documents sonores	2 307	3 350	2 033	2 799	118 195	7 798	5 106	121 545	9 831
Dossiers de presse	-	-	-	329	373	-	329	373	-
Estampes	173	321	3 013	752	326	128	925	647	3 141
Imagerie (cartes postales)	-	-	762	2 627	2 500	17	2 627	2 500	779
Images animées (vidéogrammes)	1 404	1 170	1 385	1 267	1 525	1 177	2 671	2 695	2 562
Livres d'artistes & graphiques	131	22	26	67	83	86	198	105	112
Manuscrits	85	383	75	1 316	496	780	1 401	879	855
Maquettes de spectacle	572	27	333	232	828	3 421	804	855	3 754
Monnaies et médailles	55	104	22	209	352	66	264	456	88
Multimédia mono et multisupport	307	724	421	15	666	317	322	1 390	738
Musique imprimée	668	674	500	150	31	117	818	705	617
Objets	1	49	19	56	74	13	57	123	32
Photos du XIX ^e siècle	64	55	2	11	1 160	342	75	1 215	344
Photos des XX ^e et XXI ^e siècles	969	1 641	37 320	16 141	3 894	7 341	17 110	5 535	44 661
Portfolios (estampes et photos)	7	3	1	11	-	3	18	3	4
Programmes de spectacles	-	-	-	10 193	7 434	6 190	10 193	7 434	6 190
Timbres	-	-	-	31	41	-	31	41	-

Tableau 1.5 : Catalogage courant du dépôt légal des livres et périodiques

	2011	2012	2013	2014
Notices bibliographiques créées	76 905	76 765	77 786	84 446
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	52 775	50 259	50 012	50 400
Notices d'autorité créées	23 326	23 237	23 978	25 782
Notices d'autorité mises à jour	32 523	29 735	28 042	28 567
Total des notices créées	100 231	100 002	101 764	110 228
Total des notices mises à jour	85 298	79 994	78 054	78 967

Tableau 1.6 : Catalogage courant par les départements de collections

	2011	2012	2013	2014
Notices bibliographiques produites*	126 277	132 614	112 280	121 848
Notices d'autorité produites	58 513	62 573	50 653	48 437
Total des notices produites	184 790	195 187	166 933	170 285

*Notices créées ou dérivées

Tableau 1.7 : Dérivation de notices pour les monographies

	2011	2012	2013	2014
Notices produites	-	56 699	47 623	44 273
Notices dérivées	-	24 403	26 530	23 355
% de notices dérivées	-	43%	56%	53%

Tableau 1.8 : Conservation curative

	2011	2012	2013	2014
Nombre de volumes réparés physiquement*	8 472	9 209	7 999	9 535
Nombre de documents en feuille réparés*	87 122	156 799	208 547	219 603
Reliure main (vol.)	2 923	2 059	1 565	832
Désinfection (m ³)	28	48	-	30
Objets, maquettes et divers*	6 712	8 846	9 109	5 358
Dorures/titrages (vol.)	1 879	1 859	1 387	1 220

*à la production des ateliers centralisés de la conservation a été ajoutée celle des ateliers spécialisés des départements de collections

Tableau 1.9 : Conservation préventive

	2011	2012	2013	2014
Reliure mécanisée (volumes commandés)	30 442	23 100	11 942	20 624
Conditionnement sur mesure (documents)	13 578	15 374	21 139	19 681
Équipement léger (documents)*	7 667	6 827	7 964	7 447
Désacidification (en u.c.)	13 391	13 671	10 856	10 196

*hors équipements réalisés par les départements de collections

Tableau 1.10 : Reproduction micrographique (nombre d'images)

	2011	2012	2013	2014
Micrographie réalisée en interne	1 108 405	502 028	401 977	386 075
Micrographie réalisée en externe	447 321	617 133	1 339 796	496 399
Total - Nombre d'images	1 465 488	1 119 161	1 741 773	882 474

2. LA BIBLIOTHEQUE NUMÉRIQUE

Tableau 2.1 : Numérisation (nombre d'images numériques validées)

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'images produites en interne*	1 630 435	2 265 604	3 442 515	2 168 952
Nombre d'images produites sur marché	2 740 415	10 828 353	16 851 401	7 370 051
Total	4 370 850	13 093 957	20 293 916	9 539 003

*l'ensemble de la production interne (départements de la Conservation et de la Reproduction) est ici comptabilisé à l'entrée des chaînes permettant sa diffusion dans Gallica (et non en sortie d'atelier comme en 2.1.2 du rapport).

Tableau 2.2 : La fréquentation de Gallica

Fréquentation de la bibliothèque numérique				
	2011	2012	2013	2014
<i>gallica.bnf.fr</i>	9 316 144	10 421 122	13 275 868	13 441 929
<i>lecteur exportable</i>	169 459	369 144	424 925	373 743
<i>application</i>	-	126 773*	405 370	453 808
<i>Site mobile gallica.bnf.fr/m</i>	-	-	88 056	925 601
<i>Gallica intra-muros</i>	-	21 493*	30 644	41 122
<i>Gallica Labs</i>	-	18 375*	14 613	7 879
<i>Numistral</i>			13 558*	16 365
<i>Grande Collecte</i>				30 051*
Nombre total de visites	9 485 603	10 956 907	14 239 476	15 290 498

*service ouvert en cours d'année

Tableaux 2.3 : Les partenaires de Gallica au 31 décembre 2014

Les partenaires de Gallica par types de partenaires (toutes filières)	
	1997-2014
Partenaires des territoires	175
Partenaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche	46
Autres partenaires	49
Total des partenaires de Gallica	270

Les partenaires de Gallica par mode d'entrée des documents numériques (sans dédoublement : un même partenaire participant à plusieurs filières est compté pour chacune des filières)	
	1997-2014
Filière intégration des documents	260
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – imprimés</i>	201
<i>intégration de documents physiques dans les chaînes de numérisation BnF – documents à haute valeur patrimoniale</i>	40
<i>par intégration de fichiers numériques</i>	19
Filière référencement des documents (moissonnage)	60
Total des partenaires de Gallica	320

Nombre de documents des partenaires accessibles dans Gallica par filières	
	Fin 2014
Intégration par numérisation des documents dans les marchés et ateliers de la BnF	137 175
Intégration des fichiers numériques	33 533
Référencement par moissonnage des bibliothèques numériques partenaires	225 338
Total des documents des partenaires	396 046

3. LES PUBLICS SUR PLACE ET À DISTANCE

Tableau 3.1 : Titres d'accès délivrés pour la bibliothèque du Haut-de-Jardin

<i>en nombre de titres</i>	2011	2012	2013	2014
Cartes annuelles Haut-de-jardin*	29 271	28 723	25 438	24 881
Ticket 1 jour	45 112	47 032	44 241	44 412

*ont été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites

Tableau 3.2 : Titres d'accès Recherche établis pour l'ensemble de la BnF

<i>en nombre de titres</i>	2011	2012	2013	2014
Cartes annuelles accès illimités*	17 388	17 378	18 170	17 273
Cartes 15 entrées*	2 755	2 495	2 130	1 709
Cartes 3 entrées*	10 191	10 233	10 188	9 532
Total Recherche	30 354	30 397	30 488	28 514

*n'ont pas été soustraites les cartes produites en remplacement de cartes perdues ou détruites. Le total est donc différent de la partie 4.1.1 du rapport.

Tableau 3.3 : Répartition du public accrédité par type de recherche

<i>en %</i>	2011	2012	2013	2014
pour études	48	48	48	47
pour raisons professionnelles	42	43	43	44
à titre personnel	10	9	9	9

Tableau 3.4 : Répartition du public accrédité par nationalité

<i>en %</i>	2011	2012	2013	2014
France	67	66	66	65
Étranger	33	34	34	35

Tableau 3.5 : Fréquentation des salles de lecture

	2011	2012	2013	2014
Rez-de-Jardin	316 742	320 026	310 866	285 506
Richelieu	56 035	53 296	51 948	45 351
Arsenal	9 856	9 596	8 799	8 754
Opéra	2 306	2 607	2 275	2 095
Avignon	1 699	3 156	2 949	4 499
<i>Sous total RAO</i>	<i>69 896</i>	<i>68 655</i>	<i>65 971</i>	<i>60 699</i>
Total bibliothèque de recherche	386 638	388 681	376 837	346 205
Haut-de-Jardin	536 629	536 713	463 069	464 162
Total BnF	923 267	925 394	839 906	810 367

Tableau 3.6 : Récapitulatif des travaux en salles de lecture Haut-de-Jardin

Date de début	Date de fin	Salles concernées	Principaux aménagements réalisés
02/09/2013	03/10/2013	Salle E (Recherche bibliographique, livre, bibliothèques) Salle F (Art)	Réaménagement de l'espace d'accueil et création d'une nouvelle zone Banque de salle avec 4 places salon et 4 places audiovisuelles
24/09/2013	18/11/2013	Salle A (Audiovisuel) Salle B (Presse et médias)	Inversion de destination des salles Réaménagement de l'espace d'accueil et création d'une nouvelle zone Banque de salle avec 4 places salon et 4 places audiovisuelles Salle A : création d'un espace de consultation audiovisuelle sur fauteuils (36 places) ; aménagement d'un espace de projection collective (salon de cinéma – 20 places) ; création d'un salon de création numérique (4 places) Salle B : création d'un grand espace salon presse
19/11/2013	25/12/2013	Salle C (Sciences et techniques) Salle D (Droit, économie, politique)	Réaménagement de l'espace d'accueil et création d'une nouvelle zone Banque de salle avec 4 places salon et 4 places audiovisuelles Salle C : création d'un centre de ressources Développement durable (12 nouvelles places) Salle D : Création d'un centre de ressources Europe (6 nouvelles places) ; création d'une salle de groupe (6 places)
06/01/2014	17/02/2014	Salle G (Littératures étrangères) Salle H (Littérature française)	Réaménagement de l'espace d'accueil et création d'une nouvelle zone Banque de salle avec 4 places salon et 4 places audiovisuelles Salle G : création d'un laboratoire de langues Français comme langue étrangère ; création d'une salle de groupe (3 places) Salle H : création d'un centre de ressources Francophonie (4 places) ; création d'une salle de groupe (3 places)
17/02/2014	24/03/2014	Salle I (Centre national pour la littérature pour la jeunesse) Salle J (Philosophie, histoire, sciences de l'homme)	Réaménagement de l'espace d'accueil et création d'une nouvelle zone Banque de salle avec 4 places salon et 4 places audiovisuelles Salle I : création d'un espace salon de 6 places pour les familles Salle J : création d'un centre de ressources Sociétés en débats (6 places) ; création d'une salle de groupe (8 places)

Tableau 3.7 : Nombre de documents communiqués

	2011	2012	2013	2014
Rez-de-Jardin	1 038 057	997 802	939 257	742 663
RAO	234 363	207 079	225 229	200 001
Total BnF	1 272 420	1 204 881	1 164 486	942 664

Tableau 3.8 : Fréquentation des expositions temporaires (accès payants et gratuits)*En nombre de visites*

Fréquentation des expositions temporaires	Salle	Entrées 2014	Entrées 2013/2014
La Chambre de sublimation – Dessins de Matthew Barney*	Galerie François 1 ^{er}	569	5 845
Astérix à la BnF !*	Grande galerie	14 695	61 972
Andres Petersen Photographies*	Richelieu	10 782	22 748
De Rouge et de Noir. Les vases grecs de la collection Luynes	MMA	13 393	
Dessins français du XVIIIe siècle	Richelieu	5 727	
Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde	Grande galerie	22 703	
De Picasso à Jasper Johns. L'atelier d'Aldo Crommelynck	Galerie François 1 ^{er}	4 339	
Alix Cléo Roubaud. Photographies « Quinze minutes la nuit au rythme de la respiration »	Galerie n°1	5 206	
Oulipo, la littérature en jeu(x)**	Arsenal	4 558	
Éloge de la rareté. Cent trésors de la Réserve des livres rares**	Galerie n°2	3 694	
Total expositions payantes		85 666	
Carolyn Carlson*	Galerie des donateurs	3 500	
Les Trente Glorieuses Dessins de Gus et Tetsu	Galerie des donateurs	6 826	
Les coulisses des Cités Obscures	Galerie des donateurs	5 694	
Antonio Tabucchi, le fil de l'écriture	Galerie des donateurs	3 621	
Théâtre Ouvert, l'audace du texte**	Galerie des donateurs	1 160	
Total expositions gratuites		20 801	
TOTAL		106 467	

* expositions dont l'exploitation s'étendait sur 2013/2014.

** expositions dont l'exploitation s'étend au-delà de 2014.

nr : non renseigné

Tableau 3.9 : Fréquentation des principales manifestations culturelles

GA – Grand auditorium (François-Mitterrand) : 345 places

PA – Petit auditorium (François-Mitterrand) : 200 places

Manifestations ayant rassemblé plus de 200 personnes

Cycle	Titre	Intervenants	Dates	Lieu	Freq.
Cours méthodiques et populaires de philosophie	D'où vient le temps qui passe ?	Etienne Klein	08/01	PA*	320
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Que m'est-il permis d'espérer ?	Martin Rueff	15/01	GA	230
Un texte, un mathématicien	1+1 = 0 M. Weil, est-ce bien rationnel ?	Hélène Esnault	15/01	GA	220
Jeudis de l'Oulipo	Dos		16/01	GA	261
Evènement	20 ans de la BnF		23/01	GA	370
Cours méthodiques et populaires de philosophie	L'imagination est pauvre	François Jullien	05/02	GA	280
Les inédits de la BnF	Le docteur Sangrado ou Comment l'esprit vient aux filles	Les Monts du Reuil	06/02	GA	300
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Le biais, l'oblique, l'influence	François Jullien	12/02	GA	260
Un texte, un mathématicien	Paul Langevin, le mouvement brownien et l'apparition du bruit blanc	Jean-Pierre Kahane	12/04	GA	250
Jeudis de l'Oulipo	L'Oulipo invite l'ensemble 101		13/02	GA	200
Cycle Cinéma. Fictions et documentaires	Jean-Pierre et Luc Dardenne	Jean-Pierre et Luc Dardenne	12/03	GA	270
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Du dur désir de durer	François Jullien	12/03	GA	255
Un texte, un mathématicien	Le génie interrompu d'Alan Turing	Bernard Chazelle	19/03	GA*	360
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Du mariage	François Jullien	26/03	GA	235
Evènement	Prix Presse Citron		27/03	Belvédère	437
Cycle Cinéma. Fictions et documentaires	Agnès Varda	Agnès Varda	02/04	GA	350
Les inédits de la BnF	La guerre en chansons, revue de chansons oubliées de l'entrée en guerre	Mise en scène : Serge Hureau Avec Olivier Husenet (chant), Manon Landowski (chant), Cyrille Lehn (piano) et Lionel Privat (guitares, percussions)	09/04	GA	247

Jeudis de l'Oulipo	Genoux		10/04	GA	228
Un texte, un mathématicien	Paul Lévy et les cygnes noirs	Gérard Ben Arous	30/04	GA	218
Jeudis de l'Oulipo	Pieds		15/05	GA	217
Evènement	Concours de récitation : « Jeux autour du Je »		27/05	GA	250
Jeudis de l'Oulipo	Reste		12/06	GA	244
Week-end québécois	Concert	Albin de la Simone, Vincha, Benoît Dorémus, Jipé Dalpé, Ivy, Jérémie Kisling et le groupe 3 Minutes sur Mer	19/06	GA	400
Del Duca	Mo Yan	Mo Yan, Nils Ahl	30/09	GA	396
Evènement	Conclusion des projets Fond européen d'intégration		01/10	PA	220
Les inédits de la BnF / Concert Rameau	Concert Rameau	Association les Paladins	07/10	GA	263
Jeudis de l'Oulipo	Fontevraud, le livre d'Aliénor		16/10	GA	260
Jeudis de l'Oulipo	Abécédaire de l'Oulipo		06/11	GA	276
Cours méthodiques et populaires de philosophie	Qu'est-ce qu'un concept ?	François Jullien	12/11	GA	330
Théâtre Renaissance	Mystère de la Passion (1452) d'Arnoul Gréban / Monologue du bain (Vers 1480) de Guillaume Coquillart / Cléopâtre captive (1553) d'Etienne Jodelle	Avec Julia de Gasquet et Manuel Weber, accompagnement musical : Emmanuelle Huteau / Avec Olivier Bettens / Avec Florence Beillacou, Iris Bouvier, Elsa Dupuy, Julia de Gasquet, Ariane Gommier, Isabelle Grellet, Manuel Weber, accompagnement musical : Marie-Françoise Bloch	14/11	GA	230
Del Duca	Bruno Latour	Bruno Latour	19/11	GA	260
Colloque annuel CNLJ	Text / ures : l'objet-livre du papier au numérique		20/11	PA	200
Physique et interrogations fondamentales (PIF)		Jean-Paul Delahaye, Marie-Odile Monchicourt	22/11	GA	240
Cours méthodique et populaire de philosophie	Je	Martin Rueff	26/11	GA	280
Cours méthodique et populaire de philosophie	Puissance et limites de la dialectique	François Jullien	03/12	PA*	310
Week-end Portes ouvertes	Ma bibliothèque imaginaire	Fabrice Luchini	07/12	GA	420
Jeudis de l'Oulipo	Jocondes, etc.		18/12	GA	256

* Séances avec retransmission dans d'autres espaces ouverts au public.

Tableau 3.10 : Fréquentation des activités pédagogiques*En nombre de personnes accueillies, élèves et enseignants*

Activités	Domaines	2012	2013	2014
Ateliers permanents				
	Découverte de la BnF	4 046	2 879	2 727
	Découverte des collections	2 899	4 867	5 692
	Découverte des ressources documentaires	891	547	739
	Total	7 836	8 293	9 158
Ateliers temporaires				
	Astérix à la BnF !			1 413
	Été 14. Les derniers jours de l'ancien monde			2 370
	De Rouge et de Noir. Les vases grecs de la collection Luynes			943
	Éloge de la rareté. Cent trésors de la Réserve des livres rares			45
	Oulipo, la littérature en jeu(x)			208
	Autres			110
	Total	6 514	7 068	5 089
Formations enseignants				
	PAF Ile-de-France (dont PNF Lettres)	1 930	2 830	3 030
	Hors PAF	392	385	339
	Présentations d'expositions	534	222	256
	Autres (hors les murs)	120	427	276
	Total	2 976	3 864	3 901
Manifestations				
	Chemins d'accès	146	370	452
	Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle	338	240	*
	Vernissages	393	110	110
	Autres	865	1 865	1 275
	Total	1 742	2 585	1 837
TOTAL		19 068	21 810	19 985

* Séminaire 2014 accueilli par les Archives nationales.

4. ÉTAT DU CATALOGUE GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET PRODUITS BIBLIOGRAPHIQUES

Tableau 4.1 : État du catalogue général - Volumétrie

	2011	2012	2013	2014
Total des notices bibliographiques	11 504 310	11 761 913	12 606 032	12 970 226
Total des notices d'autorité	5 155 431	5 308 961	5 366 729	5 441 113
Total des notices d'autorité diffusables	2 211 384	2 313 122	2 429 725	2 515 585
Total des notices d'exemplaires	18 798 725	19 253 179	20 541 019	21 297 853

Tableau 4.2: État du catalogue général par type de document (nombre de notices bibliographiques)

Type de document	2011	2012	2013	2014
Image animée	201 913	216 709	228 466	239 227
Image fixe	530 205	554 307	611 750	636 492
Multimédia	67 121	69 848	72 028	73 412
Spectacle	76 272	77 779	55 228	56 335
Imprimé (sauf publication en série)	8 384 829	8 452 337	8 624 584	8 857 216
Publication en série imprimée	688 661	696 047	715 186	727 879
Ressource électronique	61 455	65 123	68 604	72 270
Médaille	859	72 431	134 700	179 654
Objet	841	857	879	945
Manuscrit moderne	102 757	135 081	143 533	155 951
Musique	229 439	239 323	745 044	747 532
Document sonore	837 185	855 468	871 170	883 878
Document cartographique	322 773	326 603	334 860	339 435
TOTAL général (hors sous-notice analytique*)	11 504 310	11 761 913	12 606 032	12 970 226

Tableau 4.3: Distribution par type de notice bibliographique

Type de notice	2011	2012	2013	2014
Monographie	10 366 974	10 591 435	11 414 142	11 739 643
Collection	196 024	201 113	210 439	216 567
Ensemble	119 228	122 656	127 488	132 775
Recueil	242 632	262 339	279 120	297 510
Périodique	488 134	491 512	504 467	512 233
Historique	15 045	15 081	15 148	15 163
Spectacle	76 272	77 779	55 228	56 335
TOTAL	11 504 309	11 761 915	12 606 032	12 970 226
Sous-notice analytique*	2 698 715	2 718 917	2 978 412	2 997 584

Tableau 4.4: Distribution par type de notice d'autorité

Type de notice	2011	2012	2013	2014
Noms de personne	3 709 422	3 862 312	3 904 119	3 968 629
Collectivités	639 466	628 825	614 542	614 109
Marques	23 954	24 288	24 783	25 445
Titres (conventionnel, uniforme musical, uniforme textuel)	215 871	222 090	246 381	249 598
Noms géographiques	259 257	260 089	260 773	261 475
Dewey	138 461	139 044	140 337	142 190

Rameau	169 000	172 313	175 794	179 667
TOTAL général	5 155 431	5 308 961	5 366 729	5 441 113

**les sous-notices analytiques sont employées pour rassembler les accès nécessaires à une partie d'un document (texte inclus dans un ouvrage, etc.).*

Tableau 4.5: Activités des produits bibliographiques

	2011	2012	2013	2014
Nombre de clients des produits et services bibliographiques	3 958	3 842	4 582	4 842
Nombre de notices distribuées (en millions)*	93	67	67	71
Nombre de notices bibliographiques récupérées**	260 984	220 616	149 318	148 015
Nombre de notices d'autorité récupérées**	277 128	253 842	191 331	180 989

**à l'exception de celles récupérées en Z39.50 non comptabilisables*

***par catalogue : FTP*

Tableau 4.6 : Part des notices du catalogue général versées dans Data.bnf.fr

	2011	2012	2013	2014
Entités Personne	0,8%	1%	12,1%	32,3%
Entités Organismes	1,8%	1,7%	14,6%	35,6%
Entités Titres	12%	30,2%	58,3%	93,4%
Entités RAMEAU	0%	98,7%	99%	99,8%
Entités Noms géographiques	0%	0%	99,1%	98,7%
Notices de spectacles	0%	0%	-%*	99,7%
Périodiques	0%	0%	0%	35,1%
Monographies	6,7%	34%	49,9%	66%

**Fin 2013 un grand nombre de notices de spectacles du catalogue général ont été transformées en notices Titres, la part des notices de spectacles versées dans Data n'est pas significative.*

5. LES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Tableau 5.1 : Répartition des effectifs par corps et catégorie

Statut	Catégorie	2012			2013			2014		
		PP	ETP	ETPT	PP	ETP	ETPT	PP	ETP	ETPT
Personnels État	A	439	431,7	430,6	415	407,0	422,3	413	402,7	401,3
	B	418	399,3	396,5	397	378,9	385,3	403	385,0	380,9
	C	682	656,5	671,5	666	644,8	641,2	642	619,5	632,7
	Total	1 539	1 487,5	1 498,6	1 478	1 430,7	1 448,8	1 458	1 407,2	1 414,9
Personnels non- titulaires	A	416	404,5	405,4	416	404,0	403,6	419	408,6	405,3
	B	238	226,0	220,2	223	210,9	214,1	233	220,5	215,6
	C	16	15,4	15,1	19	17,9	15,5	15	13,9	12,6
	EA*				4	4,0	1,0	8	8,0	6,6
	Total	670	645,9	640,7	658	632,8	633,3	675	651,0	640,1
Personnels non-titulaires à temps incomplet		297	174,8	196,0	268	158,1	174,0	260	150,5	159,7
Total		2 506	2 308,2	2 335,3	2 404	2 221,6	2 256,1	2 393	2 208,7	2 214,7

*Emplois d'avenir

Tableau 5.2 : Les principaux domaines de formation des agents

Domaine de formation	Nombre d'agents formés en 2013	Nombre d'agents formés en 2014
Hygiène, sécurité et santé au travail	294 (dont 85 de catégorie C)	668 (dont 256 de catégorie C)
Métiers des bibliothèques (dont Accueil, techniques documentaires, catalogue)	1509 (dont 236 de catégorie C)	2005 (dont 342 de catégorie C)
Concours	584 (dont 180 de catégorie C)	544 (dont 200 de catégorie C)
Langues	169 (dont 34 de catégorie C)	240 (dont 54 de catégorie C)
Bureautique	468 (dont 126 de catégorie C)	754 (dont 182 de catégorie C)

6. LE BUDGET DE LA BNF EN 2014

Tableau 6.1 : Le compte financier de la BnF

	2011	2012	2013	2014
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	231 672 986	228 548 625	229 271 847	236 061 005
Ventes de marchandises, produits fabriqués, prestations de service (70)	5 135 899	6 136 214	6 239 429	5 913 002
Production stockée (71)	112 013	- 41 277	80 417	- 210 440
Subvention d'exploitation (741)	185 628 306	182 562 483	183 280 015	180 787 585
Autres subventions, dons et legs	1 118 437	1 384 484	1 809 734	1 713 838
Autres produits (75 -76 - 77)	37 552 962	35 991 656	3 973 543	1 788 674
Reprises sur amortissements et provisions	2 125 369	2 515 065	33 888 710	46 068 346
CHARGES D'EXPLOITATION	227 776 525	235 194 221	221 952 357	228 962 431
Achats (60)	7 796 143	8 430 916	8 149 918	7 908 887
Services extérieurs (61 - 62)	37 570 729	38 477 052	36 081 719	35 604 245
Impôts et taxes (63)	725 480	444 946	476 429	391 889
Charges de personnel (63 - 64)	134 465 757	134 078 912	134 637 377	134 400 314
Autres charges (65 - 66 - 67)	5 561 341	17 293 578	3 498 240	3 694 700
Dotation aux amortissements	41 657 075	36 468 816	39 108 973	46 962 396
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 896 461	- 6 645 596	7 319 490	7 098 574

RECETTES D'INVESTISSEMENT	60 345 236	31 068 828	34 642 478	34 961 239
Subvention d'investissement	14 782 367	22 225 327	18 363 370	14 463 345
Autres subventions, ressources affectées	10 604 150	6 815 620	6 154 586	12 444 355
Emprunts et dettes assimilés	2 976	1 983	4 745	5 560
Dépôts versés	22 000	698	53	40 000
Autres recettes (dont CAF)	34 933 745	2 025 200	10 119 725	8 007 979
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	60 505 111	43 621 809	36 186 499	38 326 001
Immobilisations incorporelles (20)	6 887 654	8 215 058	7 115 568	8 304 850
Immobilisations corporelles (21)	48 732 318	18 201 556	23 994 475	24 259 439
<i>dont acquisitions pour les collections</i>	<i>36 847 682</i>	<i>21 960 757</i>	<i>18 788 231</i>	<i>18 144 194</i>
Autres immobilisations	4 885 139	13 099 987	5 076 456	5 761 713
Insuffisance d'autofinancement		4 105 208		
INCIDENCE SUR FONDS DE ROULEMENT	-159 875	-12 552 982	- 1 544 021	-3 364 762

Tableau 6.2 : Le compte financier de la BnF (comptabilité budgétaire – mode GBCP)

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Enveloppes hors projets de recherche	226 370 967	217 232 061
Personnel	133 689 143	133 689 143
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>28 920 025</i>	<i>28 920 025</i>
Fonctionnement	44 505 746	44 505 746
Intervention	-	
Investissement	47 464 908	38 326 001
Enveloppes projets de recherche	-	-
TOTAL DES DÉPENSES	226 370 967	217 232 061
Solde budgétaire (excédent)		

Recettes	
Montants	
206 089 123	Recettes globalisées
194 308 048	Subvention pour charges de service public
-	Autres financements de l'Etat
-	Fiscalité affectée
-	Autres financements publics
11 781 075	Ressources propres
10 713 930	Recettes fléchées
1 343 000	Financements de l'État fléchés
7 997 146	Autres financements publics fléchés
955 108	Mécénats fléchés
418 676	Autres recettes fléchées
216 803 053	TOTAL DES RECETTES
429 008	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 6.3 : Le budget 2014 par destinations (rang 1 & 2) – dépenses mandatées

Dest 1	Destination de niveau 2	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Patrimoine immobilier	Projet Richelieu	1 066 932	307 583	437 445	1 811 961
	Richelieu et annexes	883 177	814 027	73 595	1 770 799
	François Mitterrand	2 896 655	3 032 110	2 857 482	8 786 247
	Bussy	317 767	304 388	106 098	728 254
	Arsenal	130 290	21 628	129 575	281 493
	Bibliothèque musée de l'Opéra	51 186	1 193	30 122	82 500
	Sablé	51 255	53 985		105 239
	Boulevard St Michel	7 364	975 198	81 583	1 064 145
	Maison Jean Vilar	-	5 567	-	5 567
	Multisites	81 622	2 652 027	360 592	3 094 241
Total Patrimoine immobilier		5 486 248	8 156 573	4 076 491	17 719 313
Patrimoine collections	Dépôt légal	5 255 645	335 118	843 509	6 434 272
	Pôles associés	1 147 534	1 946 647	70 270	3 164 451
	Acquisitions	8 626 304	2 979 998	13 247 999	24 854 300
	Constitution des collections numériques	5 802 519	182 154	4 973 717	10 958 389
	Restauration/conservation	15 342 987	2 015 730	709 225	18 067 942
	Sûreté des collections	2 422 103	102 048	-	2 524 151
	Stockage des collections physiques	1 812 759	322 515	555 887	2 691 161
	Catalogage hors informatique	19 266 567	-	353 910	19 620 476
	Informatique bibliothéconomique et stockage des collections numériques à des fins de conservation	1 921 183	1 585 671	5 520 253	9 018 107
Total Patrimoine collections		61 588 600	9 469 879	26 274 770	97 333 249
Diffusion et valorisation	Accueil	2 916 213	221 476	284 777	3 422 465
	Mise à disposition des collections physiques	10 374 881	1 460 698	587 683	12 423 262
	Exception handicap	268 129	-	110 177	378 307
	Services à distance	5 405 660	165 752	916 088	6 487 499
	Reproduction	4 426 565	132 705	121 900	4 681 171
	Éditions et produits dérivés	2 045 179	704 109	3 838	2 753 126
	Expositions	3 167 308	1 542 269	53 079	4 762 656
	Manifestations	1 870 751	294 074	40 868	2 205 692

Dest 1	Destination de niveau 2	Personnel	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
	Actions pédagogiques et éducatives	1 162 175	112 798	2 622	1 277 595
	Formation professionnelle	667 063	17 472	-	684 534
	Recherche scientifique	1 923 474	200 856	56 187	2 180 517
	Activités internationales	990 174	222 501	-	1 212 675
	Informatique bibliothéconomique et stockage des collections numériques pour communication	2 109 237	67 545	786 258	2 963 040
	Projet Haut de Jardin	-	19 461	1 810 946	1 830 407
	Participation à la filiale	-	-	850 000	850 000
	Personnel - Service public sur place	8 648 148	-	-	8 648 148
Total Diffusion et valorisation		45 974 957	5 161 714	5 624 422	56 761 094
Fonctions support	Sécurité et sûreté	2 370 316	8 309 235	76 206	10 755 757
	Logistique / exploitation	1 909 472	10 225 920	153 195	12 288 587
	Locations immobilières et charges	22 008	147 275	8 933	178 216
	Pilotage stratégie	3 730 402	138 828	163 080	4 032 310
	Frais de mission	114 328	149 056	-	263 384
	Communication	1 494 680	972 966	6 147	2 473 793
	Dépenses relatives au personnel	3 880 690	758 558	357 882	4 997 130
	Informatique transverse	-	2 996 973	708 960	3 705 933
	Informatique bureautique	1 571 729	40 549	305 358	1 917 637
	Documentation	38 147	204 321	-	242 468
	Charges financières	63 211	205 753	-	268 964
	Gestion administrative	6 155 525	337 075	570 555	7 063 155
Total Fonctions support		21 350 508	24 796 200	2 350 317	48 497 025
Total "décaissable"		134 400 314	47 584 366	38 326 001	220 310 681

Tableau 6.4 : détail des recettes 2014 / section fonctionnement – recettes titrées

	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014
Subventions État	185 570 772	182 500 483	183 079 507	180 723 808
Ressources propres	8 931 098	9 601 264	9 805 375	9 267 633
Produits financiers	858 483	314 414	9 975	5 231
Principales activités	5 409 572	5 724 913	5 649 880	5 518 997
Accès aux salles de lecture	1 397 058	1 419 465	1 405 063	1 306 734
Editions	748 564	977 521	795 052	689 415
Reproduction	1 146 547	1 202 801	1 242 952	1 288 463
Expositions	452 429	571 464	637 734	406 128
Gestion des espaces dédiés (locations, etc.)	1 664 977	1 553 662	1 569 078	1 828 256
Autres activités	1 190 279	1 787 340	1 770 167	1 573 821
Formation professionnelle	143 034	135 477	88 526	80 571
Restauration d'ouvrages	156 727	47 988	75 072	41 126
Prestation pour Agence France-Muséums	160 000	580 000	660 000	400 000
BnF-Partenariats		426 642	360 346	474 224
Rédaction de notices (produits bibliographiques)	20 135	23 500	28 800	5 800
Prestations de stockage des collections (tiers-archivage)		37 500	37 500	37 500
Divers autres	330 908	219 579	304 818	273 688
Produits de gestion	379 475	316 654	215 105	290 911
Dons et legs	358 410	354 639	385 869	412 836
Mécénat	510 200	628 500	580 802	384 336
Autres subventions	594 869	791 458	1 408 593	1 372 412
<i>Vente aux domaines</i>	9 284	152 399	32 356	1 217
Total recettes encaissables	194 501 870	192 101 747	192 884 882	189 991 441

Tableau 6.5 : le bilan 2014

ACTIF	2011	2012	2013	2014	PASSIF	2011	2012	2013	2014
Immo. incorporelles	27 712 892	29 862 691	30 226 887	31 469 709	Capital	704 510 319	687 605 321	749 333 522	1 096 681 299
Immo. corporelles	1 019 217 923	1 012 556 625	1 009 521 965	1 385 053 765	Réserves	271 993 059	265 347 463	272 666 953	280 994 676
Immo. financières	2 100 107	10 158 708	10 181 671	10 991 671	Subventions	128 652 522	142 844 622	69 643 079	79 209 637
Total I	1 049 030 921	1 052 578 024	1 049 930 523	1 427 515 144	Total I	1 105 155 900	1 095 797 406	1 091 643 554	1 456 885 612
					Provision pour risques et charges (II)	1 078 962	1 383 101	1 299 923	10 445 367
Stocks et en cours	908 685	812 813	1 067 036	1 011 237	Dettes financières	3 454 268	4 578 307	2 738 325	2 356 359
Créances d'exploitation	76 700 228	63 919 121	57 712 527	55 081 461	Dettes d'exploitation	16 950 704	15 551 143	13 028 284	13 920 505
Total II	77 608 912	64 731 934	58 779 563	56 092 698	Total III	20 404 972	20 129 450	15 766 609	16 276 863
Total général (I + II)	1 126 639 834	1 117 309 957	1 108 710 086	1 483 607 842	Total général (I+II+III)	1 126 639 834	1 117 309 957	1 108 710 086	1 483 607 842

Tableau 6.6 : L'exécution du budget 2014

Taux de consommation des crédits	2011	2012	2013	2014
Personnel	99,81 %	99,82 %	99,85 %	98,46 %
Fonctionnement	96,72 %	98,83 %	93,78 %	106 60 %
<i>dont fonctionnement décaissable retraité (hors exceptionnel)</i>	<i>90,06 %</i>	<i>91,77 %</i>	<i>95,48 %</i>	<i>93,40 %</i>
Total compte de résultat	98,40 %	99,86 %	97,28 %	101,70 %
Investissement	77,70 %	66,30 %	67,87 %	69,45 %
<i>dont investissement retraité (hors exceptionnel)</i>	<i>68,50 %</i>	<i>78,70 %</i>	<i>73,37 %</i>	<i>71,07 %</i>





Bibliothèque nationale de France

RA 2014 – Annexe Les instances

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 23 juin 2015
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2015-002249-01

Les instances de concertation et de décisions

Liste des membres au 31 décembre 2014

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bruno RACINE

Président de la Bibliothèque nationale de France

Membres du conseil d'administration pouvant se faire représenter :

Nicolas GEORGES

directeur chargé du Livre et de la lecture
direction générale des Médias et des industries
culturelles
ministère de la Culture et de la communication

Christopher MILES

secrétaire général
ministère de la Culture et de la communication

Hervé LEMOINE

directeur chargée des Archives de France
service interministériel des Archives de France
direction générale des Patrimoines
ministère de la Culture et de la communication

Laurence FRANCESCHINI

directrice générale des Médias et des industries
culturelles
ministère de la Culture et de la communication

Denis MORIN

directeur du Budget
ministère des Finances et des comptes publics

Simone BONNAFOUS

directrice générale de l'Enseignement supérieur et de
l'insertion professionnelle
ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Roger GENET

directeur général de la Recherche et de l'innovation
ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Anne-Marie DESCOTES

directrice générale de la Mondialisation, du
développement et des partenariats
ministère des Affaires étrangères et du développement
international

Membres du conseil d'administration pouvant donner pouvoir :

Gilles EBOLI

directeur de la bibliothèque municipale de Lyon

Martine MARIGEAUD

inspectrice générale des finances

Antoine COMPAGNON

professeur au Collège de France

Françoise NYSSSEN

présidente du directoire Actes Sud

Sophie-Caroline de MARGERIE

conseiller d'Etat

▪ Représentants du personnel

Titulaires :

Sylvie DREYFUS-ALPHANDERY CFDT

Philippe MEZZASALMA CGT

Christophe UNGER CGT

Jean-François BESANCON FSU

Suppléants :

Ridha TABAI CFDT

Christine PATUREAU CGT

Gaël MESNAGE CGT

Estelle BRONIARCZYK FSU

▪ Représentants des lecteurs

Francisco ROA BASTOS (*représentant usagers bibliothèque de Recherche*)

Charles-Henri HUDELOT (*représentant usagers bibliothèque d'étude Haut-de-jardin*)

Personnalités associées avec voix consultative

Sylviane TARSOT-GILLERY
directrice générale
Bibliothèque nationale de France

Roger CHARTIER
(en fonction jusqu'au 17/10/2014)
président du Conseil scientifique
Bibliothèque nationale de France

Étienne EFFA
agent comptable
Bibliothèque nationale de France

Thierry PELLÉ
contrôleur général économique et financier
Bibliothèque nationale de France

Personnalités invitées par le Président avec voix consultative

Arnaud BEAUFORT
directeur général adjoint
directeur des Services et des réseaux
Bibliothèque nationale de France

Denis BRUCKMANN
directeur général adjoint
directeur des Collections
Bibliothèque nationale de France

Mikaël HAUTCHAMP
directeur général adjoint
directeur de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Gilles NEVIASKI
directeur délégué aux Ressources humaines à la
direction de l'Administration et du personnel
Bibliothèque nationale de France

Thierry GRILLET
directeur de la Diffusion culturelle
Bibliothèque nationale de France

Isabelle NYFFENEGGER
déléguée aux Relations internationales
Bibliothèque nationale de France

Kara LENNON-CASANOVA
déléguée au Mécénat
Bibliothèque nationale de France

Thierry PARDE
délégué à la Stratégie et à la recherche
Bibliothèque nationale de France

Marc RASSAT
délégué à la Communication
Bibliothèque nationale de France

Nathalie THOUNY
directrice déléguée BnF-Partenariats
Bibliothèque nationale de France

Mireille FATON
directrice du département du Budget et des affaires
financières
Bibliothèque nationale de France

2. CONSEIL SCIENTIFIQUE

	Membres Titulaires	Suppléants
Président	Roger CHARTIER professeur au Collège de France	
Membre de droit	Astrid BRANDT-GRAU cheffe du département de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de la technologie, ministère de la Culture et de la communication	
Personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre de la Culture et de la communication	François GÈZE président directeur général des éditions La Découverte et président du groupe des éditeurs de sciences humaines et sociales du Syndicat national de l'Édition (SNE).	
	Milagros del CORRAL experte en bibliothéconomie, ancienne directrice de la Bibliothèque nationale d'Espagne	
Représentants d'institutions scientifiques et documentaires désignés par arrêté du ministre de la Culture et de la communication	Patrick BAZIN directeur de la Bibliothèque publique d'information (BPI)	
	Christian de BOISSIEU président du Conseil d'analyse économique (CAE) et professeur à l'Université de Paris-I	
	Olivier BONFAIT professeur d'histoire de l'art moderne à l'Université de Provence	
	Michel DELON professeur de littérature à l'Université de Paris-Sorbonne	
	Milad DOUEIHI titulaire d'une chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval (Québec)	
	Bernadette DUFRÈNE professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis	
	Nancy GREEN directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)	
Assistent avec voix consultative	Bruno RACINE président de la BnF	
	Sylviane TARSOT-GILLERY directrice générale de la BnF	

	Laurence FRANCESCHINI directrice générale des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture et de la communication Simone BONNAFOUS directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche	
Représentants élus des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la BnF	Annie VERNAY-NOURY direction des Collections (CFDT)	Jonathan PAUL direction des Collections
	Céline CHICHA-CASTEX direction des Collections (CGT)	Cécile FORMAGLIO direction des Collections (CGT)
Représentants élus des autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement	Georges GOTTLIEB direction des Collections (FSU)	Anne BOYER direction des Collections (FSU)
	Chloé COTTOUR direction des Services et des réseaux (CGT)	Céline GASPARD direction des Collections (CGT)
Assistent au Conseil scientifique	Arnaud BEAUFORT directeur général adjoint, directeur des Services et des réseaux	
	Denis BRUCKMANN directeur général adjoint, directeur des Collections	
	Thierry GRILLET directeur de la Diffusion Culturelle	
	Thierry PARDE délégué à la Stratégie et à la recherche	

3. COMITE TECHNIQUE

Représentants de l'administration

Bruno RACINE
 Sylviane TARSOT-GILLERY
 Mikaël HAUTCHAMP
 Gilles NEVIASKI
 Arnaud BEAUFORT
 Denis BRUCKMANN
 Bruno BAUDRY

Représentants du personnel (ante élections professionnelles de décembre 2014)

Membres titulaires

Membres suppléants

CFDT

Christine THOMES
 Jean-Pierre SASTRE

N...
 Frédéric DELAUNAY

CFTC

N...

N...

CGT

Christophe UNGER
 Christine PATUREAU
 Chloé COTTOUR

Philippe MEZZASALMA
 Céline GASPARD
 Céline CHICHA

SNASUB-FSU

Jean-François BESANÇON
 Benoît LINQUE
 Frédéric WEISZ

Gilles MEYER
 Brigitte LORET
 Alain CHATELET

SUD

Boris RATEL

Charline ATTARD

Représentants du personnel (post élections professionnelles de décembre 2014)

Membres titulaires

Membres suppléants

CFDT

Christine THOMES
 Jean-Pierre SASTRE
 Frédéric DELAUNAY

Mireille BALLIT
 Jonathan PAUL
 Carmen GUY

CGT

Christophe UNGER

Christine PATUREAU

Chloé COTTOUR

Céline CHICHA-CASTEX

Philippe MEZZASALMA

Céline GASPARD

Gaël MESNAGE

François IVANOFF

FSU

Jean-François BESANÇON

Benoît LINQUE

Frédéric WEISZ

Brigitte LORET

SUD

Boris RATEL

Charline ATTARD

4. COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Administration

Sylviane TARSOT-GILLERY

Gilles NEVIASKI

Mikaël HAUTCHAMP

Denis BRUCKMANN / Georges-Henri VERGNE

Pierre-Henry COLOMBIER

Mireille NOUVEL

Bruno BAUDRY

Personnel (ante élections professionnelles de décembre 2014)

Membres titulaires

Membres suppléants

CFDT

Ridha TABAI

Christine THOMES

CFTC

Josiane DESTOUET

Alexandre AUSSEDA

CGT

Christophe UNGER

François IVANOFF

Gaël MESNAGE

Gilles CAMUS

Aymeric DEMAY

Régine MILLET

SNASUB-FSU

Sébastien LECHEVERE

Olivier VO TAN

Rémi VERRON

Estelle BRONNIARCZYK

SUD

Claire MONNERON

Elodie DESCAMPS

Personnel (post élections professionnelles de décembre 2014)

Membres titulaires

Membres suppléants

CFDT

Ridha TABAI

Christine THOMES

Emanuela PROSDOTTI

Emmanuel AUROYER

CGT

Christophe UNGER

François IVANOFF

Gaël MESNAGE

Caroline MANSUY

Cécile FORMAGLIO

Bettina TOLON

Christine PATUREAU

Rosa RAZAFIARIVELO

FSU

Sébastien LECHEVERE

Estelle BRONNIARCZYK

Frédéric WEISZ

Alain CHATELET

SUD

Claire MONNERON

Arthur CHABRUN

Médecins de prévention

Isabelle ARNAUD-VERGNIOL

Muriel VAN TRIER

SHSE

Jean-Luc DURAND

ISST

Oreste FRISCIRA

Assistants de prévention :

Monique BAPTISTE (Richelieu)

Khalid CHAKOR ALAMI (François-Mitterrand)

Philippe DANIEL (François-Mitterrand)

Caroline FANTINI (Richelieu)

Mathieu FLEURY (Richelieu)

Laëtitia FOUGERE (Bussy Saint-Georges)

Nadia PERIGAUD (François-Mitterrand)

Patrick HOFFMANN (François-Mitterrand)

Eve NETCHINE (Bibliothèque de l'Arsenal)

Eric VANNEREAU (François-Mitterrand)

Michèle GENTIL (Sablé-sur-Sarthe)

Cécile CHAVEAU (Richelieu)

Valentin ROTTIER (Bussy Saint-Georges)

François SORLIN (François-Mitterrand)



Bibliothèque nationale de France

RA 2014 – Annexe Le décret de 1994

**Bibliothèque nationale
de France**

délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 29 mai 2015
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Julien BARBIER
référence : BnF-ADM-2015-002249-01

Le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France

Version consolidée au 31 décembre 2014

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'économie, du ministre de la culture et de la francophonie et du ministre du budget, porte-parole du Gouvernement,

Vu la Constitution, et notamment son article 13, ensemble l'ordonnance n° 58-436 du 28 novembre 1958 portant loi organique concernant les nominations aux emplois civils et militaires de l'État, et notamment son article 1er ;

Vu le code du domaine de l'État ;

Vu le code de la propriété intellectuelle ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu la loi n° 92-546 du 20 juin 1992 relative au dépôt légal ;

Vu le décret du 30 juin 1934 relatif à la bibliothèque de documentation internationale contemporaine et à la bibliothèque de l'Arsenal ;

Vu le décret du 25 octobre 1935 fixant la liste des offices et établissements autonomes de l'Etat assujettis au contrôle financier ;

Vu le décret du 30 octobre 1935 relatif à la fusion des bibliothèques musicales ;

Vu le décret du 8 avril 1938 portant création d'une phonothèque nationale ;

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif ;

Vu le décret n° 59-587 du 29 avril 1959 modifié relatif aux nominations aux emplois de direction de certains établissements publics, entreprises publiques et sociétés nationales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 64-486 du 28 mai 1964 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ;

Vu le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge de l'État, des établissements publics à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;

Vu le décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993 relatif au dépôt légal ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de la Bibliothèque nationale en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire de l'Établissement public de la Bibliothèque de France en date du 8 décembre 1993 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire du ministère de la culture et de la francophonie en date du 10 décembre 1993 ;

Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ;

Le conseil des ministres entendu,

TITRE Ier : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Article 1

Il est créé, sous le nom de Bibliothèque nationale de France, un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture.

Son siège est à Paris.

Article 2

La Bibliothèque nationale de France a pour missions :

1° De collecter, cataloguer, conserver et enrichir dans tous les champs de la connaissance, le patrimoine national dont elle a la garde, en particulier le patrimoine de langue française ou relatif à la civilisation française ;

À ce titre :

elle exerce, en vertu de l'article 5, alinéa 2, de la loi du 20 juin 1992 susvisée, les missions relatives au dépôt légal confiées par cette loi et les décrets pris pour son application à la Bibliothèque nationale ; elle gère, pour le compte de l'État, dans les conditions prévues par la loi du 20 juin 1992 susvisée, le dépôt légal dont elle est dépositaire. Elle en constitue et diffuse la bibliographie nationale ;

elle rassemble, au nom et pour le compte de l'État, et catalogue des collections françaises et étrangères d'imprimés, de manuscrits, de monnaies et médailles, d'estampes, de photographies, de cartes et plans, de musique, de chorégraphies, de documents sonores, audiovisuels et informatiques ;

elle participe à l'activité scientifique nationale et internationale ;

2° D'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections, sous réserve des secrets protégés par la loi, dans des conditions conformes à la législation sur la propriété intellectuelle et compatibles avec la conservation de ces collections ;

À ce titre :

elle conduit des programmes de recherche en relation avec le patrimoine dont elle a la charge, particulièrement sur la bibliothéconomie ;

elle coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ;

elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises ;

elle permet la consultation à distance en utilisant les technologies les plus modernes de transmission des données ;

elle mène toutes actions pour mettre en valeur ses collections et, en particulier, pour réaliser les opérations culturelles et commerciales liées à l'exécution de ses missions ;

3° De poursuivre la construction, l'aménagement et l'équipement des immeubles dont l'État lui confie la réalisation, notamment de ceux dont la construction est entreprise par l'Établissement public de la Bibliothèque de France, ainsi que de préparer leur mise en service et leur ouverture au public ;

4° De préserver, gérer et mettre en valeur les immeubles dont elle est dotée.

Article 3

Pour l'exercice de ses missions, la Bibliothèque nationale de France peut notamment :

1° Acquérir les biens meubles ou immeubles nécessaires ;

2° Effectuer des études, réaliser des travaux pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bâtiments de la Bibliothèque nationale de France, conclure avec d'autres personnes publiques ou privées des conventions de nature à lui assurer un environnement approprié ;

3° Attribuer, sur son budget, des subventions ou des avances, notamment pour des activités de coédition, à des personnes publiques ou privées qui réalisent des études, recherches ou travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;

4° Coopérer, en particulier par la voie de convention ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours ;

5° Concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation du domaine public à des personnes publiques ou privées ;

6° Prendre des participations financières ou créer des filiales ;

7° Accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exercice de ses missions ;

8° Acquérir ou exploiter tout droit de propriété intellectuelle.

À la demande du ministre chargé de la culture, du ministre des affaires étrangères ou du ministre chargé de la coopération, la Bibliothèque nationale de France participe, dans les domaines relevant de sa compétence, à l'élaboration et à la mise en œuvre des règles nationales, des règles communautaires et des accords internationaux, ainsi qu'à la représentation de la France dans toute instance internationale.

TITRE II : ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

Article 4

· Modifié par Décret n°2008-9 du 2 janvier 2008 - art. 1

Le conseil d'administration de la Bibliothèque nationale de France comprend, outre le président de l'établissement, dix-neuf membres :

1° Huit membres de droit :

- a) Le directeur chargé du livre au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- b) le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- c) Le directeur chargé des archives au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- d) Le directeur chargé de la communication auprès du Premier ministre ou son représentant ;
- e) Le directeur chargé du budget au ministère chargé du budget ou son représentant ;
- f) Le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant ;
- g) Le directeur chargé de la recherche au ministère chargé de la recherche ou son représentant ;
- h) Le directeur chargé des relations culturelles internationales au ministère des affaires étrangères ou son représentant ;

2° Un membre du Conseil d'État nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du vice-président du Conseil d'État ;

3° Quatre représentants du personnel élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture ;

4° Quatre personnalités du monde culturel, scientifique et économique désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Deux représentants des usagers élus selon des modalités définies par arrêté du ministre chargé de la culture.

Pour chacun des membres mentionnés au 3°, un suppléant est élu, dans les mêmes conditions que le titulaire.

Les membres mentionnés aux 2°, 4° et 5° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable une fois.

Les membres mentionnés au 3° sont désignés pour une durée de trois ans renouvelable.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 5

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 3 JORF 10 novembre 2006

Le président et les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures ou de prestations, ni assurer des prestations pour ces entreprises.

À l'exception de celles du président de l'établissement, les fonctions de membre du conseil d'administration ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par la réglementation applicable aux fonctionnaires de l'État.

Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.

Article 6

- Modifié par Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 (V) JORF 10 mai 2005
- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 4 JORF 10 novembre 2006

Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président qui fixe l'ordre du jour. Il est en outre convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle du tiers de ses membres.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par le directeur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le directeur chargé du livre au ministère chargé de la culture.

Les questions dont le ministre chargé de la culture ou le tiers des membres du conseil d'administration demandent l'inscription à l'ordre du jour sont inscrites de droit.

Le directeur général, le président du conseil scientifique, le membre du corps du contrôle général économique et financier et l'agent comptable ainsi que toute personne dont le conseil ou son président souhaite recueillir l'avis assistent aux séances avec voix consultative.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de huit jours. Il délibère alors sans condition de quorum.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

Chacun des administrateurs mentionnés aux 2°, 4° et 5° de l'article 4 peut donner mandat, par écrit, à un autre administrateur, dans la limite de deux pouvoirs détenus par administrateur.

En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 6°, au 7°, au 10° relatives à la politique tarifaire, à la fixation des droits d'entrée, aux tarifs des prestations et au 11° de l'article 7 peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration, selon les modalités définies par le règlement intérieur.

Article 7

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 5 JORF 10 novembre 2006

Le conseil d'administration délibère sur :

1° Les orientations de l'établissement, ainsi que sur son programme d'activités et d'investissement ;

2° Le budget et ses modifications pour l'ensemble des activités de l'établissement public ainsi que le compte financier et l'affectation du résultat de l'exercice ;

3° Le rapport annuel d'activité ;

4° L'organisation générale des services, la liste des départements et leur implantation sur les sites ;

5° Les projets d'achat ou de prise à bail d'immeubles et, pour les biens dont l'établissement public est propriétaire, les projets de vente et de baux d'immeubles ;

6° L'acceptation des dons et legs ;

7° L'exercice des actions en justice et les transactions ;

8° Les conditions générales de passation des marchés et la composition de la commission d'appel d'offres prévue par le code des marchés publics ;

9° Les prises, extensions et cessions des participations et créations de filiales ;

10° La politique tarifaire de l'établissement et la fixation des droits d'entrée et des tarifs des prestations ainsi que des redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;

11° L'approbation des concessions.

Le conseil d'administration est consulté sur le règlement intérieur de l'établissement et les conditions d'ouverture au public.

Dans les matières énumérées aux 6°, 7° et 10°, le conseil d'administration peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président de l'établissement.

Il arrête son règlement intérieur.

Article 8

· Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture, s'il n'y a pas fait opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives au 2° autres que le compte financier, aux 4°, 5°, 10° et 11° de l'article précédent deviennent exécutoires de plein droit, à défaut d'approbation expresse notifiée dans les quinze jours qui suivent leur réception par le ministre chargé de la culture ou le ministre chargé du budget et, dans la limite de leurs attributions, le ministre chargé de l'économie et le ministre chargé du domaine, s'ils n'y font pas opposition dans ce délai.

Les délibérations relatives aux 8° et 9° du même article doivent, pour devenir exécutoires, faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture, du ministre chargé du budget et, dans la limite de ses attributions, du ministre chargé de l'économie.

Article 9 (abrogé)

· Abrogé par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 7 JORF 10 novembre 2006

Article 10

Le président de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret en conseil des ministres pour une durée de trois ans renouvelable, sur proposition du ministre chargé de la culture.

Article 11

· Modifié par Décret n°2005-436 du 9 mai 2005 - art. 19 (V)

· Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 8 JORF 10 novembre 2006

Le président de la Bibliothèque nationale de France dirige l'établissement public.

À ce titre :

1° Il prépare les délibérations du conseil d'administration et en exécute les décisions ;

2° Il accomplit tous les actes qui ne sont pas réservés au conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 7 ;

3° Il gère le personnel. Il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires de l'établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il a autorité sur l'ensemble des personnels de l'établissement et les affecte dans les différents services ;

4° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement ;

5° Il conclut les conventions engageant l'établissement ; il est l'autorité responsable des marchés ;

6° Il prend, sous réserve de l'accord du membre du contrôle général économique et financier et d'une ratification par le conseil d'administration lors de sa plus prochaine séance, les décisions modificatives du budget qui ne comportent ni une augmentation du montant total des dépenses, ni un accroissement des effectifs, ni une diminution du montant total des recettes, ni de virements de crédits entre la section de fonctionnement et la section des opérations en capital, ou entre les chapitres de personnel et les chapitres de matériel ;

7° Il représente l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.

Il peut déléguer sa signature au directeur général.

En cas d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les fonctions d'ordonnateur pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'établissement ainsi que celles d'autorité responsable des marchés sont exercées par le directeur général.

Article 12

Le directeur général de la Bibliothèque nationale de France est nommé par décret, sur proposition du président de l'établissement.

Il assiste le président dans ses fonctions et, à ce titre, peut recevoir de lui toute délégation pour assurer la direction des services de l'établissement.

Il peut déléguer sa signature aux chefs des services placés sous son autorité.

Article 13

Le conseil scientifique de la Bibliothèque nationale de France est composé de dix-sept membres :

1° Trois membres de droit :

le président du Conseil supérieur des bibliothèques ;

le chef de la mission de la recherche et de la technologie au ministère chargé de la culture ;

le chef de la mission scientifique et technique au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

2° Deux membres des corps des conservateurs des bibliothèques et assimilés affectés à la Bibliothèque nationale de France élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

3° Deux membres représentant les autres personnels scientifiques et techniques de l'établissement élus par leurs pairs selon des modalités définies par le règlement intérieur de l'établissement ;

4° Trois personnalités qualifiées désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;

5° Sept représentants d'institutions scientifiques et documentaires, françaises et étrangères, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture.

En cas de vacance définitive d'un siège, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est désigné dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir.

Le président de l'établissement, le directeur général, le directeur général des médias et des industries culturelles ou son représentant et le directeur chargé des bibliothèques universitaires au ministère chargé de l'enseignement supérieur ou son représentant assistent aux séances avec voix consultative.

Article 14

Le président du conseil scientifique est nommé au sein de ce conseil par arrêté du ministre chargé de la culture.

Les membres autres que les membres de droit sont nommés pour une durée de trois ans, renouvelable une fois.

Le président et les membres du conseil scientifique ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations, ni assurer de prestations pour ces entreprises, à l'exception des entreprises d'édition.

Les fonctions de membre du conseil scientifique ne sont pas rémunérées. Toutefois, elles ouvrent droit aux indemnités de déplacement et de séjour prévues par le décret du 28 mai 1990 susvisé.

NOTA :

Décret 2006-781 du 3 juillet 2006 art. 12 X : Dans tous les textes où il est fait mention, pour les déplacements temporaires, des décrets des 12 mars 1986, 12 avril 1989, 28 mai 1990 et 22 septembre 1998, ces références sont remplacées par celles du présent décret à compter du 1er novembre 2006.

Article 15

Le conseil scientifique se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son président. Il est consulté sur toutes les questions relatives aux orientations de l'établissement et à ses activités de recherche et fait toutes propositions relatives à la politique scientifique de l'établissement.

TITRE III : RÉGIME FINANCIER.

Article 16

· Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

L'établissement est soumis aux dispositions des titres Ier et III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Article 17 (abrogé)

· Abrogé par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

Article 18

· Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 9 JORF 10 novembre 2006

Les ressources de l'établissement comprennent :

1° Les subventions, avances, fonds de concours ou contributions qui lui sont attribués par l'État, les collectivités locales, les établissements publics et sociétés nationales et les personnes privées ;

2° Le produit des droits d'entrée et de visite ;

3° Les dons et legs ;

4° Le produit des concessions ;

5° Le produit des participations ;

6° Le produit des aliénations ;

7° Les revenus des biens meubles et immeubles et les redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles remis en dotation à l'établissement public ;

8° Le produit des opérations commerciales de l'établissement et, de façon générale, toutes autres recettes provenant de l'exercice de ses activités ;

9° Toutes autres recettes ou ressources permises par les lois et règlements en vigueur.

Article 19

Les dépenses de l'établissement comprennent :

1° Les frais de personnel ;

2° Les frais de fonctionnement ;

3° Les frais d'étude ;

4° Les frais d'équipement ;

5° De manière générale, toutes dépenses nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Article 20

· Modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 142

Des régies d'avances et de recettes peuvent être créées auprès de l'établissement dans les conditions prévues par le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics.

TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES.

Article 21

La Bibliothèque nationale de France reçoit la garde des ouvrages, documents et collections ayant fait l'objet du dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale ou acquis à titre gratuit ou onéreux par la Bibliothèque nationale ou par l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

La Bibliothèque nationale de France acquiert et conserve pour le compte de l'État les documents et objets achetés sur les crédits dont elle dispose, ou provenant de dons et legs qui pourraient lui être consentis.

Les collections mentionnées à l'article 2 du présent décret restent la propriété inaliénable de l'État.

Article 22

La Bibliothèque nationale de France est substituée aux droits et obligations de la Bibliothèque nationale et de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 23

Jusqu'à la première élection des représentants du personnel et des représentants des usagers, le conseil d'administration siège valablement sans ces représentants. Les représentants du personnel et les usagers

siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.

L'élection des représentants du personnel aura lieu dans un délai de quatre mois à compter de la publication du présent décret.

Article 24

Jusqu'à la nomination du président de la Bibliothèque nationale de France, le directeur du livre et de la lecture au ministère chargé de la culture exerce à titre intérimaire les fonctions de président. Il peut déléguer sa signature.

Article 25

Sont abrogés :

le décret n° 83-226 du 22 mars 1983 modifié relatif à l'organisation et au régime financier de la Bibliothèque nationale ;

les décrets n° 89-745, n° 89-746 et n° 89-747 du 17 octobre 1989 relatifs, respectivement, au statut d'emploi de l'administrateur délégué, du directeur scientifique et du directeur technique de la Bibliothèque nationale ;

le décret n° 89-777 du 13 octobre 1989 portant création de l'Établissement public de la Bibliothèque de France.

Article 26

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 10 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 11 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 12 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 13 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 14 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 15 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 16 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 17 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 18 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 19 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 2 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 20 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 21 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 22 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 41 (Ab)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 7 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 8 (M)
- Modifie Décret n°93-1429 du 31 décembre 1993 - art. 9 (M)

Article 27

A modifié les dispositions suivantes :

- Modifie Décret n°59-587 du 29 avril 1959 - art. Annexe (V)

Article 28

- Modifié par Décret n°2006-1365 du 9 novembre 2006 - art. 10 JORF 10 novembre 2006

Les dispositions du présent décret peuvent être modifiées par décret en Conseil d'Etat, à l'exception de celles de l'article 10 en tant qu'il prévoit que le président de l'établissement est nommé par décret en conseil des ministres.

Article 29

Le Premier ministre, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'économie, le ministre de la culture et de la francophonie, le ministre du budget, porte-parole du Gouvernement, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et le ministre de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

FRANCOIS MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

ÉDOUARD BALLADUR

Le ministre de la culture et de la francophonie,

JACQUES TOUBON

Le ministre des affaires étrangères,

ALAIN JUPPÉ

Le ministre de l'économie,

EDMOND ALPHANDÉRY

Le ministre du budget,

porte-parole du Gouvernement,

NICOLAS SARKOZY

Le ministre de l'enseignement supérieur

et de la recherche,

FRANCOIS FILLON

Le ministre de la fonction publique,

ANDRÉ ROSSINOT